

## CHAMPIONNAT DE FRANCE X-TERRA

# Le grand jour pour le «Roi Arthur»



■ Le jour de son 24e anniversaire, le Stéphanois Arthur Forissier a mis fin au règne sans partage du Vendéen Brice Daubord, tenant du titre depuis cinq ans, en remportant le championnat de France ce dimanche à la Grange du Pin. Une compétition marquée par le déclassement de plusieurs concurrents, et en particulier celui de la Versaillaise Morgane Riou, qui pensait bien, pour sa part, avoir décroché une quatrième couronne nationale avant d'être disqualifiée au bénéfice de la Dijonnaise Alizée Paties. Une décision qui a créé un peu de confusion en conclusion de ce week-end de l'O'Xyrace qui a une fois de plus fait la part belle au sport pour tous et sous toutes ses facettes dans le superbe écrin de (Cuisiat-Val Revermont).

Photo Jean-Pierre BALFIN

X-TRIATHLON CHAMPIONNAT DE FRANCE X-TERRA À LA GRANGE DU PIN (CUISIAT-VAL REVERMONT)

# C'était le bon jour pour le Sté

Le jour de son 24<sup>e</sup> anniversaire, le triathlète du Team T-Vert a mis fin à l'hégémonie du Vendéen Brice Daubord, qui était le tenant du titre depuis cinq ans.

Détenteur du titre de champion de France X-terra, Brice Daubord tenait absolument à défendre sa couronne, quand bien même ses obligations de triathlète professionnel lui imposaient de courir le grand prix samedi à Quiberon pour son club de Saint-Jean-de-Monts Vendée. Dix-septième et troisième de son équipe, il prenait dès le protocole terminé la direction de l'Ain, au bas mot neuf heures de route. « Heureusement, je n'ai pas conduit, précise-t-il, mais je me suis couché à trois heures du matin ». Il n'avait évidemment pas totalement récupéré à 13 h 30 au moment de plonger dans les eaux tièdes de la Grange du pin. Un peu moins de deux heures plus tard, Daubord n'était plus champion. Il se classait deuxième à un peu plus

de trois minutes du nouvel homme fort de la discipline, Arthur Forissier. Ce n'était pas une grosse surprise de retrouver le Stéphanois sur la plus haute marche du podium. D'abord parce qu'il s'était déjà imposé sur ce terrain de Cuisiat en 2016 ; ensuite parce qu'il était deuxième du championnat l'an passé derrière le Vendéen. « C'était ma journée, commentait le vainqueur. J'ai fait une super-natation par rapport à d'habitude. Je n'ai perdu que vingt secondes et j'ai immédiatement enchaîné sur le VTT, mon point fort. Dès le troisième km, j'étais repassé en tête. J'avais des jambes de feu. Je voulais toujours en mettre un peu plus ».

## Tout sauf une surprise

A la transition vélo/course à pied, la différence était faite : Pierrick Page, sorti du lac en tête, occupait la deuxième place à 2'43", Brice Daubord suivait une minute plus loin. Le Bressan était bien parti pour viser le podium, mais il savait qu'il traînait depuis un mois une aponévrose plantaire qui allait fatalement le handicaper dans le troisième effort. Et en effet, Page rétrogradait au fil des kilomètres pour finalement être débordé dans le final par Pierre-Alain Nicole, le lauréat de l'Oxyrace 2017, et échouer au pied du podium. « Déçu ? Non, car je ne m'attendais pas à faire aussi bien. Quand j'ai vu que j'étais toujours deuxième, j'y suis allé au moral ».

De notre correspondant  
Jean-François SUPIÉ

9

Le nombre des coureurs disqualifiés à l'arrivée : Théo Dupras (Chambéry triathlon), Boris Chambon (Versailles triathlon), Morgane Riou (Versailles triathlon), Guillaume Gauthier (Dijon singletrack), Frédéric Mari (CA Orsay triathlon), Sophie Frey (Chenove triathlon), Thomas Pari (Vert 2 Chablis), Daniel Pires (CA Orsay triathlon) et Anthony Maltête (Triathlon Mâcon).



■ Après cinq ans de règne, le Vendéen Brice Daubord a perdu son titre de champion de France. Photo Jean-François SUPIÉ



■ Le Stéphanois Arthur Forissier a mis un terme à l'hégémonie du Vendéen Brice Daubord. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le départ

## Sprint individuel: Sylvain Fesquet

Cent soixante-cinq triathlètes engagés dans l'épreuve Sprint (500 m de natation, 13 km à VTT et 4,500 km en course à pied), suivis de près par les 36 nageurs des équipes de relais, ont donné le coup d'envoi de la journée de dimanche à la Grange du Pin.

Le cadet Romain Favrot sortait de l'eau en premier suivi de près par le junior Antoine Poncet. Dès les premiers kilomètres à VTT, Favrot rétrogradait laissant Poncet seul en tête. Pas pour longtemps : sorti de l'eau en 7<sup>e</sup> position, Sylvain Fesquet, impressionnant d'aisance dans les relances émaillant le parcours cycliste, prenait rapidement le large.

Avec 3 minutes d'avance à la dernière transition, la victoire ne pouvait échapper au Stéphanois, qui continuait son festival à pied pour rallier l'arrivée avec plus de 4 minutes d'avance sur Poncet, rejoint sur la ligne par son équipier du BBT Loïc Mercier.

Le manager du team T-Vert avait brillamment ouvert la voie à son protégé, Arthur Forissier, qui l'après-midi allait avec brio s'emparer du titre de champion de France de cross-triathlon (voir ci-dessus).

Chez les féminines, la jeune Mulhousienne Lyson Dumont, victorieuse



■ Sur le podium du relais : à deux, Salomé Weber (n) Serge RAPPY

l'an dernier en catégorie minime, avait longtemps mené la danse après un brillant parcours nautique. Les derniers kilomètres à pied allaient

cependant se Ség sortie elle et

# phanois Arthur Forissier



art et la mise à l'eau, un moment toujours très spectaculaire en triathlon... Photo Jean-Pierre BALFIN

## avait montré la voie



atation) et Antonin Feyeux (VTT et course à pied) ont réussi à s'imposer. Photo

dant lui être fatals. La Chartrai-  
colène Leberon, sortie de l'eau  
de l'eau deux minutes derrière  
revenue sur ses talons à VTT, la

débordait pour s'imposer avec une  
confortable avance.

De notre correspondant  
Serge RAPHY

## La lettre et l'esprit du règlement



■ Morgane Riou et Théo Dupras, sont passés du sourire aux larmes. Photos Jean-Pierre BALFIN & SUPIE

Morgane Riou était heureuse, un bonheur simple d'une fille qui sait qu'elle vient de récolter le fruit de son travail acharné à l'entraînement. « Quatrième titre d'affilée ! », nous a-t-elle confié, avec une pointe de fierté parfaitement justifiée. Quand la deuxième s'est présentée, Alizée Paties, elle était déjà fraîche et dispose. Mais vingt minutes plus tard, on retrouvait la Parisienne en pleurs, assise dans l'herbe, consolée par Jean-Eudes Démarret. « J'ai été déclassée ! », avouait-elle entre deux sanglots.

A-t-elle tassé son adversaire aux balustrades dans le sprint ? Non, elle possédait cinq bonnes minutes d'avance. A-t-elle pris un raccourci ? Non plus. Sa faute : avoir franchi la ligne d'arrivée avec le dossard invisible, car celui-ci avait glissé sur le côté pendant l'effort. Le règlement c'est le règlement et Rémy Patrice, juge national, l'a appliqué à la lettre, en oubliant l'esprit. Cette décision, qui a concerné aussi d'autres concurrents pour le même motif, notamment le Bugiste Théo Dupras, rétrogradé de la

cinquième place et Sophie Frey, la première vétérane, a jeté un froid et gâché un peu la fête. « Au football, quand l'arbitre sort le carton rouge, on ne peut pas contester sa décision, déclarait Jean-Marc Grossetête, président du comité régional et délégué fédéral. Dans ce cas de figure, c'est la même chose. Que le règlement doive évoluer, c'est une autre histoire. Les coureurs concernés peuvent toujours déposer réclamation auprès de la commission sportive nationale qui statuera. »

J-FS

X-TRIATHLON O'XYRACE A LA GRANGE DU PIN

# Romain Pernet pile à l'heure

Troisième l'an dernier, le sapeur-pompier de Saint-Paul-de-Varax a remporté hier, à 26 ans, l'épreuve contre-la-montre qui ouvrait ce week-end de championnat de France.

D'une année sur l'autre, les conditions peuvent changer du tout au tout. C'est ce qu'ont dû penser les participants de l'épreuve contre-la-montre (Ndr : 300 m de natation, 2 km de course à pied, 6 km à VTT) qui ouvrait ce week-end entièrement dédié au X-triathlon sur le site de la Grange du Pin. L'orage qui avait présidé aux débats en 2017 a fait place, hier, à un beau soleil d'automne ou de fin d'été, dans un ciel qui est resté chargé et menaçant, en rappelant à qui l'aurait oublié la versatilité de septembre. Ceci expliquant peut-être cela, on ne s'est pas bousculé au portillon de départ de cette journée inaugurale. À moins que les triathlètes ne se soient ménagés en vue du championnat de France de la discipline, qui drainera à n'en pas douter la foule cet après-midi vers Cuisiat-Val Revermont. L'an dernier encore, certains s'étaient permis de varier les plaisirs en doublant les distances : courtes le samedi, et longues le dimanche, comme un hors-d'œuvre avant le plat de résistance.

L'enjeu étant tout autre, cette frivolité semble interdite pour celles et ceux qui ambitionnent un titre ou une place d'honneur aujourd'hui. Encore que... La



■ Romain Pernet, le pompier de Saint-Paul, est le vainqueur du chrono de cette édition 2018.

Havaise Delphine Dufau, par exemple, lauréate du classement scratch féminin, n'a pas fait le voyage pour rien. « Au départ, j'accompagnais seulement une copine engagée sur le championnat de France, mais après tout, je vais voir s'il est encore possible de s'inscrire », s'avait-elle en descendant du podium, les bras chargés de cadeaux. « Le parcours est idéal pour quelqu'un qui débute comme moi dans le cross », appréciait sa dauphine, la Savoyarde Élodie Piveteau,



■ Anne-Sophie Charbin (BBT), 1<sup>re</sup> féminine S4, s'est offert une arrivée triomphale... et familiale, dans le plus pur esprit de ce qu'est l'O'Xyrace. Photos Emmanuel MARQUEZ

encore licenciée pour quelques semaines de l'autre côté de la frontière, au Triathlon Fribourg.

C'est un peu pareil pour Romain Pernet, le vainqueur chez les garçons. Troisième du contre-la-montre 2017, ce sapeur-pompier à la caserne de Saint-Paul-de-Varax participera aussi ce matin à l'épreuve en relais avec une bande de copains. « Les conditions étaient parfaites, malgré un vent défavorable sur la natation qui obligeait sans cesse à corri-

ger la trajectoire », analysait-il. « Et comme le parcours de VTT a été inversé par rapport à l'an dernier, on était tout de suite en jambes avec la légère montée en entrant dans les sous-bois. » Sur ce, encore tout mouillé de chaud, il a pris le temps d'enfiler un t-shirt blanc aux parements tricolores pour se mettre à disposition de l'organisation, comme un bénévole parmi les autres, un de plus. C'est cela aussi, l'esprit O'Xyrace.

Emmanuel MARQUEZ



■ La Havaise Delphine Dufau à sa sortie du parc à vélos s'envole vers la victoire. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ L'arrivée pleine de détermination de Candice Charvolin (SC Brenod-Corcelles), de retour à la compétition après une mononucléose. Elle prépare maintenant le championnat de France de ski-roues avant de basculer sur la saison hivernale du côté de Pontarlier. Photo Emmanuel MARQUEZ

## Ce Titouan-là est appelé à devenir un « titan »

Avant les titres nationaux qui seront décernés aujourd'hui, les minimes disputaient hier le championnat de l'Ain de la catégorie, sous le regard plein d'admiration d'Hervé Dumoulin, hier speaker sur nombre d'épreuves et aujourd'hui président du comité départemental.

En attendant le verdict chez les cadets et les juniors qui livreront bataille ce dimanche, le titre est revenu à un champion en puissance, un futur grand sans le moindre doute.

Quand il est sorti de l'eau, en 7<sup>e</sup> position, l'affaire était loin d'être entendue pour le jeune Châtillonnais. Mais sa tactique de course allait s'avérer payante en gardant le sillage de son copain Théo Banon, un autre Châtillonnais, mais licencié lui au Bourg-en-Bresse Triathlon.

À vélo, Titouan remontait un à un tous ses adversaires jusqu'à prendre la roue du Versillais Antoine Massonnet, lequel allait finir par lâ-



■ Titouan Taté a remporté le titre départemental chez les minimes alors qu'il n'est pas licencié en club. Photo Emmanuel MARQUEZ

cher prise sur les deux derniers kilomètres de trail. Et d'accueillir une petite dizaine de minutes plus tard ses copains sur la ligne.

« C'est un titre totalement inattendu » confiait-il, avant de recevoir les félicitations de son camarade de classe Théo Banon, finalement troisième et donc vice-champion de l'Ain. Tous deux intégreront à la ren-

trée, autrement dit dès la semaine prochaine, une seconde spécialisée en sport nature au lycée Arbez-Carme d'Oyonnax. Et il y a fort à parier qu'on entendra très vite à nouveau parler d'eux, tout comme de Margot Banon, elle aussi sacrée championne de l'Ain alors qu'elle n'est encore que benjamine...

E. M.



■ Le podium du contre-la-montre féminin remporté par la Havraise Delphine Dufau, devant Elodie Piveteau et Manon Geoffroy. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ L'arrivée victorieuse de Sylvain Fesquet sur le sprint individuel du dimanche matin. Photo Serge RAPY



■ Audrey Nugier (Bourg-en-Bresse Triathlon) serre les dents dans la dernière ligne droite du contre-la-montre, qu'elle termine en 25e position au scratch. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le podium du contre-la-montre masculin remporté par le sapeur pompier de Saint-Paul de Varaz Romain Pernet. Jérôme Vidal et Arnaud Dubois l'accompagnent sur le podium. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Sur les épreuves du dimanche matin, les masculins ont pris un meilleur départ que les féminines. Photo Serge RAPY



■ Le podium féminin du sprint. Photo Serge RAPY



■ Le podium masculin du sprint. Photo Serge RAPY



■ Le podium des poussines remporté par Céleste Leclere, devant Louise Tisserand et Jade Koenig. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Sandrine Banon 1ère féminine à sortir de l'eau sur l'épreuve du Sprint. Photo Serge RAPHY



■ Les enfants écoutent attentivement les recommandations de l'organisation avant le départ de la course. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le podium des pupilles filles avec un tir groupé pour Noémie Ober (BBT), Mila Fourcade (Mach 3) et Léonie Tisserand (BBT), qui terminent 7e, 8e et 9e respectivement du classement scratch des Jeunes 1. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le podium des poussines remporté par Thomas Durand (EC Sartrouville), devant Titouan Béraud et Alexis Perez. Photo Emmanuel MARQUEZ  
www.leprogres.fr



■ Arno Lacaton (BBT) devance Thomas Durand (Sartrouville), le vainqueur chez les pupilles, dans la transition du parc à vélos. Photo Emmanuel MARQUEZ

## M INDIVIDUEL

1. Forissier Arthur 1 h 49'02"; 2. Daubord Brice 1 h 52'42"; 3. Nicole Pierre Alain 1 h 54'00"; 4. Page Pierrick 1 h 55'30"; 5. Gire Thibault 1 h 58'31"; 6. Flinois Anthony 2 h 00'27"; 7. Delepine Romaric 2 h 00'31"; 8. Combaluzier Fabien 2 h 00'57"; 9. Durin Nicolas 2 h 01'54"; 10. Taurelle Arnaud 2 h 02'24".

11. Demichel Olivier 2 h 02'58"; 12. Grandy Clement 2 h 03'02"; 13. Chambelland Cyril 2 h 03'46"; 14. Roblot Pierre 2 h 05'19"; 15. Sibille Charly 2 h 05'29"; 16. Danon Maxime 2 h 05'37"; 17. Greff Gregory 2 h 05'46"; 18. Colomb Ludovic 2 h 06'18"; 19. Valla Clement 2 h 06'53"; 20. Delicourt Stephane 2 h 07'15".

21. Haratyk Antoine 2 h 07'30"; 22. Vaxelaire Stephane 2 h 07'49"; 23. Philippe David 2 h 08'09"; 24. Marin Nicolas 2 h 08'10"; 25. Philibert Eric 2 h 08'16"; 26. Grialou William 2 h 08'30"; 27. Pelet Thierry 2 h 08'42"; 28. Boulos David 2 h 08'46"; 29. Dure Nicolas 2 h 08'52"; 30. Lebas Frederic 2 h 09'05".

31. Lefer Corentin 2 h 09'44"; 32. Licini Maxime 2 h 09'55"; 33. Michel Loic 2 h 10'24"; 34. Martin Antoine 2 h 10'40"; 35. Prototy Vincent 2 h 10'52"; 36. Florimond Sebastien 2 h 11'13"; 37. Bonnet David 2 h 11'37"; 38. Gadoullet Francois 2 h 11'54"; 39. Martin Nicolas 2 h 12'37"; 40. Constantin Olivier 2 h 12'59".

41. Duvernay Romain 2 h 13'33"; 42. Pralong Sylvain 2 h 13'44"; 43. Mourany Jean 2 h 14'07"; 44. Jehanno Gael 2 h 14'07"; 45. Arnaud Cedric 2 h 14'21"; 46. Paccard David 2 h 14'28"; 47. Brodzki Ivan 2 h 14'36"; 48. Tetaud Brian 2 h 14'45"; 49. Bellenoux Samuel 2 h 14'56"; 50. Rigaud Alexis 2 h 15'06".

51. Prunier David 2 h 15'09"; 52. Bucher Stephane 2 h 15'55"; 53. Fontaine Emmanuel 2 h 16'00"; 54. Perrin Bertrand 2 h 16'28"; 55. Buffet Benoit 2 h 16'52"; 56. Demaret Jean Eudes 2 h 16'59"; 57. Maire Pierrick 2 h 17'17"; 58. Anstett Alexandre 2 h 17'20"; 59. Pettibon Damien 2 h 17'30"; 60. Paties Alizee 2 h 17'34".

61. Palluau Louis 2 h 18'32"; 62. Godeau Alexandre 2 h 18'37"; 63. Herold Stephane 2 h 18'51"; 64. Rayer Erkan 2 h 19'28"; 65. Lang Benoit 2 h 19'48"; 66. Turi Eddi 2 h 19'55"; 67. Perrot Quentin 2 h 20'26"; 68. Nivot Tanguy 2 h 20'44"; 69. Rusconi Mickael 2 h 21'03"; 70. Gilbert Stephane 2 h 21'48".

71. Dulac Damien 2 h 21'50"; 72. Fleury Valentin 2 h 22'31"; 73. Genisson Clement 2 h 22'41"; 74. Millot Gwenael 2 h 22'43"; 75. Carron Stephane 2 h 23'37"; 76. Terranova Stephane 2 h 23'44"; 77. Demaret Maureen 2 h 23'47"; 78. Busson Simon 2 h 24'01"; 79. Attanasio Emilie 2 h 24'05"; 80. Tisserand Jerome 2 h 24'14".

81. Blanc David 2 h 24'48"; 82. Dagniaux Gilles 2 h 25'11"; 83. Garcin Xavier 2 h 25'34"; 84. Audebert Jean Noel 2 h 25'49"; 85. Chevaller Arnaud 2 h 25'54"; 86. Guéguen Rudy 2 h 26'01"; 87. Scalia Alexandre 2 h 26'03"; 88. Eyme Michael 2 h 26'13"; 89. Chauvot Gaëlle 2 h 26'13"; 90. Murat Pierre 2 h 26'26".

91. Fourcade Jerome 2 h 27'07"; 92. Morand Nicolas 2 h 27'10"; 93. Mazoyer Francois 2 h 27'16"; 94. Consentino Francois 2 h 27'22"; 95. Le Coquet Lelia 2 h 28'19"; 96. Michaud Mickael 2 h 28'26"; 97. Lighthouse Eric 2 h 29'02"; 98. Gaudry Delphine 2 h 29'41"; 99. Mauron Pierre Yves 2 h 31'01"; 100. Hijazi Bertrand 2 h 31'25".

101. Guiol Emmanuelle 2 h 31'30"; 102. Renard Olivier 2 h 32'01"; 103. Follet Trosset Christian 2 h 32'07"; 104. Lescure Eric 2 h 32'55"; 105. Pajot Pascal 2 h 32'57"; 106. Deffain Eric 2 h 33'25"; 107. Besse Philippe 2 h 33'48"; 108. Gritti Yann 2 h 34'27"; 109. Barone Maxime 2 h 34'32"; 110. Germain Corine 2 h 34'33"; 111. Guichard Jerome 2 h 34'35"; 112. Huot Gael 2 h 34'41"; 113. Coltel Loic 2 h 35'13"; 114. Chapuis Pierre 2 h 35'13"; 115. Froehlich Helene 2 h 35'20"; 116. Gaucher Christophe 2 h 35'38"; 117. Bey Aurelien 2 h 36'19"; 118. Madelaine Pascal 2 h 36'20"; 119. Di Girolamo Dominique 2 h 36'51"; 120. Valtat Celine 2 h 36'56".

121. Monnet Arnaud 2 h 36'59"; 122. Emard Yann 2 h 37'17"; 123. Soares Nicolas 2 h 38'00"; 124. Bilbollet Bertrand 2 h 38'01"; 125. Deviller Herve 2 h 38'27"; 126. De Oliveira Mikael 2 h 38'32";

127. Paccard Veronique 2 h 38'53"; 128. Chemin Stephane 2 h 39'18"; 129. Audigier Christophe 2 h 40'07"; 130. Yon Philippe 2 h 40'08".

131. Guerif Severine 2 h 40'50"; 132. Rigolot Jean Francois 2 h 41'24"; 133. Guillot Delphine 2 h 41'39"; 134. Witzmann Amandine 2 h 41'55"; 135. Vernet Segolene 2 h 41'55"; 136. Marchetti Charline 2 h 43'07"; 137. Bonin Alexandre 2 h 43'54"; 138. Jaimet Antoine 2 h 43'55"; 139. Monniaud Elise 2 h 44'56"; 140. Fontana Patrick 2 h 45'09".

141. Miguel Roger 2 h 45'28"; 142. Perrissoud Pierre 2 h 45'46"; 143. Granier Dominique 2 h 46'11"; 144. Gaudet Alain 2 h 46'13"; 145. Taulin Ludovic 2 h 46'40"; 146. Bertuzzi Boris 2 h 47'36"; 147. Pays Marlene 2 h 48'33"; 148. Massonnat Emmanuelle 2 h 49'38"; 149. Causse Guillaume 2 h 49'52"; 150. Ferrari Eric 2 h 50'02".

151. Buatois Albane 2 h 50'14"; 152. Thibaud Jerome 2 h 50'17"; 153. Rat Luc 2 h 50'44"; 154. Serra Gerard 2 h 51'39"; 155. Gregis Manon 2 h 52'33"; 156. Beaulieu Alizee 2 h 53'10"; 157. Martin-Garin Celine 2 h 53'52"; 158. Veron Nicolas 2 h 55'35"; 159. Boujoux Alexandre 2 h 58'11"; 160. Dedieu David 2 h 58'43".

161. Feuvrier Catherine 2 h 59'43"; 162. Rossignol Francois 2 h 59'48"; 163. Lopez Pascal 3 h 00'32"; 164. Le Fur Emilie 3 h 01'55"; 165. Lecoffre Gilles 3 h 03'12"; 166. Neplaz Patrick 3 h 03'23"; 167. Jaimet Celine 3 h 03'34"; 168. Tanet Emeline 3 h 03'41"; 169. Sanchez David 3 h 08'09"; 170. Tetard Olivier 3 h 08'44"; 171. Ruffier Sebastien 3 h 10'23"; 172. Chevreul Richard 3 h 10'24"; 173. Dumont Evelyne 3 h 12'33"; 174. Dettels Blanka 3 h 12'39"; 175. Fassi Sarah 3 h 13'58"; 176. Rapy Alain 3 h 14'22"; 177. Corneux Christine 3 h 17'11"; 178. Dehaemers Claude 3 h 19'09"; 179. Jolly Claire 3 h 20'40"; 180. Dautreme Dominique 3 h 21'16"; 181. Bernard Franck 3 h 25'59"; 182. Sombardier Jean-Marc 3 h 47'17"; 183. Fauque Alain 3 h 53'44".

## M OPEN

1. Bracquemond Quentin 2 h 11'28"; 2. Nivot Tony 2 h 13'53"; 3. Salaun Jaouen 2 h 16'18"; 4. Genevois Joris 2 h 16'51"; 5. Mavier Sylvain 2 h 18'49"; 6. Badoux Florian 2 h 22'48"; 7. Ducher Jerome 2 h 23'06"; 8. Hillion Gregory 2 h 23'22"; 9. Chesnel Thibaud 2 h 23'45"; 10. Simeon Remy 2 h 25'00".

11. Lesy Pierre 2 h 27'12"; 12. Vernet Pierre-Henri 2 h 29'52"; 13. Vincent Benoit 2 h 29'56"; 14. Cazals Frederic 2 h 30'33"; 15. Debray Mathilde 2 h 31'11"; 16. Lesage Jonathan 2 h 31'34"; 17. Lacroix Julien 2 h 33'50"; 18. Luas Julien 2 h 35'05"; 19. Vadot Gerald 2 h 36'27"; 20. Ratton Benjamin 2 h 39'23".

21. Ceveque Jerome 2 h 40'11"; 22. Lamouroux Jeremie 2 h 41'50"; 23. Quignon Thibaut 2 h 42'15"; 24. Moutton Nicolas 2 h 42'17"; 25. Brice Julien 2 h 45'14"; 26. Varlet Joel 2 h 46'10"; 27. Bieviet Philippe 2 h 46'12"; 28. Berger Jean-Marc 2 h 47'58"; 29. Giordano Clement 2 h 49'57"; 30. Lekhal Rachid 2 h 50'46".

31. Lardin Nicolas 2 h 52'12"; 32. Papin Amaury 2 h 52'34"; 33. Beaulieu Eric 2 h 53'13"; 34. Genevois Laurence 2 h 53'47"; 35. Coutanceau Samuel 2 h 55'59"; 36. Tanazacq Remi 2 h 56'00"; 37. Henry Didier 2 h 56'01"; 38. Masson Laurence 2 h 56'07"; 39. Sudre Laurent 2 h 56'27"; 40. Leticia Khartchenko 2 h 59'20".

41. Dechoz Michael 2 h 59'30"; 42. Bernard Sylvain 3 h 00'29"; 43. Aldebert Loic 3 h 01'38"; 44. Blanc Antoine 3 h 03'03"; 45. Paubel Jimmy 3 h 03'38"; 46. Saieva Jerome 3 h 03'43"; 47. Rogemond Nicolas 3 h 03'44"; 48. Flacher Gilbert 3 h 03'57"; 49. Malet Olivier 3 h 05'18"; 50. Dubois-Brouin Aurelien 3 h 07'20".

51. Claeys Richard 3 h 09'55"; 52. De Lamartinie Astrid 3 h 10'00"; 53. Malfondet Samuel 3 h 11'40"; 54. Charvet Floriane 3 h 17'19"; 55. Gillet Guillaume 3 h 24'23"; 56. Bessiere Mathieu 3 h 27'37"; 57. De Mondenard Arnaud 3 h 28'29"; 58. Laude Geoffrey 3 h 29'12"; 59. Charrel Michael 3 h 36'13"; 60. Jossierand Carole 3 h 41'43".

## S INDIVIDUEL

1. Fesquet Sylvain 1 h 00'07"; 2. Poncet Antoine 1 h 04'15"; 3. Mercier Loic 1 h 04'16"; 4. Martin-Garin Leo 1 h 05'59"; 5. Vial Jerome 1 h 06'21"; 6. Pelisson Antoine 1 h 06'39"; 7. Auger Maxime 1 h 08'51"; 8. Fouinat Thomas 1 h 13'57"; 9. Valet Mickael 1 h 09'17"; 10. Bourgin Leo 1 h 09'36".

11. Pradignac Martin 1 h 10'50"; 12. Mocellin Gregory 1 h 10'55"; 13. Charvolin Nolan 1 h 11'47"; 14. Boiste Sebastien 1 h 13'20"; 15. Genoux Sebastien 1 h 13'35"; 16. Favrot Romain 1 h 13'49"; 17. Gautier Jerome 1 h 13'51"; 18. Leberon Segolene 1 h 16'18"; 19. Vullin Arnaud 1 h 14'33"; 20. Chavy Pierre-Emmanuel 1 h 14'49".

21. Perron Denis 1 h 14'53"; 22. Michaud Paul 1 h 14'56"; 23. Gras Geoffrey 1 h 15'56"; 24. Dumont Lyson 1 h 16'04"; 25. Chave Bastien 1 h 16'18"; 26. Fournier Pascal 1 h 16'25"; 27. Guillemaud Enzo 1 h 17'08"; 28. Pradignac Nathan 1 h 17'28"; 29. Bigard Laurent 1 h 17'28"; 30. Brevet Jeremy 1 h 17'30".

31. Banon Sandrine 1 h 17'37"; 32. Dupraz Aurelien 1 h 17'42"; 33. Vienny Jean Francois 1 h 18'00"; 34. Goutagny Mathieu 1 h 18'07"; 35. Geoffroy Manon 1 h 18'07"; 36. Bois Jean-Philippe 1 h 18'20"; 37. Segaud Christophe 1 h 18'23"; 38. Jacquin Laure 1 h 18'27"; 39. Giordano David 1 h 18'30"; 40. Bernaud David 1 h 18'41".

41. Fontaine Thierry 1 h 18'56"; 42. Ober Jan 1 h 19'15"; 43. Flandre Laurent 1 h 19'25"; 44. Durin Justine 1 h 19'37"; 45. Chevalier Vincent 1 h 19'43"; 46. Bertolo Cyrille 1 h 20'17"; 47. Auclair Fabrice 1 h 20'36"; 48. Piveteau Elodie 1 h 20'40"; 49. Convert Olivier 1 h 21'16"; 50. Larnicol Pierre 1 h 21'19".

51. Guyon Dominique 1 h 21'19"; 52. Cadilhac Laurent 1 h 21'42"; 53. Rocher Rodolphe 1 h 21'45"; 54. Saumet Antoine 1 h 21'59"; 55. Grandy Jean Pierre 1 h 21'59"; 56. Faivre Emmanuel 1 h 22'06"; 57. Ciclet Benoit 1 h 22'31"; 58. Archinard Jason 1 h 22'53"; 59. Bouchoux Guillaume 1 h 22'57"; 60. Paven De La Garanderie Olivier 1 h 23'02".

61. Paven De La Garanderie Charles-Edouard 1 h 23'02"; 62. Michalet Yann 1 h 23'05"; 63. Boyat Emeric 1 h 23'07"; 64. Chirol Xavier 1 h 23'16"; 65. D'Elzi Doré Frederic 1 h 23'18"; 66. Täte Erwan 1 h 23'23"; 67. Ciclet Alban 1 h 23'48"; 68. Eymard-Vernein Patrice 1 h 23'50"; 69. Lafond Mathieu 1 h 23'50"; 70. De Gregorio Nicolas 1 h 24'01".

71. Vulliez Mylene 1 h 24'04"; 72. Renoud Stephane 1 h 24'19"; 73. Charat Celine 1 h 24'50"; 74. Malluret Jean-Baptiste 1 h 25'02"; 75. Piroux Cedric 1 h 25'14"; 76. Bonaldi Cedric 1 h 25'16"; 77. Poyet Guillaume 1 h 25'17"; 78. Satouf Christophe 1 h 25'31"; 79. Gonod Cedric 1 h 25'42"; 80. Lafond Alexandre 1 h 25'43".

81. Carraz Manuel 1 h 25'52"; 82. Bernoldi Jerome 1 h 26'05"; 83. Bodet Gregory 1 h 26'07"; 84. Charbin Sebastien 1 h 26'10"; 85. Diet Guy 1 h 26'19"; 86. Robinet Florian 1 h 26'31"; 87. Pasquet Terry 1 h 26'31"; 88. Cuomo Jerome 1 h 27'33"; 89. Chavez Tizoc 1 h 27'54"; 90. Jacquet Sebastien 1 h 28'00".

91. Aenishanslin Ian 1 h 28'06"; 92. Crest Carine 1 h 28'27"; 93. Renoud-Grappin Franck 1 h 28'45"; 94. Chevillard Martin 1 h 28'50"; 95. Durin Severine 1 h 28'59"; 96. Danancher Alexis 1 h 29'10"; 97. Bornarel Olivier 1 h 29'36"; 98. Domaison Cyril 1 h 29'53"; 99. Raffin Thierry 1 h 29'57"; 100. Marguerite Florence 1 h 30'00".

101. Robinet Justine 1 h 30'19"; 102. Boudereaux Christophe 1 h 30'21"; 103. Damiens Bruno 1 h 30'32"; 104. De Luca Karine 1 h 30'50"; 105. Satouf Lionel 1 h 31'02"; 106. Berry Bertrand 1 h 31'07"; 107. Dufoux Robin 1 h 31'13"; 108. Guyot Sylvain 1 h 31'21"; 109. Berezat Herve 1 h 31'26"; 110. Garin Celine 1 h 31'26".

111. Mazzella Isabelle 1 h 31'44"; 112. Pussat Laurent 1 h 31'47"; 113. Cannard David 1 h 31'47"; 114. Curty Frederic 1 h 31'48"; 115. Charvet Christophe 1 h 32'03"; 116. Vialle Segolene 1 h 32'04"; 117. Monnier Aurelie 1 h 32'19"; 118. Vassort Aurelie 1 h 32'19"; 119. Labrador Vincent 1 h 32'35"; 120. Piroux David 1 h 33'05".

121. De Smet Simon 1 h 33'32"; 122. Jacquemin Jean Pierre 1 h 33'40"; 123. Barret Yohann 1 h 33'48";

124. Grolinger Adeline 1 h 33'58"; 125. Morin Alexis 1 h 34'05"; 126. Durand Anne 1 h 34'06"; 127. Bodenès Pierre Yves 1 h 34'10"; 128. Jayr Vincent 1 h 34'16"; 129. Rabatel Franck 1 h 34'40"; 130. Clair Gregory 1 h 34'58".

131. Michel Sebastien 1 h 35'10"; 132. Roiz Richard 1 h 35'49"; 133. Denaix Maylis 1 h 36'11"; 134. Bollache David 1 h 36'29"; 135. Cantin Martial 1 h 36'29"; 136. Stabile Anthony 1 h 38'31"; 137. Quentin Francois 1 h 38'46"; 138. Poutard Bertolo Anne 1 h 38'49"; 139. Bertolotti Aurelia 1 h 39'35"; 140. Garreau Virginie 1 h 40'36".

141. Filali Ansary Salim 1 h 41'15"; 142. Louis Mileine 1 h 41'52"; 143. Douillet Pierre 1 h 41'55"; 144. Michon Baptiste 1 h 41'56"; 145. Aunay Yannick 1 h 44'01"; 146. Vernoux Cyrille 1 h 44'19"; 147. Vialat Carole 1 h 45'12"; 148. Morin Franck 1 h 46'09"; 149. Jaravel Allison 1 h 46'16"; 150. Klein Annelise 1 h 46'20".

151. Cantin Francis 1 h 47'26"; 152. Guy Serge 1 h 47'39"; 153. Gauchet Sophie 1 h 48'43"; 154. Morin Corentin 1 h 49'03"; 155. Jacquet Ludovic 1 h 51'57"; 156. Gosset Patrik 1 h 52'16"; 157. Cote Gael 1 h 57'53"; 158. Burtin Violaine 1 h 59'40"; 159. Bridon David 2 h 02'43"; 160. Pitrois Michel 2 h 03'13"; 161. Gabriel Olivier 2 h 03'13".

## S RELAIS

1. Weber Salome/Feyeux Antonin 1 h 00'18"; 2. Michel Gael/Petit Luca/Charbonnier Theo 1 h 02'19"; 3. Pernet Romain/Miel Ludovic/Chapuis Alain 1 h 02'29"; 4. Malessard Teddy/Perret Thomas/Bernes-Lasserre Nans 1 h 02'42"; 5. Chanel David/Rochet Gaetan/Rochet Olivier 1 h 06'48"; 6. Peulet Kevin/Fournier Romain/Auffret Maxime 1 h 07'47"; 7. Greffet Angelo/Rollet Thierry 1 h 09'03"; 8. Baron Annise/Curt Patrice/Game Romain 1 h 09'20"; 9. Thion Yann/Wagner Yannick/Thion Mariama 1 h 12'24"; 10. Rocher Olivier/Boulo Vincent/Sochay Damien 1 h 12'34".

11. Lebeaux Frederic/Rigault Baptiste/Lemoine Maxime 1 h 12'47"; 12. Vallet Marion/Davoine Tony/Deliot Clement 1 h 15'04"; 13. Wanwestwinkel Philippe/Bessard Michel/Duculty Marie Helene 1 h 17'29"; 14. Beauchiere Remy/Piroux Michel/Brayard Jean Claude 1 h 17'39"; 15. Andre Lydie/Andre Laurent/Andre Antoine 1 h 18'30"; 16. Colnard Simon/Michel Maeva 1 h 19'00"; 17. Dagan Mehdi/Perrin Didier/Genton Estelle 1 h 19'12"; 18. Guillot Thibaut/Godet Jean Philippe/Corbier Thomas 1 h 19'21"; 19. Parrain Gilles/Juratovac Marijan/Cucchia Claudio 1 h 20'35"; 20. Charbin Cantin/Dussuyer Guerlain/Cuenot Thibault 1 h 20'43".

21. Rouger Valerie/Creuzet Jacques 1 h 20'59"; 22. Nevoret Benoit/Poncet Nicolas 1 h 23'09"; 23. Nicod Julien/Germain Jerome/Moncel Alain 1 h 23'50"; 24. Donguy Violaine/Fournier Eric/Andriot Ludovic 1 h 24'49"; 25. Nugier Audrey/Jossierand Philippe 1 h 26'42"; 26. Carbonnier Arnaud/Piroux Kelian/Piroux Stephen 1 h 28'31"; 27. Botia Damien/Taam David/Taam Sophie 1 h 30'36"; 28. Gautier Amelle/Moncel Lison 1 h 34'10"; 29. Tate Claudine/Barret Candine/Beraud Zelle 1 h 35'32"; 30. Chatagnon Amandine/Marmonier Fanny/Pobel Estelle 1 h 35'59".

31. Michon Emilie/Michon Colin/Arino Corine 1 h 36'22"; 32. Deboeuf Maryline/Rochette Anne Christine/Yalcin Saima 1 h 37'33"; 33. Michon Cedric/Dufour Sandra 1 h 37'54"; 34. Sellier Corinne/Poupin Lucie/Pillon Laurence 1 h 40'04"; 35. Besson Penin Vanessa/Martin Denis/Segarra Marc 1 h 42'06"; 36. Jocquel Florian/Lacroix Oceane/Kech Aymeric 1 h 45'48".

## XS CLM

1. Pernet Romain 28'48"; 2. Vial Jerome 30'16"; 3. Dubois Arnaud 31'16"; 4. Bozonnet Antoine 32'39"; 5. Dufau Delphine 32'48"; 6. Mocellin Gregory 33'38"; 7. Miguel Roger 34'00"; 8. Piveteau Elodie 34'57"; 9. Geoffroy Manon 35'14"; 10. Michel Gael 35'24".

11. Lafond Mathieu 36'07"; 12. Picard Poncet Claire 36'36"; 13. Bernard Corentin 37'06"; 14. Nugier Florian

37'52"; 15. Renoud Stephane 38'24"; 16. Charbin Anne-Sophie 38'32"; 17. Abadie Jerome 38'34"; 18. Charvolin Candice 39'50"; 19. Chagnard Quentin 40'39"; 20. Ciclet Alban 41'21".

21. Vidotto Julien 41'37"; 22. Martin Stephane 42'08"; 23. Poutard Bertolo Anne 42'32"; 24. Nicolaudie Mehdi 43'10"; 25. Nugier Audrey 43'30"; 26. Cala Melanie 43'38"; 27. Jenoulet Herve 44'58"; 28. Denaix Maylis 45'13"; 29. Pelletier Anne Julie 45'21"; 30. Plissonnier Noemie 46'30".

31. Fontaine Veronique 51'29"; 32. Andre Lydie 55'15"; 33. Schmitt Gaëlle 55'56"; 34. Blond Valerie 56'46".

## JEUNES 1

1. Augustin Baptiste 12'09"; 2. Legrand Romain 12'30"; 3. Durand Thomas 12'32"; 4. Buffet Melvin 12'53"; 5. Rocher Erwan 12'55"; 6. Lacaton Arno 12'56"; 7. Ober Noemie 13'02"; 8. Fourcade Mila 13'11"; 9. Tisserand Leonie 13'12"; 10. Pettibon Matys 13'20".

11. Giroud Mathis 13'24"; 12. Bourgin Hugo 13'26"; 13. Beraud Titouan 13'27"; 14. Vincent Leo 13'47"; 15. Martin Jules 13'48"; 16. Vincent Marco 13'51"; 17. Perez Alexis 13'51"; 18. Charbin Thibaut 13'52"; 19. Garin Aymeric 13'53"; 20. Perrault Augustin 14'10".

21. Hughes Beguet Bastian 14'14"; 22. Billard Victor 14'19"; 23. Leclere Celeste 14'28"; 24. Pettibon Leo 14'45"; 25. Andre Louis 14'45"; 26. Delajoud Elio 14'56"; 27. Barret Loris 15'01"; 28. Cantin Alban 15'09"; 29. Rollet Faustin 15'09"; 30. Tate Maiwenn 15'10".

31. Giroud Esteban 15'14"; 32. Ducrozet Clement 15'22"; 33. Roy Nathan 15'28"; 34. Bar Charly 15'30"; 35. Lacaton Yoan 15'33"; 36. Leroy Charlotte 15'34"; 37. Perez Olivia 15'36"; 38. Ollier Milan 15'39"; 39. Roy Matteo 15'40"; 40. Filloux Corentin 15'41".

41. Pillon Pierre 15'51"; 42. Metras Samuel 15'54"; 43. Planchon Laura 16'00"; 44. Satouf Malo 16'00"; 45. Taraschini Baptiste 16'17"; 46. Sochay Gabin 16'23"; 47. Tisserand Louise 16'23"; 48. Guyon Vincent 16'25"; 49. Michon Margaux 16'25"; 50. Marmonier Evan 16'43".

51. Pillon Paul 16'45"; 52. Eymard-Vernein Ethan 16'48"; 53. Leclere Elodie 16'55"; 54. Pare Leon 16'53"; 55. Koenig Jade 16'57"; 56. Maitre Benjamin 17'18"; 57. Michalet Joris 17'19"; 58. Maltete Sacha 17'57"; 59. Guellec Lucie 18'21"; 60. Yalcin Nil 18'21".

61. Berthet-Lucas Camille 18'29"; 62. Roy Camille 18'34"; 63. Pare Lucie 18'35"; 64. Bernasconi-Jewell Inca 18'35"; 65. Salaun Leonore 18'54"; 66. Aunay Emile 19'34"; 67. Paches Tehanie 20'59".

## JEUNES 2

1. Tate Titouan 29'45"; 2. Massonnat Antoine 30'40"; 3. Banon Theo 31'21"; 4. Andre Antoine 31'21"; 5. Fourcade Chloe 32'16"; 6. Dussuyer Guerlain 32'25"; 7. Leclere Augustin 32'32"; 8. Andre Aurelien 32'47"; 9. Cuenot Thibault 33'15"; 10. Durin Maxime 33'26"; 11. Durand Renaud 33'34"; 12. Charbin Cantin 34'16"; 13. Lheritier Matthieu 34'27"; 14. Picard Pierre Lou 34'52"; 15. Seve Naor 34'58"; 16. Drevet Aurelien 35'27"; 17. Malfondet Noah 35'40"; 18. Tate Malo 35'41"; 19. Bonaldi Calliste 36'15"; 20. Banon Margot 36'21".

21. Bonnamet Elien 36'22"; 22. Jacquemetton Quentin 36'32"; 23. Roth Nils 36'39"; 24. Bulle Celeste 36'44"; 25. Berthet-Lucas Mael 37'18"; 26. Vellasco Quentin 37'31"; 27. Buffet Kevin 37'41"; 28. Flandre Manon 37'43"; 29. Vautrin Jules 39'12"; 30. Beraud Aubin 39'37".

31. Bourgeade Louis 40'00"; 32. Pobel Damian 40'11"; 33. Bertin Zoe 40'32"; 34. Bertin Thaise 41'02"; 35. Vial Celeste 41'06"; 36. Bourgeade Arthur 41'11"; 37. Pare Arthur 41'29"; 38. Moran Mathis 41'47"; 39. Marguin Lena 42'12"; 40. Tachet Ilka 42'13".

41. Morel Louise 43'19"; 42. Jullien Floriane 43'20"; 43. Garin Alexis 43'28"; 44. Barret Lenny 43'28"; 45. Favrot Victor 44'37"; 46. Perret Leo 45'27"; 47. Koenig Srah 45'32"; 48. Jacquet Lola 45'33"; 49. Migliore Elisa 45'34"; 50. Venet Lucie 45'55".

51. Ridel Elisa 49'56"; 52. Ducrozet Gregoire 55'09"; 53. Taraschini Ambre 1'07'08".



■ Le podium des pupilles avec Baptiste Augustin et Romain Legrand, les deux partenaires du Bourg-en-Bresse Triathlon sur les deux premières marches, accompagnés de Melvin Buffet (3e) Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le Burgien Pierrick Page en plein effort dans les sous-bois. Photo Serge RAPHY



■ Les jeunes du Bourg-en-Bresse Triathlon ont fait très fort sur les épreuves des jeunes 1 et 2. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le podium des benjamines avec Margot Banon (BBT) sur la plus haute marche, entourée de Céleste Bulle et Zoé Bertin. Photo Emmanuel MARQUEZ



■ Le podium des benjamins remporté par Augustin Leclere devant Maxime Durin (Mach 3) et Mathieu Lheritier (Vitrolles Triathlon). Photo Emmanuel MARQUEZ



■ La tenante du titre chez les féminines, la Versillaise Morgane Riou, avant son déclassement. Photo Serge RAPHY



Photo d'archives Laurent THEVENOT

DRAME DE BALAN

PAGE 13

# Trois jeunes morts en 2011 : le barman rejugé

# LE PROGRÈS

Édition Bourg - Bresse - Val de Saône nord 01C

Mardi 4 septembre 2018 - 1,00 €

((( ALERTE INFO )))

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

AIN



# Tout savoir sur la rentrée

La rentrée scolaire a eu lieu hier dans les écoles de l'Ain. Alors que le nombre d'élèves augmente, les syndicats dénoncent le manque d'enseignants. Photo Jean-Pierre BALFIN

PAGES 10 ET 11 ET PAGES LOCALES

BOURG-EN-BRESSE

# Les secrets de la mythique charcuterie Cadoz



Photo Josette BESSET

PAGE 18

REMANIEMENT

# Les nouvelles têtes du gouvernement dévoilées aujourd'hui

PAGE 5

846285201

Services à domicile 01  
par Artisans à domicile 01

Le sur-mesure qui vous facilite la vie...

- TRAVAUX DE JARDINAGE ESPACES VERTS
- PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, INFORMATIQUE, INTERNET
- TRAVAUX MÉNAGERS

SI SERVICES à la personne

\*Avantages financiers selon votre situation

RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 50%\* OU CRÉDIT D'IMPÔTS 50%\*

RENSEIGNEZ VOUS 04.74.45.05.26 - www.artisansadomicile01.fr

8981025100

Aqua Sports Péronnas

Journées portes ouvertes  
Vendredi 7 et samedi 8 septembre

Aqua Bike Aqua Fitness

Zone Les Bruyères - 211, rue Marie Curie  
01960 Péronnas - Tél. 07 62 45 17 10  
www.aquasportsperonnas.fr

SAINT-MARTIN UN AN APRÈS, L'ÎLE PEINE À SE RECONSTRUIRE

# Irma, cet ouragan qui

Le 5 septembre, les Antilles françaises essayaient un ouragan sans précédent. Un an après, l'île de Saint-Martin peine à se relever. Encore extrêmement fragilisés dans leur urbanisme et leurs têtes, ses habitants apprennent à vivre avec l'angoisse d'un autre ouragan.

Un large sourire illumine le visage de Gaëlle, en train de compulser son smartphone. L'onde maritime au large de l'Afrique, dont elle suit la progression depuis deux jours, a viré en simple tempête. Cette métropolitaine qui vit depuis six ans à Saint-Martin confie son soulagement : « Nous ne sommes pas prêts à faire face à un nouveau cyclone. La reconstruction est trop lente. Et dans nos têtes, le traumatisme est encore présent. Rentré en Lorraine pendant trois mois après Irma, mon fils de dix ans ne voulait plus revenir. Dès qu'il pleut un peu fort, il pleure. » Tel est le quotidien des « Irmatisés ». Un mot désormais bien ancré dans le langage courant, dérivé du prénom de ce cyclone de force 5, en l'absence de catégorie 6. Ses vents de près de 400 km/h ont fait onze morts, endommagé 95 % des bâtiments et soufflé 20 % d'entre eux. « Sortir d'un chaos pareil n'est pas facile. Comment se relever ? Par où commencer ? » s'interroge Daniel Gibbs, désemparé.

Le président de la collectivité est sous le feu des critiques. Car un an après, malgré ce tintamarre incessant de travaux, son île peine à se relever. À la différence de sa partie hollandaise ou de la voisine Saint-Barthélemy, l'île des milliardaires au PIB trois fois supérieur et au bâti beaucoup plus costaud. À Saint-Martin, tout dans le paysage rappelle encore cette nuit d'apocalypse.

## 8 000 habitants ont quitté l'île

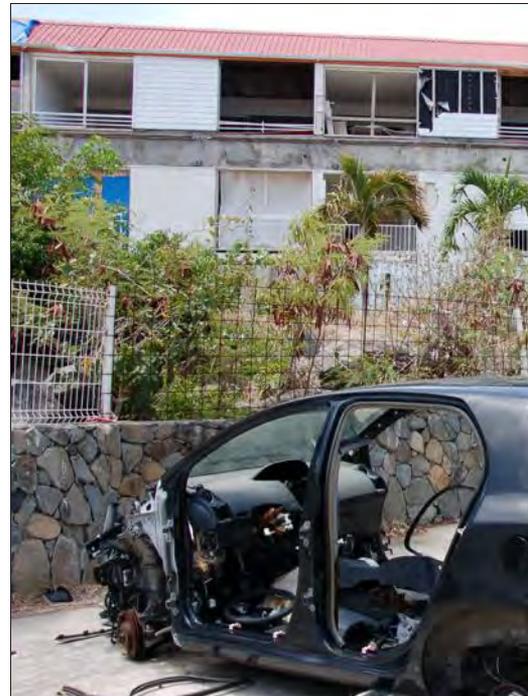
Certes, l'île n'est plus cette terre pelée aux arbres dénudés de leurs feuilles. Mais la nature y a repris ses droits plus vite que l'homme. Les arbres et les pylônes y penchent encore dans le sens des bourrasques. Les panneaux de signalisation n'ont pas réapparu. Et dès qu'on s'éloigne des axes principaux, les carcasses de voitures

jonchent les bas-côtés. « J'en ai ramassé 1 700 sur 5 000. Mais les autres, je les mets où ? La décharge est saturée. J'ai mis 12 millions d'euros dans le nettoyage », s'emporte Daniel Gibbs. Un peu partout, des maisons sans toit ou éventrées, transformant certains secteurs en véritables quartiers fantômes. Huit mille des quarante mille habitants sont partis. Et la collectivité s'attend à une deuxième vague une fois que les assurances auront dédommagé tout le monde. Elles n'ont, pour l'heure, acquitté qu'environ 60 % de la facture, ce qui plonge les habitants dans de terribles situations. Dans les quartiers pauvres de Sandy Ground ou d'Orléans, des familles vivent encore sous des bâches. Elles font partie des 60 % de Saint-Martinois non assurés. Beaucoup n'ont même jamais eu de titre de propriété.

## Les artisans sont dépassés

Des conditions peu propices au redémarrage du tourisme. Seulement 700 des 1 500 chambres d'hôtels et 40 % des restaurants ont rouvert. Et la vie sociale est toujours en sommeil. « Beaucoup de commerces et d'entreprises ont déposé le bilan. Il faut faire des kilomètres pour acheter une baguette. Il n'y a plus qu'un supermarché. Le cinéma ne rouvrira pas. La médiathèque n'est pas prête. Les infrastructures sportives sont toujours par terre. Pour les enfants, c'est compliqué », décrit Anne, sage-femme à l'hôpital de Concordia. Les enseignants, revenus à 92 %, ont déposé un préavis de grève pour la rentrée. « Nous avions signé des marchés publics pour réaliser les travaux dans les établissements pendant les vacances mais les entreprises ont pris du retard », s'excuse Daniel Gibbs, confessant faire « du rafistolage plutôt que du pérenne. » Les artisans sont dépassés. Avec ses hommes en rouge, l'entreprise Deldevert se multiplie. Elle est passée de douze à cent salariés. Les derniers viennent de Serbie. Dans ce vaste chaos, on comprend maintenant mieux l'obsession locale pour la météo. Encore trop fragilisée dans son urbanisme et ses têtes, l'île ne survivrait pas au prochain cyclone sur la liste, d'ores et déjà baptisé Florence.

À Saint-Martin, Philippe MARQUE.



■ Environ 5 000 épaves de voitures ont été recensées, de nombreuses maisons toujours sans toit et ces...  
Photo Philippe Marque/RL

## Plus d'un milliard versé par les assureurs

Selon la Fédération française de l'assurance (FFA), les compagnies ont indemnisé pour 1,26 milliard d'euros de dégradations causées par l'ouragan dans les Antilles françaises, soit 67 % du coût total estimé. « Un an après le passage de l'ouragan, 95 % des dommages ont été indemnisés en tout ou en partie », a fait savoir la Fédération dans un communiqué. Les dégâts d'Irma sont considérés comme la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire de l'assurance outre-mer, même si elle aurait pu coûter beaucoup plus cher. Un résident sur deux n'était pas assuré.

« L'indemnisation des dommages aux habitations est complexe. Certains copropriétaires ont abandonné leurs biens, compliquant ainsi la tâche des syndicats dans la coordination des travaux de reconstruction », détaille la FFA. Pour les hôtels le taux d'indemnisation s'élève à 91 %, ce qui devrait permettre la reprise du tourisme dans la région, étant donné l'ouverture des marchés de la reconstruction à des artisans extérieurs aux îles touchées.

# 95 %

C'est la part de bâtiments qui ont été endommagés sur l'île de Saint-Martin par l'ouragan Irma. Certains (20 %) ont même totalement été soufflés par le cyclone de force 5. Ainsi, plus d'un an après la catastrophe, certaines familles qui n'étaient pas assurées n'ont toujours pas retrouvé un toit. Les dégâts ont été d'autant plus importants que les constructions sont fragiles, contrairement à la partie Néerlandaise de Saint-Martin, ou à l'île voisine de Saint-Barthélemy.



<https://www.facebook.com/leprogres>



[https://twitter.com/le\\_progres](https://twitter.com/le_progres)



<https://www.leprogres.fr/newsletters>

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

# ne s'évacue pas



tsées après le passage de l'ouragan et seules 1 700 ont été évacuées : la déchetterie est saturée. Avec s bateaux échoués qui jonchent encore la côte, Saint-Martin est loin d'avoir pansé toutes ses blessures.

**Philippe Gustin Délégué interministériel à la reconstruction de Saint-Martin et Saint-Barthélemy**



■ Photo Philippe Marque/RL

**« L'État a fait plus qu'il ne le pouvait »**

**La reconstruction de l'île de Saint-Martin paraît très lente. Comment l'expliquez-vous ?**

Cette île a vécu une catastrophe naturelle sans précédent. La plus coûteuse de l'histoire française des assurances avec plus de deux milliards d'euros de dégâts. 95 % du bâti a été impacté et 20 % a été détruit. Les premiers experts n'ont pu arriver que trois semaines après et ne savaient pas où loger. Tout cela explique le retard pris par les assurances. Après, reconstruire dans une île isolée de 35 000 habitants, où tout est importé, est compliqué. Les artisans sont débordés. Dans ces conditions, 40 % des bâtiments sont reconstruits et 40 % des capacités hôtelières sont rouvertes, c'est déjà pas mal.

**Saint-Barthélemy s'est redressé beaucoup plus vite. Pourquoi ?**

L'île a été moins impactée, avec 2,5 % de destructions, car le bâti y est de meilleure qualité. Après, la collectivité a pris le taureau par les cornes et est mieux organisée au niveau de ses choix politiques. Il y a aussi plus de moyens financiers et les habitants se sont retroussés les manches.

**Beaucoup de Saint-Martinois se sentent abandonnés par l'État. Quel bilan Emmanuel Macron va-t-il venir défendre fin septembre ?**

Au plus fort de la crise, 3 000 personnes ont été déployées sur l'île. Cette phase d'urgence a coûté 163 millions d'euros. La deuxième phase a consisté à accompagner les plus défavorisés. Des cartes prépayées pouvant aller jusqu'à 900 € ont bénéficié à 4 200 foyers. Il y a aussi eu des aides au redémarrage des entreprises. Nous avons pris en charge le chômage partiel jusqu'à 1 600 heures. Sept mille actifs en ont bénéficié. Enfin, il y a l'aide à la reconstruction versée aux collectivités, soit près de 240 millions d'euros. Au total, Irma a coûté 500 millions d'euros. L'État a fait bien au-delà de ce qu'il pouvait faire.

**Combien de temps prendra la reconstruction ?**

Encore deux à trois ans pour l'essentiel. L'important est surtout de refaire les réseaux d'eau, d'électricité et de téléphonie. Si on arrive à les rétablir en quinze jours en cas de catastrophe, ce sera très bien. Saint-Martin doit aussi se doter d'un plan local d'urbanisme et arrêter de construire ou de reconstruire dans des endroits impossibles. Car il y aura d'autres cyclones.

Ph.M.

## « M. Macron, n'oubliez pas Saint-Martin »

Pour rejoindre son domicile, sur les hauteurs de Mont Vernon, il faut traverser plusieurs quartiers fantômes jonchés d'épaves de voitures et de carcasses de résidences sans toits ni vitres. « Dans ma copropriété de 18 lots, seulement quatre sont encore habitables et les travaux n'ont commencé que la semaine dernière », peste Jean-Pascal Roesch, un Franc-Comtois installé depuis 17 ans à Saint-Martin. « L'île va mal. Beaucoup d'entreprises et de commerces ont déposé le bilan. La plupart des supermarchés n'ont toujours pas rouvert. Les assurances ne suivent pas. Un an après, elles ne nous ont remboursés que 13 000 € des 45 000 € de dégâts », poursuit ce confiseur. Et au sujet de la venue d'Emmanuel Macron, annoncée pour fin septembre, la réaction est immédiate : « Qu'il reste chez lui ! Il est venu promettre monts et merveilles après le cyclone et regardez où on en est. Cela n'avance pas. » Si beaucoup d'autres estiment que l'État a été à la hauteur, ils sont également nombreux à penser

qu'il peut encore faire plus. Christelle Bouvret, une Lorraine installée à Baie Orientale depuis cinq ans, a perdu huit kilos et son travail de vendeuse dans un tabac-presse après le passage d'Irma. Elle en a retrouvé un de serveuse dans un resto qui a rouvert le 8 mai : « L'État a fait ce qu'il a pu mais on a aussi été oubliés. M. Macron, j'ai voté pour vous. Je continue à vous faire confiance. Mais n'oubliez pas Saint-Martin. » Anéanti par la disparition des structures de loisirs, Gaëlle Abboud et Lionel Galinet, un autre couple de Lorrains installés à Grand-Case, s'inquiète pour la jeunesse : « On se sent abandonnés, délaissés. Y'a plus de travail, de terrains de sport, de centres aérés. On n'a plus rien. On est quoi ? Une trop petite île qui ne sert à rien ? L'argent est venu, il faut croire ce qui a été fait. Mais ça avance très lentement et pas vers les bonnes priorités. Quand Macron va venir on va lui montrer le meilleur, mais il reste tellement à faire. »



■ Jean-Pascal Roesch, un Franc-Comtois sur l'île depuis 17 ans, n'attend plus rien d'Emmanuel Macron. » Photo Philippe Marque/RL

Ph.M.

OCÉAN INDIEN DIPLOMATIE

## Les « Tarzans et Vendredis » des Chagos veulent retrouver leur île

Les îles Chagos sont au cœur d'un conflit de plus de cinquante ans : l'île Maurice estime avoir été forcée à les céder au moment de la décolonisation par les Britanniques en 1965.

L'île Maurice a revendiqué hier devant la Cour internationale de justice (CIJ) sa souveraineté sur les îles Chagos, situées dans l'Océan Indien. Les représentants mauriciens venus de Port-Louis ont ouvert les débats à La Haye sur l'avenir de ce territoire séparé de l'île Maurice par le colonisateur britannique en 1965 et administré depuis par le territoire britannique de l'Océan Indien. « Plus de cinquante ans après l'indépendance, le processus de décolonisation de Maurice reste incomplet », a déclaré l'ancien président mauricien Anerood Jugnauth qui participa aux négociations de l'époque.

Le Royaume-Uni a exprimé ses regrets : « La manière dont les Chagossiens ont été ensuite traités est honteuse et nous la regrettons vivement », a affirmé le député et conseiller juridique du gouvernement, Robert Buckland. Mais il a toutefois estimé que la CIJ n'était pas le lieu adéquat pour en parler : « il s'agit d'un différend bilatéral », et les juges de la CIJ devraient « renoncer à donner leur avis sur la question ».

### Pour un avis consultatif

La session ouverte hier est la conséquence d'une résolution



■ Des Chagossiens manifestaient déjà en 2008 devant le parlement britannique pour revendiquer leur droit à retourner sur l'île de Diego Garcia. Photo SHAUN CURRY/AFP

adoptée en juin 2017 par l'Assemblée générale de l'ONU. Dans un revers diplomatique infligé à Londres, le texte présenté par Maurice demandait à la CIJ son avis dans ce litige qui dure depuis plus d'un demi-siècle. Les 15 juges de l'organe judiciaire principal des Nations unies doivent entendre les arguments sur « les conséquences légales de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice ».

Ensuite, les juges de la CIJ émettront leur « avis consultatif » dans un délai qui peut se compter en mois, voire en années. Cet avis non contraignant pourrait apporter de l'eau au moulin de Maurice qui réclame le retour des Chagos dans son giron.

La séparation de l'archipel de 55 îles dont seules trois sont habitées a été suivie de l'expulsion d'environ 2 000 Chagossiens – décrits dans un câble britannique de l'époque comme « quelques Tarzans et Vendredis » – vers l'île Maurice et les Seychelles

pour faire place à la base militaire de Diego Garcia.

### Une base militaire stratégique

Un peu plus tard, alors que la guerre froide s'intensifiait, le Royaume-Uni a établi, au début des années 1970, une base militaire conjointe avec les États-Unis. La base a joué un rôle clé dans des opérations militaires états-uniennes, servant de base aux campagnes de bombardement états-uniens en Afghanistan et en Irak et de centre d'interrogation de suspects capturés en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001.

Londres s'était engagé plusieurs fois à céder l'archipel des Chagos à Maurice lorsqu'il ne sera plus nécessaire à des fins de défense, et a annoncé défendre « fermement » sa position dans les débats qui se sont ouverts hier. Mais le Royaume-Uni avait toutefois exclu en 2016 le retour des anciens habitants des Chagos et de leurs descendants.

### MÉDITERRANÉE

## De plus en plus de migrants meurent en traversant

La mer Méditerranée a été « plus mortelle que jamais » pour les migrants au cours des premiers mois de 2018. Plus de 1 600 personnes y ont trouvé la mort depuis le début de l'année, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

### GRÈCE

## La grève des ferries se durcit

Les liaisons maritimes seront perturbées pour la deuxième journée consécutive aujourd'hui après la décision hier de la Fédération grecque des marins (Pno) de reconduire leur grève de 24 heures pour réclamer une hausse de salaire. La Pno s'est d'ailleurs félicitée de « la participation générale » à la grève, qui entend poursuivre le mouvement jusqu'à mercredi matin.



■ Le Pirée, Hier. Photo LOUISA GOULIAMAKI

### BRÉSIL

## Un tribunal annule la suspension du glyphosate

Un tribunal a annulé hier la suspension de l'enregistrement au Brésil de tout nouveau produit à base de glyphosate, très controversé et largement utilisé dans les désherbants dans la première puissance agricole d'Amérique latine. Le pays utilise une grande quantité de désherbants au glyphosate, notamment dans ses plantations de soja, dont il est le premier exportateur mondial.

### ALLEMAGNE

## 50 000 personnes contre l'extrême-droite

« Nous sommes plus nombreux ». Quelque 50 000 personnes ont participé hier soir à un concert rock à Chemnitz contre la xénophobie, soutenu par les pouvoirs publics. Il a été organisé en réaction à plusieurs manifestations de l'extrême droite depuis une semaine.

### BRÉSIL



## Le musée national de Rio ravagé par les flammes

Colère au Brésil après un énorme incendie qui s'est déclaré dimanche dans la nuit au Musée National de Rio, réduisant en cendres des collections et des archives de grande valeur. Le sinistre, d'origine encore inconnue est survenu alors que le musée était fermé au public. Malgré l'envoi rapide de pompiers, le feu a gagné les centaines de salles, détruisant tout sur son passage. Photo AFP

BIRMANIE JUSTICE

## Sept ans de prison pour deux journalistes qui enquêtaient sur les Rohingyas

Deux reporters de Reuters accusés d'atteinte au secret d'État » pour avoir enquêté sur un massacre de musulmans rohingyas par l'armée en Birmanie ont été condamnés hier à sept ans de prison, au terme d'un procès qui a entaché un peu plus l'image de la prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi (1991). L'Onu a demandé leur libération immédiate et la cheffe des Nations Unies pour les droits de l'Homme, Michelle Bachelet a dénoncé une « parodie de justice ». Hier, la présidente Aung San Suu Kyi n'a pas réagi à cette condamnation des jeunes reporters, qui ont pourtant publiquement mis en cause son gouvernement après l'annonce du verdict. « Le gouvernement peut bien nous emprisonner... mais ne fermez pas les yeux et les oreilles du peuple », a lancé l'un des deux condamnés, Kyaw Soe Oo, au terme de ce procès très controversé.

### Au pouvoir, elle déçoit

L'ancienne dissidente, qui a pourtant elle-même passé de longues années en résidence surveillée sous la junte militaire, au pouvoir jusqu'en 2011, était jusqu'à la crise des Rohingyas comparée au dalaï-lama, à Nelson Mandela ou Martin Luther King. Mais son gouvernement est mis en cause par un rapport d'experts de l'ONU publié la semaine dernière pour avoir entravé leur enquête sur l'exode forcé de la minorité rohingya et pour avoir soutenu l'armée sans faille dans les massacres.

Aung San Suu Kyi, depuis son arrivée aux manettes en 2016, est restée muette sur le sujet, soucieuse de ménager l'armée et de ne pas déplaire à la majorité des Birmans, bouddhistes qui détestent cette minorité. Elle n'a pas démantelé le service de propagande du ministère de l'Information hérité de la junte.

POLITIQUE GOUVERNEMENT

# Macron au pied du mur

**Remaniement et prélèvement de l'impôt à la source : l'agenda présidentiel sera chargé aujourd'hui avec deux dossiers à haut risque pour l'exécutif fragilisé par les couacs à répétition.**

On efface tout et on recommence ? Ce mardi s'annonce un peu comme celui de la deuxième chance pour le président Macron. Avec deux dossiers à gérer, décisifs pour la suite de son quinquennat : le remaniement après le départ de Nicolas Hulot, ministre le plus populaire du gouvernement, et le prélèvement de l'impôt à la source dont l'entrée en vigueur initialement prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2019 semble lui donner des vertiges.

« Être président, c'est un honneur. Il y a des jours faciles, d'autres non », confiait le chef de l'État, hier, en déplacement dans un collège de Laval. Deux semaines après son faux retour du fort de Brégançon entrecoupées d'un déplacement en Europe du Nord, la vraie rentrée du président ressemble à un véritable casse-tête. Première urgence : trouver un remplaçant au ministre de la Transition écologique et solidaire dont la démission surprise, il y a pile une semaine, a pris l'exécutif de court. Depuis, le chef de l'État a joué la montre sans un commentaire sur les noms qui ont beaucoup circulé : rumeurs, ballons d'essai ? Un temps favori, l'ancien eurodéputé Daniel Cohn-Bendit a lui-même annoncé dimanche qu'il ne serait pas le nouveau ministre de l'Écologie « d'un commun accord avec Macron ». Après un long coup de téléphone auquel n'a visiblement pas pris part le Premier ministre Édouard Philippe.

## Plusieurs exfiltrations ?

En revanche rien n'a filtré sur l'ampleur du jeu de chaises musicales. « Compte tenu de ce que Nicolas Hulot incarnait, cela va être compliqué de faire un simple remaniement poste pour poste. Je suis pour qu'on opère un rééquilibrage même à minima sachant que ce gouvernement

portera sans doute le fer jusqu'aux élections européennes », faisait valoir hier un ténor et député de la majorité LREM, sous couvert d'anonymat. L'exécutif pourrait faire d'une pierre deux coups en exfiltrant les maillons faibles. Sur la sellette notamment, la ministre de la Culture Françoise Nyssen : la maison d'édition Actes Sud qu'elle dirigeait est visée par une enquête préliminaire. Stéphane Travers (Agriculture), Jacques Mézard (Territoires), Frédérique Vidal (Enseignement supérieur), Élisabeth Borne (Transports) sont également cités dans les couloirs de l'Assemblée nationale et du Sénat.

## Prélèvement à la source : l'heure du choix

Autre devoir de rentrée chaud bouillant : le prélèvement de l'impôt à la source sur lequel doivent plancher aujourd'hui le président et le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin. Est aussi convié le chef du gouvernement.

À un moment « il faut sauter le pas », a lancé ce week-end l'ex-président Hollande, à l'initiative de cette réforme déjà reportée d'un an. « Il faut être sûr que tout marchera parfaitement et que c'est compris par tout le monde », tempère le ministre du Travail Muriel Pénicaud. Tout le monde, ce sont les 17 millions de foyers fiscaux assujettis à l'impôt sur le revenu - et donc beaucoup d'électeurs - qui ne pardonneront pas le moindre couac informatique. En plus du coup de canif qu'ils ressentiront sur leur pouvoir d'achat en découvrant un bulletin de salaire amaigri.

Le président se donnera-t-il jusqu'au 15 septembre pour annoncer sa décision comme il l'a précédemment indiqué ? Ou tranchera-t-il dès aujourd'hui, soucieux de mettre un terme à ce feuilleton et de tourner la page d'une rentrée laborieuse ? Le temps presse à neuf mois des élections européennes du 26 mai 2019 : son premier test électoral depuis sa double victoire depuis 2017. Le chef des Insoumis Jean-Luc Mélenchon promet déjà de transformer le scrutin en référendum anti-Macron.

## Patronat et syndicats contre le prélèvement à la source

Le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux a répété hier son opposition au prélèvement de l'impôt à la source. Les entreprises de toute taille contestent notamment la « charge financière » de la réforme, évaluée entre 310 et 420 millions d'euros par l'Inspection générale des finances (IGF), mais aussi les tracas administratifs qu'elle risque d'engendrer (paperasse, risques de tensions avec les salariés...). « L'employeur n'a pas à connaître les revenus du foyer fiscal de son employé », fait valoir le patron des patrons. Il plaide pour l'abandon de la réforme au profit de la mensualisation généralisée. Actuellement, 40 % des foyers fiscaux paient encore leur impôt au tiers. Une fois n'est pas coutume, les syndicats sont sur la même longueur d'ondes que le patronat, en particulier sur la question de la confidentialité. « Les informations à la disposition des employeurs viendront interférer dans les relations avec les salariés lors des négociations salariales », met en garde la CGT. De son côté, la CGT Finances Publiques met en avant le risque de bug informatique avec plusieurs systèmes d'information qui doivent coexister. « Personne n'est fichu de dire à 100 % si cela va fonctionner normalement », fait valoir le syndicat.



■ Le jour de la rentrée scolaire, le président a partagé un plateau-repas avec des collégiens. Compte tenu de son emploi du temps aujourd'hui, il devra sans doute se contenter d'un repas sur le pouce. Photo LUDOVIC MARIN/AFP

## Christian Eckert ancien ministre du Budget

### « Une concession au Medef »

#### Que signifie cette valse-hésitation au sommet de l'État ?

C'est très surprenant. Le débat a été tranché positivement par le Parlement sous Hollande puis sous Macron. Et puis, alors que l'administration travaille sur le sujet depuis plus de deux ans, voilà que le gouvernement évoque des problèmes techniques... ou psychologiques ! Il y a deux ans, on aurait parlé d'un couac gigantesque. Je pense qu'il y a peut-être là une concession faite au Medef. Ou la volonté de créer un rideau de fumée autour des difficultés de la rentrée.

#### Lorsqu'il était à Bercy Emmanuel Macron avait-il émis des doutes sur la réalisation de ce dispositif ?

Lorsqu'à l'époque j'ai rencontré Macron dans son bureau, avec Kohler (actuel secrétaire général de l'Élysée) et mon directeur de cabinet, je ne peux pas dire qu'il était enthousiaste. Je m'attendais à une forte résistance de sa part parce que je connaissais son appétence pour le Medef. Il m'a toutefois dit n'avoir pas de problème avec ça, jugeant que c'était une bonne réforme. Nous avions considéré que ça n'était pas pour les entreprises une grosse charge supplémentaire.

#### Reste la crainte de bugs.

Quelles sont les erreurs possibles. Les histoires d'homonymies, par exemple. Mais en matière de recouvrement d'impôts, ces écueils sont connus. Au reste la Cnil nous a empêchés de croiser le numéro fiscal avec le n° Insee de chacun des contribuables. Le Maire et Darmanin nous assurent que ces ques-

tions sont traitées. Je connais les services de Bercy et leur grande efficacité. Or ils préparent le basculement depuis deux ans. Je suis très surpris qu'on parle de problèmes techniques. Sur le fond j'ai toujours défendu la réforme. On peut toujours trouver le mouton à cinq pattes qui va être un peu perdant en trésorerie, comme celui qui fait de l'investissement outre-mer ou du Pinel. Mais 30 % de nos concitoyens voient leurs revenus diminuer d'une année sur l'autre. Ceux-là auront davantage au prélèvement à la source **Pour les contribuables, il faudra toujours remplir une déclaration. Un prélèvement mensuel automatique sur la base d'un système individualisé n'aurait-il pas constitué la vraie simplification ?**

Individualiser l'impôt c'est remettre en cause l'idée du quotient familial à laquelle les Français restent très attachés. Il faut rappeler que le prélèvement à la source n'est pas la mensualisation obligatoire qui consiste à payer les impôts de l'année en cours et pas de l'année précédente. Avec la mensualisation obligatoire réactualisée, il faudrait connaître les revenus mensuels de l'ensemble des membres d'un foyer fiscal. Ce qui pour le coup reste extrêmement difficile car cela revient à brasser des centaines de millions d'informations.

Propos recueillis par Xavier BROUET



■ Photo JACQUES DEMARTHON/AFP

SANTÉ RAPPORT MINISTÉRIEL

## Gestion de la crise Levothyrox : les autorités épinglées

Un rapport très critique sur la gestion de la crise sanitaire du Levothyrox, a été remis, hier, à la ministre de la Santé.

Ce rapport a été rédigé par une commission mise en place en décembre dernier, au plus fort de la crise du Levothyrox. La nouvelle formule de ce médicament destiné aux malades de la thyroïde, introduite en France au printemps 2017, a été accusée de provoquer d'importants effets secondaires.

### Les patients peu écoutés et informés

Le document transmis à Agnès Buzyn liste sept fautes commises par les autorités dans cette affaire qui « révèle de manière particulièrement aiguë les dysfonctionnements possibles ».

Parmi elles, « l'absence d'anticipation et d'accompagnement » au moment du changement de formule et « une communication de crise artisanale et insuffisamment coordonnée », pointent les auteurs. Pour Beate Bartès, présidente de l'association Vivre sans thyroïde, « la crise du Levothyrox n'est pas due uniquement aux problèmes d'information ». Le rapport préconise notamment une meilleure transparence et réactivité du gouvernement afin de restaurer



### La nouvelle formule du Levothyrox accusée de provoquer de forts effets secondaires.

Photo REMY GABALDA/AFP

la confiance des patients dans les autorités sanitaires.

La ministre de la Santé s'est dite prête à s'engager dans cette voie avec, entre autres, la mise en place d'« une source unique d'information publique sur le médicament en s'appuyant sur sante.fr », le service public d'information en santé, en y intégrant le contenu du site officiel sur les médicaments (medicaments.gouv.fr). Mais aussi la généralisation du Dossier Médical

Partagé (DMP) par l'Assurance maladie sur l'ensemble du pays « à compter d'octobre 2018 ». Informatisé, il contribuera à « faciliter la coordination des soins entre les prescripteurs » et les pharmacies d'après la ministre. Pour la première fois, les patients seront représentés au Comité économique des produits de santé (CEPS) qui négocierait, jusque-là sans eux, les prix des médicaments remboursés et les rabais avec les laboratoires.

ÉCONOMIE MÉNAGES

## Le salaire des cadres au plus haut depuis six ans

Au premier trimestre 2018, les salaires des cadres ont augmenté de 2,7 % par rapport au premier semestre 2017, selon un baromètre publié hier par Les Échos. Cette année, le salaire médian brut annuel des cadres (\*), tous secteurs confondus, orbite autour de 44 720 euros. Ces résultats sont basés sur les revenus réels extraits de plus de 77 000 fiches de paie. Ainsi les revenus des cadres ont enregistré leur plus forte hausse depuis six ans, confirmant un redressement amorcé en 2015. Il s'agit en effet de la huitième année consécutive de hausse, après plusieurs années timides, stagnant en dessous de la barre des 1 %.

### Le BTP le plus touché par la hausse

Selon le directeur général d'Expectra, à l'origine du baromètre, cité par Les Échos, ce bond s'explique par le « dynamisme soutenu de l'économie française » en 2017, qui impacte 2018.

Le secteur du BTP enregistre la progression moyenne la plus élevée cette année avec +4,2 %, soit « la plus forte évolution enregistrée sur les cinq dernières années », précise le baromètre.

(\* Le salaire médian est différent du salaire moyen. Il se situe à un niveau où la moitié des cadres enregistre une rémunération moindre et l'autre moitié une rémunération supérieure.

## CONSOMMATION

### Les banques vont plafonner certains frais d'incident

Le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire a trouvé un accord hier soir avec le secteur bancaire français qui s'est engagé à plafonner à 200 euros par an les frais d'incident pour les publics fragiles.

## PATRIMOINE

### Bern : les élus « veulent la peau des architectes des bâtiments de France »

Stéphane Bern, chargé d'une mission sur la sauvegarde du patrimoine, a critiqué la loi Élan sur le logement. Les élus « veulent la peau des architectes des bâtiments de France », a-t-il dénoncé hier au micro de RTL. Ces derniers, donnent leur avis dans le cadre de permis de construire, d'aménagement ou de destruction des espaces protégés, avis qui peut s'imposer aux maires. La loi Élan prévoit de limiter leur rôle.



■ Stéphane Bern.  
Photo JOEL SAGET/AFP

POLITIQUE GAUCHE

## Un front européen anti... Mélenchon

Tous contre le « nationalisme de Mélenchon » ? Le leader de la France insoumise a réussi à mettre sur la même longueur d'ondes le gouvernement, François Hollande, Benoît Hamon et les Verts. Ils ont même reçu le renfort d'Olivier Besancenot (NPA, extrême gauche) pour tirer à boulets rouges sur le discours de l'Insoumise en chef. Accusée de nationalisme au sujet des questions européennes et migratoires. « France Insoumise, le parti nationaliste qui ne dit pas son nom » : tel est le titre offensif de la tribune signée par Nathalie Loiseau, ministre LREM chargée des Affaires européennes.

### Populisme de gauche

Elle y liste avec précision tous les indices qui, selon elle, placent le mouvement créé par Jean-Luc Mélenchon dans une logique nationaliste : critique de « la participation de la France au budget

européen » ; « conception du dialogue européen réduite au chantage », « remise en cause du drapeau européen à l'Assemblée nationale » ; Tous attaquent LFI sur sa menace de sortir la France des traités européens « qui imposeraient austérité budgétaire, libre-échange et destruction des services publics ».

À Cherbourg vendredi, François Hollande a alerté sur les dangers du « populisme et du nationalisme, de nouveau au travail ». Plus à gauche, Benoît Hamon épinglé le « nationalisme de gauche de Mélenchon qui finit en nationalisme tout court, ce qui n'est pas bon, surtout à un moment où on a besoin de cohésion et de solidarité ».

### « Caricatures grossières »

Pour une fois sur la défensive, Manuel Bompard, coordinateur des campagnes de LFI et tête de liste pour les élections européen-

nes, dénonce des « caricatures grossières » : « LFI a toujours dit oui à l'Europe, mais sans défaire la France. L'incapacité de la France à peser dans les choix de l'Europe fait beaucoup plus de mal à l'Europe que nos critiques ». Le mouvement est aussi attaqué à propos de l'immigration, notamment par Olivier Besancenot du NPA, qui a déploré « le populisme anti-migrants » de Jean-Luc Mélenchon, qui a lancé le 25 août à Marseille : « Honte à ceux qui traitent l'immigration par les traités de libre-échange et qui l'utilisent ensuite pour faire pression sur les salaires et les acquis sociaux ! »

Un discours qui s'adresse aux classes populaires de gauche rétives à l'immigration mais qui risque de déplaire au socle de l'électorat Mélenchon de 2017, jeune et urbain. D'où les attaques venues du flanc droit et du flanc gauche de LFI.

## ECONOMIE

### Amende de 1,2 milliards pour la Société Générale

La Société Générale a annoncé hier avoir provisionné 1,2 milliard d'euros pour régler son litige avec les autorités américaines, qui lui reprochent d'anciennes transactions impliquant des pays faisant l'objet de sanctions économiques de Washington, notamment l'Iran. Selon un bref communiqué, elle « s'attend à ce que le montant des amendes dans le dossier sanctions américaines soit presque intégralement couvert par la provision pour risques allouée à ce dossier ».

JUSTICE ASSISES

# L'ultradroite au cœur du procès Méric

Cinq ans après le décès du militant antifasciste Clément Méric lors d'une bagarre à Paris, trois militants skinheads de groupuscules de l'ultra droite sont jugés aujourd'hui aux assises, à Paris.

Ils seront trois à comparaître libres à partir d'aujourd'hui à Paris pour répondre des coups mortels portés contre Clément Méric, militant antifasciste, tué il y a cinq ans dans une bagarre à Paris. Le 5 juin 2013 vers 18 heures, des « skins » et des « antifas » se retrouvent à la même vente privée de vêtements, dans une boutique du quartier Saint-Lazare à Paris. Les jeunes se toisent, s'invectivent. Quarante minutes plus tard, une rixe éclate : Clément Méric, étudiant de 18 ans à Sciences-Po, s'écroule. Son décès est prononcé le lendemain. Cet adolescent breton aussi brillant à l'école (bac mention très bien, reçu à Sciences-Pô Paris) qu'engagé dans ses convictions antifascistes se remet tout juste d'une leucémie qu'il a vaincu avec courage mais qui a affaibli sa résistance. « Il ne cherchait pas la bagarre. Il ne baissait pas non plus les yeux face aux fascistes » témoigne un de ses amis présent à la rixe du 5 juin. Rencontre fortuite ou guet-apens ? Bagarre qui tourne mal ou volonté de tuer ? La question sera au cœur du procès. Les « antifas » militants antifascistes

classés à l'extrême-gauche dénoncent un « assassinat politique ». Les accusés évoquent la légitime défense.

## Tué par un poing américain ?

La mort de Clément Méric, décrit comme brillant et frêle, fait alors resurgir le spectre des violences de l'ultra droite, très présente en 2013 dans les cortèges contre le mariage homosexuel et aujourd'hui contre les migrants. Après la rixe fatale au jeune Clément Méric, le gouvernement a dissous plusieurs groupuscules identitaires et racistes dont étaient proches certains des accusés, à l'instar de Troisième Voie et de son service d'ordre, les Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), dirigées par une figure tutélaire de la mouvance, Serge Ayoub. Au terme de l'enquête, les juges concluent à une rencontre imprévue qui a dégénéré en bagarre, mais écartent l'intention de tuer chez les principaux mis en cause : Esteban Morillo et Samuel Dufour, 25 ans, sont donc renvoyés aux assises pour des violences « ayant entraîné la mort sans intention de la donner », commises en réunion et avec arme – en l'occurrence un poing américain. Les deux accusés encourent jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle. Un troisième skinhead, Alexandre Eyraud, 29 ans, sera jugé pour des violences aggravées passibles de 5 ans de prison. L'un des enjeux sera de déterminer s'il y a eu ou pas usage de poings américains, laissant sup-



■ Cinq ans après la mort de Clément Méric, les membres de l'Action antifasciste dénoncent un « meurtre politique ». Photo LUCAS BARIOULET/AFP

poser une intention d'en découdre. Les expertises médicales se contredisent.

## « Meurtre politique »

Certains témoins ont vu Esteban Morillo armé d'un poing américain, d'autres pas. Pour Serge Ayoub, qui a accueilli les accusés le soir même dans son bar, les antifas « ont attendu les 'petits fachos' : malheureusement, on peut être agresseur et en mourir, ça arrive ». Dans les rangs de l'Action antifasciste, on redoute une « dépolitisation » : « Si Clément a été tué, c'est parce qu'il était un antifasciste. C'est un meurtre politique, pas une bagarre entre bandes. Si le procès doit avoir un moment de vérité, c'est ça ». Leur réponse à la mort du jeune militant a été la création d'un Comité pour Clément, avec la volonté de « ne pas laisser la rue » à l'extrême droite.

## « Antifas » et « identitaires »

L'Action antifasciste, dont était membre Clément Méric, est un réseau de collectifs autonomes d'extrême gauche. Il ne s'agit ni d'un parti, ni d'une organisation politique formelle. Les « antifas » promeuvent l'action directe contre l'extrême droite, sans s'allier ni avec la droite modérée, ni la gauche de gouvernement. « Il n'est pas question de faire des élections ou d'aller voter car ça ferait partie du système », estime l'historien Gilles Vergnon. Pour ces militants, dit-il « le fascisme c'est l'État, la police, le capitalisme, l'homophobie, le racisme... La plupart ont donc une « vision très dilatée du fascisme ». À l'opposé, la mouvance identitaire désigne un courant politique d'extrême droite, qui met l'accent sur la défense de l'ethnie et de la culture. Elle est composée de différents groupes politiques, dont l'un des plus connus est le GUD (Groupe union défense), une organisation étudiante très active dans les années 1970. En perte de vitesse depuis les années 1980, le mouvement tente de faire un retour en 2011 sous le nom d'Union de défense de la jeunesse, aux côtés d'autres groupuscules d'extrême droite comme Génération identitaire. L'organisation s'est fait connaître au printemps dernier, lorsqu'une centaine de membres a bloqué le col de l'Échelle dans les Hautes-Alpes pour empêcher le passage de migrants.

## L'ESSENTIEL

### AFFAIRE GRÉGORY

#### La garde à vue de Murielle Bolle en 1984 examinée

La Cour de cassation examine aujourd'hui une question prioritaire de constitutionnalité déposée par Murielle Bolle. En mai, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Dijon avait annulé pour des questions de procédure sa mise en examen pour le rapt mortel du petit garçon dans les Vosges il y a 34 ans, comme celles des époux Jacob, grand-oncle et grand-tante de Grégory. Elle n'avait en revanche pas annulé la garde à vue de Murielle Bolle, les 2 et 3 novembre 1984.

### ALPES-MARITIMES

#### Triple homicide : l'accusé hospitalisé en psychiatrie

L'auteur présumé du triple homicide qui a eu lieu dimanche au Cannet (Alpes-Maritimes), un homme de 31 ans soupçonné d'avoir tué à l'arme blanche sa sœur et ses parents, a été hospitalisé dans un service de psychiatrie. Selon le parquet de Grasse, l'expert-psychiatre qui a examiné di-

manche le suspect a estimé que son état « nécessitait son hospitalisation sous contrainte », et que « le discernement de l'intéressé était altéré au moment des faits ».

### MARSEILLE

#### Incendie mortel : 200 000 € d'amende pour un Ehpad

Un incendie avait causé la mort de six résidentes en décembre 2011 : le tribunal correctionnel a condamné hier à

une amende de 200 000 euros la société gestionnaire d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes marseillais, jugée en juillet pour homicides et blessures involontaires. Le pensionnaire aujourd'hui âgé de 81 ans qui, en pleine nuit, avait provoqué l'incendie en utilisant un briquet pour couper le ruban d'une boîte de chocolats s'est, quant à lui, vu infliger une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis.

### BOUCHES-DU-RHÔNE

#### Un mort dans un probable règlement de compte

Un homme d'une trentaine d'années a été abattu par balles hier à l'aube, à Martigues (Bouches-du-Rhône), dans un probable règlement de comptes. L'homme, a été tué vers 7 h 30, atteint par « plusieurs projectiles d'une arme automatique, dans un probable règlement de comptes », a précisé la Direction départementale de la sécurité publique.

### ESSONNE

#### Un infirmier pédophile agresse un enfant

Un infirmier d'une trentaine d'années, déjà condamné pour agression sexuelle sur mineur, a été incarcéré dimanche, soupçonné d'avoir agressé sexuellement un garçon de 11 ans qui dormait chez lui à Corbeil-Essonnes (Essonne). Placé en détention provisoire, l'homme est mis en examen pour agression sexuelle et administration de substances nuisibles à un mineur de moins de 15 ans.

### SEINE-MARITIME

#### L'homme qui accusait les Bogdanoff se serait suicidé

L'homme que les frères Bogdanoff sont soupçonnés d'avoir escroqué, a été retrouvé sans vie jeudi au pied des falaises d'Étretat (Seine-Maritime), les enquêteurs privilégiant la piste du suicide. Connus pour leurs émissions et leurs livres de vulgarisation sur la science et la science-fiction, les jumeaux de 68 ans sont soupçonnés d'« escroquerie et tentative d'escroquerie sur personne vulnérable » sur cet homme qui bénéficiait d'une mesure de protection de type curatelle ou tutelle et qui était connu pour être dépressif. L'escroquerie porterait sur plusieurs centaines de milliers d'euros.

INDE



## Janmashtami : les fidèles réunis en pyramide humaine

Janmashtami, le festival qui commémore la naissance du dieu Lord Krishna a été célébré avec une grande ferveur dans toute l'Inde hier. Conformément à la tradition, à Bombay, des fidèles hindous ont formé une pyramide humaine dans le but d'atteindre et de briser un dahi-handi (pot en terre, rempli de babeurre et de fruits secs) suspendu dans les airs. Des milliers de fidèles se sont rassemblés dans les temps décorés pour l'occasion et ont offert nourriture et fleur à ce dieu très populaire en Inde. Photo Indranil MUKHERJEE/AFP

ENVIRONNEMENT CLIMAT

## Un appel lancé par 200 personnalités pour la planète

Pedro Almodovar, Alain Delon, Patti Smith, Catherine Deneuve, Charles Aznavour, Anish Kapoor... Deux cents personnalités du monde des arts, du spectacle et de la science ont lancé hier un cri d'urgence pour sauver la planète. « Nous vivons un cataclysme planétaire », rappellent les signataires de cette tribune publiée par le journal Le Monde, qui évoquent notamment le changement climatique et la réduction de la biodiversité à travers la planète.

Cette prise de position, qui répond à un appel de l'actrice française Juliette Binoche et de l'astrophysicien français Aurélien Barrau, a été lancée quelques jours après la démission surprise du populaire ministre français de la Transition écologique Nicolas Hulot, qui a jeté l'éponge faute d'avoir obtenu des avancées suffisantes en matière d'environnement.

### « Il est temps d'être sérieux »

« Face au plus grand défi de l'histoire de l'humanité, le pouvoir politique doit agir fermement et immédiatement », exigent-ils, ajoutant : il « est temps d'être sérieux ». « Nous considérons qu'un gouvernement qui ne ferait pas du sauvetage de ce qui peut encore l'être, son objectif premier et revendiqué ne saurait être pris au sérieux », avertissent les signataires, alors



■ Charles Aznavour fait partie des signataires de la tribune. Photo Photo Philippe JUSTE

qu'est attendu le nom du successeur de Nicolas Hulot d'ici mardi. « Nous proposons le choix du politique-loin des lobbys et des mesures potentiellement impopulaires qui en résulteront ».

De nombreuses personnalités du monde entier ont signé cet appel. Des actrices et acteurs - Jude Law, Isabella Rossellini, Isabelle Adjani, Emmanuelle Béart, Isabelle Hupert, Romain Duris -, mais aussi des réalisateurs et des metteurs en scène, comme Wim Wenders, David Cronenberg, Olivier Assayas, Ivo Van Hove, Claire Denis... La chanteuse britannique Marianne Faithfull est aussi signataire, tout comme l'artiste française Sophie Calle ou encore le mathématicien Mikhaïl Gromov.

RUSSIE

## Mireille Mathieu nommée « Docteur honoris causa »

La chanteuse française Mireille Mathieu, 72 ans, a reçu hier le titre de « Docteur Honoris Causa » d'une prestigieuse université de Russie, pays où elle jouit d'une importante popularité depuis la période soviétique. L'Université d'État des sciences humaines de Moscou a tenu à récompenser « un talent musical phénoménal ayant eu une influence significative [...] sur la jeunesse ». « Vive la Russie ! Et vive la France ! Cette distinction me rend très fière », a lancé Mireille Mathieu après avoir donné une leçon inaugurale devant un public composé majoritairement d'étudiants.



■ Photo Alexander NEMENOV/AFP

TÉLÉVISION

## Iris Mittenaere participera bien à Danse avec les stars

Pressentie depuis plusieurs mois, la présence d'Iris Mittenaere à la 9<sup>e</sup> saison de Danse avec les stars a été confirmée par TF1. L'ancienne Miss France va donc pouvoir montrer ses talents de danseuse. En plus d'Iris Mittenaere, Pamela Anderson ou encore l'ancien footballeur Basile Boli ont confirmé leur participation.

AUTRICHE

## Un kangourou en vadrouille

Un kangourou en liberté a été repéré dans les forêts et prairies du nord de l'Autriche. L'animal, typique du continent australien, a été vu plusieurs fois depuis la fin de la semaine dernière dans le district de Hellmonsödt, dans l'État de Haute-Autriche, non loin des frontières tchèque et allemande.

## LE DESSIN DE BAUER



## « Faire cesser le chant des cigales »

Gérard Bonnet, Saint-Etienne (42)

Il y a peu, je n'en croyais pas mes oreilles en écoutant la télévision. Des touristes interpellant le maire d'un village pour faire cesser le chant des cigales. Avec une petite dose de chauvinisme mais « avé » l'accent soi-disant des Parisiens. Je suggère deux solutions : La première inviter ces farfelus à aller en montagne mais pas partout car il y a aussi des marmottes qui sifflent. La deuxième : inciter Madame Hidalgo, maire de Paris, d'inclure sur chaque feu tricolore, le rouge de préférence, un chant de cigale. Cela permettrait aux Parisiens de s'habituer progressivement à ce « crin-crin » qui fait le charme de notre si belle Provence.

## SUR LEPROGRES.FR

## « Bonjour le downsizing »

**francis.parra**  
Article commenté :  
« Les bouteilles de Coca-Cola ont rapetissé... mais coûtent plus cher »

« Bonjour le downsizing, une vieille méthode datant de quelques décennies... »

A l'époque, le célèbre petit bâton caramélisé sur l'emballage duquel on trouve toujours une petite blague, le pratiquait déjà. Notamment pour étaler sur le temps la hausse de son produit. »

## LA QUESTION WEB

## OUI OU NON

**L'affaire du Levothyrox vous a-t-elle fait douter de la fiabilité de vos médicaments ?**

Votez sur [leprogres.fr](http://leprogres.fr)

## LA RÉPONSE WEB

**Rentrée scolaire : étiez-vous impatient de retourner à l'école ?**

**33 % OUI 62 % NON**

Votants : 7 415

## VOTRE AVIS

L'actualité vous interpelle ?

Donnez-nous votre avis.

Écrivez-nous par mail ([lprforum@leprogres.fr](mailto:lprforum@leprogres.fr)) ou par courrier (Le Progrès, page Actu-Forum, 4 rue Paul-Montrochet, 69284 Lyon cedex 02).

## « Bon courage au ministre qui remplacera Nicolas Hulot »

Yves Dumont, Le Coteau (42)

Je souhaite bon courage au ministre qui remplacera Nicolas Hulot. Il lui faudra un estomac solide pour avaler des couleurs ! Avoir des convictions, des solutions, c'est bien, mais faut-il pouvoir encore les mettre en œuvre. Passer à l'action, c'est une autre paire de manches. Quand on accepte ce ministère, l'on perd souvent sa liberté de paroles, et l'on met son poing dans sa poche. Dans le monde dans lequel nous vivons, l'industrie et l'économie ne font pas bon ménage avec l'écologie. Voyez les déchetteries, elles sont victimes de leur succès et sont pleines à craquer. Elles sont le reflet de notre société où l'on consomme à outrance. Malheureusement, ce n'est pas encore demain la veille que cette gabegie va s'arrêter. L'empreinte carbone a de beaux jours devant elle !

## « Un écran de fumée »

Robert Millet, Villefranche-sur-Saône (69)

« Gaulois » fait bon dir ! N'a-t-on pas fumé pendant des années des « Gauloises » sans que le mépris soit attaché à cette appellation. Un écran de fumée de plus...

« Rentrée le 1<sup>er</sup> octobre 1954 »

Danielle Thivin, Roanne (42)

1954, 1<sup>er</sup> octobre. Rentrée au cours élémentaire première année. C'était l'époque de la goutte de lait et du paquet de biscuits à la récréation du matin.

La lettre majuscule court sur les lignes d'écriture, les résumés d'histoire ou de géographie trois ou quatre lignes, les dictées deux fois par semaine... C'est durant cette année que l'on apprend la multiplication et la division.

L'école s'étendait du lundi matin au samedi soir, repos le jeudi. Tous les enfants avaient une blouse. Nous étions 30 à 35 par classe.

A la récré on jouait à la balle, à la corde à sauter, à la marelle, aux osselets, à faire des rondes côté filles. J'avais 7 ans à peine, c'était encore l'insouciance. Ma maîtresse s'appelait Mademoiselle Vernin.

## « Contrôle d'identité »

Pierre Piron, Bourg-en-Bresse (01)

Contrairement à ce que certains écrivent (page Forum des lecteurs du Progrès du lundi 3 septembre 2018), le contrôle d'identité n'est pas réservé qu'aux gendarmes, policiers, douaniers. L'inspecteur des permis de conduire fait le contrôle d'identité des candidats, les commerçants qui vendent des produits interdits aux mineurs peuvent faire ce contrôle, l'accès à certains établissements peut être soumis à un contrôle d'identité et bien d'autres cas...

## « Je suis fier d'être ce Gaulois réfractaire »

Serge Galichet, Villeurbanne (69)

Si le changement prôné par notre Président consiste à supprimer l'impôt sur la fortune et à accabler les retraités, je suis fier d'être ce Gaulois réfractaire.

Formule particulièrement maladroite employée par Emmanuel Macron. Maladroite et méprisante pour la France d'en bas. Le Président des riches ne se cache plus.

## « La vache qui rit va continuer à rire »

Jean Celi (mail)

On croit rêver ! Des manifestants qui s'insurgent contre le logo de « La Vache qui rit ». Donc ces défenseurs des animaux sont horrifiés des traitements « infligés » par l'homme aux animaux. Certes, les animaux sont une ressource alimentaire pour l'homme. Mais si une vache par exemple pouvait s'exprimer, que choisirait-elle entre une fin sans souffrance puisqu'euthanasiée avant sa mise à mort dans les abattoirs respectant les règles d'abattage, ou alors dévorée vivante comme les buffles, zèbres, antilopes par des lions ou autres félins dans la savane ! Loi de la nature... contre laquelle personne ne s'insurge. Quelle réaction pourront avoir les adeptes vegans ou autres partisans de l'antispécisme, lorsqu'un hurluberlu arrivera à les persuader que les plantes pleurent quand on les coupe, que les fruits hurlent quand on les croque, que les grains de blé gémissent quand le moulin les écrase pour récupérer la farine... Ils se nourriront de courants d'air. La vache va continuer à rire et heureusement.

## « Impôt à la source : qui va trinquer ? »

Jean-Louis Robin (mail)

Seul 43 % de la population paient des impôts, donc une minorité qui ne sera cependant pas toute logée à la même enseigne. Les 10 % des très gros contribuables pourront remercier leur ami Monsieur Macron de leur faire cadeau d'une année fiscale (année blanche). Pour les 30 % restants, poumon économique du pays, les salariés (notamment les couples d'actifs) vont voir diminué leur net à payer sur leur fiche de paie compte tenu du paiement anticipé de l'impôt. Les commerçants, artisans, PME pourront se rattraper sur le montant de leurs prestations. Les couples de retraités aux carrières complètes (cibles privilégiées de notre Président) vont pour la deuxième année consécutive après la hausse de la CSG voir leur montant net de pension diminuer. Ajoutons les 2 % d'inflation prévus non compensés, merci Monsieur Macron pour la paupérisation de notre catégorie sociale.

AIN RENTRÉE SCOLAIRE

# Écoles : les difficiles é



■ **Quatre écoles attendent le comptage de la rentrée. Avec l'espoir d'une ouverture de classe.** Photo d'illustration Jean-Pierre BALFIN

**Rédaction de l'Ain**  
6 place Joubert,  
01000 Bourg-en-Bresse  
04.74.21.66.66  
redaction01@leprogres.fr

**Publicité**  
www.bjp-publicite.com

**Web**  
www.leprogres.fr

**Facebook**  
www.facebook.com/  
leprogres.bourgenbresse

**Twitter**  
leprogresain

**Le nombre d'élèves continue d'augmenter. Les postes ne suivent pas selon les syndicats d'enseignants qui prévoient une rentrée sur la corde raide.**

## ■ 70 450

Le nombre d'élèves du premier degré dans l'Ain, soit 89 de plus (+ 19,9 %) que l'an dernier. 63 107 (+ 27, + 0,04 %), soit 90 % de l'effectif, sont inscrits dans le public et donc 7 343 (+ 62, + 0,85 %) dans le privé.

## ■ 3 386

Le nombre d'emplois d'enseignants du premier degré du secteur public. Quatorze créations dans l'Ain pour la rentrée 2018, augmentation jugée insuffisante par les syndicats. 347 postes (+ 2) dans le privé sous contrat.

## ■ 465

Le nombre d'écoles publiques dans l'Ain. Dont 95 maternelles, 116 écoles élémentaires et spécialisées, 254 écoles primaires.

## ■ 36 ouvertures, 17 fermetures

La carte scolaire proposée par la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) et validée par le comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN) fin juin.

## ■ 5 écoles en suspens

Balan (Orée du bois), Gex (Verte Campagne), Prévessin-Moëns (Alice), Saint-Jean-

de-Thurigneux pourrait ouvrir une classe supplémentaire si les effectifs « en comptage » dépassent les seuils. Seyssel pourrait en fermer une si le nombre d'élèves s'avère finalement en deçà. Le comité technique spécial départemental (CTSD) examine les dossiers aujourd'hui mardi. Le CDEN tranchera jeudi.

## ■ Plusieurs cas litigieux

Les syndicats enseignants négocient encore avec la Dasen pour plusieurs écoles en hausse d'effectifs mais qui ne font pas l'objet d'un comptage. Nicolas Dussuyer (Force ouvrière) cite le cas de Bourg-Lazare-Carnot « en discussion », de Lagnieu « où ça explose » ou de Saint-Rambert-en-Bugey. Julien Gayet (SNUIPP-FSU) pointe aussi Sainte-Julie, Brénaz-Virieu-le-Petit ou le cas plus que litigieux de Crotet. « L'école accueille 171 élèves et attend encore des inscriptions, alors que l'indicateur est à 168 ». À Jasseron, des parents se mobilisent. L'école accueille plus d'élèves

cette année mais... elle a perdu une classe. Conséquence : des effectifs surchargés, avec onze élèves de plus par classe.

## ■ Le manque de postes

Selon les syndicats, la directrice académique n'a plus de réserve. L'administration a remis dans le pot commun les trois postes d'ajustement et les trois-et-demi réservés à des dispositifs spécifiques. « Il faudrait au moins vingt postes supplémentaires pour couvrir les besoins des réseaux d'éducation prioritaires », estime Julien Gayet. Les enseignants déplorent encore la suppression programmée des contrats aidés et l'insuffisance des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). Au bilan, une rentrée sur la corde raide. Ça peut passer, si tout le monde est en place. En cas d'arrêt maladie ou formation, rien ne va plus. Pour la première fois depuis longtemps, l'administration n'a pas créé de postes de remplaçants.

Marc DAZY

## Le gros coup de blues des enseignants

Nicolas Dussuyer (Force ouvrière) parle de « la rentrée du saccage. Cette fois, on est à l'os ». Julien Gayet (SNUIPP-FSU) va au-delà de la difficile équation du premier degré entre un nombre d'élèves qui continue d'augmenter et les postes qui ne suivent pas. Mais pour lui, c'est au moral que les enseignants sont le plus touchés. « On sent tout le mépris du ministre quand on découvre dans la presse les effets d'annonce sur le premier couplet de la Marseillaise ou l'évaluation nationale CP-CE1. On nous demande de mettre en place des dispositifs particuliers, les dédoublements de classes par exemple, sans nous donner ni les effectifs ni les locaux. Le ton est de plus en plus injonctif. On a l'impression d'être déprofessionnalisés ».

Ⓜ ALERTE INFO Ⓜ Vous avez une info ?

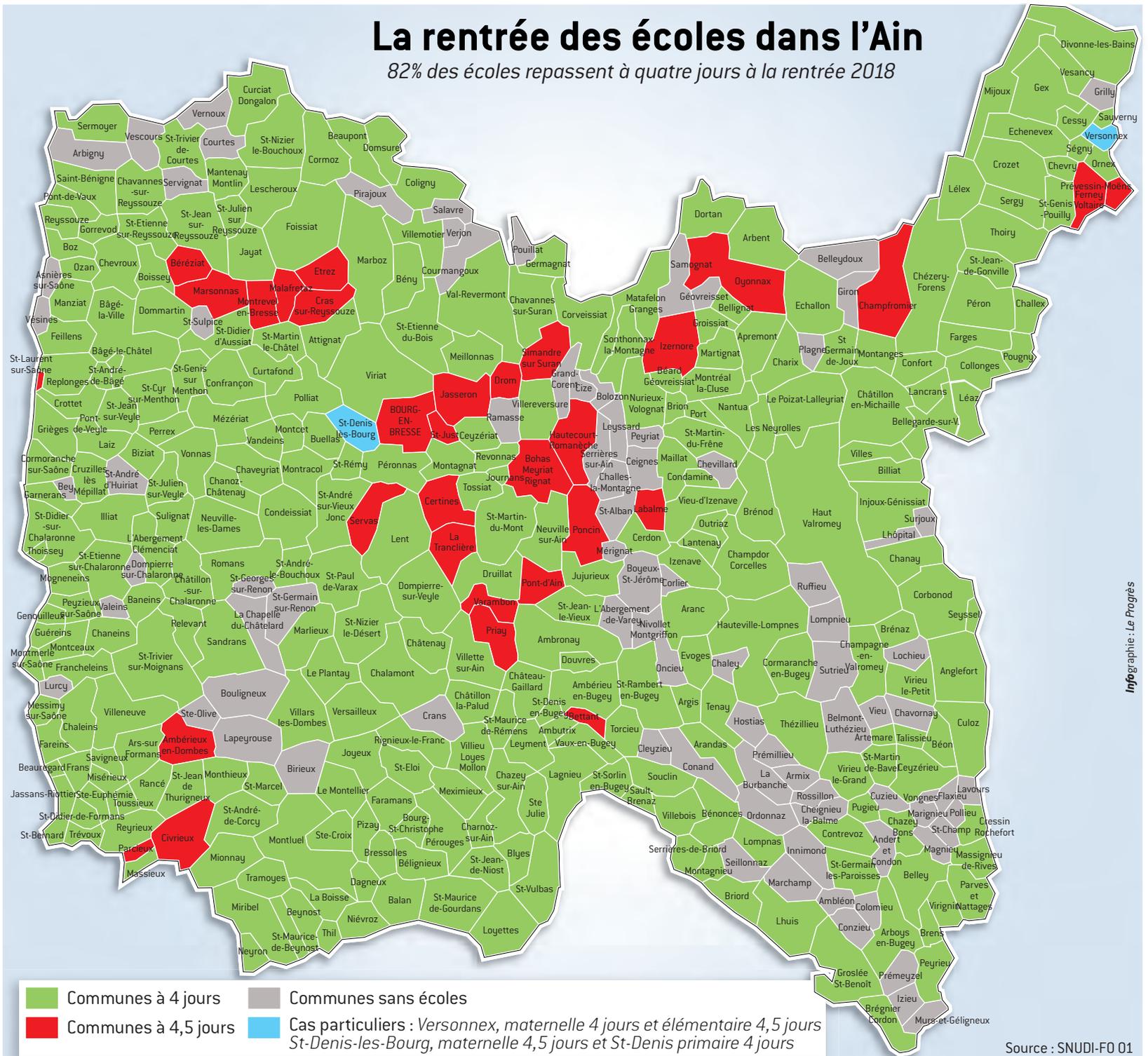
0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

# Equivalences du premier degré

## La rentrée des écoles dans l'Ain 82% des écoles repassent à quatre jours à la rentrée 2018



Infographie : Le Progrès



■ À Crottet, les parents dénoncent des classes surchargées. Photo Max DEGLETAGNE

# 381

C'est le nombre d'écoles publiques qui sont repassées aux quatre jours de classe par semaine. Soit le chiffre sans appel de 82 %. Clouée au piquet par la majorité des parents et des enseignants, la tentative de réforme des rythmes scolaires est recalée.

Enfin, pas partout. Trente-et-une communes, sur les 321 qui comptent une école ou plus, restent favorables aux quatre jours et demi. Dont Bourg et Oyonnax, les deux villes les plus importantes. Peut-être parce qu'elles ont les moyens d'une réforme exigeante en effectifs et en temps périscolaires.



**1 ACHETÉ  
= 1 OFFERT**

**11,99€**

LESSIVE CAPSULES\*  
"ARIEL 3EN1 PODS"

Au choix : Original, Alpine, Fresh Pink ou Color & Style.  
30 lavages (810 g).  
Le kg : 14,80€.



**-30%  
DE RÉDUCTION  
IMMÉDIATE**

**3,46€  
2,42€**

ACTIVIA NATURE OFFRE DÉCOUVERTE  
"DANONE"  
Également disponible au même prix :  
Nature 0% ou Brassé Nature.  
16 x 125 g (2 kg).  
Le kg : 1,21€.

TRANSFORMÉ EN  
FRANCE

**4 AU 8 SEPTEMBRE 2018**

# L'ÉVÉNEMENT DE SEPTEMBRE

5 JOURS POUR EN PROFITER



**-50%  
DE RÉDUCTION  
IMMÉDIATE**

**58€  
29€**

Dont 0,24€ d'éco-participation

CAFETIÈRE DOSETTES PICCOLO  
KRUPS

Réf. YY1049FD.  
Puissance : 1500 W.  
Pression : 15 bars.  
Capacité du réservoir : 0,6 L.  
Vendue sans tasse.

Garantie constructeur 2 ans pièces  
et main-d'œuvre\*\*.

[www.e.leclerc](http://www.e.leclerc)

**E.Leclerc**

**CHEZ E.Leclerc, VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER.**

\* Irritant. Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Les produits bénéficiant d'une offre "1 acheté = 1 offert" sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Gratuité incluse. Les produits bénéficiant d'une offre de réduction immédiate sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente.\*\* Voir conditions de garantie en magasin. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez: **ALLO E.Leclerc** **N°Cristal 09 69 32 42 52**. Du lundi au samedi de 8h30 à 19h sauf les jours fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.

**POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR**

BALAN JUSTICE

# Mort de trois jeunes en 2011 : le barman a été rejugé en appel

Condamné en 2017 pour leur avoir servi de l'alcool, avant un accident de la route, il a été rejugé, hier lundi, par la cour d'appel de Lyon.

Le drame de la route avait lieu le 24 avril 2011, vers 3 heures. Après une course folle, le conducteur d'une Renault twingo avait perdu le contrôle et la voiture s'était fracassée contre deux arbres. Le jeune homme, blessé, avait un taux d'alcoolémie de plus de 2 g. Ses trois passagers, Aurélie, Cassandra et Jérémy, 20 ans à peine, avaient perdu la vie.

Le conducteur n'avait pas fait que se saouler. Selon l'enquête des gendarmes, il avait aussi fait la course avec la voiture d'un autre copain, avant la perte de contrôle fatale. Un troisième homme avait été incriminé : le barman qui avait servi l'alcool consommé



■ Trois jeunes d'une vingtaine d'années étaient décédés dans un accident de la route. Photo d'archives Laurent THEVENOT

par les jeunes, la nuit du drame.

En mai 2017, les deux conducteurs qui faisaient la course et le barman avaient été jugés par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse

pour « homicide involontaire ». Le barman était également poursuivi pour « vente de boisson à une personne manifestement ivre », dans son bar de Béligneux.

Ce dernier, condamné à un an

de prison, avait fait appel du jugement. Il a été rejugé hier lundi par la cour d'appel de Lyon.

## L'avocat du barman a plaidé la relaxe

Son avocat, Henri de Beauregard, a plaidé la relaxe. « Mon client se sent forcément un peu responsable moralement, mais pas juridiquement, explique l'avocat parisien. Après ce drame, on sent qu'il fallait trouver des responsables. Mais l'enquête a montré que les jeunes avaient déjà beaucoup bu avant d'arriver dans le bar. Mon client a servi une bouteille de whisky à un jeune dont rien ne dit qu'il était en état d'ivresse manifeste. Il n'a servi à boire qu'une fois, à ce garçon qui n'est pas l'auteur direct de l'accident. La responsabilité supposée de mon client est trop indirecte selon moi. »

« L'audience a été très technique, mais elle a été douloureuse pour les proches des victimes », explique M<sup>e</sup> Corinne Benoit, qui défend certaines des parties civiles.

« Le barman a été maladroit en s'exprimant à la barre, selon moi. Il ne se rappelle que de ce qui l'arrange, comme lors du premier procès. Il se souvient de détails vestimentaires par exemple mais pas de l'ivresse des jeunes. Il a la mémoire sélective. Même si le premier responsable de l'accident, c'est bien sûr le conducteur de la voiture, qui était ivre, nous avons toujours considéré que celui qui faisait la course avec lui et celui qui a servi à boire avaient aussi leur part de responsabilité. »

L'avocat général a requis la confirmation de la condamnation de mai 2017. L'arrêt a été mis en délibéré au mois d'octobre.

Frédéric BOUDOURESQUE

SAINT-VULBAS TRIBUNAL

## Sévèrement condamnés pour le vol de 12 000 € de cuivre

Des voleurs, eux ? Pas du tout ! Ils n'avaient, selon eux, pour mission que de transporter la marchandise, pour le compte « d'un intermédiaire gitan », basé à Lyon et pour une enveloppe de 400 €. Interpellés dans la nuit de samedi à dimanche à Saint-Vulbas, à proximité des locaux de la société Alstom, en possession de quatre bobines de cuivre, pour un montant d'environ 12 000 €, les quatre ressortissants roumains, membres de la même famille, ont pourtant bel et bien été condamnés pour vol en réunion, hier lundi, par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse.

Plombé par les déclarations pas vraiment concordantes livrées en garde à vue, leur récit n'a pas résisté aux constatations des enquêteurs, confrontées aux observations de deux témoins. Ces riverains avaient remarqué, dans la soirée, les allers-retours des deux gros utilitaires Fort Transit immatriculés à l'étranger et leur départ précipité.

Peu après minuit, l'alarme de la société s'était déclenchée à plusieurs reprises. Pas d'effraction relevée, le portail d'accès n'ayant

pas été verrouillé, les deux fourgons seront néanmoins interceptés par les gendarmes quelques minutes plus tard. Dans l'un des deux, se trouvaient les quatre bobines, appartenant effectivement au stock de la société Alstom.

### Sursis révoqués

Oui mais, en l'absence de vidéosurveillance, « l'alarme ne permet pas de déterminer qui a vraiment participé au vol », a relevé l'avocate des prévenus, plaidant la relaxe pour deux d'entre eux, interpellés dans le fourgon vide. Six mois de prison avec sursis pour ces deux-là, mari et femme âgés respectivement de 29 et 30 ans, a tranché le tribunal. Plus de sévérité pour les deux autres, un père et son fils, tous deux en état de récidive : quatre mois de prison ferme auxquels s'ajoutent trois mois d'un précédent sursis révoqué pour le fils âgé de 25 ans ; six mois ferme et un total de huit mois supplémentaires de sursis révoqués pour le père, âgé de 46 ans. Du vol de cuivre à la taule, il n'y avait qu'un pas.

Vincent LANIER

## DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUX HORS SÉRIES

Des cahiers indispensables pour accompagner votre enfant dans ses premières années d'école.



Actuellement en vente chez votre marchand de journaux

LE PROGRÈS

## L'ÉCONOMIE DU MARDI

Toutes les semaines, retrouvez l'actualité économique du département et de la région.

MONTMERLE-SUR-SAÔNE MÉTIERS

## Cinq entreprises réunies pour former 13 peintres industriels, CDI à la clé

C'est une première dans la région beaujolaise. Face à la pénurie de peintres industriels, cinq entreprises locales se sont réunies pour former, depuis début juillet, sur trois mois, 13 apprentis, en leur garantissant un CDI à l'issue.

En manque de personnels, les cinq entreprises (Berthoud à Belleville, STPI Epoxi à Montmerle, Manpower, AMC Composites à Anse et Romaire à Arnas) ont décidé de leur offrir un CDI, dès la sortie de leur formation. Les entreprises ont préféré se réunir pour être plus efficaces, au lieu de se battre pour recruter les rares candidats.

C'est l'école IFI peinture, basée à Vénissieux (Rhône), qui a délocalisé pour l'occasion ses cours à Montmerle-sur-Saône, dans les locaux de STPI Epoxi.



■ **10 000 € pour former un peintre**  
Pour lancer leur projet, il a fallu trouver des financements car la formation d'un peintre industriel coûte environ 10 000 €, soit 130 000 € au total. C'est la région Auvergne Rhône-Alpes et l'Adefim (Association de développement des formations des industries de la métallurgie) qui financent l'apprentissage. Les industriels ont aussi le soutien de Pôle emploi, des Missions locales de la région et de la Maison de l'emploi de Villefranche-sur-Saône (Rhône).

■ **Les 13 apprentis en peinture industrielle avec leurs futurs patrons.** Photo Quentin MONATON

■ **De 18 à 57 ans**

Les profils sont tous différents. Les 13 apprentis ont entre 18 et 57 ans et viennent tous de divers milieux : ancien restaurateur, peintre en bâtiment, manutentionnaire...

La candidature était accessible à tous et sur les 80 candidats, les critères déterminants pour être retenus étaient la motivation et le projet professionnel.

Durant les trois mois de formation,

lancée début juillet, l'idée est d'apprendre toutes les techniques d'utilisation de la peinture liquide et en poudre.

À la sortie, les candidats passeront leur diplôme de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle).

Vu le succès de cette année, l'action sera sans doute renouvelée l'année prochaine avec de futurs apprentis.

Quentin MONATON

130 000

C'est, en euros, ce que coûte la formation des 13 peintres, financée par la Région et l'Adefim.

NANTUA AGRICULTURE

## Ferme géante : trois vainqueurs pour le prix d'élevage

La ferme géante du haut Bugey, installée dimanche sur l'esplanade du Lac, à Nantua, a accueilli un concours charolais.

« Quinze éleveurs sont venus présenter leurs animaux, 54 au total, explique Pierre Journet de Belley, président du syndicat charolais de l'Ain. Les animaux ont été départagés en fonction de plusieurs critères : catégories (mâle espoir), mâles (taureaux de 18 ans), veaux mâles de l'année, femelles (génisses de 1, 2, 3 ans), vaches à partir de 4 ans. C'est aujourd'hui le premier con-



■ **Le premier palmarès du concours charolais, à l'occasion de la ferme géante.** Photo Monique PASCAL

cours présenté ici sur cette esplanade. »

Tous ces animaux ont par-

tant « consultés » par les professionnels de la filière. Ce sont essentiellement des bêtes de repro-

duction et la génétique (connaissance des prénoms du père et de la mère) dans ce cadre-là se révèle la

plus importante. Il est aussi tenu compte de la préparation des animaux, de leur homogénéité, avec aussi ceux présentant les meilleurs carrés de bassins. Et bien d'autres détails confidentiels connus par les seuls professionnels.

Pour le prix d'élevage (le plus important), trois animaux ont été couronnés. Ils appartiennent au Gaec (Groupement d'exploitation en commune) de Bon Repos (Viriat), au Gaec de l'Alliance de Curciat-Dongalon et au Gaec élevage Cognat (de Montréal-la-Cluse).

RHÔNE JUSTICE

# Barbarin comparaitra le 7 janvier

Le procès du cardinal, poursuivi par d'anciens scouts lyonnais pour ne pas avoir dénoncé des agressions pédophiles, aura lieu sans le haut responsable du Vatican cité par les victimes.

Neuf victimes du père Preynat, ce prêtre accusé d'agressions sexuelles sur des scouts lyonnais entre 1986 et 1991, ont fait citer le cardinal Barbarin et six autres prévenus, après le classement sans suite du dossier par le procureur en août 2016. Elles leur reprochent de ne pas avoir dénoncé les agissements du prêtre au moment où ils en ont eu connaissance.

## ■ Du retard pour la convocation de M<sup>re</sup> Ladarria Ferrer

Si ce dossier est en état d'être jugé pour six des sept prévenus, et que la date du 7 au 9 janvier a été cochée, le septième pose problème. La citation de M<sup>re</sup> Ladarria Ferrer, préfet de la congrégation de la doctrine pour la foi, a pris du retard. Envoyée le 6 juin, elle serait parvenue à son desti-



■ Déception pour les plaignants de l'association La parole libérée. Photo Joël PHILIPPON

nataire après un certain périple diplomatique. Mais depuis, pas de réponse du Vatican, ni même d'accusé de réception, ce qui bloque le cheminement juridique du dossier.

« On ne sait même pas si on aura un jour ce retour. Or, juger tous les maillons de la chaîne en l'absence de celui qui est au bout est un non-sens », déplorent M<sup>es</sup> Haziza et Debbache, deux des avocates des victimes.

Face à cette incertitude totale, le tribunal estime qu'il faut maintenir le procès au 7 janvier, plutôt que de le reporter encore à une date incertaine et suspendue à une réponse du Vatican. Lequel État n'est contraint, soit dit en passant, par aucun délai.

Ce problème juridique n'empêchera pas la partie civile de demander un report le 7 janvier. Il appartiendra alors aux juges de décider du bien-fondé de cette

requête. L'association La Parole libérée, par la voix de son président François Devaux et de son porte-parole, Pierre-Emmanuel Germain-Thill, ne cache pas sa déception et son incompréhension : « Un procès sans M<sup>re</sup> Ladarria n'aurait pas de sens car tout est lié. C'est un système que nous voulons dénoncer. Le silence du Vatican montre à qui nous avons affaire. »

Xavier BREUIL

## La défense veut un procès au plus vite

Le cardinal Barbarin vit décidément des moments difficiles. La pétition qui demande sa démission a dépassé hier lundi les 100 000 signatures. Une raison de plus pour souhaiter s'expliquer au plus vite : « Un nouveau report du procès est impensable. Nous nous battons fermement pour qu'il ait lieu », réagit M<sup>e</sup> Jean-Félix Luciani, l'un de ses avocats. « Nous attendons l'audience pour rétablir factuellement et juridiquement la vérité. Le tribunal populaire et médiatique, cela suffit », poursuit-il. L'avocat souhaite que les débats aient lieu rapidement, et dans la sérénité : « Malgré le classement sans suite du dossier par le procureur, le cardinal fait l'objet d'une campagne très violente. »

### OFFRE SPÉCIALE Jusqu'au 31/10/18

ABONNEZ VOTRE ENTREPRISE AU  
**PACK PRO WEB**  
 ET SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

**179,10€ TTC**

seulement au lieu de ~~238,80€~~

soit  
**59€<sup>70</sup>**  
 d'économie !!



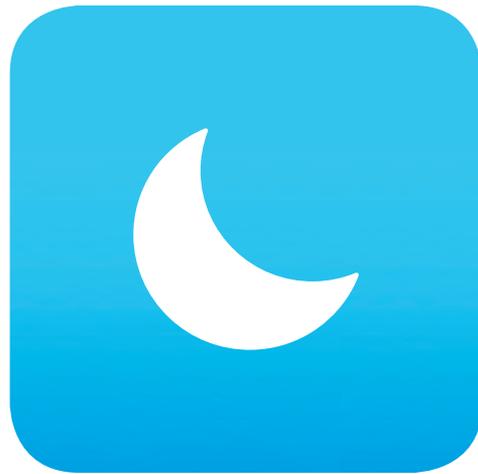
Toute l'actualité  
**ÉCONOMIQUE DE VOTRE RÉGION**

- ✓ Supplément «**économie**» chaque mardi
- ✓ Accès à nos **17 éditions** + les **30 dernières parutions**
- ✓ Contenu actualisé **24h/24, 7j/7**
- ✓ Services numériques **exclusifs** (liseuse, lecture zen...)

### Comment en profiter ?

Rendez-vous sur [www.leprogres.fr/abo-web/abo-pro](http://www.leprogres.fr/abo-web/abo-pro) ou contactez-nous via [LPRventesweb@leprogres.fr](mailto:LPRventesweb@leprogres.fr)

**LE PROGRÈS** .fr



# À la maison, les écrans doivent dormir 1 heure avant tout le monde.

## LES BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE, ON EN FAIT UNE AFFAIRE DE FAMILLE.

Découvrez pourquoi il est conseillé d'arrêter les écrans 1 heure avant d'aller dormir dans *Premiers écrans, le petit guide pour bien les utiliser* disponible en boutiques Bouygues Telecom et sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr)



BOURG-EN-BRESSE RENTRÉE

# La Ville optimise ses écoles

Les 3 400 élèves des écoles publiques bourgiennes ont fait leur rentrée, hier lundi. La Ville peut se féliciter d'ouvrir trois classes, même si les locaux scolaires commencent à afficher complet alors que les enfants sont de plus en plus nombreux.

Beaucoup de sourires, quelques larmes, des retrouvailles et des découvertes. L'heure de la rentrée a retenti dans les écoles bourgiennes et ailleurs en France. Mais contrairement à la tendance nationale, la préfecture de l'Ain s'en sort bien. Pour cette rentrée scolaire, Bourg peut se targuer de ne pas fermer de classe, mais plutôt d'en ouvrir malgré une légère baisse de fréquentation (3 400 contre 3 517 il y a un an). « La Ville compte 35 classes de plus qu'il y a une dizaine d'années, en moyenne les effectifs sont repartis à la hausse depuis six ou sept ans (même si cette rentrée déroge à la règle, N.D.L.R.). La spirale s'est inversée puisqu'entre le début des années 1990 et l'an 2000, Bourg a perdu près de 100 classes dans ces établissements », sourit Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse.

## De rares espaces disponibles

Un grand écart qui permet aux locaux scolaires d'absorber ce « boom » démographique et cette hausse progressive d'effectif, mais pour combien de temps ?

L'heure est à l'optimisation puisque le taux de remplissage de ces établissements tend à se rapprocher des 100 %, même si

### EN CHIFFRES

#### ■ 3 400

Le nombre d'élèves qui ont réalisé leur rentrée dans les écoles publiques de Bourg.

#### ■ 170 000 €

Le budget de fonctionnement annuel direct (hors personnel).

#### ■ 25 000 €

Le budget alloué aux fournitures scolaires des élèves.

#### ■ 3

Le nombre d'ouvertures de classes à Bourg pour cette rentrée : une classe de maternelle à Perrault et deux classes élémentaires au Peloux et à Charles-Jarrin.

#### ■ 30

Le nombre d'élèves qui ont été inscrits vendredi, à trois jours de la rentrée.



■ Les élèves du groupe scolaire Charles-Jarrin ont pu constater l'ouverture d'une classe supplémentaire dans leur établissement.

Photo Jean-Pierre BALFIN

les classes sont moins nombreuses qu'il y a trente ans. « Les espaces informatiques, ceux dédiés au périscolaire et les bibliothèques font que les espaces disponibles se font rares. Il reste quand même une possibilité d'évolution. Il va falloir ajuster les différents secteurs au regard de l'évolution démographique », détaille l'édile.

Un travail réalisé bien en amont en concertation entre la Ville et l'académie qui débute d'ores et déjà pour la rentrée 2019. « Pour avoir une tendance, nous observons les prévisions un an avant », explique le maire. C'est ensuite en février, que sont acceptées les poten-

“ La Ville compte 35 classes de plus qu'il y a une dizaine d'années. ”

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse

tielles ouvertures de classes : « C'est à ce moment-là que nous décidons des éventuels réaménagements des écoles » pour optimiser les locaux au maximum.

Clément MALAOUÏ

## Bourg reste à 4 jours et demi

Bourg n'a pas eu d'hésitation : la semaine d'école reste à 4 jours et demi. « C'est prouvé, les matinées sont plus propices à l'apprentissage. En plus, ça permet de ne pas perturber la vie associative de la Ville », justifie le maire avant de tacler les changements incessants qui touchent les rythmes scolaires. « La France est le seul pays qui s'est étripé trois fois sur ce sujet. » La directrice académique, Marilyne Rémer, présente aux côtés du maire lors de cette rentrée, explique qu'il n'y a pas de souci majeur concernant les emplois du temps, même si ceux-ci sont variables de communes en communes : « L'important, c'est l'harmonisation, le lien et la continuité éducative que nous proposons aux enfants. Il faut une articulation, que les traitements soient équitables, d'une commune à une autre. Bourg, c'est facile puisque ce rythme scolaire est bien enraciné. »

Agence de Bourg-en-Bresse  
6 place Joubert,  
01000 Bourg-en-Bresse  
04.74.21.66.66  
lprbourg@leprogres.fr

Publicité  
www.bjp-publicite.com

Web  
www.leprogres.fr/ain/  
bourg-en-bresse

Facebook  
www.facebook.com/leprogres.  
bourgenbresse

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

BOURG-EN-BRESSE TRADITION

# Bien des souvenirs ont été évoqués à la maison Cadoz

Les enfants de Fernand et Hélène Cadoz, propriétaires de la maison Cadoz, ont partagé des souvenirs de leurs parents, à la tête d'une institution.

En passant, samedi, au numéro 5 de la rue Jules-Mignonney qui était ouvert, beaucoup de Bourgiens ont pu évoquer des souvenirs avec Bernard et Chantal, deux enfants d'Hélène et Fernand Cadoz. Beaucoup ont été des clients fidèles de la charcuterie Cadoz, véritable institution durant quarante-cinq ans.

## Le chanteur Carlos se faisait livrer des produits de Cadoz

L'histoire a commencé à Beaupont, dans la ferme familiale, où le petit Fernand, né en 1915, a pris le goût du métier de charcutier. Il aimait s'associer à la tradition ancestrale qui réunissait voisins et amis pour tuer le cochon et festoyer. Dès l'âge de 15 ans, il a commencé son apprentissage à Marboz et n'a eu de cesse que d'améliorer la qualité de ses produits jusqu'à sa retraite à l'âge de 81 ans.

Après plusieurs emplois et la guerre, où il a été prisonnier pendant cinq ans, Fernand s'est installé, en 1951, avec son épouse Hélène, Marbozienne, au numéro 5 de la rue Jules-Mignonney, dans une vieille bâtisse à colombages. Avec les conseils avisés de son ami Barberot, il a fait, en 1969, une des plus belles maisons des quartiers anciens de la ville.

Pendant qu'Hélène tenait la boutique et avait deux fois par semaine un banc sur le marché de Bourg, Fernand s'activait en



■ Chantal et Bernard ont évoqué les bons souvenirs. Photo Josette BESSET

cuisine. Tous ses produits étaient du fait maison et, malgré certains pourfendeurs des méthodes traditionnelles, il s'est accroché. En 1980, il a obtenu le premier prix d'un concours international à Jargeau (Loiret) pour son andouillette à la fraise de veau. Le chanteur Carlos ne jurait que par elle et s'en faisait livrer par La Poste à Paris.

D'autres prix lui ont ensuite été attribués pour la même production mais aussi pour le pâté croûte, la saucisse et surtout le

jambon. Des produits qui ont fait sa notoriété.

## Le charcutier a remporté plusieurs prix

Les enfants de Fernand et d'Hélène se souviennent : « Des clients toquaient à la porte le soir ou le dimanche quand il manquait une tranche de jambon pour les enfants. La maison était toujours ouverte et notre mère aimait beaucoup offrir un café. Il y avait, à ce moment-là, au moins onze charcutiers à

Bourg et ils s'entendaient tous bien pour faire des permanences d'ouverture le dimanche matin. Aujourd'hui, il n'en reste que peu et notre père déplorait cette baisse des vocations. Ce n'était pas facile de passer sept à huit heures pour faire cuire un jambon ». Une autre époque qui ne fait pas oublier les bons souvenirs du passé. Fernand est décédé et Hélène, à 98 ans, est en maison de retraite. On parlera sans doute encore longtemps de 5 de la rue Jules-Mignonney.

Pour une rentrée en Danse... **Centre de danses**

**Jean-Luc HABEL**

Nouveaux cours !  
Nouvelles Danses

SEMAINES DÉCOUVERTES GRATUITES  
Bourg en Bresse du 17 au 29 septembre  
Montrevel mercredis 5 et 12 septembre

PORTES OUVERTES et DEMONSTRATIONS  
Centre de Danses Bourg en Bresse  
Samedi 15 septembre de 14h à 17h

1, rue des Dîmes BOURG EN BRESSE - Salle des Fêtes MONTREVEL  
Site internet : <http://jeanluchabel.fr> - Renseignements : 04 74 22 11 35

103733100

**SYSTEM-DÉFENSE**

Reprise des cours :

**MARDI 18 SEPTEMBRE**  
(Bourg, Salle Alphonse Daudet)

**JEUDI 20 SEPTEMBRE**  
(Dojo de St-Etienne-du-Bois)

Méthode mixte alliant :

- Krav Maga • Modern Combat • Self Défense
- Brazilian Jiu-Jitsu

**Seance d'essai gratuite**  
tous les mardis et mercredis  
à **BOURG-EN-BRESSE**  
et les jeudis à **ST-ETIENNE-DU-BOIS**  
**06.62.63.58.79**  
[www.systemdefense01.com](http://www.systemdefense01.com)

★ **La Guinche** ★

**Thé dansant**

**Programme SEPTEMBRE**

Mardi 4 septembre - PERREX - 14 h  
avec Damien Poyard et Olivier Boulard

Samedi 15 septembre - SAVIGNY-EN-REVERMONT  
14 h avec Tony Fontaine

Mardi 18 septembre - PERREX - 14 h - Tony Fontaine

Mardi 25 septembre - PERREX - 14 h - Hyppolyte

Dimanche 30 septembre - PERREX - 14 h  
avec Benjamin Durafour

Entrée 10€ avec 1 café ou 1 boisson non alcoolisée offerte  
Contact/Réservation 06 18 74 00 88

103967000

**SAINT-JUST****Rentrée scolaire : l'effectif est en augmentation**

■ Photo Robert MAS

Édith Chabal, la nouvelle directrice du groupe scolaire Françoise-Convert, a accueilli, hier lundi matin, les 81 écoliers justinois. L'effectif est en légère augmentation avec dix nouveaux élèves. Isabelle Nury a en charge les 24 enfants de petite, moyenne et grande sections. Stéphanie Blatrix, enseignante, s'occupe des 29 élèves de CE2, de CM1 et de CM2. Deux Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), Carole Bourrée et Élisabeth Teixeira, Armelle Avetissian (garderie), Nathalie Batteau (cantine et ménage) et Patricia Gaudet (ménage) viennent compléter l'équipe.

**MONTRACOL**

■ Photo Janine ESTRAT

**23**

C'est le nombre d'habitants du quartier de Laval qui se sont rassemblés, samedi et dimanche, pour la 11<sup>e</sup> année consécutive. Au menu de cette Fête des voisins, de la marquissette et des préparations maisons des convives. Cette habitude permet aux nouveaux voisins de s'intégrer.

**MONTRACOL****Le Club soleil d'automne a organisé une sortie friture**

■ Photo Janine ESTRAT

Finies les vacances, les petits-enfants à garder, les chaleurs peu supportables. « On est heureux de se retrouver, la preuve, nous sommes une quarantaine à avoir eu envie comme l'année dernière de cette petite friture en bord de Saône. « C'est une belle journée », précise Marc Chevrel, président du club.

**SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC SPORT****Assemblée générale : le club de football se porte bien**■ Les participants à l'assemblée générale ont fêté le 30<sup>e</sup> anniversaire du club. Photo Bernard MOIROUD

Samedi matin, le président, Gérard Brazier, a réuni les membres du bureau et sympathisants du club des supporters du FCVVJ (Football club Vey-le-Vieux-Jonc) à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. En ouverture de séance, le président s'est félicité de la bonne marche du club et de l'implication de tous les membres. Il a rappelé que le club fêtait cette année sa 30<sup>e</sup> année d'existence.

Le trésorier a donné lecture du

bilan financier. La tombola et la vente du civier sont les manifestations les plus importantes du club. Les frais de fonctionnement restent stables, le club a investi dans des cages de football et des écharpes. Pour terminer la matinée et marquer le 30<sup>e</sup> anniversaire du club, les membres se sont initiés à la pratique du golf avant d'aller manger au restaurant.

**NOTE Contact : Gérard Brazier, président, au 06.62.11.93.16.**

**SAINT-RÉMY TRADITION****Ouverture de la chasse : 22 personnes seront présentes**

■ Deux recrues ont rejoint la Société de chasse. Photo Gilbert BUELLET

La Société de chasse de Saint-Rémy a convié ses adhérents, vendredi, à la dernière réunion de mise au point avant dimanche 23 septembre, journée de l'ouverture officielle du lièvre sur le secteur de l'UG 4 (Unité de gestion). La particularité de cette société communale est qu'elle est composée de cinq groupes qui, chaque dimanche, changent de secteur. La moyenne d'âge est sérieusement à la baisse avec l'arrivée d'un jeune chasseur de 22 ans qui pourrait être le petit-fils du

doyen qui a fêté ses 85 ans. Le plan de chasse pour la nouvelle saison a été présenté ainsi qu'une nouveauté avec la mise en place d'une benne sur le secteur où seront déposés les viscères des chevreuils, des sangliers et des renards. Cette disposition a longuement été discutée.

Deux battues au chevreuil sont programmées les dimanches 9 et 16 septembre où seuls les mâles devront être tirés.

**NOTE Contact au 06.24.25.55.32.**

## MONTAGNAT



■ Photo Josette BESSET

## Rentrée : 201 élèves ont rejoint les bancs de l'école

Au total, 201 élèves ont repris le chemin de l'école, lundi, au groupe scolaire de Montagnat. Les enseignants étaient à l'accueil dans la cour pour que les appréhensions du premier jour soient vite effacées. En maternelle, les petits seront toujours encadrés par Éric Vernet, la moyenne section par Sandrine Merminod et la grande section par Claire Weber. Pour les élèves de primaires, Marie-Pierre Combe arrive au CP, Agnès Posetto est au CE1, Nathalie Pechu-Fasseur au CE2, Pauline Lacombe prend le CM1, pour décharger le directeur Daniel Galataud, les lundis et vendredis après-midi et Brigitte Barbi assure le CM2.

## PÉRONNAS

## La Fête des quartiers accueille de nouveaux habitants pour sa 39<sup>e</sup> édition

La 39<sup>e</sup> édition de la Fête des quartiers de Luisandre, de Saint-André et des Picolets s'est déroulée samedi. Comme chaque année, l'équipe de cuisiniers des quartiers avait préparé un porcelet rôti à la broche. S'il y avait des seniors, les invités ont rajeuni avec l'arrivée de jeunes parents avec leur bébé. Christian Chanel, maire et habitant des lieux, a participé à la fête.



■ Photo Gilles RUY

## PÉRONNAS RENTRÉE

## Les 6<sup>e</sup> ont fait leurs premiers pas au collège les Côtes



■ Les élèves prêts pour leur chant avec Anne Françoise Garry leur professeur de musique et chant.

Photo Gilles RUY

Au total, 130 élèves de 6<sup>e</sup> ont fait leur rentrée en chanson au collège les Côtes y compris la classe de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté). Les élèves ont pris connaissance des consignes et de leurs emplois du temps avec leurs professeurs principaux. La journée s'est poursuivie par une chan-

son *Tango Wanané*, un air hawaïen en canon, sous la direction d'Anne-Françoise Garry, professeur de musique et de chant. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter offert par l'établissement. Les élèves avaient appris la chanson lors de leur visite en juin. Les nouveaux écoliers ont apprécié ce premier contact

**SEMENTINE**  
06 89 66 28 21  
Prestations de services  
aux entreprises  
et aux particuliers  
Espace vert :  
élagage, abattage,  
taille divers  
50% de crédit  
d'impôt  
PERONNAS

## VIRIAT

28

C'est le nombre de doublettes qui ont participé au tournoi de tennis du club de Viriat, présidé par Sébastien Laurent. Ce tournoi s'est déroulé, samedi, à l'espace nature.

« Le bénéfice de notre manifestation nous servira à financer notre école de tennis et aussi la vie du club », souligne Maurice Deliance, membre du bureau.



■ Photo Jean-Jacques ZARB

## BUELLAS



■ Photo BERNARD BEROT

## 161

C'est le nombre d'élèves accueillis à l'école, avec leurs parents, par Aurélie Mercier, présidente du sou des écoles, Frédéric Cordier, directeur de l'école primaire, le maire, Michel Chanel et l'équipe enseignante, assistée par Maud Dagang, Leslie Beguet et Jérôme Matellard.

## MONTCET ACTIVITÉS

## Le club de l'Irance en ordre de marche pour la rentrée



■ Les membres du bureau souhaitent recruter plus de jeunes retraités.

Photo Bernard BEROT

Autour des coprésidents, Hélène Bluon, Jean-Pierre Pin et Bernard Durand, les membres du bureau du club de l'Irance se sont réunis, vendredi en matinée, afin d'organiser la rentrée des 40 adhérents, l'objectif étant de resserrer le lien social tout en réfléchissant aux projets à venir.

Comme les années précédentes, le deuxième et le quatrième mardis du mois permettent aux adhérents de se retrouver autour des jeux de cartes et de mémoire, de septembre à décembre, puis de janvier à mai.

Le repas de friture traditionnel est programmé à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le mardi 25 septembre. Un spectacle, *Édith Piaf et Luis Mariano La rencontre*, est proposé par Générations mouvement, le samedi 27 octobre, à Bel-

ley. Un thé dansant est prévu à Saint-Rémy, le jeudi 29 novembre, animé par le musicien Olivier Boulard, suivi par le repas de Noël, le mardi 4 décembre.

Les responsables lancent un appel aux jeunes retraités à rejoindre leurs rangs. Divers jeux de société sont à leur disposition, l'atelier Peindre ensemble permet au groupe de se frotter aux matières et aux couleurs. Des visites sont organisées. « Être adhérent ne signifie pas que l'on doit participer à toutes les manifestations, chacun apporte des idées et des projets sont bâtis », expliquent les responsables.

**NOTE Rentrée des adhérents le mardi 11 septembre. Contact : Bernard Durand au 04.74.24.32.72 ou [bernard.durand01310@orange.fr](mailto:bernard.durand01310@orange.fr).**

## MONTCET

## Croissants et café pour la rentrée scolaire



■ Photo BERNARD BEROT

Comme chaque année, l'association de vie scolaire Mon'sou, représentée lors de cette rentrée par Mickaël Druguet, a accueilli les nouveaux parents et enfants avec des croissants, du café et du jus de fruits, en présence d'Anne Manzon, directrice de l'école primaire, de l'équipe pédagogique et du maire, Yves Bouilloux. L'effectif total des trois classes est de 68 élèves au sein du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

**NOTE Nouveaux horaires : Montcet, de 8 h 40 à 11 h 40 et de 13 h 25 à 16 h 25, Montracol, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30, Vandeins de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 15.**

## SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

## Rentrée : l'effectif est en légère hausse



■ Photo Jean-Paul THOUNY

Au total, 393 écoliers ont fait leur rentrée, lundi, un chiffre en légère baisse par rapport aux rentrées antérieures (412 en 2017 et 404 en 2016). Les onze classes du groupe scolaire du village (cinq de maternelle avec 115 élèves et six en élémentaire pour 153 élèves) adoptent le retour à la semaine de 4 jours, tandis que l'école maternelle des Vavres (125 élèves en cinq classes) demeure à 4,5 jours. Plusieurs parents ont accompagné leurs enfants dans la cour de l'école jusqu'à l'heure de l'entrée en classes.

## POLLIAT

## La farfouille prend de l'ampleur



■ Photo Stevens PELLETTIER

La farfouille annuelle de l'Accueil loisirs jeunesse a connu, dimanche, un grand succès. Damien Goulhot, président de l'association organisatrice de l'événement, s'est réjoui de la hausse du nombre d'exposants. Ils étaient en effet environ 210, soit 40 de plus que l'année dernière. Ceux-ci se sont globalement déclarés très satisfaits de la journée avec une affluence leur permettant de faire de la place dans les greniers, tout en réalisant un petit bénéfice.

## LESCHEROUX



■ Photo Danielle MOREL

## 60

C'est le nombre d'élèves qui ont effectué leur rentrée à l'école maternelle. Cette année, Émilie Sciarrino, directrice de l'école de Lescheroux accueille les enfants de petite et moyenne sections de maternelle, Émilie Frère, les petite et moyenne sections de maternelle et Dominique Chalon, la grande section.

## MARBOZ

## École Saint-Joseph : la même équipe pour accueillir les élèves



■ Photo Jacky MOIRAUD

Les 125 élèves de l'école privée ont retrouvé, lundi, les six mêmes enseignantes qui travaillent sur les cinq classes de l'école. La directrice est toujours Cécile Marquis. Les changements viennent plutôt du côté des bâtiments avec la réfection de la classe des CE et une nouvelle chaufferie. Cette année, les projets d'école portent sur l'écriture, en partenariat avec la médiathèque municipale ainsi que sur l'agriculture et les circuits courts. Les CE2-CM1 s'attacheront plus particulièrement à l'apiculture et au jardinage.

## LESCHEROUX

## L'enduro carpe a réuni 48 équipes



■ Photo Danielle MOREL

L'enduro carpe s'est déroulé à l'étang de Pontremble, vendredi, samedi et dimanche. Dès le vendredi, 24 équipes, composée de deux pêcheurs, ont répondu présentes pour s'affronter autour de l'étang. Le beau temps était présent et a été favorable pour cette rencontre. Au total, 1 412,19 kg de poissons ont été sortis de l'eau pendant cette épreuve. Toutes les équipes ont été primées et récompensées. Paul Perthuizet et Jordan Guyon ont remporté la compétition avec 257,18 kg de poissons, Romain Chanel et Christophe Lucchini ont fini 2<sup>e</sup> avec 136,82 kg, Yoann Moiroud et Jean-Luc Carriat, 3<sup>e</sup> avec 97,62 kg, et Gérard Durand et Christian Durand ont terminé au pied du podium avec 95,43 kg.

## MARBOZ RENTRÉE

## Groupe scolaire : 172 élèves ont été accueillis



■ Trois classes de maternelle ont été équipées, par la mairie, de vidéoprojecteurs. Photo Jacky MOIRAUD

La rentrée s'est effectuée dans le calme au groupe scolaire dont le périmètre d'entrée est désormais sécurisé pour les 172 élèves de l'école publique. Oriane Malagouen et Marie-Hélène Colle, deux enseignantes, s'ajoutent à l'équipe enseignante pour compléter les temps partiels. La directrice, Pascale Gaudin, a en charge les CE1, Sandrine Nay les CP, Fanny Bouiller les CE2, Camille Michelon les CM1 et Corinne Olivier les CM2. Jusqu'en décembre, Fanny Favre assure le remplacement de Camille

Michelon. En maternelle, Delphine Couturier et Sandrine Renault, désormais titulaire de son poste, en remplacement de Bérengère Valette, se partagent les deux classes de petite et moyenne section. Anne-Laure Bonnaire a en charge la grande section, alors que les Atsem (Agents territorialisés spécialisés des écoles maternelles) sont toujours Geneviève Valentino, Franceline Prost et Angélique Perdrix. Pendant l'été, les trois classes de maternelle ont été équipées, par la mairie, de vidéoprojecteurs.

## SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE

## Rentrée : l'effectif reste stable avec 73 élèves



■ Photo Josiane RUAT

Les élèves ont repris, hier lundi, le chemin de l'école. Comme l'an passé, la rentrée s'est déroulée en musique. Les enfants ont retrouvé leurs camarades en chantant et en effectuant une grande farandole dans la cour. L'effectif de l'école reste stable avec 73 élèves dont 26 en CE2 dans la classe de Nadine Guyon, directrice, 24 dans celle de Fabienne Pauget, dont 9 CE2 et 14 CM1 ainsi que 23 dans celle de Bruno Dégrange, dont 8 CM1 et 15 CM2. Cette année, la semaine scolaire sera répartie sur quatre journées.

## MARBOZ

## Le sou des écoles a fait sa rentrée

Pour cette rentrée, le sou des écoles s'est préoccupé des parents en installant un stand de café et de croissants à l'entrée de l'école. Comme les élèves, les parents étaient heureux de se retrouver pour évoquer leurs vacances. Certains appréhendaient la première rentrée de leurs enfants, d'autres étaient soulagés qu'ils soient enfin pris en charge. Le président, Anthony Morel, en a profité pour informer les parents de la date de l'assemblée générale, le vendredi 28 septembre, à 20 heures, à l'école.

## SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT



■ Photo Noel BENONNIER

## L'école accueille 137 enfants

Au total, 137 enfants ont repris l'école, lundi. Jérôme Panié, le directeur et Mme Lagier encadreront les élèves de CM1-CM2, Mme Lequeux les CE2, Mme Darnand les CP ainsi que les CE1 et Mme Lisson une classe complète de CE1. En maternelle, les élèves sont répartis dans deux classes avec Mme Prata et Mme Perretant. À la suite du retour à la semaine de quatre jours, les horaires ont été modifiés.

**NOTE** École primaire : de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 15. École maternelle : de 8 h 50 à 12 h 20 et de 13 h 50 à 16 h 20.

## SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE

## Une rentrée scolaire dans la continuité



■ Photo Danielle MOREL

Pour cette rentrée scolaire, à l'école primaire de Saint-Julien-sur-Reyssouze, les enfants ont été accueillis, lundi, par l'une des quatre enseignantes en poste dans la commune. Julie Bourounoff, directrice d'école, remplacée par Céline Malara tous les lundis, s'occupe des 27 élèves de CE1. Certains enfants avaient déjà visité leurs classes en juin. Ils ont donc vite trouvé leur repère et démarrent cette nouvelle année scolaire sans trop d'appréhension.

## MARONNAS

## Près de 100 enfants ont repris l'école

Les enfants ont repris, hier lundi, le chemin de l'école. Au total, 98 élèves, de la petite et de la moyenne sections au CE1, ont fait leur rentrée. Les CE2, CM1 et CM2 sont scolarisés à Béréziat. Les deux communes ont gardé la semaine à quatre jours. Pendant les travaux, qui vont encore durer jusqu'à la fin d'année, voire début d'année 2019, les élèves ont pris leur quartier dans des constructions modulaires, derrière l'école.



■ Photo Jean-Claude BRIDON

## MOTNREVEL-EN-BRESSE



■ Photo Jacques SAVERET

188

C'est le nombre d'élèves de 6<sup>e</sup> accueillis par Marie-Brigitte Moreau, principale, Nadjim Kheniche, principal adjoint et les professeurs. Cette année, les effectifs sont stables avec 746 élèves réparties dans 28 classes. Sur 156 candidats inscrits au Diplôme national du brevet (DNB), 137 ont été admis dont 112 avec une mention.

## MONTREVEL-EN-BRESSE

## Il y a 74 ans, la commune était libérée par les Américains

À l'occasion du 74<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Montrevel-en-Bresse, le maire, le conseil municipal et les associations d'anciens combattants ont convié les autorités militaires et civiles ainsi que la population à participer, dimanche matin, à cette commémoration. À 10 h 30, un cortège s'est dirigé vers la stèle des Américains pour rendre un hommage à tous ceux qui sont morts pour la France. Après le dépôt de gerbes, en présence de Jean Rivon, président du secteur, l'harmonie a interprété l'hymne américain et la Marseillaise.



■ Photo Jacques SAVERET

JASSERON RENTRÉE

# Les parents se mobilisent contre la fermeture d'une classe

La rentrée a été marquée par la présence de parents dans la cour, hier lundi, qui ont protesté contre la fermeture d'une classe.

**A**u total, 184 élèves ont effectué leur rentrée, lundi matin, au groupe scolaire de Jasseron, un chiffre en légère augmentation. Paradoxalement, cette rentrée est marquée par la fermeture d'une classe.

## De nombreuses constructions sont à venir

« Il n'y aura plus que sept classes, explique le directeur Jérôme Billet. Et même si aujourd'hui l'effectif est supérieur à celui de l'an passé, le groupe scolaire perd une classe ». Cette suppression a pour consé-



■ De nombreux parents ont signé la pétition. Photo Robert MAS

quences une augmentation des effectifs par classe, de 21 à 32 élèves. « Trois classes auront deux niveaux, indique le directeur. Nous avons

voulu, au maximum, conserver les classes à un niveau pour le cycle 2 ». Déjà mobilisés en début d'année, les parents d'élèves étaient pré-

sents dans l'enceinte de l'école afin de faire signer une pétition contre cette fermeture. « En juin, nous avons déjà envoyé des pétitions à l'ins-

pection académique mais cela n'a rien donné, explique les représentants des parents d'élèves. Aujourd'hui, nous faisons signer les parents afin de laisser le poste ouvert. Au total, 184 élèves font leur rentrée. Au moment du comptage, le seuil de fermeture était de 182. » De son côté, le maire, Alain Mathieu, présent aux côtés des parents, ne pouvait que regretter cette fermeture. « Dès que la municipalité a eu connaissance du fait, nous avons informé l'inspection académique que la commune était en pleine évolution au vu des derniers chiffres de la démographie. De nombreuses constructions sont en train de sortir de terre et les enfants vont être de plus en plus nombreux. »

REVONNAS



■ Photo Mario MOLARD

87

C'est le nombre d'élèves accueillis, lundi, dans les quatre classes (maternelle et primaire) de l'école par la directrice, Fabienne Delaye. La baisse des effectifs, d'une douzaine d'élèves, inquiète le maire, Pierre Degez, même si cette légère diminution n'a eu aucune incidence.

CEYZÉRIAT

## L'école primaire a fermé une classe

Les rentrées scolaires sont aussi rythmées par les fermetures de classes. C'est le cas cette année à l'école primaire du Vallon. Sandrine Chabert, la directrice a accueilli 212 élèves. Ils se répartissent dans huit classes. La rentrée à l'école maternelle, dont la directrice est Pascale Michel, a été bercée de pleurs pour les nouveaux arrivants. Au total, la maternelle compte 98 élèves.



■ Photo Mario MOLARD

VILLEREVERSURE SPORT

## La montée historique a rassemblé 145 participants



■ Maximilien, un jeune passionné du village, installé côté passager. Photo Carole BREVET

Au total, 145 concurrents à bord d'Alpines, de Porsches, de Renaults, de BMW et bien d'autres véhicules ont fait le spectacle, dimanche, lors de la montée historique de Villereversure. Les participants ont effectué cinq montées et cinq descentes de la route de Grand-Corrent sous le regard des spectateurs passionnés de voitures d'exception. Les 80 bénévoles du club Alpi-

ne Bresse Revermont étaient sur le pied de guerre depuis 7 heures pour préparer ce grand événement annuel. Christian Rigolet était l'invité d'honneur de cette 14<sup>e</sup> édition au volant de sa Ford Sierra RS Cosworth. Gérard Grefferat, le président est venu avec la toute nouvelle Alpine de 252 chevaux, exposée au départ, qui sortira prochainement.

**VAL-REVERMONT****L'O'Xyrace a rencontré un grand succès**

■ Photo Nicole LEVRIER

Le championnat de France de cross triathlon, l'O'Xyrace, s'est disputé, dimanche, à la Grange du Pin. Le public était nombreux à venir soutenir les athlètes. Arthur Forissier est arrivé premier dans la course M en individuel. Morgane Riou est devenue championne de France. Annabelle Gautier (VTT et natation) et Lison Moncel (course) de Cuisiat l'ont emporté en S relais en 1 heure et 34 secondes. « J'éprouve une grande satisfaction, un championnat et une météo au top », souligne Frédéric Pitrois, organisateur et directeur de la course

**COLIGNY****La fête patronale a animé le village tout le week-end.**

■ Photo Isabelle GAILLARD

Bal populaire, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, manèges et barbecue musical... Les Colignois ont profité de la traditionnelle vogue du village pour se retrouver et goûter encore un peu à l'été. Samedi, les courses cyclistes jeunes et pass-cyclisme ont animé le village de 9 à 18 heures, puis les coureurs à pied ont pris le relais avec la corrida de la vogue qui a accueilli 70 participants. Dimitri Bourgeois est sorti grand vainqueur des 8 000 m à travers des rues du village. Dimanche, après un petit tour au Forum des associations, les habitants se sont retrouvés autour d'un barbecue dans la cour de la mairie. L'après-midi les amateurs de danse se sont divertis à la guinguette.

**COLIGNY****Le Forum des associations a attiré un public nombreux**

■ Photo Isabelle GAILLARD

Au total, 20 associations, en provenance de Coligny, de Salavre, de Saint-Amour et de Saint-Étienne-du-Bois étaient représentées au forum. Le sport a bien été représenté avec le rugby, le tir à l'arc, le tennis, la danse, le volley, l'équitation ou la course à pied. Les loisirs, le bien-être et la culture ont aussi séduit les visiteurs avec du qi gong, du yoga, de la musique, et la bibliothèque. La plupart des associations cherchent des bénévoles comme le sou des écoles, le centre de loisirs, la garderie périscolaire et la gym volontaire.

**COLIGNY****Rentrée : l'effectif est en augmentation**

■ Photo Isabelle GAILLARD

Les élèves ont fait leur rentrée à l'école, lundi. « Nous démarrons cette année avec un effectif de 158 élèves, ce qui est rassurant car nous étions redescendus à 141, commente la directrice. Nous avons majoritairement des élèves des communes voisines et toujours aussi quelques familles du Jura. » Les élèves sont répartis en six classes à double niveau, deux en maternelle et quatre en élémentaire. La semaine est répartie sur quatre jours. L'équipe est composée de huit enseignants pour six équivalents temps plein, deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et deux auxiliaires de vie scolaire complètent l'équipe.

**VAL-REVERMONT****L'effectif est à la hausse à l'école du Moulin**

■ Photo Christian CHEVALLET

Ni pleurs ni grincements de dents, lundi matin, pour la rentrée à l'école du Moulin. Avec 288 élèves inscrits, l'effectif est en hausse par rapport à celui de l'an dernier et supérieur aux attentes. Les parents d'élèves ont pu convaincre l'inspection académique de maintenir la 12<sup>e</sup> classe. L'effectif moyen est ainsi resté relativement bas, avec 24 élèves par classe.

**MEILLONAS****Rentrée : 122 élèves étaient attendus**

■ Photo Yves VINCENT

Au total, 122 élèves ont fait leur rentrée à l'école, lundi. Le sou des écoles et le foyer rural avaient préparé du café et apporté des croissants sous le préau. Les effectifs sont stables. Mme Dupretz, professeur des écoles stagiaire, assure la décharge du directeur le lundi matin. L'équipe enseignante, en place depuis plusieurs années, va poursuivre son projet pédagogique, centré sur le patrimoine et le langage. À la cantine, Mme Marion va remplacer M. Guilhen pour les surveillances.

# RENTRÉE DES CLASSES

SAINT-JEAN-LE-VIEUX

## Petits et grands entrent à l'école primaire et maternelle



■ L'équipe pédagogique de l'école élémentaire au complet.

Photo Jacques GIUNTA

Hier, lundi, en présence du maire, Christian Batailly, les portes de l'école élémentaire se sont ouvertes pour accueillir cent douze élèves. Perrine Guillot a pris en charge les dix-neuf CP. Nathalie Alliot-Armand enseigne dans la classe des CE1 qui compte vingt-six enfants. Bernard Touvier encadre les vingt et un élèves de CE2, tandis que Lionel Faure directeur, partage son temps de direction avec la classe de CM2 en enseignant à vingt-trois élèves alors que Karine Alberdi s'occupe des vingt-trois CM1. L'école accueille, sans doute pour la dernière année,

les élèves de la classe passerelle, sous la responsabilité de Nounout Hajji.

Soixante-six enfants ont fait leur rentrée à l'école maternelle. En petite et moyenne sections, Virginie Ové, directrice et Isabelle Alcazar, la nouvelle enseignante, venue de l'école de Blye (Jura), encadrent chacune vingt enfants de petite et moyenne sections. Avec vingt-six élèves, Frédérique Bourdin-Grimand est l'enseignante de la grande section. Deux Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), Nadège Vial et Geneviève Janéaz viennent renforcer l'équipe.

AMBRONAY

## Des classes surchargées à l'école Olympe-de-Gouges



■ Photo Jacques GIUNTA

Christophe Paris et les enseignants dont quatre nouveaux, ont accueilli 191 élèves, hier, lundi. Avec quatre classes en double niveau, et une moyenne par classe de 27 élèves. « Nos effectifs sont stables et il y a toujours des classes surchargées. Nous bénéficions d'une surveillance de la part de l'inspection académique, pour une évolution souhaitée », précise le directeur. Deux classes de CP de vingt-quatre et vingt-trois écoliers sont encadrées par Lara Novel et Marie-Charlotte Bastie. Patricia Leteneur et Marie Lambert se chargent des deux classes double niveau CE1/CE2. La première compte vingt-huit élèves et la seconde vingt-neuf enfants. Les vingt-neuf CE2/CM1 sont encadrés par Christophe Paris, avec en décharge de direction, Marie Lambert. Pour la classe CM1/CM2, il revient à Agnès Fraysse d'être l'enseignante des vingt-neuf élèves. Les vingt-neuf CM2 sont encadrés par Fabienne Lèbre. Huit élèves de l'Itep (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) de Saint-Graz d'Ambronay, ont intégré la classe inclusive, située dans l'école communale, sous la responsabilité de Joanne Piton.

JUJURIEUX



■ Photo Isabelle ROBIN

220

C'est le nombre d'élèves qui ont fait leur rentrée dans le groupe scolaire Charles-Juliet. Patricia Bonjour est la nouvelle directrice, Eric Lafont est le nouveau professeur des écoles qui enseignera aux CE1-CE2. A l'école maternelle, Layla Baguenna, la nouvelle institutrice prendra en charge les grandes sections, mais uniquement pour les temps de décharge de la directrice.

CERDON

## Une nouvelle enseignante à l'école



■ Photo Yves BOURRIER

La semaine de quatre jours entre en vigueur à l'école communale. L'arrivée dans le village de la famille Boulet, et de ses trois enfants, Estéban, Louison et Marius grossit les effectifs de l'école qui compte cette année, cinquante-sept enfants. « C'est toujours un événement que d'accueillir de nouvelles familles qui scolarisent leurs enfants dans l'école de la commune », précise Anne-Valérie Beaujard, la directrice. Claudine Mathieu rejoint les rangs de l'équipe pédagogique.

PONCIN

## Six classes à l'école des terres d'Ain



■ Photo Juvenal TURPIN

Hier lundi, 157 élèves du groupe scolaire des terres d'Ain ont été accueillis par l'équipe d'enseignants et les encadrants. M<sup>me</sup> Guillon, directrice d'établissement s'est réjouie d'avoir un effectif complet pour assurer l'enseignement des six classes.



■ La traditionnelle fête des vieux métiers attire toujours de nombreux curieux et habitués. Photo Lucette RICHARD



■ Le dragon du nouvel an chinois s'est invité à Mézériat. Photo Lucette RICHARD

MÉZÉRIAT ÉVÈNEMENT

## La Fête des vieux métiers attire toujours la foule

Il faisait un temps idéal dimanche, pour la Fête des vieux métiers. Des milliers de nostalgiques sont venus voir ou revoir le savoir-faire des artisans sur la place, autour de la batteuse. Le public a pu admirer la traditionnelle parade, les expositions de matériel d'autrefois sur la place de la gare et à la salle des fêtes, qui était également le rendez-vous des talents, et déguster les produits du terroir. Sous le thème des Fêtes d'ici et d'Ailleurs, l'événement s'est joué en dix-huit tableaux : fêtes locales avec les conscrits, de la Saint-Vincent, ou encore des bûcherons, le 14-Juillet et la guinguette des bords de Seine, le Carnaval de Dunkerque avec le lancer de harengs, les fêtes basques, le Nouvel an chinois, la Saint Patrick irlandaise, le Carnaval de Venise (Italie) et de Rio (Brésil). Plus de 150 participants ont défilé pendant plus d'une heure dans les rues du village. La 34<sup>e</sup> parade, colorée et animée, a été une réussite. Sur scène se sont succédé le groupe folklorique Les Sabots de Cruzilles, les danseurs du Diam's club de Péronnas et les Tamarii Tahuiti Nui.



■ La fête péruvienne avec les lamas et les alpagas. Photo Lucette RICHARD



■ Bacchus était là pour célébrer la Saint-Vincent. Photo Lucette RICHARD



■ Les costumes et couleurs du Carnaval de Venise. Photo Lucette RICHARD

NEUVILLE-LES-DAMES PATRIMOINE

## Vendanges de la dernière parcelle de vigne de la commune : « C'est la récolte de la décennie »

Au siècle dernier, chaque ferme avait son bout de vigne et fabriquait son vin pour l'année. Les journées de vendanges étaient des réunions familiales pour bon nombre d'entre eux. Ce samedi 1<sup>er</sup> septembre, c'était les vendanges de la dernière parcelle de vigne, située entre Neuville-les-Dames et Chanoz-Châtenay. Pour l'occasion, elles ont réuni les descendants de Pierre Chatelet, environ 25 personnes. « C'est la récolte de la décennie » précise Lucien, spécialiste de la vigne, « en quantité et probablement en qualité. Les raisins sont bien mûrs et bien sucrés. Le seul bémol, ce sont les prédateurs : les étourneaux ont mangé 10 % de la récolte, malgré les filets de protection. »

Cette vigne, Lucien en prend soin toute l'année. « Au printemps, je la taille, puis je fais le relevage à l'osier, sans compter le désherbage à la faux et à la main. Et puis, j'ai mis des filets de protection à toutes les rangées, sinon, on n'aurait rien à récolter. On peut dire que c'est du 100 % bio. » Différentes variétés de raisins poussent sur les ceps de vignes : les blancs sont des noa et rayon d'or. Les rouges, du Maréchal Foch, un cépage toujours cultivé au Canada. « Plusieurs années, on a failli céder au découragement, à cause des mauvaises récoltes. Chaque année promet d'être la dernière et chaque printemps, on se dit : on va encore voir cette année », conclut ce passionné.



■ Les descendants de Pierre Chatelet sont venus faire les vendanges de la dernière parcelle familiale. Photo Monique FETTET

**CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE**

264 élèves à l'école élémentaire Philibert-Commerson



■ Photo Dominique DUBREUIL

Hier lundi, l'heure de la rentrée a sonné pour les 264 élèves de l'école élémentaire Philibert-Commerson à Châtillon-sur-Chalaronne. Didier Josserand, directeur de l'établissement, confie son incertitude concernant le sou des écoles : « On est inquiet car l'association des parents n'est pas sûre de redémarrer, faute de bénévoles. »

**CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE**

■ Photo Dominique DUBREUIL

122

C'est le nombre d'enfants qui ont été accueillis hier lundi à l'école maternelle Philibert-Commerson. La directrice, Marie-Laure Cloteaux a reçu les élèves avec quelques pleurs et beaucoup d'émotions pour leurs parents. Valérie Bureau et Anne-Sophie Renaud sont les deux nouvelles maîtresses de l'établissement.

**MÉZÉRIAT**

L'effectif est en hausse à l'école maternelle Les Marmousets



■ Photo Lucette RICHARD

Pour cette rentrée, soixante-dix-neuf enfants sont inscrits à l'école maternelle les Marmousets, quatre de plus que l'année dernière, accueillis dans trois classes de 26, 27 et 28 élèves. De nouveaux horaires ont été mis en place : de 8 h 35 à 11 h 45 pour le matin, de 13 h 30 à 16 h 20 pour l'après-midi.

Beaucoup de larmes ont coulé chez les tout-petits, principalement pour deux élèves dont les parents viennent seulement d'arriver du Portugal. Christine Schmitter, directrice, chargée de la classe et habituée aux premiers jours difficiles, a rassuré ces élèves.

**NEUVILLE-LES-DAMES ANIMATIONS**

## Une soirée familiale clôture la saison des jeunes du Local



■ Un groupe d'adolescents et leurs animatrices. Photo Monique FETTET

Occupier les adolescents pendant les vacances scolaires, tel est le but de l'association Le Local à Neuville-les-Dames. Cette année encore, de nombreuses activités sportives, culturelles et autres ont été proposées aux jeunes de 12 à 16 ans fréquentant l'association pendant l'été. Pour Matéo, Gabin et Hugo, leurs meilleurs souvenirs ont été les sorties à la Plaine tonique de Montrevel : « Surtout quand on a campé une nuit », précisent les ados. « On a fait des jeux d'eau, du foot, mais aussi du canoë-kayak, du paddle géant et profité des structures

gonflables. On est aussi allés à la piscine, à la via ferrata, on a fait des parcours dans les arbres. » Ils avaient tous plaisir à raconter leurs souvenirs de la saison. Les activités ont été encadrées par trois animatrices : Marie, Ophélie et Sandra. « Une cinquantaine d'enfants ont profité du programme », confie la responsable Marie. « On a bien fêté la fin de saison. Les ados ont préparé la soirée où les parents ont été invités, chacun a amené quelque chose. La soirée s'est terminée dans une ambiance musicale. »

**CHAVEYRIAT**

Rentrée des classes pour les 107 élèves de l'école primaire

Hier lundi, 107 élèves ont effectué leur rentrée scolaire à l'école primaire de Chaveyriat. Une rentrée orchestrée par la nouvelle directrice, Cathy Lemonnier et placée sous le signe du retour de la semaine de quatre jours avec comme horaires de classe 8 h 50-11 h 50 pour le matin et 13 h 20 - 16 h 20 pour l'après-midi.



■ Photo Jacques VINCENT

**ROMANS**

La randonnée pédestre a réuni 100 participants

Une centaine de marcheurs ont participé à la randonnée organisée dimanche par l'Association sportive romaine. C'est seulement la deuxième année que cette manifestation a lieu et les organisatrices sont satisfaites de sa réussite. Deux circuits de six ou treize kilomètres bien balisés étaient proposés à travers la campagne de Romans.

Un petit café viennoiserie au départ et une boisson à l'arrivée ont transformé cette belle balade en un temps d'amitié qui a été apprécié par les participants. La randonnée se voulait aussi solidaire puisqu'une partie des bénéfices seront reversés à la lutte contre le cancer.



■ Photo Florence GALLET-ROGNARD

**REPLONGES****L'effectif est stable à l'école privée**

■ Photo Josette ROBIN

À l'école privée, l'effectif est stable avec 135 élèves. Dans l'ensemble, les classes tournent entre 25 et 30 élèves par classe. Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe : Carine Bernard, en plus d'assurer la décharge de direction d'Alexandra Buiron complète le mi-temps de Stéphanie Rohart pour la classe des CM1-CM2. Guillaume Furzac prend en charge la classe de grande section CP, en remplacement de Geneviève Rozé et Muriel Viviet intervient pour trois enfants en tant qu'auxiliaire de vie scolaire (AVS).

**FEILLENS****L'école publique accueille plus d'élèves**

■ Photo Josette ROBIN

À l'école publique, 202 élèves, soit vingt de plus que l'an dernier ont fait leur rentrée, « c'est dire si l'ouverture d'une huitième classe l'an dernier se justifie pleinement », indique la nouvelle directrice, Cécilia Alban.

L'établissement accueille trois nouveaux enseignants. Mélisandre Dubois remplace Céline Beitz pour la classe de CP. Cindy Amorim aura en charge les CM1-CM2 en remplacement d'Hélène Eustache. Quant à Mathieu Le Saux, il assurera les décharges de direction les mardis et un vendredi sur trois.

**REPLONGES****La fête villageoise a fait carton plein**

■ Photo Josette ROBIN

Pour sa dixième édition, le comité des fêtes a innové en proposant deux jours de festivités. Commencée samedi avec la fête foraine avec manèges et attractions, elle s'est poursuivie avec le repas champêtre qui a fait le plein avec 350 personnes. Cette première partie de soirée a été animée par l'orchestre Les Ventres jaunes. Le bal populaire et le feu d'artifice ont suivi. Dimanche, l'Union musicale a pris le relais avec un marché de l'artisanat créatif, composé de 18 exposants. Parmi eux, il y avait notamment deux Replongeards, le ferronnier d'art, Jean-Pierre Granger et l'atelier de calligraphie.

**FEILLENS****Quatre nouveaux enseignants à l'école Limerol**

■ Photo Josette ROBIN

En comptant le directeur, François Perrenot, ils sont quatre nouveaux enseignants à faire leur rentrée : Sylvie Antunes aura en charge la classe de petite section, Johan Lartaud, celle des CM1-CM2 et Vanessa Darnis interviendra en tant qu'auxiliaire de vie scolaire (AVS).

L'effectif est légèrement en hausse, avec 296 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école Limerol. Si le nombre de classes – onze au total – est inchangé, leur répartition a été modifiée.

**MANZIAT****Une nouvelle maîtresse à l'école publique**

L'équipe éducative de l'école publique compte un nouveau visage : Laura Benoit. Cette dernière est arrivée à la suite du départ à la retraite de Marie-Hélène Deville. Laura Benoit, 29 ans, mariée, est originaire de Lescheroux et réside à Domsure. Entrée dans l'enseignement en 2012, elle a occupé divers postes dans le département et enseignait à Étrez, l'an dernier. « J'avais une classe de petite et moyenne section. Cette année, j'ai des CM1-CM2, je suis satisfaite car je préfère enseigner aux grands et j'ai été bien accueillie par toute l'équipe », se réjouit-elle.



■ Photo Daniel PONTIUS

**MANZIAT****Une participation décevante à la marche du sang**

■ Photo Daniel PONTIUS

La randonnée pédestre de l'Amicale des donneurs de sang n'a pas répondu aux espérances des organisateurs, dimanche. « L'an dernier, 230 participants avaient été comptabilisés. Cette année, ils n'étaient que 142 et pourtant, le temps était idéal », déplore Colette Benoit, la présidente.

Au total, 41 ont choisi les 8 km, 63 les 15 km et 35, dont 17 en VTT, ont parcouru les 25 km. Jean-Michel Renaud a effectué le parcours en calèche tractée par son cheval. Les itinéraires étaient fléchés par l'équipe de l'amicale et deux points de ravitaillement, sur le parcours et à l'arrivée, ont permis aux participants de se rafraîchir.

BÂGÉ-DOMMARTIN SPORT

# Judo club : encore plus d'offres de cours pour les petits et les grands

Rencontre avec Thomas Soares, professeur de fitness et de judo au sein du Judo club bâgésien.

**Depuis quand intervenez-vous au sein du Judo club bâgésien et quelles sont vos attributions ?**  
« Je démarre ma quatrième saison dans cette as-

sociation. J'interviens sur les deux pôles de l'association. Sur le secteur judo puisque j'assure les cours des éveil judo (dès 4 ans) jusqu'aux adultes. J'interviens également sur le pôle fitness. En effet, j'assure des cours de renforcement musculaire et de musculation (le mercredi et le vendredi soir). »

L'arrivée du nouveau gymnase devrait nous faire du bien de ce côté-là, mais en attendant, nous sommes obligés de nous disperser avec des cours dans les différentes salles des fêtes de Ba-

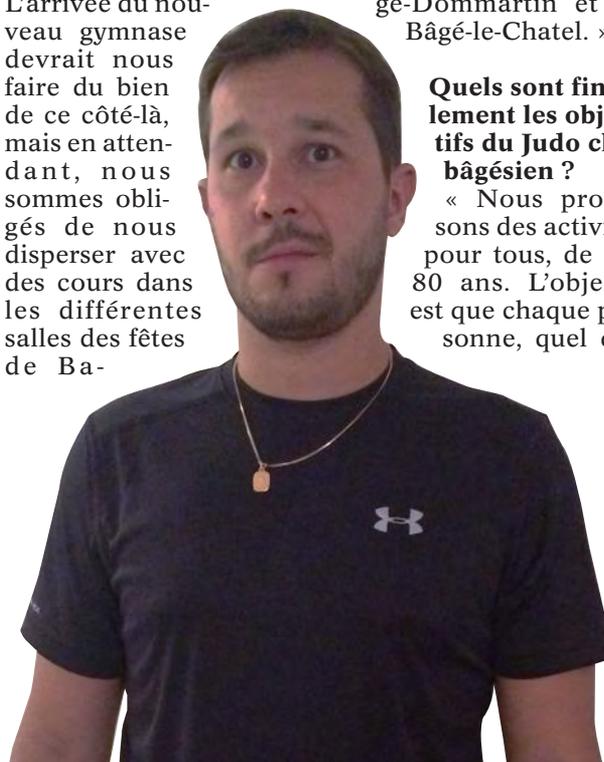
gés-Dommartin et de Bâgé-le-Chatel. »

**Quels sont finalement les objectifs du Judo club bâgésien ?**

« Nous proposons des activités pour tous, de 3 à 80 ans. L'objectif est que chaque personne, quel que

soit son âge, puisse s'épanouir et se faire plaisir dans une activité physique, proche de chez elle et à un tarif raisonnable. Nous avons réussi à proposer à Bâgé un très grand choix d'activités, ce qui permet aux habitants du secteur de quasiment bénéficier des avantages d'une salle de sport, d'un club d'arts martiaux et d'éveil corporel au sein de la même association.

Les enfants dès 3 ans peuvent développer leur motricité dans les cours d'éveil gym et judo. Les enfants et les adolescents peuvent découvrir le judo et ses valeurs. Les ados et les adultes peuvent trouver l'activité qui leur convient parmi les dix-sept cours de fitness et de musculation que nous proposons. »



■ Thomas Soares, professeur au sein du club. Photo Martine JANIN

## REPÈRES

### ■ Inscriptions

Elles auront lieu aujourd'hui mardi, vendredi 7 septembre de 18 à 19 heures et samedi 8, de 10 heures à 11 h 30, au gymnase de Bâgé-la-Ville.

### ■ Attention

Le nombre de places est limité pour certains cours.

### ■ Renseignements

03.85.31.16.40 ou judobagesien@gmail.com

### Quelles sont les nouveautés pour cette rentrée ?

« Nous avons encore augmenté le nombre de créneau sur les cours de judo et de fitness de façon à décharger les cours, notamment en début d'année. Mais nous nous heurtons aujourd'hui à un problème de salles. Avec 420 adhérents, difficile de trouver de la place pour tous.

## SAINT-ANDRÉ-DE-BÂGÉ

### Les 75 élèves bien accueillis à la rentrée



■ Photo Martine JANIN

M<sup>me</sup> Chastan, la directrice, ayant en charge les CE1/CE2 a accueilli 75 élèves répartis en trois classes. M<sup>me</sup> Briffoteaux a la classe de CE2/CM1 et M<sup>mes</sup> Bas et Couvreur ont en charge la classe de CM1/CM2. L'effectif est stable pour cette rentrée.

## BÂGÉ-DOMMARTIN

### Le Karaté club fait sa rentrée

Le Karaté club du val de Saône informe tous ses membres et toute personne désireuse de découvrir la pratique du karaté shotokan et/ou du self-défense, que les cours reprendront au dojo de Bâgé-la-Ville, demain mercredi. Rappelons également leur présence, dès 14 heures, à l'occasion du traditionnel Forum des associations qui aura lieu le 8 septembre à Bâgé-la-Ville.

**NOTE** Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Fred Véga au 06.12.43.72.87 ou [www.karateclubvaldesaone.com](http://www.karateclubvaldesaone.com)

## SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

### Une soixantaine d'exposants au vide-greniers

Le vide-greniers, organisé tous les ans le premier week-end de septembre, a attiré de nombreux visiteurs à la grande satisfaction des musiciens de l'Association des sauveteurs en charge de l'organisation. Ils ont, avec l'équipe de bénévoles, assuré dès 5 heures, le placement de la soixantaine d'exposants sur le quai



■ Josette ROBIN

Bouchacourt. La population des deux rives n'a pas manqué le rendez-vous et a pris beaucoup de plaisir à flâner et à chiner pour dénicher la bonne affaire.

## BÂGÉ-LA-VILLE



■ Photo Martine JANIN

# 227

C'est le nombre d'élèves qu'Isabelle Méroni (ayant à charge la direction de la maternelle, elle a reçu une décharge complète) a accueilli à la rentrée, hier lundi. Un effectif stable par rapport à l'année passée.

**PONT-DE-VAUX**

Les effectifs sont stables à l'école primaire



■ Photo Guy SAUTAREL

Avec un effectif de 116 élèves, les cinq classes de l'école primaire ont fait une rentrée semblable à la précédente. Le programme Ulis (Unité locale pour l'inclusion scolaire) compte douze enfants. Ils bénéficient d'un enseignement adapté à leur handicap tout en suivant les cours traditionnels. Jérôme Vaucher, le directeur et ses enseignants abordent avec optimisme cette rentrée. Des travaux ont été réalisés par la municipalité, ainsi que des aménagements, comme l'installation de nouvelles tables informatiques ou l'achat de vidéoprojecteurs.

**CROTTET**

Une revendication des parents d'élèves



■ Photo Max DEGLETAGNE

La rentrée scolaire s'est effectuée hier lundi, à 8 h 30, dans le calme malgré la revendication des parents d'élèves. En effet, compte tenu d'un effectif de 171 élèves qui entraîne une surcharge dans les six classes actuelles (moyenne de 28,5), le comité des parents revendique la création d'une septième classe. Le directeur interrogé, espère que la démarche entreprise auprès de la direction départementale de l'Éducation nationale aboutira à une décision favorable.

**SAINT-BÉNIGNE**

Le club de rugby fait sa rentrée



■ Photo Heidy LACROIX

Dimanche, le Rugby club de haute Bresse a démarré sa saison par un match amical, via le challenge Bouvard Besson, du nom de deux joueurs décédés. Les jaunes et bleus étaient opposés à l'équipe de l'Entente Meximieux-Dagnieux plaine de l'Ain. Exceptionnellement, le match s'est déroulé en trois tiers-temps de trente minutes. L'objectif était de faire jouer tous les participants afin de les mettre en jambe pour les rencontres à venir. Le RCHB l'a finalement emporté 7 à 0. M<sup>me</sup> Bouvard, mère, accompagnée de M. Besson frère, ont remis les coupes.

**ARBIGNY**

La dernière Fête des voisins a clôturé l'été



■ Photo Heidy LACROIX

La dernière Fête des voisins a eu lieu dimanche. Sophie et Yannick Gaillard ont reçu tout le quartier du Carré dans leur jardin. Des parties de pétanques se sont déroulées dans l'allée. Certains se sont même déguisés et ont improvisé un sketch en pleine rue. Toutes les générations étant présentes.

**CORMORANCHE-SUR-SAÔNE**

Le pays était libéré il y a soixante-quatorze ans



■ Photo d'archives DR

Au village, quelques personnes n'ont pas oublié ce lundi mémorable du 4 septembre 1944, jour de la Libération de Cormoranche. Ce jour-là, des véhicules américains ont pris position près de l'église, la population en liesse s'est rendue au-devant des blindés des armées américaines et alliées à Grièges et à Crottet. Dans ce village, en 2014, un mémorial a été érigé. Le 4 septembre était grand jour sans oublier l'oppression allemande et les exactions de la milice.

**CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE**

■ Photo Guy SAUTAREL

54

C'est le nombre d'élèves dans l'école communale, soit une progression de 10 % au sein de l'établissement. Cela se distingue de la tendance générale plutôt à la baisse dans les autres écoles aux alentours.

SAINT-ALBAIN ÉDUCATION

# Deuxième rentrée à la salle des fêtes pour les écoliers



■ Pour la deuxième année consécutive, les écoliers des classes de maternelle et de CP de l'école de Saint-Albain ont effectué leur rentrée à la salle des fêtes communale. Photo Fernand RIBEIRO

Lundi matin, c'était jour de rentrée scolaire pour les 25 écoliers des classes de maternelle et de CP de Saint-Albain. À la seule différence que les élèves de Vincent Jullin ont élu domicile dans la salle des fêtes. Explications.

Des préfabriqués auraient très bien pu faire l'affaire. Mais quitte à perdre des recettes sur la location de la salle, la mairie a préféré la salle des fêtes comme solution de repli pour assurer l'accueil des élèves des classes de maternelle et de CP de la commune, du fait de travaux dans l'actuelle structure. Pour la deuxième année consécutive, la rentrée scolaire pour ces classes s'est donc effectuée dans la salle communale. « Avant la rentrée de 2017-2018, nous savions que d'im-

portants travaux allaient être engagés dans les étages du bâtiment communal accolé à la mairie. Les salles de classe occupant le rez-de-chaussée, nous devions donc trouver une solution pour abriter les écoliers. Nous avons anticipé le problème et l'idée de la salle des fêtes est très vite apparue comme une évidence », explique le maire, Marc Dumont. Avec les inconvénients que cela suppose : plus de possibilité d'organiser des manifestations dans le lieu et donc des rentrées d'argent en moins pour la commune.

**Un investissement de près de 6 000 euros**

Mais pour le bien-être des enfants et leur sécurité, l'équipe municipale a fait abstraction de tout cela. « Ce sont les élus qui, il y a un an, ont



“ L'idée de la salle des fêtes est très vite apparue comme une évidence. ”

Marc Dumont, maire

## La nature des travaux

Depuis le mois de mars, les entreprises ont entrepris la réhabilitation d'un vieux bâtiment situé entre la mairie et la salle des fêtes. Ce même bâtiment abritait au rez-de-chaussée les classes maternelles et CP de la mairie. Si le planning des travaux est respecté, le nouveau bâtiment et ses 6 logements du T1 au T5 sont prévus d'être livrés en début d'année 2019. C'est à partir de ce moment-là que les 25 élèves vont donc retrouver les locaux scolaires. Le maire Marc Dumont explique avoir pensé que cette nouvelle rentrée « allait s'effectuer de manière normale, sans avoir recours à la salle des fêtes ». Mais le chantier a pris du retard. Côté pratique, les écoliers (48 au total avec ceux des classes CE1 à CM2) ont à disposition, sur un seul et même site, la garderie et le restaurant scolaire.

effectué le déménagement. Ensuite, il a fallu aménager la salle des fêtes afin d'offrir le meilleur accueil aux enfants et à l'équipe pédagogique. Nous avons fait l'acquisition de cloisons et de rideaux pour créer un coin dortoir dans la salle. Au total, l'investissement s'est élevé à près de 6 000 €, poursuit le maire de la commune. Et que peut bien penser le corps enseignant de cette solution provisoire ? « C'est un pur bonheur de travailler ici. Il y a de la place, et la pièce est très lumineuse. Un tel espace joue énormément au niveau du confort et des conditions de travail qui sont formidables. Je trouve que ça donne un esprit très familial à l'école », s'enthousiasme le maître d'école Vincent Jullin.

Fernand RIBEIRO

Application **GRATUITE**

pour  
**Sortir**  
L'AGENDA  
DE VOS  
LOISIRS



CONCERTS  
SPECTACLES  
THÉÂTRES  
RANDONNÉES  
EXPOSITIONS  
CONFÉRENCES  
VIDE-GRENIERS  
STAGES  
SPORTS  
JEUX & CONCOURS  
BALS



Téléchargez dans l'App Store



Recherchez sur Google play

ALSACE

LE BIEN PUBLIC

DNA

lejournal

L'EST

LE PROGRÈS

Le Républicain  
Lorrain

Vosges  
matin

FOOTBALL OLYMPIQUE LYONNAIS : MARTIN TERRIER

# « Monter en puissance »



■ Martin Terrier face au gardien niçois Walter Benitez qui a frustré les attaquants de l'OL vendredi (0-1). Photo Richard MOUILLAUD

Rédaction Sports de l'Ain  
6 place Joubert,  
01000 Bourg-en-Bresse  
04.74.21.66.66  
sports01@leprogres.fr

Publicité  
www.bjp-publicite.com

Web  
http://www.leprogres.fr/  
sports/sports-ain

Facebook  
www.facebook.com/leprogres.  
bourgenbresse

Martin Terrier, l'un des six joueurs de l'OL présents à Clairefontaine avec Fekir (A), Tousart, Aouar, Ndombéle et Dembélé (Espoirs), évoque cette saison dont il attend beaucoup, tant en bleu... qu'en rouge et bleu.

**De notre envoyé spécial à Clairefontaine**  
Clairefontaine était un petit quartier de Lyon hier pour le rassemblement des Bleus et des Bleuets. Martin Terrier, l'une des nouvelles recrues de l'OL, qui fait chambre commune en équipe de France Espoirs avec Houssem Aouar, a accepté de répondre à nos questions avant un déplacement en Bulgarie puis la réception du Luxembourg. Un point suffira à leur ouvrir les portes de l'Euro 2019.

**Martin, savez-vous que depuis 2006, les Espoirs n'ont plus disputé un Euro ?**  
Oui, cela fait longtemps et on n'y est pas encore. Il faut d'abord conclure sur le terrain lors des qualifications.

**Vous aviez réussi des débuts incroyables en Espoirs avec un triplé pour votre**

**premier match contre le Kazakhstan il y a un an tout juste...**

Cela m'avait mis en confiance et aidé aussi pour gagner ma place à Strasbourg car je venais d'être prêté par Lille. J'avais pu enchaîner ensuite de bonnes performances avec les Espoirs et avec mon club.

**Vous avez moins bien réussi la 2<sup>e</sup> partie de saison avec Strasbourg. À cause de votre transfert à Lyon en janvier ?**

Il y a eu aussi les blessures aux ischioles, à droite puis à gauche, et cette période liée à mon transfert. Lyon m'a prêté à nouveau à Strasbourg pour les six derniers mois. J'ai aussi joué fin janvier un match contre mon ancien club, Lille (défaite 2-1), qui m'avait prêté en début de saison, et cela faisait beaucoup de changements à mon âge. J'ai eu un peu de mal à m'adapter à tout cela. Il le fallait pourtant car Strasbourg jouait son maintien.

**Huis mois plus tard, comment vous sentez-vous ?**

Très bien, j'ai savouré les vacances avec mes proches. Ma préparation a été très bonne, et mon début de saison satisfaisant. Je savais qu'il me fallait être un peu

patient. Mais toute l'équipe doit mieux faire. Contre Nice, on a trop manqué d'efficacité mais on va monter en puissance.

**Vous avez débuté à gauche, mais êtes-vous plus un joueur d'axe ?**

À gauche, ce n'est pas mon poste de prédilection, mais cela m'apprend à être plus complet, à faire plus d'efforts. Je suis plus un joueur évoluant devant, mais pas seul. Avec Moussa Dembélé, on a souvent été alignés ensemble en Espoirs, et l'on a été efficace tous les deux, cela peut bien se passer avec lui à l'OL aussi. Il y aura beaucoup de matches à jouer et du temps de jeu pour tous. Je suis entouré de très bons joueurs mais ce n'est pas anodin si l'on m'a recruté. J'ai ma carte à jouer, avec un profil différent des autres attaquants. La Ligue des Champions va aussi arriver, et c'est un rêve pour moi.

**Votre premier but ne pouvait être marqué que contre Strasbourg ?**

C'est souvent comme ça. C'était mon premier match comme titulaire. Je devais rendre la confiance que l'entraîneur m'avait accordée, c'était un bon moment.

Recueilli par Jean-François GOMEZ

## OL INFOS

### ■ Gouri se remet doucement

Amine Gouri a été opéré du ligament croisé antérieur du genou gauche en milieu de semaine dernière par le docteur Bertrand Sonnery-Cottet. Une longue période de rééducation et de remise en condition, a commencé.

### ■ Cornet aussi en sélection

Dans la liste des nombreux joueurs de l'OL partis en sélection publiée hier, nous avons omis de mentionner que Maxwel Cornet était également mobi-

lisé avec la sélection de Côte d'Ivoire, pour les qualifications de la CAN 2019, face au Rwanda.

### ■ UEFA : Tousart sur la liste B... mais sans conséquence

L'OL a transmis à l'UEFA ses deux listes de joueurs (A et B) pour les compétitions Ligue des Champions et Youth League. Pour une question de règlement et pour libérer une place à Lenny Pintor sur la liste A, l'OL a fait apparaître Lucas Tousart sur la liste B.

Le règlement stipule en effet que seuls les joueurs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2002, et ayant passé au moins deux ans au club, peuvent être inscrits sur la liste B. C'est donc le cas de Tousart. Cela n'aura aucune influence sur sa participation à la Ligue des Champions bien entendu.

### ■ OL express

**Aujourd'hui :** huis clos.

**Prochain match :** samedi 15 septembre à 17h (Canal +).

FOOTBALL ÉQUIPE DE FRANCE

# Un tremplin pour Areola

Gardien numéro 4, puis numéro 3 des Bleus depuis trois ans, Alphonse Areola vivra une grande première dans la peau du numéro 1 jeudi en Allemagne, en raison du forfait d'Hugo Lloris. Benjamin Lecomte a été appelé en renfort.

De notre envoyé spécial à Clairefontaine

Il a vaincu, est revenu... et est aussitôt reparti. Hugo Lloris n'aura guère profité des grandes retrouvailles hier à Clairefontaine. Victime d'une blessure à la cuisse avec son club de Tottenham vendredi dernier, il avait dû déclarer forfait à Watford hier et manquera aussi la rentrée de l'équipe de France en Allemagne jeudi et contre les Pays-Bas dimanche.

**Areola, Costil, Lecomte : une seule sélection à eux trois**

Hier, il est venu faire constater par le docteur Le Gall sa blessure et Didier Deschamps a officialisé un peu plus tard son forfait, compensé numériquement par la première convocation de Benjamin Lecomte (Montpellier), arrivé dans la soirée à Clairefontaine.



■ Plongeon dans le bain international pour Areola qui va connaître sa première cape comme titulaire dans les cages des Bleus. Photo Franck FIFE/AFP

Ce forfait s'ajoute à celui du numéro deux, Steve Mandanda, victime d'une blessure musculaire lors du match de l'OM face à Nîmes le 19 août dernier. « Tous les deux seront avec nous dimanche mais pas en tenue de gardiens », a précisé le sélectionneur. A l'occasion du retour des Bleus au Stade de France pour la première fois depuis la Coupe du monde, les 23 champions et le trophée seront en effet célé-

bres à l'occasion du match de Ligue des Nations contre les Pays-Bas.

Sans ses deux gardiens les plus capés - 104 sélections pour Lloris, 28 sélections (mais... 94 convocations) pour Mandanda - l'équipe de France va composer avec trois portiers cumulant à eux trois... une sélection, celle de Costil contre la Côte d'Ivoire (0-0, le 15 novembre 2016). Alphonse Areola, champion du

monde sans avoir joué, qui a déjà vécu 29 matches sur le banc, vivra donc une grande première à Munich face à l'Allemagne. Un baptême du feu aussi excitant que dangereux. Mais il est grand temps pour lui, à 25 ans, de passer au révélateur des Bleus. A lui de saisir cette chance au moment où dans son club, il doit désormais composer avec la concurrence d'un monstre sacré, Buffon.

« Alphonse est venu la première fois en octobre 2015. Il a eu un rôle pratiquement à chaque fois de 3e gardien, mais s'il était à la Coupe du monde, c'est parce que je le considère parmi les trois meilleurs gardiens français. Il est en constante progression avec le PSG, il a fait une très bonne saison dernière en assumant une responsabilité élevée. Il connaît une nouvelle situation avec Buffon, mais je crois que leur cohabitation se passe bien et il jouera les 3 premiers matches de Ligue des Champions. Dans la logique, c'est lui qui prendra cette place de numéro 1 jeudi », explique Deschamps. Benjamin Lecomte vivra lui aussi une première, mais sur le banc. A 27 ans, le gardien de Montpellier, formé à Niort avant d'éclorre à Lorient, n'a connu que les équipes de France U18 et U20, mais le staff des Bleus le suivait depuis près de trois ans et son arrivée peut autant se concevoir que le retour de Benoît Costil, comme numéro 2. « Lui était à l'Euro avec nous, il connaît bien le groupe et a retrouvé avec Bordeaux, le niveau où il doit être », a justifié le sélectionneur. Qu'on se rassure, les Bleus n'ont pas de problème de gardien, la relève est prête.

Jean-François GOMEZ

## Deschamps : « Mbappé est exposé »

Le sélectionneur est revenu sur l'expulsion de Kylian Mbappé à Nîmes, qui pourrait lui coûter plusieurs matches de suspension.

Kylian Mbappé est sans nul doute l'un des champions du monde les plus en forme depuis son retour sur les terrains. Mais cette envie de tout casser déjà, s'est retournée contre lui samedi lors du match du PSG à Nîmes. A la suite d'une faute d'un adversaire, Téji Savanier, il a eu une réaction agressive qui lui a valu un carton rouge. Pour cette bousculade, il risque jusqu'à 5 matches de suspension, et si cela ne touchera pas l'équipe de France évidemment, Didier Deschamps n'a pas échappé à une question sur le comportement de son jeune attaquant, qui avait expliqué face aux médias qu'il referait la même chose si c'était à refaire, avant de s'excuser le lendemain sur les réseaux sociaux.

« Il sait qu'il a un jeu basé sur la vitesse, l'explosivité, et que ses adversaires ne vont pas le regarder jouer. Il est plus exposé que d'autres joueurs même si tous les joueurs offensifs sont exposés à une certaine agressivité de l'adversaire. Là, dans un contexte un peu chaud, il y a eu sûrement une crainte de sa part, d'un coup qui peut amener des blessures », a d'abord commenté le sélectionneur.



■ Photos et autographes pour Mbappé, visiblement détendu, hier à Clairefontaine. Photo Franck FIFE/AFP

« Il sait que ça passe par un peu plus de maîtrise, a-t-il ajouté, mais il va inclure ça dans sa réflexion car il est intelligent. C'est arrivé à d'autres, ce n'est pas une excuse mais il ne doit pas réagir, car il peut être sanctionné comme celui qui a fait la faute. Il est jeune, même si je sais qu'il n'aime pas qu'on le catalogue ainsi, et c'est humain de réagir, mais il n'a pas à faire ce qu'il a fait, il le sait bien mais je ne vais pas en faire un problème trop important », a-t-il conclu.

A Clairefontaine, J.-F.G.

## BLEUS EXPRESS

■ France - Uruguay le 20 novembre

L match amical entre la France et l'Uruguay, « revanche » du quart de finale de la Coupe du monde, aura bien lieu, le mardi 20 novembre prochain au Stade de France (21h), et sera diffusé sur M6. Il se jouera quatre jours après le match de la Ligue des Nations entre les Pays-Bas et la France.

■ Préparation et récupération

« La configuration de ce rassemblement avec deux matches le jeudi et le dimanche est très courte », a reconnu Didier Deschamps. Ainsi les Bleus, n'ont que deux séances d'entraînement à Clairefontaine avant de rejoindre Munich mercredi matin et ne repartiront que vendredi en début d'après-midi. Pour préparer le match contre les Pays-Bas, ils logeront sur Enghien, et devraient s'entraîner au Stade de France.

■ Le brassard pour Varane

S'il ne l'a pas explicitement annoncé, Didier Deschamps

a indiqué qu'il resterait « dans la logique » concernant le brassard de capitaine en l'absence de Lloris. Ceux qui pensaient que Paul Pogba pourrait récupérer le brassard en raison de son rôle de leader en Russie, se sont trompés. « Bien sûr, je lui ai donné dans sa chambre » a-t-il plaisanté, avant de redevenir sérieux : « Il n'est pas capitaine avec nous, mais cela ne doit pas changer ce qu'il a fait de bien. » C'est Raphaël Varane, le vice-capitaine, qui aura le brassard.

■ Espoirs : Augustin décline...

L'attaquant du RB Leipzig, Jean-Kevin Augustin a annoncé par SMS dimanche soir à Sylvain Ripoll, le sélectionneur des Espoirs qu'il ne rejoindrait pas le rassemblement. « Ce n'est pas recevable, je prends acte et j'en tirerai les conséquences sportives », a réagi Ripoll, qui n'avait pas encore décidé hier s'il ferait appel à un remplaçant.

FOOTBALL EQUIPE DE FRANCE

# Les Bleus dans une autre dimension

Le sacre de Moscou a totalement bouleversé l'image, le rôle et la valeur des champions du monde tricolores.

Moscou, 15 juillet 2018. Didier Deschamps s'adresse à ses joueurs : « A partir de ce soir, vous ne serez plus les mêmes. Et vous savez pourquoi ? Parce que vous êtes champions du monde ! » Cet été, les Bleus ont basculé dans une autre dimension. Même si la plupart d'entre eux naviguaient déjà dans les hautes sphères du football européen, leur nouveau statut a amplifié le phénomène. Comme ce fut le cas pour leurs prestigieux prédécesseurs en 1998. Il avait alors été question d'un succès censé révéler une France métissée. Vingt ans plus tard, la notion politique de ce sacre mondial revêt une autre image : celle d'un rassemblement autour des symboles de la République. A ce titre, Pogba et ses compagnons d'armes sont devenus des citoyens hors du commun. Leur fonction ne se borne plus seulement à être performants sur un terrain de football. Non. Désormais, ils doivent incarner des valeurs sportives et républicaines.



■ Paul Pogba avec les supporters des Bleus lundi à Clairefontaine. Photo AFP/Franck FIFE

« Vous avez mouillé le maillot. Vous avez porté tout le pays. Il y a 66 millions de Français qui vous ont regardés... Vous allez être des exemples pour plein de jeunes », leur avait ainsi glissé le président. Du coup, le moindre geste déplacé est passé au crible à l'image de l'épisode alcoolisé de Lloris ou de la récente exclusion de Mbappé

avec le PSG à Nîmes... « Kylian, il va devoir gérer », a expliqué Didier Deschamps. « Il était déjà attendu avant, mais, là c'est Kylian champion du monde. »

#### Pavard, tête de gondole

Au-delà de ce geste, forcément repris en boucle par les médias, le jeune attaquant parisien est également le symbo-

le d'un autre changement pour les champions du monde tricolores : d'ordre financier. Selon l'Observatoire du Football, « la valeur marchande de Kylian Mbappé est passée de 100 à 190 millions après le Mondial ». « Au regard de ces chiffres, le PSG a presque fait une affaire en s'attachant l'ex-Monégasque pour 180 millions d'euros la saison dernière... »

“ Vous allez être des exemples pour plein de jeunes ”

Emmanuel Macron lors de la réception des Bleus à l'Élysée

re... » Dans le même ordre d'idée, son partenaire de club, Kimpembe a renégocié son contrat avec un salaire mensuel ayant bondi de 700 %. Selon certaines estimations, devenir champion du monde permet à un joueur d'augmenter sa valeur sur le marché des transferts de 15 à 30 %. Cela explique peut-être un mercato estival assez calme puisque seuls Lemar (dont la signature à l'Atlético Madrid a été réglée durant le Mondial) et Nzonzi (transféré à la Roma) ont eu la bougeotte. Longtemps annoncé au Bayern Munich, Pavard, la révélation française, est, quant à lui, resté (pour le moment) fidèle à Stuttgart. Mais le jeune défenseur sort néanmoins de cet épisode russe avec un tout autre statut puisque plusieurs dizaines de grandes marques espèrent utiliser son image.

Jean-Sébastien GALLOIS

## Un bel accueil pour les Bleus

Une immense bache bleue portant l'inscription « Bienvenue à nos champions » trône sur la façade du château de Clairefontaine. « On ressent ce plaisir d'être là. On était heureux de se retrouver, ce titre est galvanisant » a reconnu Didier Deschamps hier, peu après un repas partagé avec le groupe des champions du monde, staff et joueurs unis. « On a fait quelque chose de sublime mais une nouvelle aventure commence. Il faut se nourrir et se servir de ce que l'on a vécu en Russie », a-t-il ajouté.

Avec plus d'une demi-heure de retard sur l'horaire prévu initialement, les Bleus sont arrivés sur le terrain d'entraînement Pierre-Pibarot de Clairefontaine, accueillis par de nombreux photographes et cameramen.

Environ 300 supporters aussi étaient présents,



■ Les Bleus accueillis en héros dans leur antre de Clairefontaine. Photo AFP/Franck FIFE

chantant : « On est les champions » ou « Merci les Bleus ». Après une longue séance d'autographes et de selfies, les joueurs ont aussi eu la surprise de découvrir deux étoiles et les mots « Fiers d'être Bleus » dessinés sur la pelouse.

Seuls huit joueurs, pas ou

peu utilisés en club samedi et dimanche - Sidibé, Tolisso, Fekir (qui a joué vendredi), Giroud, Nzonzi, Lemar, Hernandez et Thauvin - se sont entraînés. Les autres sont allés en soins après un petit échauffement collectif.

J.-F.G.

## EXPRESS

### TROPHÉES FIFA Deschamps et Zidane finalistes, les Bleus oubliés

Deux champions du monde 1998 font partie des finalistes du trophée Fifa de coach de l'année : Didier Deschamps et Zinedine Zidane (plus le Croate Zlatko Dalic). Mais il n'y a aucun champion du monde 2018 chez les joueurs, puisque Modric, Ronaldo et Salah sont finalistes. Seul Hugo Lloris a été retenu parmi les finalistes pour le titre de gardien de l'année.

### ESPAGNE

#### Ronaldo rachète Valladolid

L'ancien attaquant brésilien Ronaldo a racheté 51 % des actions du Real Valladolid qui vient de remonter en première division espagnole. L'opération aurait coûté 30 millions d'euros, un chiffre que le club se refuse de confirmer. « Nous voulons grandir aussi loin que nos rêves nous le permettront », s'est enthousiasmé le double champion du monde 1994 et 2002.

### RETRAITE

#### Mavuba arrête

L'ancien joueur de Bordeaux et de l'équipe de France (13 sélections), Rio Mavuba, a annoncé sa retraite sportive à l'âge de 34 ans. Passé également par Villarreal et le Sparta Prague, où il évoluait la saison dernière, il a été le capitaine de Lille en 2011 lors du double Coupe-Championnat. Mavuba va devenir consultant pour RMC Sport.

### Ligue 2

Lorient-Grenoble..... 1-0

	Pts	J	G	N	P	p.	c.	Dif.
1 Metz.....	18	6	6	0	0	15	4	11
2 Lorient.....	14	6	4	2	0	9	3	6
3 Niort.....	13	6	4	1	1	10	5	5
4 Paris FC.....	13	6	4	1	1	7	5	2
5 Lens.....	12	5	4	0	1	8	2	6
6 GFC Ajaccio..	10	6	3	1	2	8	7	1
7 Brest.....	10	6	3	1	2	6	5	1
8 Le Havre.....	9	6	2	3	1	5	3	2
9 Sochaux.....	9	6	2	0	3	6	5	1
10 Clermont.....	8	6	2	2	2	9	7	2
11 Grenoble.....	8	6	2	2	2	3	4	-1
12 Valenciennes.	8	6	2	2	2	6	9	-3
13 Châteauroux..	7	6	1	4	1	4	4	0
14 Béziers.....	6	5	2	0	3	3	3	0
15 AJ Auxerre D.	6	6	2	0	4	7	9	-2
16 Red Star.....	4	6	1	1	4	4	7	-3
17 AC Ajaccio.....	4	6	1	1	4	4	9	-5
18 Orléans.....	4	6	1	1	4	7	14	-7
19 Troyes.....	3	6	1	0	5	2	8	-6
20 Nancy.....	0	6	0	0	6	0	10	-10

FOOTBALL NATIONAL 3

# Ain Sud débloque son compteur

Ain sud, grâce à cette première victoire, se replace en milieu de tableau, et veut enchaîner pour aller plus haut.

Après un démarrage plutôt poussif loin de ses bases, Ain Sud a profité de sa première réception au Forum pour débloquer son compteur de victoires ce dimanche.

Un succès (2-1) plutôt prometteur face à une équipe de Chamalières, qui s'était présentée à Saint-Maurice-de-Beynost, en leader. Pourtant, tout ne fut pas simple comme l'admet l'entraîneur, Hervé Yvars.

« Cette victoire doit nous libérer »

« On a réalisé une entame catastrophique, qui nous a coûté un but. Le lourd revers concédé à Montluçon (0-3) ne nous a pas aidé, et en début de match, j'ai senti les joueurs timorés. Heureuse-



■ Malick Assef et Ain Sud ont marqué des points dimanche. Photo Romain BRUSC

ment, on a su rapidement revenir au score. En fait, nous n'avons pas trop eu le temps de douter. Au retour des vestiaires, on a joué un peu plus haut, on a été un peu plus agressif dans les duels, et on

aurait pu faire le break à diverses reprises. »

Qu'importe, l'essentiel est assuré avec ce premier succès qui en appelle d'autres.

« Cette victoire méritée doit avoir pour effet de nous libé-

rer. Nous ne sommes toujours pas prêts sur le plan athlétique, mais on avance au niveau comptable, c'est le plus important. Le reste va venir petit à petit. Face à Chamalières, j'avais décidé d'in-

4

À l'issue de cette troisième journée, seules quatre formations restent invaincues : Chambéry, nouveau leader, le GFA Rumilly Vallières et le FC Bourgoin-Jallieu ainsi que de la réserve de Clermont.

tégrer une seule recrue dans le groupe, et donc d'aligner une équipe qui ressemblait fortement à celle de l'année dernière. L'objectif était de retrouver des sensations, des choses qu'on connaissait. À l'arrivée, ça a bien fonctionné. On sait qu'on a besoin d'avoir une équipe agressive, qui gagne ses duels, car après, on dispose de joueurs capables de faire la différence. » Reste désormais à enchaîner pour retrouver un rang plus conforme aux ambitions ainsudistes. Et si possible dès ce week-end sur le terrain de la réserve duchéroise.

De notre correspondant  
François DUCRUET

FOOTBALL REGIONAL 1

## La réserve du FBBP01 lance sa saison

La défaite concédée à Limonest (1-2), le week-end dernier en ouverture, avait engendré beaucoup de frustration dans les rangs de la réserve bressane. Une frustration que les protégés de Romain Lattron ont su transformer en fougue ce dimanche, lors de la venue des Stéphanois de Côte Chaude. À l'arrivée, une victoire sans appel (5-0), qui témoigne de l'écart entre les deux formations sur le terrain.

Romain Lattron :  
« Le contexte était favorable »

« On a livré une prestation cohérente dans l'ensemble. Nous avons réussi notre entame. D'entrée, on a su appliquer les principes offensifs et défensifs qu'on s'était fixés. En marquant à deux reprises dans le dernier quart d'heure, on s'est rendu la tâche plus facile ensuite. Même si on s'est laissé un peu aller en fin de première période, nous avons su rendre une belle copie au retour des vestiaires. À l'arrivée, le score est logique. »

Le technicien bressan avait affirmé qu'il souhaitait voir progresser son équipe lors de cha-



■ Les Bressans ont le sourire en sortant du terrain. Photo C AULAZ

cune de ses sorties. Ce dimanche, il a été servi, même s'il tient quelque peu à relativiser ce large succès.

« C'est bien d'avoir pu marquer ces premiers points, et d'avoir obtenu une victoire avec la manière. Maintenant, ce dimanche, le contexte était favorable. Toutes les conditions étaient réunies pour qu'on fasse un bon match. Nous avons de l'expé-

rience sur certains postes clés, et on a pu évoluer dans de bonnes conditions, sur un terrain synthétique en parfait état. En ce qui concerne nos ambitions avec cette équipe réserve, nous ferons un point fin octobre. » Prochain rendez-vous ce samedi soir à Montélimar, chez l'un des favoris, où les Bressans feront office d'outsiders.

FD.

168

Le nombre d'équipes du District de l'Ain qui reprendront le chemin des stades le week-end prochain pour les championnats D1 à D5.

### FOOTBALL EXPRESS

■ Coupe de France : tirage du troisième tour ce soir

Le tirage au sort, du troisième tour de la coupe de France, se déroule ce soir à partir de 18 h 30, au siège de Tola Vologe, à Lyon. Les représentants des clubs qualifiés sont invités à y assister, à condition de s'être inscrit préalablement en ligne, sur le site de la Ligue. Outre les clubs qualifiés à l'issue du second tour, entreront en lice les formations de N3 (Ain Sud), R1 et R2.

■ La R2 et la R3 vont reprendre

Le week-end qui arrive marque le coup d'envoi des championnats R2 et R3. Cette saison, le département aura quatre représentants au second échelon régional : l'ESB Marboz (reléguée de R1), l'US Feillens (promue de R3), l'AS Misérieux-Trévoux et le FC Veyle Saône. Le FC Bords de Saône (géographiquement dans l'Ain, mais

affilié au District du Rhône) sera également présent.

■ R1 : Montélimar impressionne

Deuxième match et deuxième succès à l'extérieur pour l'US Montélimar. Une semaine après s'être imposé à DomTac (1-0), le groupe de Michel Estevan a récidivé chez un autre promu, Feurs (1-0). L'USM s'installe en tête de la poule.

■ Hauts Lyonnais enchaîne

Autre favori décidément en forme en ce début d'exercice, Hauts Lyonnais. Après avoir dominé Rhône Vallée (3-2) en ouverture, l'équipe de Fred Marcon a réalisé un gros coup en s'imposant à Cluses (4-2).

■ Échirolles cartonne

Troisième formation à avoir fait le plein lors des deux premières journées, le FC Échirolles a confirmé son succès initial contre MDA (1-0), en allant donner une leçon à Aix-les-Bains (3-0).

## TENNIS COUPE DAVIS

# Pas beaucoup de marge pour Noah

Pour la demi-finale face à l'Espagne, le capitaine tricolore, qui annonce sa liste ce mardi, va devoir composer avec les absences.

Jo-Wilfried Tsonga plongé dans une convalescence qui n'en finit plus, Gaël Monfils encore blessé, des Bleus patraques après l'US Open... Les options de Yannick Noah ne sont pas légion avant d'annoncer sa liste ce mardi pour la demi-finale de Coupe Davis à Villeneuve d'Ascq dans près de dix jours face à l'Espagne (14-16 septembre). Il commence à avoir l'habitude... Cette saison, Yannick Noah doit bricoler un peu plus chaque fois pour aligner une équipe compétitive.

Face à l'Italie en quarts de finale, la capitaine de l'équipe de France avait déjà puisé dans les réservistes, emmenant Jérémy Chardy avec Lucas Pouille, qui avait parfaitement fait le job. Mais voilà. Là, en demi-finales, le calibre n'est plus le même. Face à une Espagne qui comptera le N.1 mondial Rafaël Nadal dans ses rangs, la France semble desti-

née sur le papier au mieux à souffrir. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les joueurs français sont loin d'avoir le vent en poupe.

A deux semaines du choc, aucun d'entre eux n'a gardé sa chambre à New-York pour la deuxième semaine, validant le plus mauvais résultat des Bleus en une saison en Grand Chelem depuis près de 40 ans. Pour la première fois depuis 1980, aucun d'entre eux n'a en effet réussi à se hisser en quarts de finale d'un Grand Chelem. Les Bleus ne sont pas à la fête ces derniers temps, et Yannick Noah, en plus du choix des hommes, risque de devoir jouer les psychologues de choc.

Si le capitaine des Bleus fait le choix, assez logique, de sélectionner Nicolas Mahut et Pierre-Hugues Herbert en double, une paire au statut plutôt assuré désormais, trois places restent à prendre.

Le statut de Lucas Pouille devrait résister à sa tournée américaine franchement mauvaise. Le meilleur Français au classement (17e) a montré tellement d'engagement pour la Coupe Davis que l'on voit mal Noah se passer de

ses services.

Qui pour l'épauler ? Richard Gasquet alterne le bon et le moins bon depuis des semaines. En revanche, pour le cinquième homme, le champ des possibles est assez vaste. Ils sont nombreux à pouvoir prétendre endosser le costume du joker : Jérémy Chardy, Adrian Mannarino, Gilles Simon, et pourquoi pas... Benoit Paire.

L'Avignonnais de 29 ans, capable du meilleur comme du pire, possède le mois bon classement des quatre, mais il a profité de New-York pour faire acte de candidature.



■ Benoit Paire pourrait être l'invité surprise dans la sélection tricolore. Photo Timothy A. CLARY/AFP

## US Open : Nishikori et Djokovic en quarts

Le Japonais Kei Nishikori, ex-N.4 mondial aujourd'hui 19e, privé d'US Open en 2017, s'est qualifié pour les quarts de finale en dominant l'Allemand Philipp Kohlschreiber (34e) en trois sets 6-3, 6-2, 7-5, ce lundi à New York.

Plus tard, Novak Djokovic a écarté le Portugais Joao Sousa (68e) en deux heures pile (6-3, 6-4, 6-3). «Djoko» a néanmoins été inquiété en début de troisième manche, quand il a semblé victime d'un

coup de chaud.

Dans le tableau féminin, Madison Keys (14e) a écarté sans difficulté (6-1, 6-3) la Slovaque Dominika Cibulkova (35e).

**Simple messieurs (8e de finale) :** Nishikori (JPN/N.21) bat Kohlschreiber (GER) 6-3, 6-2, 7-5, Djokovic (SRB/N.6) bat Sousa (POR) 6-3, 6-4, 6-3

**Simple dames (8e de finale) :** Keys (USA/N.14) bat Cibulková (SVK/N.29) 6-1, 6-3

## EXPRESS

### CYCLISME

#### Tour de Grande-Bretagne : Meyer sur le fil, Tonelli leader

L'Australien Cameron Meyer (Micheltou-Scott) a remporté la deuxième étape du Tour de Grande-Bretagne, ce lundi à Barnstaple, réglant dans les derniers mètres une échappée de cinq coureurs. L'Italien Alessandro Tonelli (Bardiani-CSF), doublé sur le fil par Meyer, a lui pris la tête du classement général, au terme d'une étape marquée par les nombreuses chutes en raison de la pluie.

### NATATION

#### Mignon arrête sa carrière

Le nageur français Clément Mignon, vice-champion olympique avec le relais 4x100 m à Rio en 2016 mais dont les résultats ont significativement baissé depuis deux ans, a décidé de mettre un terme à sa carrière, a-t-il annoncé lundi.

### FORMULE 1

#### Norris remplace Vandoorne chez McLaren, Ocon en rade

Le Britannique Lando Norris, 19 ans, fera ses débuts en Formule 1 en 2019 en remplacement chez McLaren du Belge Stoffel Vandoorne, a annoncé lundi l'écurie de Woking (Angleterre). C'est donc la fin du suspense autour d'un baguet très convoité, notamment par le Français Esteban Ocon, sur la sellette chez Racing Point Force India.

### GOLF



■ Lando Norris. Miguel MEDINA/AFP

#### Ryder Cup : Tiger Woods, l'heure du rappel a sonné

Pour couronner son incroyable résurrection, quoi de mieux pour l'ancien roi incontesté du golf que de finir la saison en participant à l'épreuve-reine, la Ryder Cup : à moins d'une improbable surprise, Tiger Woods devrait être sélectionné ce mardi par le capitaine américain, Jim Furyk. Après six ans d'absence en Ryder Cup, Woods est prêt à défier l'Europe sur le parcours du Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines, près de Paris, du 28 au 30 septembre, et à aider les Etats-Unis à conserver le trophée.

### BASKET

#### NBA : Joakim Noah, la piste Minnesota pour rebondir ?

Le pivot franco-américain des New York Knicks Joakim Noah pourrait relancer à 33 ans sa carrière au point mort en rejoignant Minnesota.

## BASKET COUPE DU MONDE FÉMININE

### Les douze sont connues

Comme elle nous l'avait dit le 28 août à Lyon, où les « Bleues » auront effectué deux stages, Valérie Garnier a tranché au retour de Valence (Espagne), où son équipe a disposé de la Lettonie (82-66) avant de céder face à l'Espagne (54-65), qui l'avait battue en finale du championnat d'Europe 2017.

Et comme prévu, ce sont Lisa Berkani et Laetitia Kamba qui ont été écartées de la liste des joueuses qui participeront, du 22 au 30 septembre, à la coupe du monde de Ténérife (1). Où Endy Miyem et ses partenaires viseront une place sur le podium mondial... que la France n'a pas fréquenté depuis 1953 !

Comme elle le souhaitait, la coach du Fenerbahçe Istanbul (championne après être arrivée en cours de saison pour redresser une équipe alors mal en point) disposera donc de son groupe définitif pour le tournoi de Paris (contre la Lettonie vendredi à Coubertin et l'Australie samedi) puis celui d'Antibes, où les vice-championnes d'Europe affronteront le Sénégal (15/9), le Canada (16) et les Etats-Unis (17) avant de s'envoler vers les Canaries.

L.P.

**(1) La France avec la Corée, la Grèce et le Canada au premier tour. Trois qualifiés, le premier de chaque groupe directement en quart de finale.**

### LES SÉLECTIONNÉES

Valériane Ayayi (1,85m), Marième Badiane (1,90m), Romane Bernies (1,70m), Alexia Chartereau (1,91m), Hélène Ciak (1,97m), Alix Duchet (1,63m), Olivia Epoupa (1,65m),

Sandrine Gruda (1,97m), Marine Johannes (1,77m), Sarah Michel (1,80m), Endy Miyem (1,88m, capitaine), Dian-dra Tchatchouang (1,86m).

**Coach :** Valérie Garnier.

MONTMERLE-SUR-SAÔNE ANIMATION

# Le Sud-Ouest s'invite à la 413<sup>e</sup> Foire aux chevaux



■ Pour la troisième année de suite, la foire ouvrira avec un taureau piscine le vendredi soir. Photo d'archives Alain FERREUX

#### Rédaction Loisirs de l'Ain

6 place Joubert,  
01000 Bourg-en-Bresse  
04.74.21.66.66  
loisirs01@leprogres.fr

#### Publicité

www.bjp-publicite.com

#### Web

www.leprogres.fr/sortir/ain

#### Facebook

www.facebook.com/leprogres.  
bourgenbresse

Montmerle-sur-Saône organise ce week-end sa foire pour la 413<sup>e</sup> fois, ce qui en fait l'une des plus anciennes du pays. Cette année, les traditions basques et le spectacle équestre de Céleste seront en vedette.

La 413<sup>e</sup> foire aux chevaux de Montmerle-sur-Saône se déroulera durant tout le week-end. Un taureau piscine ouvrira les festivités le vendredi soir, à partir de 19 h 30, sur la place du Marché. Une belle occasion pour les plus téméraires d'affronter

les vachettes à travers différents jeux. Les deux jours suivants, les traditions du pays basque seront à l'honneur. Une banda, fanfare ambulatoire typique du sud-ouest, animera les rues du village. Des spectacles en continu seront proposés de 10 à 19 heures sur la carrière, installée pour l'occasion place du Marché. Des courses landaises, des chants et des jeux de force basque se succéderont. Et dans ce contexte rouge et blanc, Céleste, une jeune artiste qui a été en résidence au haras de Cluny et qui a, depuis, monté sa propre compagnie, donnera son spectacle équestre Yegua, entourée

de ses juments. À noter que, pour la première fois, des gradins seront installés sur un des côtés de la carrière. Plus d'une centaine d'exposants occuperont les rues adjacentes et la vente de chevaux à la corde perpétuera la tradition sur les quais du nord, le tout uniquement le samedi. Les buvettes associatives et les cafetiers assureront l'intendance de la dizaine de milliers de personnes attendues.

**NOTE** Foire aux chevaux de Montmerle-sur-Saône, le vendredi 7 (à partir de 19 h 30), samedi 8 et dimanche 9 septembre de 8 à 19 heures. Entrée gratuite.

CHAVEYRIAT/CHANOZ-CHÂTENAY LOISIRS

## Dimanche, on marche et on mange !

La Marche gourmande, organisée par l'office de tourisme Vonnas-Pont de Veyle est l'un des rendez-vous incontournables de la fin d'été. Le parcours de 11 à 15 kilomètres change chaque année de commune. Ce dimanche 9 septembre, il traversera Chaveyriat et Chanoz-Châtenay. Des haltes de présentation du patrimoine sont prévues. Le parcours compte également cinq étapes gourmandes composées de spécialités du terroir au départ à la salle des fêtes de Chaveyriat. Les amateurs ne manquent jamais le poulet de Bresse cuit sur place à la broche, avec son gratin.

**NOTE** Dimanche 9 septembre à 11 heures. Tarifs boissons comprises : 21 € (adultes) et 12 € (moins de 12 ans). Inscription obligatoire (le nombre de places est limité). Office de tourisme Vonnas-Pont de Veyle : Tél. : 03.85.23.92.20 ou 04.74.50.04.47.



■ Photo d'archives Jean VITAL

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

# FOIRE AUX VINS



Retrouvez notre sélection complète sur [lidl.fr](http://lidl.fr)

**1+1 GRATUITE**  
BOUTEILLE ACHETÉE

**BORDEAUX**  
Terres d'exception  
2017 AOP

Les 2 bouteilles dont 1 GRATUITE :  
4,38 € (1 L = 2,92 €) au lieu de 8,76 € (1 L = 5,84 €)

**SOIT LA BOUTEILLE 2,19€**  
La bouteille à l'unité 4,38 €

**1+1 GRATUITE**  
BOUTEILLE ACHETÉE

**MÉDITERRANÉE**  
Brin de Causette  
2017 IGP

Les 2 bouteilles dont 1 GRATUITE :  
3,18 € (1 L = 2,12 €) au lieu de 6,36 € (1 L = 4,24 €)

**SOIT LA BOUTEILLE 1,59€**  
La bouteille à l'unité 3,18 €

**1+1 GRATUITE**  
BOUTEILLE ACHETÉE

**LANGUEDOC**  
Les Hauts de Gabelière  
2017 AOP

Les 2 bouteilles dont 1 GRATUITE :  
4,58 € (1 L = 3,05 €) au lieu de 9,16 € (1 L = 6,11 €)

**SOIT LA BOUTEILLE 2,29€**  
La bouteille à l'unité 4,58 €

**4+2 GRATUITES**  
BOUTEILLES IDENTIQUES ACHETÉES

**CÔTES DU RHÔNE**  
Vieilles Vignes  
2017 AOP

Le carton de 6 bouteilles dont 2 GRATUITES : 13,12 € (1 L = 2,92 €) au lieu de 19,68 € (1 L = 4,37 €)

**SOIT LA BOUTEILLE 2,19€**  
La bouteille à l'unité 3,28 €

**4+2 GRATUITES**  
BOUTEILLES IDENTIQUES ACHETÉES

**BLAYE CÔTES DE BORDEAUX BIO**  
Terres Nouvelles  
2016 AOP

Le carton de 6 bouteilles dont 2 GRATUITES : 19,72 € (1 L = 4,38 €) au lieu de 29,58 € (1 L = 6,57 €)

**SOIT LA BOUTEILLE 3,29€**  
La bouteille à l'unité 4,93 €



**Adam Lapiere**  
MASTER OF WINE®  
\*Maitre oenologue

L'intégralité de la sélection a une fois encore été dégustée par Adam Lapiere, l'un des 356 Masters of Wine® au monde. Grâce aux pictogrammes ci-contre, vous serez guidés sur ses appréciations.

\*Maitre oenologue

**REMARQUABLE 89**  
85 - 89 / 100  
vin aux qualités et à l'intensité remarquables

**EXCEPTIONNEL 92**  
90 et + / 100  
vin exceptionnel de caractère et de complexité

**BORDEAUX SUPÉRIEUR BIO**  
Château Peyrouley  
Cuvée Prestige  
2015 AOP

**4,79€**

**REMARQUABLE 87**

2 à 3 ans  
16 - 18 °C  
Ample & rond

**GRAVES**  
Château de Carolle  
2016 AOC

**6,75€**

**REMARQUABLE 87**

4 à 5 ans  
16 - 18 °C  
Riche & puissant

**FITOU**  
Vieilles Vignes  
2015 AOC

**4,49€**

**EXCEPTIONNEL 90**

3 ÉTOILE AU GUIDE HACHETTE DES VINS 2018 PAGE 708

2 à 3 ans  
16 - 18 °C  
Ample & rond

**MORGON**  
Collin-Bourisset  
2017 AOP

**5,99€**

**REMARQUABLE 88**

2 à 3 ans  
16 - 18 °C  
Souple & fruité

**MÂCON**  
Collin-Bourisset  
2016 AOP

**4,89€**

2 à 3 ans  
16 - 18 °C  
Souple & fruité

**CÔTES DU RHÔNE VILLAGES PLAN DE DIEU**  
Domaine du Devoy  
2016 AOP

**4,69€**

**REMARQUABLE 88**

2 à 3 ans  
16 - 18 °C  
Ample & rond

**MUSCADET SÈVRE ET MAINE**  
Demoiselles des Mers  
2017 AOP

**3,29€**

**REMARQUABLE 88**

1 an  
8 - 10 °C  
Léger et vif

**RIESLING**  
Weiber  
2017 AOC

**4,79€**

**REMARQUABLE 88**

1 an  
8 - 10 °C  
Souple & fruité

Toutes les bouteilles de cette page sont de contenance 75cl.

**NOUVEAU** chez Lidl

**lidl-vins.fr**

**Vente en ligne de vins et de champagnes**

**DÈS LE 3 SEPTEMBRE À 12H**

**STOCKAGE TEMPÉRÉ**

**EMBALLAGE RENFORCÉ**

**TRANSPORT SÉCURISÉ**

**LIVRAISON EN FRANCE ET EN CORSE**

**FRAIS DE PORT Offerts**  
DU 3 AU 23 SEPTEMBRE

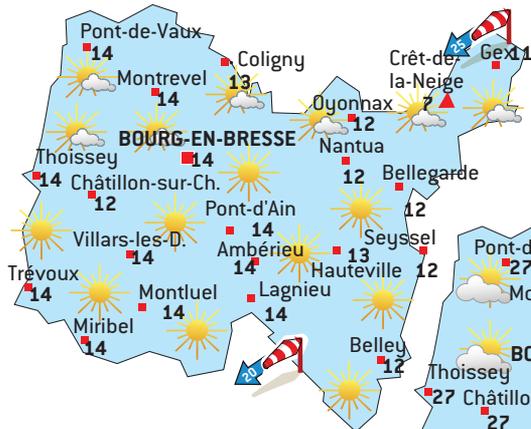
**lidl-vins.fr**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

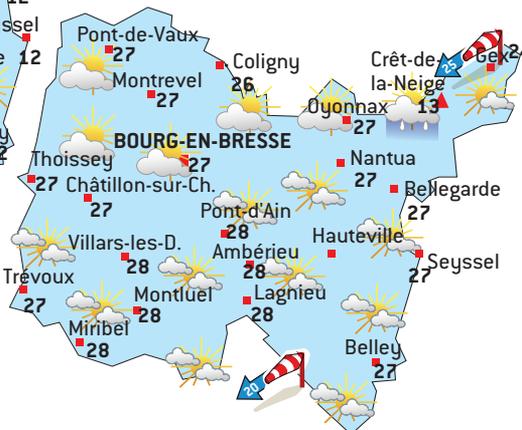
# Soleil de septembre

Le temps restera plutôt calme ce mardi. Le ciel, parsemé de nuages inoffensifs, laissera malgré tout la place à de belles éclaircies et l'ambiance sera plutôt lumineuse. Sous ce temps clément, les températures afficheront un niveau encore estival.

## Ce matin



## Cet après-midi



CONCERTS / SPECTACLES / THÉÂTRES / RANDONNÉES / EXPOSITIONS / CONFÉRENCES / VIDE-GRENIERS / STAGES / SPORTS / JEUX & CONCOURS / BALS

Avec l'application GRATUITE pour **Sortir**

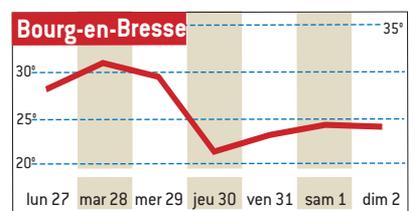
www.leprogres.fr

## Qualité de l'air



## Températures maxi.

Depuis sept jours



**Prévisionniste en direct au 0899 700 513**

Service 2,50€ par appel + prix d'un appel

Météo News PRO  
Votre nouvelle app météo gratuite. Scannez le code et installez-la!

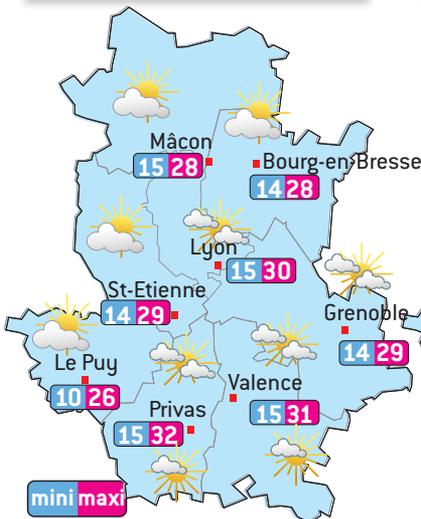
Lever : 07h04  
Coucher : 20h12

Lever : 00h49  
Coucher : 16h19  
lune décroissante

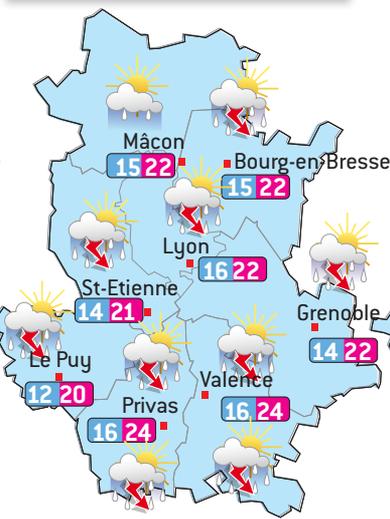
**Sainte Rosalie**  
Septembre nous produit, le plus délectable des fruits

meteonews  
www.meteonews.fr

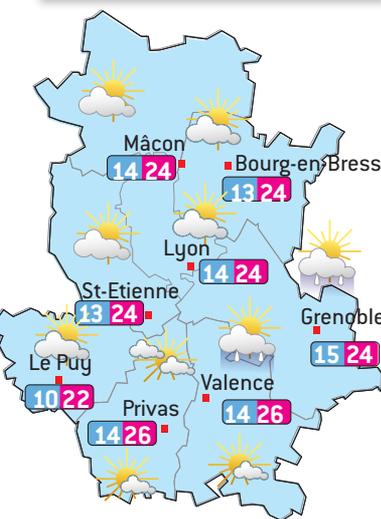
## Demain Conjance 9/10



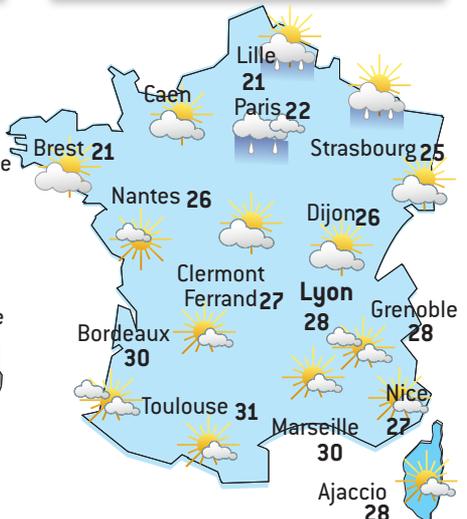
## Jedi Conjance 8/10



## Vendredi Conjance 7/10



## En France Aujourd'hui



# C'est la saison des économies !

## j'en profite !

**jusqu'à 39€ DE REMISE pour un abonnement 7/7**

Votre journal et ses suppléments livrés chez vous tôt le matin, dimanches et jours fériés compris\*  
+ un agenda 2019  
+ accès offert à l'édition numérique leprogres.fr

Coupon d'abonnement à retourner avec votre règlement, sous pli affranchi à LE PROGRÈS ABONNEMENTS - 69284 LYON CEDEX 02

OUI, je m'abonne au PROGRÈS par portage matinal\*, pour 12 mois de souscription, et je bénéficie de l'offre\* + d'un agenda 2019 + un accès gratuit à leprogres.fr\* (accès réservé aux particuliers pour un abonnement 7 jours/7)

Je choisis mon abonnement :

- Du lundi au samedi
- 12 mois (312 journaux) + votre cadeau\* = 280,80 € au lieu de 312€
- 7 jours sur 7 incluant TV Magazine + Version Fémina + Accès offert à \* LE PROGRÈS
- 12 mois (364 journaux) + votre cadeau\* = 351,00 € au lieu de 390€

Mes coordonnées :  Mme  M. Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir des communications du Progrès par e-mail. \*Obligatoire pour l'envoi du cadeau par transporteur.

Mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre de « GROUPE PROGRÈS SA »

CB N° \_\_\_\_\_

Expire à fin : \_\_\_\_\_ N° de cryptogramme CB : \_\_\_\_\_ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

relationabonnes@leprogres.fr  
0 800 403 060

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT à retourner complété et signé avec votre relevé d'identité bancaire**

0,90€ l'exemplaire semaine et 1,35€ l'exemplaire dimanche pendant un an puis au tarif normal

Du lundi au samedi + votre agenda 2019 (soit 23,40€/mois pour 26 numéros semaine)

7 jours sur 7 incluant TV Magazine + Version Fémina + éditions numériques\* + votre agenda 2019 (soit 28,80€/mois pour 30 numéros)

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Groupe PROGRÈS SA « LE PROGRÈS » à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du Groupe PROGRÈS SA « LE PROGRÈS ». Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Débiteur : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Coordonnées IBAN : \_\_\_\_\_

de votre compte : BIC \_\_\_\_\_

Paiement :  Récurrent  Unique À \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Crédancier : Groupe Progrès SA « LE PROGRÈS »  
69284 Lyon Cedex 02 - France  
ICS : FR77ZZ138983

## LE PROGRÈS

KENO - LOTO  
EUROMILLIONS

BLOC-NOTES  
AVIS DE DÉCÈS

PETITES ANNONCES  
HIPPISE

CINÉMA  
TÉLÉVISION

BOURSE  
JEUX - HOROSCOPE

EMPLOI [ EN PARTENARIAT AVEC REBONDIR ]

# Arrêts maladie payés par les entreprises : une double peine ?

Le gouvernement a indiqué, début août, mener une réflexion autour de la prise en charge par les entreprises de l'indemnisation des arrêts maladie de courte durée. Même si elle est loin d'être adoptée, la mesure fait d'ores et déjà peur aux employeurs.

Faire faire des économies à la Sécurité sociale. Voilà le principal objectif de la piste étudiée par le gouvernement concernant la prise en charge des arrêts maladie de courte durée par les entreprises. Ce projet, révélé le 2 août par le quotidien Les Échos et confirmé par la ministre de la Santé elle-même, devrait être présenté à la rentrée. S'il ne s'agit que d'une réflexion, cette idée fait d'ores et déjà grincer des dents du côté des employeurs et des organisations patronales, qui ont fait part de leur désapprobation au Premier ministre, fin juillet.

« C'est une sorte de "privatisation" de la Sécurité sociale. Au fur et à mesure, comme ce fut le cas pour la généralisation de la complémentaire santé, on demande à l'entreprise de prendre en charge les "petits risques", c'est-à-dire les frais de santé quotidienne, pour que la Sécurité sociale n'intervienne qu'en cas d'hospitalisation ou d'invalidité », affirme Jean de Calbiac, avocat associé chez Avanty Avocats,



■ La mesure pourrait permettre à l'Assurance Maladie d'économiser entre 600 et 900 millions d'euros. Photo DR

cabinet spécialisé en droit de la protection et de la rémunération sociale.

### Transfert de charges

Concrètement, le projet du gouvernement repose sur une idée simple : faire indemniser les salariés, lors d'un arrêt maladie de moins de huit jours, non plus par la Sécurité sociale mais par les employeurs. Aujourd'hui, lors-

qu'un salarié tombe malade il est pris en charge par l'Assurance Maladie à hauteur de 50 % de sa rémunération brute, après l'application d'un délai de carence de trois jours. À compter du huitième jour, pour les employés qui ont plus d'un an d'ancienneté, l'entreprise a l'obligation de compléter leur salaire, à hauteur de 90 %.

« Le projet du gouvernement serait



■ En kiosque ce mois-ci

donc que les employeurs prennent à leur charge les indemnités allant du 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> jour inclus. Il a même été évoqué que cela soit jusqu'au 30<sup>e</sup> jour. Quoi qu'il en soit, c'est une contrainte financière significative », souligne Jean de Calbiac. Au total, cette mesure permettrait à l'Assurance Maladie d'économiser entre 600 et 900 millions d'euros, soit une somme considérable qui serait à la charge des employeurs. « Une sorte de double peine pour l'entreprise qui devra, en plus de gérer l'impact sur son organisation de l'absence de son salarié, payer ses indemnités. Surtout, pour l'instant, on ne sait pas si ce transfert de charges sera compensé de l'autre côté, par exemple par une baisse des cotisations sociales... », précise l'avocat.

Camille Boulate

**NOTE :** Attention, certaines conventions collectives prévoient d'ores et déjà une prise en charge totale ou partielle de la rémunération du salaire dès le 1<sup>er</sup> jour d'arrêt.

## Un enjeu de compétitivité

Avec ce projet, d'autres questions apparaissent. Comme notamment l'impact que cela aura sur les relations entre les employeurs et les salariés. « Cela va entraîner une sorte de pression sociale sur les entreprises qui vont se poser plus sérieusement la question de la légitimité de l'arrêt maladie, surtout si cela intervient à plusieurs reprises pour une même personne », indique Jean de Calbiac. Dans ce contexte, un climat de suspicion pourrait donc s'instaurer et on peut tout à fait imaginer que les entreprises effectuent leurs propres contrôles auprès de leurs collaborateurs. « L'employeur risque de demander une contre-expertise et de bloquer les indemnités de son salarié si l'ab-

sence n'est pas justifiée. Même si sur des arrêts maladie de moins de huit jours c'est plus compliqué à mettre en œuvre car il faut attendre les 3 jours de carence ainsi que la réception de l'arrêt pour diligenter un contrôle », insiste l'avocat. Par ailleurs, charger les entreprises d'indemniser leurs salariés en cas d'absence pour maladie entraînerait un changement de conception de la protection sociale et de la prévoyance au sein des entreprises.

### Vers une culture de la prévention ?

L'un des arguments avancé par les défenseurs de la mesure reste que son déploiement permettrait aux entreprises de prendre conscience de l'importance de

la bonne santé des salariés au travail, de les responsabiliser et donc de les inciter à se saisir du sujet en déployant des initiatives. Car, selon les chiffres de l'Assurance Maladie, depuis 2014, les dépenses liées aux indemnités journalières ne cessent d'augmenter. En 2017, une hausse de 4,4 % a été constatée, pour un montant total atteignant 10,3 milliards d'euros. « Beaucoup d'entreprises omettent de réfléchir sur les raisons pour lesquelles les indicateurs d'absentéisme ou d'arrêt maladie se détériorent, souligne David Mahé, président de Stimulus, cabinet de conseil en management, spécialisé sur le bien-être en entreprise. Or, au-delà d'avoir un salarié en bonne

santé, cette mesure permettrait aux employeurs d'axer davantage leurs actions sur la prévention et de développer des pratiques positives. » Pour l'expert, l'exemple à suivre serait celui des pays anglo-saxons, où les indemnités sont payées par les entreprises et où la culture de la prévention se serait largement développée. « Il est clair qu'une entreprise qui paye ce qu'elle ne payait pas avant n'a pas envie de voir ses charges s'alourdir et sera plus motivée pour diminuer la facture. Mais il faut surtout que cette mesure soit une invitation à progresser sur le sujet et pas seulement une sanction. Il faut donc trouver le bon outil pour convaincre les employeurs ! »

C. Boulate

### À venir

#### ■ Demain : Santé

L'arnica, la plante réparatrice

#### ■ Jeudi :

#### Le droit et vous

Le mauvais dirigeant risque des sanctions raisonnables

#### ■ Vendredi :

#### Automobile

Peugeot 508, la berline haut de gamme à encore de l'avenir

#### ■ Samedi :

#### Vie de famille

Peut-on boire l'eau du robinet en toute confiance ?

#### ■ Dimanche :

#### Bricolage

Installer l'électricité sous tubes PVC



## B

## ■ BÉNY

## Fasilagym : reprise

Cours de gym les mardis et jeudis à 20h: cardio-training, renforcement musculaire, stretching... 2 cours "découverte" offerts. Premiers cours:

Mardi 4 septembre à 20h; jeudi 6 septembre à 20h. Salle Garavand. 2 place de la Mairie. 120 €. 80 € pour les étudiants / scolaires. Fa si la gym 06.74.38.73.99.

## ■ BOURG-EN-BRESSE

## Collège du Revermont : rentrée

Mardi: rentrée des classes de 5e, 4e et 3e. De 8h à 12h accueil par les professeurs principaux. Après-midi: les cours reprennent selon l'emploi du temps des classes.

Les élèves de 6e sont libérés le mardi 4 septembre.

Mardi 4 septembre. Collège du Revermont. 9 avenue de Jasseron. Tél. 04.74.23.13.34.

## Carré d'eau : activités adultes

Mardi 4 septembre, à partir de 12h: pré-inscriptions en ligne pour les activités adultes (hors des cours de natation); aquaform, aquadynamic, aquajogg, natation avec palmes et aquabike. Validation définitive de l'inscription et règlement directement à Carré d'eau (les 3 jours suivants):

Mardi 4 septembre de midi à 18h30, mercredi 5 septembre de 10h à 18h, jeudi 6 septembre de 10h à 16h. Carré d'eau. 3 allée du Centre nautique. Tél. 04.74.23.82.00.

## Ateliers informatiques pour débutants: "l'informatique et moi"

Proposés par Alfa3a pour toutes les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, internet... Découvrez l'ordinateur, créez une adresse mail, des espaces personnels (pôle emploi, Améli...), rédigez un courrier, un CV, un mail... Sur inscription. Prochain atelier:

Mardi 4 septembre de 14h à 16h; etc. MIFC de l'Ain. 8 boulevard de Brou. Tél. 04.74.24.69.49.

## Rentrée du Groupement des Parkinsoniens de l'Ain

Reprise des activités :  
Mardi 4 septembre de 14h30 à 17h. UFCV. 20 rue de la Basilique. Gratuit.

Groupement des parkinsoniens de l'Ain 04.74.45.15.54.

## Retraite Sportive de la Communauté Burgienne

Inscriptions ouvertes aux non actifs de plus de 50 ans: gym, gym aquatique, danses du monde, cyclotourisme, randonnées pédestres, marche nordique, tir à l'arc, badminton. Inscriptions aux permanences qui ont lieu :  
Mardi 4 septembre de 15h à 17h. Maison de la vie associative. 2 boulevard Irène-Joliot-Curie. Gratuit. RSCB 06.13.12.49.45.

## Cérémonie

74e anniversaire de la Libération de Bourg-en-Bresse.  
Mardi 4 septembre à 19h. Monument aux Morts. Place Pierre-Goujon.

## Emmaüs Bourg : opération «casseroles et marmites»

Organisée par l'Association Emmaüs Bourg-Servas.  
Mercredi 5 septembre de 10h à 18h. 12 rue Charles Robin. Association Emmaüs Bourg-Servas fondateur Abbé Pierre Tél. 06.30.69.45.54.

## C

## ■ CHANOZ-CHÂTENAY

## Club des Aînés : la reprise

Reprise des activités avec jeux traditionnels. Les anniversaires seront fêtés. Le Club espère que de nouveaux adhérents se feront connaître, sinon le Club pourrait disparaître.

Mercredi 5 septembre à 14h. Salle polyvalente.

Club des Aînés 04.74.51.90.59.

## ■ CHAVEYRIAT

## Club des Aînés : reprise

Mardi 4 septembre à 14h. Petite salle des fêtes. Route de Mézériat. Gratuit.

Club des Aînés 04.74.51.92.74.

## ■ COLIGNY

## Collège Le Grand Cèdre : la rentrée

Mardi: 8h15 accueil de toutes les classes. Emploi du temps normal pour tous les 6e dès 8h15. Pour les 5e, 4e et 3e prise en charge par le professeur principal le matin et emploi du temps normal dès 13h55.

Mardi 4 septembre à 8h15. Collège Le Grand Cèdre Tél. 04.74.47.33.80.

## Cours de danse : la reprise

Eveil à la danse (4-6 ans), danse moderne-rock (dès 7 ans), rock'n roll/hip hop/street danse (pour ados); zumba danse (dès 15-16 ans); danse de couple. Un premier cours est possible avant de vous engager. Reprise des cours de danse: mercredi 19 septembre avec Carlita. Inscriptions ;

Mercredi 5 septembre de 17h à 19h; mercredi 12 septembre de 17h à 19h. Salle des fêtes Allée des Charmilles. 108 €. Foyer rural section Danse Tél. 04.74.30.18.12.

## ■ CONFRANÇON

## Gym : reprise des cours

Reprise des séances au gymnase pour le badminton et le sport co. le mercredi 5 septembre. Et reprise à la salle des fêtes pour la gym douce et la gym tonique le jeudi 6 septembre, pour la zumba le lundi 10 septembre.

Mercredi 5 septembre de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h30. Salle des fêtes et gymnase. Place du Village. Gym 06.71.03.83.36 ou gym.confrancon01@orange.fr

## ■ CORMORANCHE-SUR-SAÔNE

## Rentrée du Club de l'amitié

Accueil des nouveaux membres:  
Mardi 4 septembre à 13h30. Salle d'animation. Club de l'amitié 03.85.31.64.03.

## ■ COURTES

## Repas "jambalaya"

De la société de chasse. Au menu: jambalaya à volonté, fromage blanc, tarte, café, vin compris. 14€ pour les -12 ans. Sur inscription.

Samedi 8 septembre à midi. Salle polyvalente. 20€, 14€/- 13 ans). Nicolas Malin 06.28.06.43.36. Date limite de réservation : 3 septembre 2018

## ■ CRAS-SUR-REYSSOUZE

## Collecte de sang

Jeudi 6 septembre de 16h30 à 19h. Salle polyvalente. Place de l'Eglise. Établissement français du sang Tél. 04.78.65.61.61.

## ■ CURTAFOND

## Club des retraités: rentrée

Mercredi 5 septembre à 13h30. Salle des fêtes. Pelus Liliane 09.80.50.21.54.

## D

## ■ DOMSURE/BEAUPONT

## Mosaïque et la bibliothèque en AG

L'association Mosaïque Beaupont-Domsure et la section bi-

liothèque se réuniront en assemblée générale :

Mercredi 5 septembre à 20h. Salle du conseil municipal. Association Mosaïque Beaupont-Domsure 06.30.92.38.74.

## F

## ■ FEILLENS

## Collecte de sang

Mardi 4 septembre de 15h à 18h30. Maison de Quartier. Établissement français du sang Tél. 04.78.65.61.61.

## ■ FOISSIAT

## Mairie : fermetures

Mardi 4 septembre de 8h à 18h; du jeudi 13 septembre au vendredi 14 septembre de 14h à 18h. Tél. 04.74.52.38.15.

## Club du 3e âge : AG et repas

L'assemblée générale sera suivie du repas.  
Mercredi 5 septembre à 11h30. Salle multimédia. 70 place du Carouge. Mairie 04.74.52.38.15.

## Le Foyer Rural en AG

Assemblée générale :  
Vendredi 7 septembre à 20h. Salle polyvalente. Foyer rural 06.70.59.59.12.

## L

## ■ LAIZ

## Club de l'Amitié : reprise

Réunion chaque 1er et 3e mardi de chaque mois. Bienvenue aux nouveaux participants. Reprise: Mardi 4 septembre à 14h. Salle des fêtes. Route des Combes. Gratuit. Club Amitié laizienne Tél. 06.79.59.99.17.

## M

## ■ MALAFRETAZ

## Club des Anciens: reprise

Rencontres chaque 1er mercredi du mois. Inscriptions pour le repas offert à l'AG du 19 septembre.  
Mercredi 5 septembre à 13h30. Salle d'animation. Place des Fêtes. Club des Anciens 04.74.30.83.97.

## Fête de la grignotte :

## &gt; Samedi

Rencontres de rugby du RC Montrevel et repas "grignottes-gratin dauphinois" (15€, inscription). A13h30: porte ouverte pour les jeunes. A 15h: RCCM1 vs Cluny et RCCM2 vs Saint-Amour. A 16h30: match Espoirs Elite Oyonnax vs LOU. A 19h30: repas "grignottes-gratin" (sur inscription).  
Samedi 8 septembre de 13h30 à 22h. Stade de rugby du Moulin Neuf. Route d'Étrez (face à la Plaine Tonique). 15€. 10€/ de 12 ans et gratuit pour les- de 5ans.

## &gt; dimanche

A 9h30 tournoi "touché", pour tous (inscriptions libres). A 12h: repas "grignottes-gratin" (sur inscription). A 15h: matches cadets et seniors. A 16h30: rencontre féminines.

> Menu les 2 jours (sur inscription) : salade niçoise, grignottes de poulet persillés-gratin dauphinois, fromage, dessert, café.  
Dimanche 9 septembre de 9h30 à 17h. Stade de rugby du Moulin Neuf. Route d'Étrez (face à la Plaine Tonique) 15€. 10€/ de 12 ans et gratuit pour les- de 5ans.

Inscriptions pour les repas :  
Tél. 06.37.04.96.45.

Rugby Club du canton 06.72.36.58.63.

## ■ MÉZÉRIAT

## Rentrée des catéchismes et aumônerie

Le catéchisme (CE2, CM1, CM2) et de l'éveil à la foi (de 4 à 7 ans et les CE1) et l'aumônerie scolaire (à partir de la 6e) reprennent. Renseignement complémentaire par tél. 3 permanences (au choix) pour

les inscriptions:

Mercredi 5 septembre de 17h à 18h, samedi 8 septembre de 10h à 11h, mardi 11 septembre de 18h à 19h. Salle paroissiale Saint Pierre. Gilbert Dikambi 06.88.83.73.69.

## ■ MONTAGNAT

## Karaté-Do Shotokai

Cours enfants dès 5 ans (karaté - relaxation). Cours ados et adultes. Avec Karine Chaussinand ou Philippe Bella. Premier cours :  
Mardi 4 septembre de 18h à 20h30. Complexe sportif-Dojo La Craz. Karaté do schotokai Montagnat Tél. 06.84.68.55.9 ou shotomontagnat@gmail.com

## ■ MONTREVEL-EN-BRESSE

## Centre de danses : portes ouvertes

Centre de danses de Jean Luc et Laurence Habel :  
Mercredi 5 septembre de 14h à 22h. Salle des fêtes. Jean Luc Habel 06.50.36.34.91 ou 06.62.35.69.21.

## VAB athlétisme : reprise

Reprise des entraînements et inscriptions mercredi 5 septembre pour les benjamins à seniors.

Et jeudi 13 septembre pour l'école d'athlétisme avec des journées découvertes les jeudis 13 et 20 septembre. Inscriptions sur place.

Mercredi 5 septembre à 18h. Stade de l'Huppe. Villages Athlétiques Bressans Tél. 04.74.52.36.05.

## N

## ■ NIVIGNE ET SURAN

## Réunion publique : articipation citoyenne

Réunion concernant la vigilance entre voisins, animée par le major Joigneaux, commandant de la COB (communauté de brigades) de Ceyzériat.  
Vendredi 7 septembre à 20h. Mairie (salle du conseil). Tél. 04.74.51.81.23.

## O

## ■ OZAN

## Fête communale : samedi

A 14h pétanque (12€ la doublette - 200€ au cumul basé sur 64 doublettes). A 21h30 spectacle musical du groupe "Pacifique spectacle". A 22h15 feu d'artifice. A 22h45 2e partie du spectacle musical. A 23h30 bal populaire. Fête foraine les 2 jours.  
Samedi 8 septembre de 14h à minuit. Place du Village. Comité des fêtes 03.85.36.48.68.

## Fête communale : dimanche

A 12h30 repas "jambon à la broche" sur réservation (tél 03 85 36 48 68), tarif: 18€/adulte, 8€/enfant -12 ans. Au menu: kir, salade composée, jambon à la broche-gratin dauphinois, fromage blanc, tarte, café. Dernier service à 14h. Fête foraine les 2 jours.  
Dimanche 9 septembre de 12h30 à 18h. Place du Village. Comité des fêtes 03.85.36.48.68.

## P

## ■ PÉRONNAS

## Club "Des chiffres et des lettres" : la rentrée

Reprise des activités les mardi 4 septembre et jeudi 6 septembre:

Les mardis de 19h15 à 22h et les jeudis de 16h45 à 19h. Du mardi 4 septembre au jeudi 11 juillet. Centre culturel. 165 chemin du Stade. (salle Seillon) Club 06.71.84.84.70.

## Conseil municipal

L'ordre du jour: budget (emprunt); marchés dans le domaine de la communication, des travaux, de la voirie et de l'assainissement; sub-

vention exceptionnelle; foncier; etc. Mardi 4 septembre à 20h. Mairie. Place de la Mairie. Mairie 04.74.32.31.50.

## ■ POLLIAT

Club de l'Amitié : la rentrée  
Mardi 4 septembre à 13h30. Salle annexe. Place de la Mairie. Gratuit. Club de l'Amitié 04.74.30.43.14.

## Collecte de sang

Mercredi 5 septembre de 9h à 12h30. Salle des Fêtes. Établissement français du sang Tél. 04.78.65.61.61.

## ■ PONT-DE-VAUX

## Chorale "La Sarrasine"

Direction Marilyn Clément, chef de chœur: répétition tous les mercredis (à 20h30). De nouveaux choristes sont les bienvenus. Reprise :  
Mercredi 5 septembre à 20h30 "L'Arquebuse". Avenue Adrien-Thierry. "La Sarrasine"-M. Fauda Tél. 03.85.30.36.47.

## S

## ■ SAINT-BÉNIGNE

## USBP foot : licences

Nouvelles demandes ou renouvellements :  
Mercredi 5 septembre de 17h à 19h. Complexe sportif synthétique. Le Champ. Union sportive du bassin pontevallais 06.67.28.02.33.

## ■ SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

## Conseil municipal

Mardi 4 septembre à 20h30. Mairie (salle du conseil). Mairie 04.74.30.50.36.

## ■ SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE

## Association Gymform'santé

Assemblée générale :  
Jeudi 6 septembre à 20h30. Salle des fêtes. Place de la mairie. Gymform'Santé 04.74.52.69.50.

## ■ SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

## L'ACCL en AG

Assemblée générale.  
Vendredi 7 septembre à 20h. Espace de la Carronnière. 58 route de Chalon. ACCL 04.74.30.84.53.

## ■ SERMOYER

## Club de l'amitié : reprise

Mercredi 5 septembre à 14h. Salle des fêtes. Place du Marché. Club de l'amitié 03.85.22.74.16.

## V

## ■ VANDEINS

## Club Loisirs ensemble : reprise et repas

Reprise des activités avec journée détente à partir de midi, à la salle des fêtes. Inscriptions obligatoires.

Mardi 4 septembre de midi à 19h. Salle des fêtes. 8 €. Bar Le Christine 04.74.30.25.75.

Date limite de réservation : 31 août

## ■ VILLEREVERSURE

## Espace Gym : nouveaux cours

Mercredi 5 septembre de 18h à 20h20. Salle de gym. Espace Gym 06.10.02.50.79 ou espacegym01250@gmail.com

## ■ VIRIAT

## Collecte de sang

Vendredi 7 septembre de 16h à 19h. Salle des fêtes (salle André Chanel). Établissement français du sang Tél. 04.78.65.61.61.

## Accueil des nouveaux arrivants

Les personnes nouvellement installées sur la commune sont invitées par la municipalité à une cérémonie de bienvenue :  
Samedi 8 septembre à 10h30. Salle du Jugnon. Gratuit. Mairie 04.74.25.30.88.

# Mémento Obsèques

MARBRIERS - POMPES FUNÈBRES

## AIN

### • POMPES FUNÈBRES MARBRIERIE ALLARDET

ZA Grand champ  
01640 Jujurieux  
Tél. 04.74.36.88.01

Agence d'accueil  
et chambre funéraire 24h/24. 7jrs/7

Funérailles. Transports.

Tous travaux de cimetière.

Contrats obsèques.

N° habilitation 11-01-158 et 13-01-184

894932400

## DÉCÈS

### Replonges, Pont-de-Veyle, Jayat, Bâgé-Dommartin.

Denise, son épouse,  
Stéphane, Raphaël et Virginie,  
Mathieu et Aurore,  
ses enfants,  
Enzo, Lucas, Jules, Arthur,  
ses petits-enfants,  
Michelle, Raymonde, Joëlle,  
Thérèse, Elisabeth,  
ses sœurs et leurs conjoints,  
ses belles-sœurs et beaux-  
frères,  
ses nièces et neveux,  
ainsi que toute la famille ont le  
chagrin de vous faire part du  
décès de

#### Monsieur Jean Pierre BOURRET

survenu dans sa 64<sup>e</sup> année.  
La cérémonie religieuse aura  
lieu le jeudi 6 septembre 2018 à  
quinze heures en l'église de  
Replonges.

Jean Pierre repose à l'Espace  
Funéraire Carrara de  
Saint-André-de-Bâgé.  
La famille rappelle à votre  
souvenir ses parents.

Condoléances sur registres.  
La famille remercie le  
personnel soignant pour leur  
dévouement et leur gentillesse.  
Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements

PF CARRARA - ST ANDRE  
Nos décès et condoléances sur:  
[www.espace-carrara.com](http://www.espace-carrara.com)  
941181100

### Val-Revermont, Montmerle.

Mme Monique Bouvéry,  
son épouse;  
Mme Yvette Volay, sa belle-  
sœur; parents et alliés ont la  
tristesse de vous faire part du  
décès de

#### Monsieur Maurice BOUVÉRY

Ancien combattant d'A.F.N  
survenu à l'âge de 79 ans. Ses  
funérailles auront lieu le jeudi 6  
septembre 2018 à quatorze  
heures en la chapelle de  
l'église Saint-Pierre-Chanel à  
Bourg. Maurice repose au  
centre funéraire Bouvet à Bourg  
au salon Pays de Gex.  
Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements.

PF BOUVET Funéplus G.O.F.I.  
Bourg en Bresse  
tél: 04 74 22 01 02  
941180300

### Saint-Jean-le-Vieux, Bourg-en-Bresse.

Micheline, son épouse;  
Patricia et Magali, ses filles;  
Jérôme et David, ses gendres;  
Margaux, Paloma, Camille,  
Charlotte, Swann, ses petits-  
enfants;

Sa famille et ses amis,  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

#### Docteur Jean-Louis CHAMPVILLARD

La cérémonie religieuse aura  
lieu le jeudi 6 septembre 2018 à  
dix heures trente en l'église de  
Saint-Jean-le-Vieux, suivie de la  
crémation dans l'intimité  
familiale.

Ni fleurs, ni plaques mais des  
dons seront recueillis pour la  
Recherche Médicale.  
Jean-Louis repose à la Maison  
Funéraire PFG d'Ambérieu-en-  
Bugey.  
Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements.

PFG Hauteville-Lompnes  
229 avenue de Lyon  
04 74 35 30 31  
941179000

### Trévoux.

Béatrice Dubuis Charbonnet,  
sa fille,  
Olivier Dubuis,  
Guillaume et Dina Dubuis,  
Benjamin et Estelle Dubuis,  
Thibaud et Marion Radisson,  
Damien et Delphine Radisson,  
ses petits-enfants,  
Kamila, Alina, Valentine,  
Gaspard, Jade, Mathis, Ambre,  
Ilan,  
ses arrière-petits-enfants,  
Les familles Maire et Vacheret,  
ses neveux et nièces,  
toute sa famille et ses amis

vous font part  
du retour à Dieu de

#### Françoise CHARBONNET née MAIRE

le 3 septembre 2018,  
à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse sera  
célébrée le jeudi 6 septembre  
à neuf heures trente, en l'église  
de Trévoux (Ain).

Service Catholique des  
Funérailles  
04.72.16.29.08  
941197800

### Ambérieu-en-Bugey, Priay.

Narcisse, son époux,  
Marylène et Roger,  
Phillippe, Josette,  
ses enfants, ses petites-filles  
et ses arrière-petits-garçons,  
Chantal, sa sœur,  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

#### Madame Lucienne CHRISTIN née GOUZEAU dite "Lulu"

survenu à l'âge de 84 ans.  
Selon ses volontés,  
ses funérailles ont eu lieu  
dans l'intimité familiale.

PFG - Services Funéraires  
Ambérieu-en-Bugey  
Tél : 04.74.38.05.66  
941088300

### Jujurieux, Ambérieu en Bugey

Madame Renée Chevroz,  
Dominique et Gilles  
Rougemon, ses cousins,  
toute la famille et ses amis ont  
la tristesse de vous faire part du  
décès, à l'âge de 89 ans de

#### Madame Yvonne CORONEL

La bénédiction aura lieu en  
l'église de Jujurieux, mercredi 5  
septembre 2018 à quinze  
heures. La famille remercie  
l'ensemble du personnel du  
Château de Valence de  
Jujurieux pour ses bons soins.  
Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements.

941230600



Pensez à  
accompagner  
votre avis  
de décès  
d'un symbole  
religieux,  
d'une photo,  
d'un cadre  
plus gras

### Foissiat.

Bernard Guyon, son époux,  
Jean-Christophe et Nathalie,  
Patrice et Patricia,  
ses enfants,  
Cléo, Laura, Océane, Ludivine,  
ses petits-enfants,  
Colette et Norbert Teppe,  
sa sœur,  
ainsi que les familles Guyon et  
Bonnet ont la tristesse de vous  
faire part du décès de

#### Madame Jeanine GUYON née BONNET

survenu le 3 septembre 2018  
dans sa 74<sup>e</sup> année.  
La cérémonie civile aura lieu le  
jeudi 6 septembre 2018 à neuf  
heures trente à la chambre  
funéraire Comtet de Montrevel-  
en-Bresse où Mme Guyon  
repose.

Condoléances sur registres.  
Ni fleurs, ni plaques.

La famille remercie le personnel  
de la maison de retraite de  
Foissiat pour leur gentillesse et  
leurs bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements.

PF Comtet  
01340 Montrevel-en-Bresse  
04.74.32.09.17  
941213200

### Bellignat, Oyonnax.

Pascal, son fils;  
Les familles parentes et alliées  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

#### Madame Madeleine JANIN née MILLIÈRE

survenu à l'âge de 81 ans.  
Un dernier hommage lui sera  
rendu le mercredi 5 septembre  
2018 à dix heures à la chambre  
funéraire Jollet où elle repose.  
Condoléances sur registre.  
Cet avis tient lieu de  
remerciements.

Chambre funéraire JOLLET  
Avenue d'Oyonnax  
04.74.77.00.95  
941203400

### Arbent, Oyonnax, Bellegarde.

Maurice, son époux;  
Guy, Alain et Yves, ses fils;  
Ses petits-enfants et arrière-  
petits-enfants;  
Sa sœur, ses beaux-frères et  
belles-sœurs;  
Parents et amis vous font part  
du décès de

#### Madame Claudette JOSSERON née COMMENOZ

survenu le 1<sup>er</sup> septembre 2018  
dans sa 86<sup>e</sup> année.  
Une cérémonie d'adieu aura  
lieu le jeudi 6 septembre 2018 à  
treize heures trente au  
crématorium de Viriat suivie de  
la crémation.

Claudette repose à la chambre  
funéraire Comtet de Viriat.  
Ni fleurs, ni plaques.  
Condoléances sur registre.  
Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements.

PF COMTET  
1269 route de Paris  
01440 Viriat  
941183900

### Culoz.

La famille Lafaverge,  
vous fait part du décès de

#### Monsieur Albert LAFAVERGES

survenu à l'âge de 78 ans.  
La cérémonie religieuse sera  
célébrée le mercredi 5  
septembre 2018 à quatorze  
heures trente en l'église de  
Culoz.

Condoléances sur registre.  
Monsieur Lafaverge repose à  
la chambre funéraire Tonin-  
Coiffet à Culoz.  
Cet avis tient lieu de faire-part et  
de remerciements.

Pompes Funèbres Tonin-Coiffet  
01350 Culoz  
Tél : 04 79 87 08 34  
941219400

### Bellignat, Oyonnax, La Rochelle.

Annick et Philippe Schirmer,  
ses enfants.

Luciane, Claire;  
ses petites-filles;  
Les familles parentes, alliées et  
amies ont la tristesse de vous  
faire part du décès de

#### Monsieur Lucien LÉONARDI

survenu dans sa 92<sup>e</sup> année.  
Ses funérailles religieuses  
auront lieu le jeudi 6 septembre  
2018 en l'église de Bellignat à  
neuf heures trente, suivies de  
son inhumation au cimetière  
d'Oyonnax.

Condoléances sur registre.  
Le défunt repose à la chambre  
funéraire Jollet.  
Cet avis tient lieu de  
remerciement.

Chambre funéraire JOLLET  
Avenue d'Oyonnax  
04.74.77.00.95  
941200400

### Bellignat.

Maria Rosa Maduli,  
son épouse;  
Albano, Maria-Rosa, Sabine;  
ses enfants;

Sacha, son petit-fils;  
Angelo,  
Salvatore et Marie-France  
Maduli,  
Concetta et Gilbert Martin, ses  
frères et sa sœur et leurs  
conjoints;  
Rocco Laface, son beau-frère;  
Les familles Maduli, Barreca,  
parentes et alliées ont la  
tristesse de vous faire part du  
décès de

#### Monsieur Francesco MADULI

survenu à l'âge de 73 ans.  
Ses funérailles religieuses  
auront lieu le mercredi 5  
septembre 2018 à quatorze  
heures en l'église de Bellignat.  
Condoléances sur registre.  
Ni fleurs, ni plaques.  
La famille rappelle à votre  
souvenir sa sœur

#### Lina LAFACE décédée en 2017

Cet avis tient lieu de  
remerciements.

Chambre funéraire JOLLET  
Avenue d'Oyonnax  
04.74.77.00.95  
941189600



Lorsque  
vous publiez  
un avis de décès,  
vous pouvez  
également  
faire paraître  
un avis de  
remerciements



**Lyon, Grézieu, Jasseron.**

Le Dr Cédric Martin;  
M. et Mme Nicolas Martin;  
Clothilde, Amaury, Capucine;  
Ses enfants et petits-enfants;  
Mme Hubert Martin, sa belle-mère;  
M. et Mme Bruno De Franquville;  
M. et Mme Pierre-Maurice Chesnard;  
Le Dr et Mme Pierre Arnaud;  
Sa soeur, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs; ses neveux et nièces ont la tristesse de vous faire part du décès à l'âge de 76 ans de

**Madame Nicole MARTIN**  
née CHESNARD

Cérémonie religieuse le jeudi 6 septembre à dix heures en l'église de Grézieu-la-Varenne (Rhône), suivie de l'inhumation au cimetière de Jasseron (Ain) à seize heures trente.

Centre Funéraire A.T.L.  
Chazay, Bois-d'Oingt, Grandris  
Tél: 04 78 43 61 69

94122500

**Hauteville-Lompnes, Bellerive-sur-Allier, Cagnes-sur-Mer.**

Mme Aline Canaveze, Mme Hélène Sireyjol (†), M. Maurice Micheli, Mme Raymonde Guerin, ses sœurs et son frère; ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces et toute sa famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Joseph MICHELI**

survenu à l'âge de 95 ans. Un hommage lui sera rendu le jeudi 6 septembre 2018, à dix heures, au centre funéraire, 265 avenue Félix Mangini, à Hauteville-Lompnes. La famille rappelle à votre souvenir son épouse

**Raymonde**

décédée en 2012. Ni fleurs, ni plaques. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes Funèbres du Plateau  
01110 Hauteville-Lompnes  
Tél: 04 74 40 89 39

94122800

**Francheleins.**

Ses neuf enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille et amis ont la tristesse de vous faire du décès de

**Madame Marinette PAYET**  
née LALLEMAND

survenu à l'âge de 91 ans. Ses funérailles auront lieu le mercredi 5 septembre 2018 à quatorze heures en l'église de Francheleins.

Mme Payet repose à la chambre funéraire Métras à Châtillon-sur-Chalaronne. Condoléances sur registre. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Métras  
Châtillon-sur-Chalaronne  
04 74 55 17 17

94117800

Le Progrès  
4 rue Paul Montrouchet - Lyon 2  
Tram T1 - Arrêt Montrouchet

**Oyonnax.**

Anne-Françoise Rochet et Bruno Bussière;  
Sophie Rochet et Patrick Benabbas;  
ses filles et leurs conjoints; Vicky et Raphaël, Kim et Yannick, Maxence, Zoé;  
ses petits-enfants;  
Ses arrière-petits-enfants; Monique Poncet et sa famille, sa belle-soeur;  
Jean-Marc Leuly et sa famille;  
Les familles Rochet, Duraffourg, parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Charles ROCHET**  
dit "Gapette"

survenu à l'âge de 93 ans. Ses funérailles religieuses auront lieu le jeudi 6 septembre 2018 en l'église Saint-Léger à quatorze heures.

Condoléances sur registre. Le défunt repose à la chambre funéraire Jollet.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse

**Bernadette**  
décédée en 2007

Cet avis tient lieu de remerciements.

Chambre funéraire JOLLET  
Avenue d'Oyonnax  
04.74.77.00.95

94122000

**FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI****LYON****Lyon 3**

Michèle PHILIPP née ESPINOSA, 68 ans, hôpital Édouard Herriot à 9 heures; Eléonore POSADAS née ALBEROLA, 90 ans, église Sainte Jeanne d'Arc à 10 heures.

**Lyon 4**

Marie-Thérèse BUTTEZ née MAISONNIER, 84 ans, chambre funéraire de Croix Rousse 1 rue Hermann Sabran à 14 h 45.

**Lyon 7**

Omar BEN ABOUBACAR, 38 ans, centre funéraire 177 avenue Berthelot à 8 h 30; Charles BOUVIER, 90 ans, centre funéraire 177 avenue Berthelot à 13 heures; Abdelkrim LOUCIF, 51 ans, centre funéraire 177 avenue Berthelot à 10 heures; Anne-Marie BERNE née BERTAUX, 84 ans, chapelle centre funéraire 177 avenue Berthelot à 9 h 30; Charlotte BACON née HOFFMANN, 91 ans, chapelle centre funéraire 177 avenue Berthelot à 14 h 15; Antoine SANTOS, 50 ans, église Notre Dame Saint-Louis à 10 heures; Madeleine DUNAND, 93 ans, église Notre Dame des Anges à 10 heures.

**Lyon 8**

Joseph GIANNOLI, 91 ans, crématorium cimetière Guillotière Nouveau à 11 h 30; Jose GOMEZ, 81 ans, crématorium cimetière Guillotière Nouveau à 16 heures; Marc RICHALOT, 78 ans, crématorium cimetière Guillotière Nouveau à 16 h 30; René GAGET, 99 ans, maison funéraire 1 rue Thomas Blanchet à 8 h 30; Larbi MOU-TAOUALLI, 82 ans, grande mosquée de Lyon à 13 h 30; Reine TCHAJDJIAN, 96 ans, église Notre Dame Assomption à 10 heures; Joséphine DEBRAY née DEIDDA, 87 ans, cimetière Guillotière Nouveau à 16 heures.

**VILLEURBANNE**

Robert ROSSARY, 73 ans, centre funéraire de Villeurbanne à 9h45; Michèle PHILIPP née ESPINOSA, 68 ans, centre funéraire de Villeurbanne à 9h45; Marc RICHALOT, 78 ans, hôpital des Charpennes à 13 heures; José GOMEZ, 81 ans, centre funéraire de Villeurbanne à 14h15; cérémonie: centre funéraire de Villeurbanne à 14h30.



Lorsque vous publiez un avis de décès, vous pouvez également faire paraître un avis de remerciements

Horaires de réception du public  
De 14h00 à 17h30

Le Progrès  
4 rue Paul Montrouchet - Lyon 2  
Tram T1 - Arrêt Montrouchet

**SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY NÉCROLOGIE****Adieu à Armand Scanzi**

Second fils d'Evelyne Grigis et de Joseph Scanzi, Armand est né le 18 septembre 1939 à Saint-Rambert-en-Bugey, quelques jours après la déclaration de guerre et donc le départ de son père pour l'Allemagne, qui ne rentrera que six ans plus tard, en 1945.

Ses parents travaillaient tous les deux à La Schappe. Il a donc grandi à Saint-Rambert. Il a souhaité intégrer la Marine pour devenir médecin militaire à l'âge de 16 ans, ce que son père a refusé.

Il est appelé sous les drapeaux et part en Algérie pendant un an de 1961 à 1962.

Il a exercé son métier d'instituteur puis de directeur d'école, principalement à Saint-Rambert puis à Belley, en fin de carrière. Ensuite, il sera DDEN (Délégué départemental de l'Éducation nationale) pendant quelques années. Il prendra sa retraite en 1994.

À l'âge de 20 ans, il a rencontré Colette qu'il a épousé en 1963. Ils auront trois enfants Véronique, Ollivier et Delphine puis sept petits-enfants Charlotte, Alexia, Iléana, Florian, Emma, Mathéo, Hugo et très récemment une arrière-petite-fille Alice qu'Armand n'aura pas l'occasion de connaître.

**SAINT-SORLIN-EN-BUGEY**  
NAISSANCE**Bienvenue à Soline**

Photo Nicole KOTKOWIAK

Soline, fille d'Auréliet et Fabien Muys, est née le 31 août à 4 h 08 à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey. Soline mesure 51 cm et pèse 3,170 kg. Sa maman est employée, son papa est consultant technique. Ses aînés se prénomment Alexy et Justine.

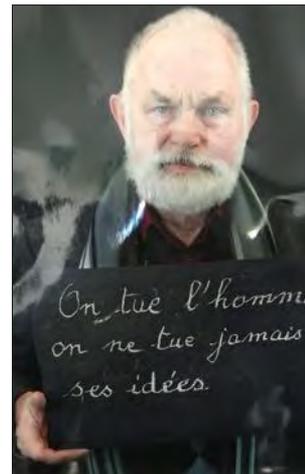


Photo DR

Armand s'est toujours investi dans de multiples associations sportives mais aussi culturelles.

Il a fondé ainsi l'école de rugby avec M. Floquet. Il a été trésorier de la colonie d'Aranc, le don du sang, le sou des écoles, l'Ehpad Cornillon (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et le musée des Traditions bugistes et organisera des visites culturelles de Saint-Rambert.

Son caractère bien trempé, sa tolérance, sa droiture, son honnêteté et sa générosité (toujours prêt à rendre service) étaient connus de tous.

Tout a basculé le 4 avril où il a été victime d'un AVC et a été transféré à l'hôpital Fleyriat.

Il est décédé le 7 août.

**CHÂTILLON-LA-PALUD**  
NAISSANCE**Bienvenue à Gabin**

Photo Nicole KOTKOWIAK

Gabin, fils de Gaelle et Joanny Calais, est né le 2 septembre à 18 h 48 à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey. Gabin mesure 51 cm et pèse 3,670 kg. Sa maman est responsable de magasin, son papa est livreur. Sa grande sœur se prénomme Séléna.

## TALISSIEU CARNET BLANC

## Félicitations à Manon et Joan



■ Photo Lucette MERLEY

Samedi après-midi, il revenait au 2<sup>e</sup> adjoint Michel Coën de recevoir, devant une foule de parents et d'amis, les consentements de Joan Chanard, 29 ans, paysagiste demeurant à Chassieu (Rhône) et de Manon Gerra, 27 ans infirmière, en résidence au hameau de Marlieu (Talis-sieu). Manon est la fille de

Alain et Balbina née Fernandez-Nieves, Gerra. Ils avaient pour témoins Romain Chanard, commercial (Paris), Florent Desanois, paysagiste (Villieu-Loyes-Mollon), Anaïs Dumont, déléguée générale Bugey développement (Belley) et Johana Pech, assistante au tribunal de commerce (Lyon).

## REPLONGES CARNET BLANC

## Félicitations à Emilie et Jean-Michel



■ Photo DR

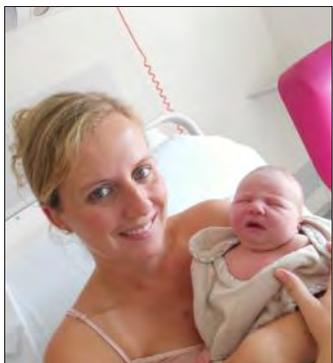
Samedi, le maire Bertrand Vernoux, assisté de Pascale Robin, adjointe, a eu le plaisir d'unir par les liens du mariage Jean-Michel Lebay 32 ans, manipulateur en radiologie, échographiste et Emilie Chossat, 28 ans, auxiliaire de puériculture.

Le jeune couple réside à La Chapelle-de-Guinchay (Saône-et-Loire). Les mariés se sont dit « oui » en présence de leur famille, amis et témoins : Sébastien Lach, Jessica Poulain, Floriane Chossat, Marion Prudent-Rabuel.

## VILLIEU LOYES MOLLON NAISSANCE

## Bienvenue à Agathe

Agathe, fille d'Émilie Laynay et Vincent Comte, est née le 1<sup>er</sup> septembre à 12 h 05 à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey. Agathe mesure 51,5 cm et pèse 3,5 kg. Sa mère est éducatrice de jeunes enfants, son père est technicien de maintenance. Son grand frère se prénomme Lucas.



■ Photo Nicole KOTKOWIAK

## BELLEY NAISSANCE

## Bienvenue à Tyson



■ Photo Caroline BORIE

C'est avec joie que Mathieu 5 ans et Lorenzo, 3 ans annoncent la naissance de leur frère Tyson, dimanche, à 12 h 13 à la maternité du centre hospitalier de Belley. Les parents, Cécile et Benjamin Audergon, sont très heureux de ce petit de 3,370 kg et de 50 cm.

## SAINT-VULBAS NAISSANCE

## Bienvenue à Louis et Noé



■ Photo Nicole KOTKOWIAK

Louis et Noé sont nés à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey le 30 août à 21 h 10 et 21 h 11. Ils pèsent respectivement 2,990 kg et 2,890 kg. Leur maman, Anne-Sophie, est vendeuse. Florian, leur papa, est gendarme. Léo est leur grand frère.

## MEXIMIEUX CARNET BLANC

## Félicitations à Maxime et Evelyne

Samedi, la salle des mariages de la mairie de Meximieux Jean-Luc Ramel, maire adjoint et officier de l'État civil a reçu les consentements de mariage de Maxime Venet né le 15 juillet 1991, plombier chauffagiste et Evelyne Marie Coué, née le 16 septembre 1991, vendeuse conseil. Les témoins respectifs de leur union ont été Mathieu Paul Venet chargé d'affaire, et de Pauline Coué, étudiante, en présence de

## BELLEY NAISSANCE

## Bienvenue à Tiago Auguste



■ Photo Caroline BORIE

C'est avec joie que Maria Tallon et Bryan Billotet annoncent la naissance de Tiago Auguste, samedi 1<sup>er</sup> septembre, à 7 h 48 à la maternité du centre hospitalier de Belley. Le petit pèse 3,760 kg et mesure 50 cm. Assia 10 ans, Yanis, 8 ans, Anissa 6 ans et Rayan, 5 ans sont heureux de ce petit frère.

## AMBÉRIEU-EN-BUGEY NAISSANCE

## Bienvenue à Kenza



■ Photo Nicole KOTKOWIAK

Carole et Zied Slama sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Kenza. La petite est née le 1<sup>er</sup> septembre à 9 h 46 à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey. Kenza pèse 3,050 kg. Sa maman est serveuse.

## SERRIÈRES-DE-BRIORD NAISSANCE

## Bienvenue à Daphnée



■ Photo Nicole KOTKOWIAK

Daphnée, fille de Coralie Morandat et Bertrand Viricel, est née le 31 août à 15 h 38 à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey. Daphnée mesure 49,5 cm et pèse 3,280 kg. Sa maman est assistante de secrétariat, son papa est responsable d'études techniques. Son grand frère se prénomme Angel.

## AMBÉRIEU-EN-BUGEY NAISSANCE

## Bienvenue à Mathéo



■ Photo Nicole KOTKOWIAK

Hien et Michel Monin sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Mathéo. Mathéo est né le 1<sup>er</sup> septembre à 5 h 46 à la maternité d'Ambérieu-en-Bugey. Il mesure 50 cm et pèse 3,400 kg. Sa maman est technicienne de laboratoire, son papa est technicien méthode en logistique.



■ Photo Jean-Claude MIRABEL

leurs amis et de leur famille.

## TOSSIAT ANNIVERSAIRE

## Gino Lotto a fêté ses 100 ans

Gino Lotto est né le 13 août 1918 à Sarego (Province de Vicenza, en Italie) dans une famille de six enfants. En mars 1947, il a pris le train pour la France à la recherche d'une vie meilleure. Embauché par l'entreprise Roux TP, pour conduire une pelle mécanique, il a fait un aller-retour en Italie en 1953 pour y épouser Mafalda qu'il fréquentait avant son départ pour la France. Hébergé à Bourg par son entreprise qu'il a quittée en avril 1982, après trente-cinq ans de bons et loyaux services, il s'est établi à Tossiat en mai 1985, dans une maison du centre du village.



Photo DR

Grâce à l'aide de sa femme et de sa fille Maryse, il vit toujours chez lui et c'est en compagnie de représentants de la municipi-

palité et de membres de sa famille, venus d'Italie pour la circonstance, qu'il a fêté son anniversaire.

## SAINT-PAUL-DE-VARAX CARNET BLANC

## Félicitations à Vanessa et Alexis

Samedi, Alexis Gaillard, 29 ans, paysagiste et Vanessa Prost, 28 ans, agent d'accompagnement polyvalent, tous deux domiciliés à Saint-Paul-de-Varax, se sont dit oui devant Sandrin Rojon, adjoint au maire, assisté de Nathalie Mourox. Ils ont déclaré vouloir se prendre pour époux en présence de leur famille, amis et de leurs témoins : Lucette Prost retraitée, domiciliée à Le Plantay et de Julia Gil, étudiante, domiciliée à Colomiers (Haute Garonne).



Photo Arlette CURTET

## CURTAFOND CARNET BLANC

## Félicitations à Jean Georges et Colleen



■ Les mariés avec Paul, le fils de Colleen, à la sortie de la mairie. Photo DR

À la salle commune, samedi 25 août, Gérard Gallet, maire de la commune, assisté de Corinne Bécaud, adjointe, a célébré le mariage de Colleen Diane du Plessis, présidente directrice générale, née le 22 novembre 1975 à Durban (Afrique du Sud) et de Jean Georges Gornik, directeur commercial, né le 6 mars 1960.

L'échange des consentements a eu lieu en présence des témoins majeurs, Alberto Battini, Ghislaine Labre, Déon du Plessis, Françoise Michèle Guichon, entourés de leurs familles et de nombreux amis. Les mariés résident à Polliat.

## SAINT-ÉTIENNE-SUR-REYSSOUZE SENIOR

## Noces de diamant pour Jeannette et Julien Nicolas



■ Jeannette et Julien, entourés de la famille.

Photo Raymond MARTIN

C'est le 1<sup>er</sup> septembre 1958 que Jeannette Morel et Julien Nicolas se sont dit oui, devant le maire de Pont-de-Vaux. Ils ont le souvenir de s'être retrouvés tous deux, seuls au repas de noces qui a suivi à Tour-nus (Saône-et-Loire) La situation était tout autre, samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018, à la salle, Cocagne, où ils fêtaient leurs noces de diamant,

entourés de leurs trois filles, Josette, Jacqueline, Nathalie, leurs conjoints, quatre petits-enfants garçons, un arrière petit-garçon et une arrière petite-fille. Avec la famille, d'anciens bouchers comme Julien et de nombreux amis, entre autres des Amis du voyage, ce sont 60 convives qui ont partagé un excellent repas.

## VIES DES SOCIÉTÉS

## Fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Bourg-en-Bresse du 27 juillet 2018, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Bourg-en-Bresse, le 7 août 2018, Dossier 2018 25595, référence 2018 A 02326, La liquidation judiciaire de la société CAMEST, à responsabilité limitée au capital social de 10 000 euros dont le siège social est situé 93 route de Lyon - 01 600 Trévoux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 791 436 686 RCS Bourg-en-Bresse, a cédé à la société **CONTROLE TECHNIQUE POLE AUTOMOBILE - TREVoux**, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 7 000 € dont le siège social est situé 93 route de Lyon - 01 600 Trévoux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Bourg-en-Bresse 840 752 810, un fonds de commerce de " **Contrôle technique de véhicules automobiles** " sis et exploité à 93 route de Lyon - 01600 Trévoux, moyennant le prix de 70 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 27 juillet 2018. Oppositions reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet SELARL MJ SYNERGIE 22 rue du Cordier - 01 000 Bourg-en-Bresse, liquidateur Judiciaire susnommé vendeur dans l'acte.

104306600

## Clôture de liquidation

  
FIDUCIAL SOFIRAL

Par délibérations du 20 juillet 2018, l'AGO de la société

## PANTAPOROS

SARL en liquidation, au capital de 10 000 euros, **siège social : 71B, rue Maréchal de Lattre de Tassigny - 3, rue Textor - (01190) Pont-de-Vaux**, immatriculée 523 317 220 RCS Bourg-en-Bresse a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Annie DEBOCK de son mandat de Liquidateur, donné à celle-ci quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 juin 2018 Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Bourg-en-Bresse en annexe au RCS.

Pour avis

104668400

**LE QUINTÉ +**  
mardi 4 septembre 2018

**CET APRÈS-MIDI À STRASBOURG**

**Tirelire du Quinté+**  
**1.000.000 €**

# Hout Bay mérite de l'emporter

Très régulier à ce niveau des handicaps quintés, Hout Bay mériterait de renouer avec la victoire ce mardi, dans ce quinté délocalisé à Strasbourg. Parmi ses principaux opposants : Rubens, le tenant du titre, mais c'était sur l'hippodrome de Nancy l'an passé, et Zariyano qui reste sur un excellent accessit d'honneur derrière Bagel à Deauville le 18 août. Realisator n'est pas à négliger non plus. Speak Now est une "chic jument". Veakalto, autre atout de Luka, et Desert Warrior et Foulognes sont des outsiders très séduisants.

## 3 Prix Métropole du Grand Nancy

**DÉPART PRÉVU**

Reunion 1 - Course 3 - Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +21 - Course D - 4 ans et plus - 52.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite

**À 13 H 47**

Propriétaire	Entraîneur	N° CHEVAL	Oeil	Origines	S/A/R	Poids	Jockey	Corde	Gains	Cote
Leram S.R.O.	V. Luka	1 RUBENS		Oasis Dream et Rhythm Queen	H5b.	60	M. Forest	8	97.080	8/1
S. Zerrath	A. Kleinkorres	2 ATLANTIK CUP		Electric Beat et Adora	H5gr.	60	C. Stéfan	6	85.350	28/1
M. Charleu	F. Forési	3 DESERT WARRIOR		Peintre Célèbre et Danse Grecque	H5al.	59	F. Forési	11	54.500	19/1
J.-P. Vanden Heede	B. Goudot	4 SPEAK NOW		Zafeen et Snow Valley	F6al.	58,5	V. Seguy	14	127.110	14/1
Leram S.R.O.	V. Luka	5 VEAKALTO		Slickly et Allegrete	M6b.	58,5	E. Hardouin	1	151.500	10/1
D. Dahan	T. Castanha	6 MOONWALK STEP	0	Whipper et Egypt Moon	H5b.	57,5	C. Lecœuvre	5	108.400	11/1
Stall Black Swan	L. Hammer-Hansen	7 SIR BIBI		Touch Down et Elli	H6b.	57,5	NON PARTANT	7	75.690	9/1
B. Raber	Mlle C. Fey	8 ZARIYANO		Linngari et Zariyana	H6al.	56	A. Coutier	10	181.480	7/1
G. Schmitt	Mario Hofer	9 HOUT BAY	0	Whipper et locaste	H5b.f.	56	A. Hamelin	3	73.120	6/1
K. Fekonja	Mme S. Steinberg	10 POINT BLANK	0	Royal Dragon et Princess Li	H10b.f.	56	Mlle M. Michel	15	250.707	25/1
G. Augustin-Normand	F. Vermeulen	11 FOULOGNES	PO	Lope de Vega et Desisterna	F4gr.	55,5	C. Demuro	9	32.970	16/1
Galopp-Club Rhein-Main	A. Suborics	12 REALISATOR		Mr Sidney et Rouge	H6b.	54,5	Filip Minarik	12	98.060	17/1
D. Le Breton	J. Planque	13 MEANDRO		Gris de Gris et Je Coiffe	H5gr.	54	A. Crastus	2	61.050	13/1
Diamonds Stable	M. Rulec	14 TRULLY ME		Cima de Triomphe et Trully Belle	F6b.	54	Mlle Z. Pfeil	4	88.100	31/1
German Racing Club A.	Kleinkorres	15 VINCENTO		Sir Percy et Veenwouden	H5b.	53	M. Pecheur	16	30.560	26/1
S. François	R. Martens	16 GREATOLO		Great Journey et Volosella	H7b.	51	NON PARTANT	13	121.250	

## Les performances

### 1 RUBENS

5p 5p 13p 2p 6p 5p 4p (17) 7p 1p 9p  
jockey : M. Forest

Début à Strasbourg. A gagné cette course en 2017, qui se disputait à Nancy. Il doit porter du poids, mais le lot est moins relevé que précédemment. En forme, sur sa distance et indifférent au terrain.

**Deauville** 29 Juillet 18 - Terrain PSF Standard - Grand Handicap des Collectivités Handicap - Réf. : +15,5 - Course B - 70.000 € - 1.900 mètres - Piste en sable fibré - Lice à 0 - 1. Magari 58 -2. La Milva 55 -3. Pump Pump Palace 58,5 -4. Rizzichop 54,5 -5. RUBENS 54,5 (M. Forest) -6. Sarendam 57 -14 pts

**Chantilly** 09 Juillet 18 - Bon terrain - Prix de la Ville de Chantilly - Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +21 - Course D - 52.000 € - 2.000 m - Piste du Jockey-Club - Lice à 0 - 1. Mixed Mind 59,5 -2. Empire Hurrucane 53,5 -3. La Milva 60,5 -4. Hout Bay 56 -5. RUBENS 60 (E. Hardouin) -6. Mister Smart 57,5 -12 pts

### 2 ATLANTIK CUP

18p 11p 4p 1p (17) 15p 1p 6p 7p 3p 4p  
jockey : C. Stéfan

Inédit à Strasbourg. Non partant le 24/06. Du coup, il effectue sa rentrée ici (pas vu depuis le 8 avril). Il a gagné en 37 de valeur à ce niveau, mais en 39, ça s'est compliqué.

**ParisLongchamp** 08 Avril 18 - Terrain Lourd-Grand Handicap d'Ouverture Handicap - Réf. : +17,5 - Course B - 70.000 € - 1.600 mètres - Moyenne piste - Lice à 16 m. - 1. Borderforce 58 -2. Walec 56,5 -3. Body Sculpt 58 -4. Millfield 60 -5. Arvios 55,5 -6. I Am Charlie 59 -18. ATLANTIK CUP 58 (C. Lecœuvre) -18 partants

**Chantilly** 06 Mars 18 - Terrain PSF Standard - Prix du Pays de France - Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +20 - Course D - 52.000 € - 1.800 mètres - Corde à droite - 1. Bella Bolide 55 -2. Lady Sidney 58 -3. Haya of Fortune 59 -4. SPEAK NOW 58,5 (T. Pic-

cone) -5. Moon Eclipse 56 -6. Beama 60,5 -16 partants

### 3 DESERT WARRIOR

2p 5p 7p 1p 6p 14p (17) 1p 1p 4p  
jockey : F. Forési

Découvre Strasbourg. Performant au premier semestre, il a fait un bond sur l'échelle des poids. En 38 de valeur, son ex-entraîneur (P. Khozian) l'a dirigé vers les réclamers. Sa marge est réduite dans les handicaps.

**La Teste** 17 Août 18 - Bon terrain - Prix Fernand Soubagné A réclamer - Course G - 16.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - 1. See The Sun 56,5 -2. DESERT WARRIOR 60 (N. Perret) -3. Resource 57,5 -4. Barry Lyndon 56 -5. Not Now Dick 56 -6. Kutik 53 -9 pts

**ParisLongchamp** 12 Juillet 18 - Terrain Bon souple - Prix de l'Arsenal - A réclamer - Course E - 19.000 € - 2.400 mètres - Grande piste - Lice à 24 m. - 1. Brave Impact 56 -2. Douville 51,5 -3. Bluesacha Rosetgi 56 -4. Swiss Man 57,5 -5. DESERT WARRIOR 59,5 (C. Soumillon) -6. Tashaar 59 -9 partants

### 4 SPEAK NOW

4p 12p 6p 1p 1p 12p 2p 4p 7p 3p 6p  
jockey : V. Seguy

Un échec à Strasbourg (1400 m). Surprenante 4e à 73/1 dans un quinté pour femelles, elle se montre à son avantage sur des pistes plutôt bonnes. Peut-elle répéter ici face aux mâles ? Elle semble bien disposée.

**Clairefontaine** 13 Août 18 - Terrain Souple - Prix Robertet Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +21 - Femelles - Course D - 52.000 € - 1.800 mètres - Corde à droite - 1. Bella Bolide 55 -2. Lady Sidney 58 -3. Haya of Fortune 59 -4. SPEAK NOW 58,5 (T. Pic-

cone) -5. Moon Eclipse 56 -6. Beama 60,5 -16 partants

**Vichy** 20 Juillet 18 - Terrain Très souple - Prix de Cusset - René Bardet - Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +25 - Course E - 20.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - 1. Cutty Pie 57,5 -2. Greatolo 55 -3. Good King 56 -4. Imprimeur 60 -5. Well Fleece 59 -6. Beau Valley 59 -12. SPEAK NOW 60,5 (M. Michel) -15 partants

### 5 VEAKALTO

4p 13p 10p 8p 14p 5p (17) 14p 7p 5p 1p  
jockey : E. Hardouin

Début à Strasbourg. Classé 2e de cette course en 2016, qui se disputait à Nancy. Sur la bonne voie, comme l'atteste sa récente 4e place à ce niveau. C'est la ligne avec Zariyano, Sir Bibi et Moonwalk Step.

**Deauville** 18 Août 18 - Terrain Bon souple - Prix Etalon Muhaarar Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +20 - Course D - 52.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - Lice à 0 - 1. Bagel 57,5 -2. Zariyano 55 -3. Sir Bibi 56,5 -4. VEAKALTO 57,5 (T. Bachelot) -5. Go Fast 55 -6. Moonwalk Step 57 -16 partants

**Deauville** 29 Juillet 18 - Terrain PSF Standard - Grand Handicap des Collectivités - Handicap - Réf. : +15,5 - Course B - 70.000 € - 1.900 mètres - Piste en sable fibré - Lice à 0 - 1. Magari 58 -2. La Milva 55 -3. Pump Pump Palace 58,5 -4. Rizzichop 54,5 -5. Rubens 54,5 -6. Sarendam 57 -13. VEAKALTO 54,5 (A. Coutier) -14 partants

### 6 MOONWALK STEP

6p 9p 14p 13p 1p 4p 12p 2p 2p 9p  
jockey : C. Lecœuvre

Début à Strasbourg. Classé 6e du quinté du 18/08, c'est une belle ligne. Il se montre à son avantage de 1600 à 2000 mètres. Mais sur cette distance, il lui faudra faire preuve de patience.

### 9 HOUT BAY

3p 5p 4p 2p 9p 9p (17) 8p 1p 1p 6p  
jockey : A. Hamelin

Lauréat de sa seule sortie sur ce parcours. C'est un atout pour cet attentiste qui devra bénéficier d'une course limpide. Il est au mieux ces derniers temps. Compétitif en valeur 35. Son entraîneur y compte.

**Deauville** 11 Août 18 - Terrain Souple - Prix de Bayeux - Handicap divisé - deuxième épreuve - Réf. : +19,5+22,5 - Course D - 55.000 € - 1.600 m - Ligne droite - Lice à 0 - 1. Sinbad 59 -2. Flag Fen 57 -3. Hout Bay 57,5 -4. Galinka 56,5 -5. Zarose 59,5 -6. Passion Nonantaise 60 -9. MOONWALK STEP 60 (A. Hamelin) -16 pts

### 7 SIR BIBI (NON PARTANT)

2p 5p 3p 1p 2p 3p 4p 6p 3p 4p 13p  
jockey : A. Coutier

Une première à Strasbourg. Irréprochable, il mériterait de gagner son quinté. D'autant qu'il a dominé ses principaux opposants en dernier lieu. On va le voir dans le groupe de tête. Il peut aller au bout.

### 8 ZARIYANO

2p 5p 3p 1p 2p 3p 4p 6p 3p 4p 13p  
jockey : A. Coutier

**Deauville** 18 Août 18 - Terrain Bon souple - Prix Etalon Muhaarar Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +20 - Course D - 52.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - Lice à 0 - 1. Bagel 57,5 -2. ZARIYANO 55 (A. Coutier) -3. Sir Bibi 56,5 -4. Veakalto 57,5 -5. Go Fast 55 -6. Moonwalk Step 57 -16 partants

**La Teste** 01 Août 18 - Bon terrain - Prix de l'Association des Propriétaires du Sud-Ouest - Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +27 - Course E - 17.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - 1. Blink 56 -2. Clorinda 51,5 -3. Remisa 52,5 -4. Baron 61 -5. ZARIYANO 62,5 (A. Coutier) -6. Malte Brun 54,5 -11 partants

### 10 POINT BLANK

5p 1p 3p 3p 1p 4p (17) 7p 5p 11p 2p  
jockey : Mlle M. Michel

1 sur 2 à Strasbourg. 5e de cette épreuve en 2016 et 2017. À 10 ans, il a besoin de tâches plus aisées. C'est ce que son entraîneur a fait, dans des courses pour amateurs et apprentis.

**ParisLongchamp** 12 Juillet 18 - Terrain Bon souple - Prix du Moulin à Vent A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis - Course G - 16.000 € - 2.000 mètres - Grande piste - Lice à 24 m. - 1. New Amsterdam 52,5 -2. Ekfafa 56 -3. Looper 53,5 -4. Viking Quest 54,5 -5. POINT BLANK 58 (M. Michel) -6. Sando-side 56 -7 partants

**Saint-Cloud** 25 Juin 18 - Bon terrain - Prix du Val de Grâce - A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis - Course G - 16.000 € - 2.100 mètres - Corde à gauche - Lice à 12 m. - 1. POINT BLANK 56 (M. Michel) -2. Cosmic Vision 55 -3. Sign 50,5 -4. Magic Mystery 55,5 -5. Witchcraft 54,5 -6. Herishef 56,5 -11 partants

### 11 FOULOGNES

2p 12p 1p 13p 3p 5p 3p (17) 1p 5p 2p  
jockey : C. Demuro

Une première à Strasbourg. Elle a échoué deux fois dans les quintés en 36,5 de valeur. Le handicapeur fait un geste : -2 kg. C'était nécessaire. Son entraîneur - en forme - insiste. Il faut donc s'en méfier.

**Deauville** 11 Août 18 - Terrain PSF Standard - Prix de Pré-en-Pail A réclamer - Course E - 19.000 € - 1.900 mètres - Piste en sable fibré - Lice à 0 - 1. Silver Ball 59,5 -2. FOULOGNES 54,5 (C. Demuro) -3. Fruit Spirit 56 -4. Champagne Pink 56 -5. Pouffos 56,5 -6. Amade 55,5 -8 partants

LE CHOIX DE NOS CONFRÈRES							
WEEK-END-TURF.COM	9	4	1	8	7	5	13
PARIS-TURF TIP	7	8	9	4	6	12	14
BILTO	5	1	9	8	7	11	13
EUROPE 1	8	5	9	7	12	1	13
LA GAZETTE	9	7	8	12	5	4	1
LE PARISIEN	5	7	1	8	12	6	13
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN	1	7	8	9	6	13	5
BILTO.FR	9	1	7	8	5	12	6
OUEST FRANCE	4	1	7	8	9	13	5
RTL	7	8	9	5	6	3	1
STATO	8	9	5	1	10	7	13
TIERCÉ MAGAZINE.COM	8	10	7	13	1	5	9
WEEK-END	8	7	5	1	6	9	13

### LE CHOIX DU TIERCÉ

9	1	8	12	4	5
1 €		4 €		10 €	

### LE CHOIX DU QUARTÉ

9	1	8	12	4	5	3
1,3 €			6,5 €		45,5 €	

### LE CHOIX DU QUINTÉ

9	1	8	12	4	5	3	11
2 €		12 €		42 €		112 €	

6	1	14	9	8
LE MAGE				

1	5	12	8	9
LE CHERCHEUR D'OR				

**ParisLongchamp** 12 Juillet 18 - Terrain Bon souple - Prix de l'Île de la Jatte - Handicap divisé - première épreuve - Réf: +20 - Course D - 52.000 € - 2.000 mètres - Grande piste - Lice à 24 m. - 1. Quevillon 56,5-2. Lady Sidney 54,5 -3. Haya of Fortune 58 -4. High Dream 54 -5. Gourel 60 -6. Old Trafford 53 -12. **FOU-LOGNES 56,5 (A. Hamelin)** -16 partants

## 12 REALISATOR

**7p 2p 4p 10p 1p 5p (17) 15p 8p 4p 3p** jockey : Filip Minarik

Classé 7e de son seul essai sur ce tracé. Il a déjà battu Hout Bay cette année, sur le mile. C'est une ligne qui compte. Il va galoper dans le groupe de tête.

**Deauville** 11 Août 18 - Terrain Souple - Prix de Crépon Handicap divisé - troisième épreuve - Réf: +23 +26 - Course D - 28.000 € - 1.600 mètres - Ligne droite - Lice à 0 - 1. El Indio 57-2. High Dream 60 -3. Nibras 58,5-4. Furious des Aigles 59 -5. Ardasher 55,5 -6. Light of The World 51 -7. **REALISATOR 59,5 (A. Lemaitre)** -14 partants

**Maisons-Laffitte** 22 Juillet 18 - Bon terrain - Prix de l'Hippodrome de Maisons-Laffitte - Handicap divisé - première épreuve - Réf: +20 - Course D - 52.000 € - 1.600 mètres - Ligne droite - Poteau n° 2 - Lice à 0 - 1. Nisreen 54-2. **REALISATOR 53,5 (A. Lemaitre)** -3. Xotic 57,5 -4. Sinbad 56,5 -5. Hout Bay 55 -6. Dark American 59 -12 partants

## 13 MEANDRO

**3p 7p 1p Ah 7p 2p (17) 5p 3p 1p 14p** jockey : A. Crastus

Débute à Strasbourg. Il s'adapte à tout. C'est un sujet maniable qui sait tout faire. Il vient d'ailleurs de conclure 3e à ce niveau sur 2600 m. Là, il est raccourci. L'état du terrain va lui plaire.

**Châteaubriant** 20 Août 18 - Terrain Souple - Grand Prix de Châteaubriant - Prix Synergie Handicap divisé - première épreuve - Réf: +23,5 - Course D - 52.000 € - 2.600 mètres - Corde à droite - 1. Landjunge 59-2. More Than This 56,5 -3. **MEANDRO 56,5 (A. Roussel)** -4. Phedre 58 -5. Sommary 60 -6. Fortune de Mer 58,5 -16 partants

**Deauville** 31 Juillet 18 - Terrain PSF Standard - Prix de Livarot - Handicap divisé - deuxième épreuve - Réf: +24 - Course E - 26.000 € - 1.900 mètres - Piste en sable fibré - Lice à 0 - 1. Lady Sidney 58,5 -2. Mehzam 58 -3. Empire Hurricane 56,5 -4. Marshall Lessing 59 -5. Vénétable 57,5 -6. Any Guest 57,5 -7. **MEANDRO 58 (A. Roussel)** -16 partants

## 14 TRULLY ME

**10p 8p 1p 8p 8p 4p (17) 8p 1p 2p 7p** jockey : Mlle Z. Pfeil

100% de réussite à Strasbourg (3 sur 3, sur 2100 m). Elle est sur sa distance, mais elle aurait été plus à son affaire dans une deuxième épreuve. La piste risque de n'être pas assez souple pour elle.

**Clairefontaine** 13 Août 18 - Terrain Souple - Prix Schonbrunn Handicap divisé - deuxième épreuve - Réf: +26,5 - Femelles - Course E - 26.000 € - 1.800 mètres - Corde à droite - 1. Dani Blue 54-2. Mavilla 56-3. Hors Forfait 51 -4. Achillea 55,5 -5. Esteem Aunay 56,5 -6. Chapardeuse 57,5 -10. **TRULLY ME 59,5 (O. Pestier)** -14 partants

**Vichy** 20 Juillet 18 - Terrain Très souple - Prix de Cusset - René Bardet Handicap divisé - première épreuve - Réf: +25 - Course E - 20.000 € - 2.000 m - 1. Cutty Pie 57,5-2. Greatolo 55-3. Good King 56-4. Imprimeur 60 -5. Well Fleeced 59 -6. Beau Valley 59 -8. **TRULLY ME 56,5 (Z. Pfeil)** -15 pts

## 15 VINCENTO

**5p 15p 8p 8p 9p 1p (17) 13p 14p 9p 12p** jockey : M. Pecheur

8e de son unique essai à Strasbourg (3000 m). Il ne cesse de décevoir dans les quintés

ces derniers temps. Sa valeur s'en ressent. Son entraîneur le raccourcit.

**Düsseldorf** 05 Août 18 - Bon terrain - Got2b-Rennen Handicap - 9.000 € - 2.200 mètres - Corde à droite - 1. Parlan 57,5-2. Wellenreiter 56 -3. Sonnensturm 53,5 -4. Nagold 59 -5. **VINCENTO 60 (R. Weber)** -6. A Head Ahead 59,5 -5 partants

**Compiègne** 24 Juillet 18 - Terrain Bon souple - Prix de la Plaine du Putois - Handicap divisé - première épreuve - Réf: +20 - Course D - 52.000 € - 2.400 mètres - Corde à gauche - Lice à 3 m. - 1. Linardo 56-2. Max la Fripouille 61,5-3. Makflawless 56-4. Mister Smart 57-5. Win Boy 56-6. Impatiente 54,5 -3. **VINCENTO 53,5 (M. Forest)** -16 partants

## 16 GREATOLO (NP)

**2p 5p 12p 13p 9p 6p (17) 9p 5p 4p 1p** jockey :

NON PARTANT

**Vichy** 20 Juillet 18 - Terrain Très souple - Prix de Cusset - René Bardet Handicap divisé - première épreuve - Réf: +25 - Course E - 20.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - 1. Cutty Pie 57,5 -2. **GREATOLO 55 (F. Blondel)** -3. Good King 56-4. Imprimeur 60 -5. Well Fleeced 59 -6. Beau Valley 59 -15 partants

**La Teste** 21 Juin 18 - Bon terrain - Prix du Bassin d'Arcachon - Sabt - Handicap divisé - première épreuve - Réf: +21 - Course D - 52.000 € - 1.900 mètres - Corde à droite - 1. Ritzichop 56-2. Vénétable 54,5 -3. Zariyano 56 -4. Madiva 57 -5. **GREATOLO 51 (R. Fradet)** -6. Maize And Blue 53 -16 partants

**HIER À CRAON**

## TIERCÉ (pour 1 €)

4-3-5

Ordre 217,10

Désordre 37,70

## QUARTÉ+ (pour 1,30 €)

4-3-5-10

Ordre 1.121,38

Désordre 96,59

Bonus 12,35

## QUINTÉ+ (pour 2 €)

4-3-5-10-1

Ordre 8.707,60

Désordre 131,80

Número Plus : 2031

Bonus 4 18,60

Bonus 4sur5 8,80

Bonus 3 5,80

## 1 PRIX DE LA VILLE DE CRAON - PRIX DU CHÊNE DE CRAON

**1 4 Miranda (H. Journiac)**

2 3 Forever Yours (M. Guyon)

3 5 Musikaline (J. Cabre)

4 10 Cats On Trees (T. Huet)

5 1 My Swashbuckler (Mlle M. Eon)

14 partants. Tous coure.

**J.Simple** (pour 1 €) Gag. (4): 6,90 € - Pl. (4): 2,40 € - (3): 2,70 € - (5): 4,40 €.

**Trio** (4-3-5) (pour 1 €): 98,50 €.

**Couplé** (pour 1 €) Gag. (4-3): 20,60 € - Pl. (4-3): 9,50 € - (4-5): 15,00 € - (3-5): 17,50 €.

**Couplé Ordre** (pour 1 €) (4-3): 39,10 €.

**2sur4** (4-3-5-10) (pour 3 €): 19,20 €.

**Multi** (4-3-5-10) (pour 3 €). En 4: 819,00 €, en 5: 163,80 €, en 6: 54,60 €, en 7: 23,40 €.

## RÉUNION 1 - STRASBOURG À 12H10

### 1 PRIX FORNELLS

**A réclamer - 14.000 € - 1.400 mètres - Corde à droite - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4-2sur4-Mini Multi**

1 Mazeltot (10)	T. Piccone	59,5
2 Less Toi Aller (7)	E. Hardouin	59,5
3 Addicted Love (2)	Mlle M. Michel	55
4 Takara Me (3)	A. Hamelin	57,5
5 Sign O'the Time (8)	C. Demuro	56,5
6 Flying Dandy (4)	J. Claudic	56
7 Roca Nivaria (1)	C. Stéfán	56
8 Maneki Neko (5)	C. Lecœur	56
9 Gallardo (6)	R. Almonad Chaura	56
10 Source Dorée (9)	V. Seguy	54,5

Favoris : 3 - 1 Outsiders : 5 - 4 - 9

### 2 PRIX COMITÉ 54 DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

**Course E - 18.000 € - 2.350 mètres - Corde à droite - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4**

1 Running Waters (8)	B. Panicucci	58
2 Momour (6)	C. Demuro	61
3 On The Rox (5)	V. Seguy	59
4 Hard Talk (3)	T. Piccone	58
5 Duc de Lorraine (4)	F. Forési	57
6 Gaius Caesar (2)	Filip Minarik	57
7 Fox Tin (1)	D. Liska	57
8 Sister Vic (7)	Mlle S. Vogt	55

Favoris : 1 - 2 Outsiders : 4 - 3 - 5

### 4 PRIX METROPOLE DU GRAND NANCY

**Handicap de catégorie - Réf: +30 - 16.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4-2sur4-Mini Multi**

1 Monneypenny's (5)	G. Gervais	60
2 Meditia (5)	F. Forési	58,5
3 Ursus (3)	Filip Minarik	58,5
4 Going For Glory (9)	L. Boisseau	58,5
5 Makenzo (1)	E. Hardouin	57

6 Premier Division (8)	T. Piccone	56
7 Sinouma (2)	Mlle M. Michel	54,5
8 Story Run (4)	Mme S. Koyuncu	54
9 Gallina du Moulin (7)	Stéph.M Laurent	54
10 Formi (10)	C. Stéfán	53,5

Favoris : 10 - 8 Outsiders : 2 - 3 - 4

### 5 PRIX DU SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX DE COURSES

**Handicap divisé - deuxième épreuve - Réf: +30 - Course E - 26.000 € - 2.000 mètres - Corde à droite - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Mini Multi-Pick 5**

1 Pokersty (6)	A. Coutier	60
2 Zawadi (12)	Mlle D. Santiago	58
3 Rise Hit (10)	A. Hamelin	59,5
4 Swan Lake (2)	B. Garbat	58,5
5 Cash Out (11)	E. Hardouin	58,5
6 Samba Pa Ti (3)	F. Lefebvre	58
7 Cork (5)	M. Forest	57,5
8 Malandrino (8)	T. Piccone	57
9 Looper (1)	L. Boisseau	56,5
10 Adriel (7)	C. Lecœur	55
11 Sabawa (4)	Non Partant	55
12 Crystal Beach Road (9)	Mlle M. Michel	52,5
13 Peace Valley (13)	V. Seguy	53,5

Favoris : 8 - 5 Outsiders : 13 - 2 - 4

### 6 PRIX DU PÔLE HIPPIQUE RÉGIONAL DE ROSIÈRES AUX SALINES

**A réclamer - 14.000 € - 2.350 mètres - Corde à droite - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4**

1 Zanfaro (3)	T. Lefranc	55,5
2 Vadamosse (8)	Filip Minarik	59
3 Maeghan (9)	C. Stéfán	56
4 La Fée Clochette (7)	A. Hamelin	56
5 Ashpower (5)	T. Piccone	56
6 Rue de Lille (4)	Mme L. Fialova	53
7 Mouli (1)	C. Lecœur	54,5

## RÉUNION 2 - LE MONT-SAINT-MICHEL À 12H05

### 1 PRIX DE L'HIPPODROME MAURICE JAN

**Monté - Apprentis et Lads-jockeys - Course E - 21.000 € - 2.675 mètres - Piste en sable - Corde à droite - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4-2sur4-Mini Multi**

1 Early de Cahot	R. Lamy	2675
2 Epona Phil (PQ)	Mlle O. Herbinière	2675
3 Etnos de Flin	A. Rebèche	2675
4 Edwige des Noés (A)	G. Gervais	2675
5 Eclair du Bosq	P. Thieulent	2675
6 Eigerwand (P)	L. Jublot	2675
7 Elia de la Noémie (Q)	F. Guérineau	2675
8 Elinkine (Q)	A. Voisin	2700
9 Espoir de l'Aumoy	M. Péan	2700
10 Eldo des Landiers	F. Letonturier	2700
11 Evas Castelets (Q)	M. Kondritz	2700

Favoris : 11 - 7 Outsiders : 10 - 9 - 4

### 2 PRIX DE L'UNAT

**Attelé - Amateurs - Course G - 6.000 € - 2.675 mètres - Piste en sable - Corde à droite - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi**

1 Condor des Vals (A)	M. T. Adélaïde	2675
2 Ayo Montaval	M. M. Poirier	2675
3 Brindille Pan	M. P. Hergno	2675
4 Attila du Viaduc	M. F. Robin	2675
5 Bambine (Q)	M. A. Lescaier	2675
6 Bleu Indigo (Q)	M. S. Campain	2675
7 Cybèle d'Ipéji (Q)	M. Q. Champenois	2675
8 Calinka de l'Arro (P)	M. E. Nicolaysen	2675
9 Vince Goes Along (P)	Mlle J. Lemonnier	2700
10 Victoire des Bots (Q)	M. C. Roszak	2700
11 Bahama des Ondes (M)	E. Delaunay	2700
12 Broadway du Bourg	Mme S. Ringler	2700
13 Akène du Berger (P)	M. J.-P. Bazire	2700
14 Bingo Nay	Mlle A. Renaudin	2700
15 Aliénor de Roche (P)	M. M.-G. Lemarchand	2700
16 Vistane de Planay	M. T. Rebuffe	2700

Favoris : 8 - 7 - 5 Outsiders : 2 - 3 - 1 - 4

### 3 PRIX DE LA MÈRE POULARD

**Monté - Course E - 23.000 € - 2.675 mètres - Piste en sable - Corde à droite - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi**

1 Deltana	Mlle A. Laroche	2675
2 Dimitri Nay	A. Wiels	2675
3 Day de Bellouet	Mlle M. Bort	2675
4 Double Charmeur (A)	D. Thomain	2675
5 Dircom du Vivier (Q)	Y. Lebourgeois	2675
6 Coral du Chêne (Q)	F. Letonturier	2675
7 Carlos de Godisson (A)	F. Lagardeuc	2675
8 Caliposte	P. Ollitrault	2700
9 Civan Fligny	R. Lamy	2700
10 Divine d'Urzy (Q)	T. Peltier	2700
11 Charleston Piya	F. Desmignieux	2700
12 Dream de Morgane (Q)	E. Raffin	2700

13 Dream Blue (Q)	L. Jublot	2700
14 Charmeur Ludois (Q)	G. Martin	2700
15 Dorgali (Q)	B. Rochard	2700
16 Doriforo	M. Kondritz	2700
17 Carabi du Jacky	G. Gervais	2700
18 Catarina de Marzy (P)	F. Nivard	2700

Favoris : 15 - 12 - 4 Outsiders : 13 - 5 - 2 - 14

### 4 PRIX DU CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE

**Course Nationale - Attelé - Course E - 21.000 € - 2.600 mètres - Piste en sable - Corde à droite - Départ à l'autostart - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi**

1 Filou des Vallées	G. Gelormini	2600
2 Fluo	L. Daniello	2600
3 Flamenco du Bois	Y. Lebourgeois	2600
4 Fragola de Leau	A. Trihollet	2600
5 Feeling du Noyer	T. Compas	2600
6 Folette du Mans	A. Desmottes	2600
7 Fafaline	S. Levoy	2600
8 Fablus d'Enogat	M.-P. Nicolle	2600
9 Fadonna d'Occagnes	B. Bonne	2600
10 Faverros	F. Nivard	2600
11 Flore Phil	A. Plard	2600
12 Flèche du Cèdre	D. Thomain	2600
13 Fancy Madji	A. Marquet	2600
14 Fan Quick Rush	G. Donio	2600
15 Fangio du Guesclin	O. Boudou	2600
16 Fanny du Niel	B.-G. Guérin	2600

Favoris : 3 - 12 - 14 Outsiders : 6 - 5 - 9 - 11

### 5 PRIX MICHEL THOURY

**Course Nationale - Attelé - Course B - 25.000 € - 2.675 mètres - Piste en sable - Corde à droite - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi-Pick 5**

1 Enzo de Javie	T. Compas	2675
2 Ella de Baffais	C. Thomain	2675
3 Evan Paulo	F. Anne	2675
4 Espoir Rose	M. Yvon	2675
5 Espresso	E. Raffin	2675
6 E tara (Q)	Mme E. Le Beller	2675
7 Espoir de l'Etre	B. Lerebourg	2675
8 Elite du Caieu	P. Levesque	2675
9 Express de l'Iton	T. de Genouillac	2675
10 Eadshot Josselyn (P)	G. Gelormini	2700
11 Erwood d'Ecailleul	R. Bakker	2700
12 Espoir Anvalou	A. Dubois	2700
13 Eden de Banville	D. Thomain	2700
14 El Paso d'Occagnes	B. Bonne	2700
15 Exit Money	N. Bazire	2700
16 Enjoy du Bourg	Pier. Roulois	2700
17 Equinox	J. Bruneau	2725
18 Everest Védaquais (P)	Y. Lebourgeois	2725

Favoris : 11 - 10 - 18 Outsiders : 8 - 5 - 9 - 2

8 Georges Star (2)	M. Forest	54,5
9 Julietta (6)	V. Seguy	54,5

Favoris : 5 - 2 Outsiders : 3 - 9 - 1

### 7 PRIX FRANCE BLEU

**A réclamer - Course G - 13.000 € - 2.350 mètres - Corde à droite - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4-2sur4-Mini Multi**

1 Kick And Rush (2)	Mme E.-M. Geisler	58
2 Shy Moon (8)	Stéph.M Laurent	59
3 Dao Vasco (3)	R. Piechulek	58
4 Bronzo (10)	V. Seguy	58
5 Portalay (1)	Filip Minarik	58
6 Sindaco (4)	C. Lecœur	58
7 Darrell Rivers (5)</		

## RÉUNION 3 - LE CROISÉ-LAROCHE À 16H30

**1 PRIX DE MOUVAUX**  
A réclamer - Handicap - Réf: +28,5 - 15.000 € - 1.800 mètres - Corde à gauche - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Mini Multi

1 Controversal Lady (4)	C. Sourmillon	60
2 Peaceful City (11)	Mlle C. Pacaut	58
3 Emma Princess (10)	M. Guyon	57
4 Varius (3)	P.-C. Boudot	56,5
5 The Donald (9)	M. Casamento	56
6 Vinaccia (8)	Mlle F. Valle Skar	52,5
7 Krésus (7)	Mlle S. Chuette	52,5
8 Tutti (6)	Mlle S. Vermeersch	54
9 Spirit Jelois (2)	A. Chesneau	53,5
10 Lucky Jeans (5)	L.-P. Beuzelin	53,5
11 Riva May (12)	A. Lemaître	53
12 Jasmine à la Plage (1)	Mlle C. Senay	49,5

Favoris : 1 - 9 Outsiders : 4 - 2 - 7

**2 PRIX DE CROIX**  
Handicap de catégorie - Réf: +34 - Course G - 14.000 € - 1.100 mètres - Corde à gauche - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Mini Multi-Quarté+ Régional

1 Talento (3)	Mlle L. Bails	57
2 Achille des Aigles (11)	Ronan Thomas	60
3 Ghor (12)	M. Guyon	59,5
4 Ténorio (2)	P.-C. Boudot	59
5 Renounce (5)	C. Sourmillon	56
6 Barbados Bob (1)	S. Breux	55,5
7 Munazan (7)	S. Hellyn	55,5
8 Best Love Royal (13)	A. Lemaître	55
9 Montalban (6)	Mlle S. Vermeersch	53
10 Cruel Summer (8)	M. Berto	54
11 Stark Danon (9)	Q. Perrette	51,5

**3 PRIX D'HALLUIN**  
A réclamer - Course G - 14.000 € - 1.100 mètres - Corde à gauche - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4

1 Beaupreau (3)	C. Sourmillon	60
2 Chef Oui Chef (2)	M. Guyon	59,5
3 Happy Dream (4)	P.-C. Boudot	59,5
4 Never Compromise (1)	Mlle S. Vermeersch	58
5 Glicourt (5)	Mlle A. Bouvier	55
6 Uptight (7)	S. Hellyn	59
7 Basse Reine (6)	Mlle C. Pacaut	54,5
8 Snoozy Sioux (9)	S. Breux	56
9 Vénétién (8)	Q. Perrette	53,5

Favoris : 3 - 2 Outsiders : 1 - 4 - 6

**4 PRIX DE TOURCOING**  
Etalons Femelles - 16.000 € - 1.800 mètres - Corde à gauche - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4

1 Gallia d'Emra (2)	M. Berto	58
2 Madison Vanzales (6)	Mlle C. Pacaut	55
3 Vènère (3)	Non Partant	58
4 Rue Cassini (1)	M. Casamento	58
5 Appleway (4)	C. Sourmillon	56
6 Stamina Chopé (8)	M. Nobili	56
7 Lucky Doe (7)	T. Thulliez	56
8 Nuala (5)	P.-C. Boudot	56

Favori : 5 Outsiders : 8 - 7

**5 PRIX DE LEERS**  
Etalons Mâles - 16.000 € - 1.800 mètres - Corde à gauche - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4

1 Prince Hamlet (6)	S. Pasquier	58
---------------------	-------------	----

**2 Rue St Louis (7)** J. Moutard 56,5  
**3 Aborigène (8)** T. Speicher 58  
**4 Vadrouilleur (1)** T. Thulliez 58  
**5 Ale Tango (5)** P. Bazire 58  
**6 Mirando (3)** M. Berto 58  
**7 Mirasch (4)** M. Casamento 56  
**8 Falcon Run (2)** A. Lemaître 56

Favoris : 8 - 1 Outsiders : 4 - 6 - 7

**6 PRIX DES WEPPEES**  
14.000 € - 2.500 mètres - Corde à gauche - Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4

1 Iskandar (7)	P.-C. Boudot	58
2 Alkuin (1)	M. Casamento	58
3 Val Bever (4)	M. Guyon	56,5
4 Espoir Parfait (6)	A. Lemaître	56
5 Vocal Anomaly (2)	N. Larenaudie	54,5
6 Dalvini (5)	M. Berto	56
7 Little Illusion (3)	Mlle A. Foulon	51,5

Favoris : 1 - 2 Outsiders : 6 - 3 - 4

**7 PRIX GUY LECLERCQ**  
A réclamer - Gentlemen-riders - Course G - 13.000 € - 2.500 mètres - Corde à gauche - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4

1 Leomar (9)	M. D. Artu	69
2 Bonsaï (1)	M. A. Séfiane	68,5
3 Al Murqab (8)	A. Madamet	67
4 Notre Same (7)	M. T. Windrif	67
5 Rye House (2)	M. P. Deno	68
6 Avroti (6)	M. G. Bertrand	66,5
7 New Way (3)	M. Y. Mergirie	66
8 Diane Béré (4)	M. A. Desespringalle	64
9 Star Prince (5)	M. C.-A. Prunault	64

Favoris : 3 - 4 Outsiders : 1 - 6 - 5

## LE QUINTÉ+ DEMAIN À PORNICHET

### 1 Grand National du Trot «Paris-Turf»

DÉPART PRÉVU À 13 H 47

Reunion I - Course 1 Groupe III - Course Nationale Attelé - 90.000 € - 2.725 mètres - Piste en sable - Corde à gauche

N° CHEVAL	Def.	S/A/R	Dist.	Driver	Record	Gains
1 AS BLUE	P	H8b.	2725	G. Donio	1'13"4	228.510
2 DREAM DE NILREM	Q	H5b.f.	2725	E. Raffin	1'13"8	246.490
3 CEYLAN DAIRPET	Q	H6b.	2725	T. Le Beller	1'13"0	268.410
4 BARBUE	A	F7b.	2725	A. Barrier	1'13"3	281.600
5 AIGLE JÉNILOU	Q	H8b.f.	2725	G. Junod	1'12"8	293.720
6 ALDO D'ARGENTRÉ	Q	M8a.	2725	A. Lamy	1'12"7	301.110
7 AQUITAINE D'ARON	Q	F8b.	2725	P. Tijou	1'14"6	302.600
8 ULTRA DU GADE	Q	H10a.	2725	O. Raffin	1'11"8	304.950
9 CATALOGNE		F6n.p.	2750	A. Kloess	1'14"2	367.430
10 UNGARO D'ÉVA		H10a.	2750	J.-M. Baudouin	1'11"7	413.610
11 AZARO D'ÉVA		M8b.f.	2750	M. Abrivard	1'11"5	432.470
12 CLEANGAME		H6b.	2750	J.-M. Bazire	1'11"9	498.470
13 VITTORIO DE CARLY	Q	H9n.p.	2750	A. Desmottes	1'13"5	499.540
14 VAQUÉRO DU MONT	Q	M9a.	2750	F. Nivard	1'11"0	501.830

## RÉUNION 5 - VINCENNES À 19H40

**1 PRIX SÈMELE**  
Attelé - Mâles - Course E - 29.000 € - 2.850 mètres - Petite piste - Groupe A - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Mini Multi

1 Eastwood de Couet (P)	A. Hubert	2850
2 Everest Up	M. Mottier	2850
3 Eros d'Is (P)	J.-P. Monclin	2850
4 Etang de Vrie (Q)	D. Bonne	2850
5 Escudo du Rib	J. Roulland	2850
6 Espoir du Bleu (P)	M. Abrivard	2850
7 Edjame Visais (PQ)	L. Guinoisseau	2850
8 Eclair Vivancière (P)	J. Planchard	2850
9 Expresso Good (P)	A. Popot	2850
10 Edito Seven	F. Lecanu	2850
11 Eclair du Gosier (P)	F. Lagadeuc	2850
12 Erapolis (Q)	J.-F. Senet	2850
13 Espoir de Fleury	P. Vercausse	2850

Favoris : 9 - 11 - 13 Outsiders : 13 - 8 - 1

**2 PRIX SÈMELE**  
Attelé - Mâles - Course E - 29.000 € - 2.850 mètres - Petite piste - Groupe B - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Mini Multi

1 Evresto (A)	R. Joly	2850
2 Esprit du Landreau	N. Martineau	2850
3 Ezano Villetot (P)	J.-G. Van Eckhoute	2850
4 Everest Dodville (Q)	J.-P. Monclin	2850
5 Enrique	A. Abrivard	2850
6 Ery Louzéen (Q)	F. Joseph	2850
7 Envol Montaval (Q)	G. Gelormini	2850
8 Egaluisaro	P.-C. Jean	2850
9 Easy Rider Zen (PP)	J. Koubiche	2850
10 Erasme Williams	P. Daugeard	2850
11 Emile du Var	B. Piton	2850
12 Epicure (Q)	A. Dabouis	2850
13 Evaristo (Q)	J.-M. Bazire	2850

Favoris : 13 - 4 - 10 Outsiders : 10 - 7 - 9

**3 PRIX GUERICKE**  
Attelé - Femelles - Course E - 34.000 € - 2.850 mètres - Petite piste - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi

1 Exubérante (PQ)	M. Mottier	2850
-------------------	------------	------

**2 Easy de Carsi (Q)** M. Cherbonnel 2850  
**3 Elite du Biston** A. Laurent 2850  
**4 Etoile Vrie (P)** F. Nivard 2850  
**5 Étonnante Nonna (P)** M. Abrivard 2850  
**6 Emma d'Amour (PQ)** J.-P. Monclin 2850  
**7 Estime Unik (A)** J. Koubiche 2850  
**8 Easy Touch (Q)** J.-F. Senet 2850  
**9 Envoûtante de Kacy (Q)** A. Muidebled 2850  
**10 Egérie Impériale (Q)** P.-Y. Vervae 2850  
**11 Effigie Royale (Q)** J.-M. Bazire 2850  
**12 Eléna du Dôme** P. Daugeard 2850  
**13 Era Devailles (P)** G. Gelormini 2850  
**14 Eau des Malberaux (P)** L. Donati 2850  
**15 Erin Brockovich (PQ)** M. Verva 2850  
**16 Eoulie du Bourg (Q)** B. Michardière 2850

Favoris : 4 - 11 - 6 Outsiders : 3 - 10 - 5 - 16

**4 PRIX AMALIA**  
Attelé - Mâles - Course B - 38.000 € - 2.200 mètres - Grande et petite piste - Trio-Couplé-Trio Ordre-Couplé Ordre-Super4

1 Glossy	D. Bonne	2200
2 Game Up	M. Mottier	2200
3 Groom Dancer	T. Dromigny	2200
4 Grandgousier	F. Lecanu	2200
5 Galopin de Condé	M. Abrivard	2200
6 Général Sport	G. Andreu Adrover	2200
7 Graal de Busset	G. Gelormini	2200
8 Général Bravo	F. Anne	2200
9 Guerrier Royal	G. Roig-Balaguer	2200

Favoris : 9 - 7 Outsiders : 6 - 8 - 3

**5 PRIX EURYDIKE**  
Attelé - Mâles - Course E - 35.000 € - 2.850 mètres - Petite piste - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi

1 Fracassant	G. Gelormini	2850
2 Fakir de l'Hautil	D. Brohier	2850
3 Fripon des Sables	J.-P. Monclin	2850
4 Fast d'Avèze	A. Abrivard	2850
5 Fabuleux Destin	G.-A. Pou Pou	2850

**6 Fakir de Janzé** F. Joseph 2850  
**7 Faon du Vivier** T. Duvaldestin 2850  
**8 Fago du Gers** J.-M. Bazire 2850  
**9 Financier d'Isques** J. Koubiche 2850  
**10 Fleur Quick** P. Vercausse 2850  
**11 Feu de Joie** M. Verva 2850  
**12 Fakris** M. Abrivard 2850  
**13 Frisky Black** D. Bonne 2850  
**14 Fire du Saptel** F. Nivard 2850  
**15 Falkir Buizerderie** M. Mottier 2850

Favoris : 6 - 9 - 8 Outsiders : 13 - 7 - 3 - 12

**6 PRIX HONORIA**  
Attelé - A réclamer - Course R - 20.000 € - 2.100 mètres - Grande et petite piste - Départ à l'autostart - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi

1 Amour de la Vie (P)	B. Coppens	2100
2 Ariane du Nil (P)	M. Bézier	2100
3 Apollon d'Ille (P)	F. Anne	2100
4 Battambang (P)	B. Piton	2100
5 Ambre Atout (Q)	G. Gelormini	2100
6 Absolue Vérité	M. Abrivard	2100
7 Binguo Cash (A)	P. Blanchon	2100
8 A Toi Jim (Q)	J.-M. Bazire	2100
9 Axel Tilly (Q)	P. Vercausse	2100
10 Boyonnax de l'Inam (P)	M. Mottier	2100
11 Adios Amigo (Q)	J.-P. Monclin	2100
12 Balisto de May (Q)	F. Lecanu	2100
13 Black Rain (Q)	A. Abrivard	2100
14 Aurasi Dream (Q)	A.-G. Maillard	2100
15 Boss du Marny (Q)	F. Lagadeuc	2100
16 Broadway Délo (Q)	P.-Y. Verva	2100
17 Bolide de la Côte (Q)	F. Nivard	2100
18 Amour Encore (Q)	T. Devouassoux	2100

Favoris : 8 - 6 - 1 Outsiders : 5 - 11 - 3 - 9

**7 PRIX BRUNHILD**  
Monté - Mâles - Course D - 37.000 € - 2.850 mètres - Petite piste - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Mini Multi

1 Fighter Winner	A. Abrivard	2850
------------------	-------------	------

**2 Fado Grange l'Abbé** Mlle M. Bacsich 2850  
**3 Flavius de Lubel** J. Vanmeerbeck 2850  
**4 Funchal** N. Pacha 2850  
**5 Filou de Pam** Mlle M. Grolier 2850  
**6 Festin d'Ostal** P.-Y. Verva 2850  
**7 Fleuron de Jafa** Mlle M. Lemonnier 2850  
**8 Fakir des Manis** Gérald Blandin 2850  
**9 Fast des Angles** T. Dromigny 2850  
**10 Fortuno de Viette** F. Nivard 2850  
**11 Forever Jiel** A. Garandeau 2850  
**12 Fossoyeur** M. Mottier 2850  
**13 Frison Jiel** M. Abrivard 2850

Favoris : 13 - 11 - 12 Outsiders : 12 - 10 - 1

**8 PRIX BADÉNIA**  
Attelé - Amateurs - Course G - 14.000 € - 2.850 mètres - Petite piste - Trio-Couplé-Couplé Ordre-2sur4-Multi

1 Cristal du Pont	Mlle M. Trihollet	2850
2 Carla des Crières (Q)	M. P.-M. Allais	2850
3 Cazaubon Dairpet (P)	M. F. Bridault	2850
4 Bella Nonna (Q)	M. C. Langlois	2850
5 Coucou Mon Neveu (Q)	M. P. Van Pollaert	2850
6 Beautiful Gaby (Q)	M. M. Poirier	2850
7 Baby de Lahaye	M. K. Phlypo	2850
8 Cubana	M. L. Rivenet	2850
9 Cadillac Gédé	Non Partant	2875
10 Batum des Bruyères (Q)	Benj. Marie	2875
11 Chivas du Plessis (Q)	M. D. Crespel	2875
12 Vivaldi de la Dive (Q)	M. J.-P. Bazire	2875
13 Buxus Calendes (P)	M. S. Laboutique	2875
14 Brociago (Q)	Non Partant	2875
15 Bistrot	Mme N. Godey	2875
16 Aurore Phils (Q)	M. B. Jolivet	2875

Favoris : 10 - 6 Outsiders : 11 - 13 - 3 - 16

## HIER À FEURS

**1 PRIX DE LA VILLE DE FEURS**

1 9 Vaat des Caillons (R. Mourice)
2 8 Venetian Bond (N. Ensch)
3 6 Vencedor (M. Daougabel)
4 7 Big Boss (H. Chauve-Laffay)

15 partants. Non partante : 13 Ariane de Caponet.  
J.Simple (pour 1 €) Gag. (9): 23,20 € - Pl. (9): 4,20 € - (8): 2,80 € - (6): 6,50 €.  
Trio (9-8-6) (pour 1 €): 279,30 €.  
Couplé (pour 1 €): Gag. (9-8): 33,20 € - Pl. (9-8): 13,40 € - (9-6): 36,20 € - (8-6): 19,90 €.  
Couplé Ordre (pour 1 €): (9-8): 77,0 €.  
2sur4 (9-8-6-7) (pour 3 €): 49,20 €.  
Multi (9-8-6-7) (pour 3 €). En 4: 2.205,00 €, en 5: 441,00 €, en 6: 147,00 €, en 7: 63,00 €.  
Pick 5 (9-8-6-7-4) (pour 1 €): 1.312,70 €. 30 mises gagnantes.  
Quarté Régional (9-8-6-7) (pour 1,30 €) Ordre: 1.284,53 €. Désordre: 122,98 €. BONUS (9-8-6): 17,03 €.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

## Loto, Keno, Euro Millions : rendez-vous en page 2

Les résultats du Loto, du Keno et de l'Euro Millions sont désormais publiés en page 2.

**8 MOIS D'ABO WEB + 1 TABLETTE**  
POUR MOINS DE **0,60€\*** PAR JOUR!

**Ça scotche!**

LE PROGRÈS.fr

Photo non contractuelle, tablette envoyée sous 6 à 8 semaines

\*0,60€ par jour soit 144€ TTC pour 8 mois d'abonnement

VOTRE CADEAU! Une tablette 10"1

Pour le détail de l'offre consultez la page [www.leprogres.fr/abo-web/8mois-tablette](http://www.leprogres.fr/abo-web/8mois-tablette)

**BROCANTES, VIDE-GRENIERS****■ BOURG-EN-BRESSE****Emmaüs Bourg: opération "casserolles et marmites"**

Organisée par l'Association Emmaüs Bourg-Servas. *mercredi 5 septembre de 10h à 18h. Emmaüs Bourg. 12 rue Charles-Robin. Tél. 06.30.69.45.54.*

**Braderie de bentrée**

L'Unité locale du bassin burgien de la Croix-Rouge française organise une braderie de rentrée ouverte à tous: Tout à 1€: vêtements, chaussures adultes et enfants...

*Mercredi 5 septembre de 9h à 17h30. Vestiboutique Croix-Rouge française. 29 rue Charles-Robin. Tél. 06.80.02.90.68.*

**EXPOSITIONS****■ AMBÉRIEU-EN-BUGEY****Exposition**

"Trésors naturels" de la peintre et dessinatrice autodidacte Rosemay Dauvin-Magnan dite "Roz" en couleurs" *tous les jours sauf le samedi et le dimanche de 8h à midi et de 13h30 à 17h30. Mairie. 1 place Robert-Marcelpoil. Tél. 04.74.38.18.17.*

**Comme on aime**

Proposé par les Amis du château des Allymes. Art contemporain, exposition collective. *Tous les jours de 13h30 à 19h. Jusqu'au dimanche 30 septembre. Château des Allymes. Hameau de Brey-de-Vent. 5 €. 2,50 € pour les demandeurs d'emploi et les jeunes (- de 18 ans) et gratuit pour les enfants (- de 10 ans). Tél. 04.74.38.06.07.*

**■ BOURG-EN-BRESSE****Exposition "off" des Ain'Per-tinentes**

Sy Frombaum (dessins), Anne Maupu (peintures aux natures vaporeuses), Bernard Pujat (sculptures acier). *Tous les jours sauf le lundi et le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h. Jusqu'au mercredi 5 septembre. Le Bar à Créations. 4 rue d'Espagne. Tél. 09.53.75.57.90.*

**■ CERTINES****Peintures et sculptures**

Peintures de Jean-Marie Schroetter (huiles sur toiles et aquarelles) et Laure Tavel. Racines d'acacia de Michel Carette. Sculptures métalliques de Raymond Carette. Entrée gratuite. *les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à midi et de 14h à 17h et les samedis et dimanches de 14h30 à 18h. Jusqu'au dimanche 30 septembre. L'Atelier du Trait. 321 route des Rippes. Tél. 06.09.41.72.42.*

**■ CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE****"Première Guerre Mondiale, cent ans après"**

Exposition sur la Grande Guerre: "1914-1918, cent ans après": chronologie des faits, objets d'époque, quelques figures châillonaises, une cabane de poilus... De nombreux thèmes sont abordés, comme les fusillés pour l'exemple ou l'évolution de la médecine. *Tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h. Jusqu'au mercredi 26 septembre. Musée Traditions et vie - Ancien hôpital. Place Saint-Vincent-de-Paul. 3 €. 2 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et gratuit pour les jeunes (- de 16 ans) et les enfants (- de 12 ans). Tél. 04.74.55.15.70.*

**"L'amour entre les lignes et les tranchées"**

Exposition. Au fil du musée, découvrez des panneaux explicatifs sur les relations des soldats et des civils, les lettres des familles dans les campagnes et des poilus au front, de l'intimité et de la morale dans cette société bouleversée. *Tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h. Jusqu'au dimanche 30 septembre. Musée Traditions et vie - Ancien hôpital. Place Saint-Vincent-de-Paul. 3 €. 2 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et gratuit pour les jeunes (- de 16 ans) et les enfants (- de 12 ans). Tél. 04.74.55.15.70.*

**■ DOMPIERRE-SUR-VEYLE**

**"Racines, peintures, sculptures"** Exposition de Jean-Marie Schroetter, Michel et Raymond Carette. *Tous les jours. Le Petit Marais. Tél. 04.74.30.35.45.*

**■ HAUTEVILLE-LOMPNES****Histoire de la création du 1er sanatorium populaire français**

L'association Sanas associée au Centre médical de Mangini vous présentent l'histoire de la création de la station sanatoriale d'Hauteville, en particulier celle du premier sanatorium populaire français dont l'inauguration a eu lieu en août 1900. *Tous les jours de 9h à 18h. Jusqu'au samedi 22 septembre. Centre médical de Mangini. 1436 avenue Félix-Mangini. Hauteville Lompnes. Tél. 06.87.46.21.77.*

**■ HAUTEVILLE-LOMPNES****Histoire de la création du 1er sanatorium populaire français**

L'association Sanas associée au Centre médical de Mangini vous présentent l'histoire de la création de la station sanatoriale d'Hauteville, en particulier celle du premier sanatorium populaire français dont l'inauguration a eu lieu en août 1900. *Tous les jours de 9h à 18h. Jusqu'au samedi 22 septembre. Centre médical de Mangini. 1436 avenue Félix-Mangini. Hauteville Lompnes. Tél. 06.87.46.21.77.*

L'association Sanas associée au Centre médical de Mangini vous présentent l'histoire de la création de la station sanatoriale d'Hauteville, en particulier celle du premier sanatorium populaire français dont l'inauguration a eu lieu en août 1900. *Tous les jours de 9h à 18h. Jusqu'au samedi 22 septembre. Centre médical de Mangini. 1436 avenue Félix-Mangini. Hauteville Lompnes. Tél. 06.87.46.21.77.*

**"De l'hôtel Splendid à l'OR-SAC"**

Dès 1935, de jeunes malades tuberculeux hospitalisés dans divers établissements de la station sanatoriale d'Hauteville Lompnes, désirant se regrouper pour prendre au mieux en charge leur maladie, créent un centre dynamique, servant d'exemple aux autres centres *tous les jours de 9h à 18h. Jusqu'au vendredi 21 septembre. Centre médical de Mangini. 1436 avenue Félix-Mangini. Hauteville Lompnes. Tél. 06.87.46.21.77.*

**■ JUJURIEUX****Exposition "Denis Durand, l'étoffe d'un couturier"**

Pour sa première exposition « couture », le musée des Soieries Bonnet met en scène l'univers créatif de Denis Durand. Petit-fils de tisseur lyonnais, ce passionné autodidacte a d'abord œuvré comme costumier pour se tourner ensuite vers la mode. *Tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 18h. Jusqu'au mercredi 31 octobre. Musée des Soieries Bonnet. 18 rue Claude Joseph Bonnet. 5,50 €. 4,50 € pour les jeunes (- de 18 ans) et gratuit pour les moins de 13 ans. Tél. 04.74.36.86.65.*

**■ NANTUA****Exposition "Les jours sans"**

Réalisée par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, l'exposition « Les Jours sans » dévoile le quotidien des Français pendant la Seconde Guerre mondiale face aux restrictions et pénuries alimentaires et vestimentaires. *Tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Jusqu'au jeudi 15 novembre. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain. 3*

*montée de l'Abbaye. 4 €. 3 € pour les seniors et gratuit personne à mobilité réduite et les moins de 26 ans. Tél. 04.74.75.07.50.*

**Inspirations forestières**

Jean-Jacques Dalmais, Serge Marie et Anne Maupu, exposent leurs œuvres peintes et sculptées. Leurs univers mélangeant lumière, couleur et matière forment une véritable ode à la forêt. *Tous les jours sauf le lundi et le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Jusqu'au samedi 15 septembre. Espace 3 Lacs. 14 rue du Docteur Mercier. Gratuit. Tél. 04.74.12.11.57.*

*Tous les jours sauf le lundi et le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Jusqu'au samedi 15 septembre. Espace 3 Lacs. 14 rue du Docteur Mercier. Gratuit. Tél. 04.74.12.11.57.*

**■ OYONNAX****Arbez-Carme, l'or du celluloïd**

Musée du peigne et de la plâsturgie. Une exposition rétrospective inédite. *Tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 14h à 18h. Jusqu'au samedi 27 octobre. Centre culturel Aragon. 88 cours de Verdun. Gratuit. Tél. 04.74.81.96.80.*

*Tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 14h à 18h. Jusqu'au samedi 27 octobre. Centre culturel Aragon. 88 cours de Verdun. Gratuit. Tél. 04.74.81.96.80.*

**■ SAINT-CYR-SUR-MENTHON****Exposition "Eleveuses de volailles de Bresse"**

"Eleveuses de volailles de Bresse-Cheffes de restaurants-Regards sur les femmes de l'Ain". Portrait de 10 femmes de la Bresse d'aujourd'hui, au cœur de leur environnement de travail, à travers un portrait en plan américain ou un "objet" qui leur est cher. *Tous les jours de 10h à 18h. Jusqu'au jeudi 15 novembre. Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons. 987 chemin des Seiglières. 4 €. 3 € pour les seniors et les étudiants / scolaires et gratuit pour les demandeurs d'emploi, les jeunes (- de 18 ans), les enfants (- de 12 ans) et les adhérents. Tél. 03.85.36.31.22.*

*Tous les jours de 10h à 18h. Jusqu'au jeudi 15 novembre. Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons. 987 chemin des Seiglières. 4 €. 3 € pour les seniors et les étudiants / scolaires et gratuit pour les demandeurs d'emploi, les jeunes (- de 18 ans), les enfants (- de 12 ans) et les adhérents. Tél. 03.85.36.31.22.*

**"L'Ain au menu - Un art de la gastronomie"**

L'exposition invite à suivre un parcours savoureux présentant plusieurs centaines de menus qui, sélectionnés dans la collection départementale riche de plus de 1 300 menus, offre une approche originale de la gastronomie de l'Ain, entre papiers et papilles... *tous les jours sauf le mardi de 10h à 18h. Jusqu'au jeudi 15 novembre. Musée de la Bresse-Domaine des Planons. 987 chemin des Seiglières. 4 €. Gratuit pour les moins de 26 ans et les pour les personnes en situation de handicap. Tél. 03.85.36.31.22.*

**■ SAINT-JUST****"Sable de rêve"**

Exposition proposée par la bibliothèque: tableaux en sables colorés de l'artiste Marie Andrée Chatelard (thème: l'Afrique). Entrée gratuite. *les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à midi. Jusqu'au samedi 29 décembre. Bibliothèque municipale. Place du Centre. Tél. 06.88.74.69.52.*

**■ SAINT-PAUL-DE-VARAX****Découvrez le musée Jourdan : visites en groupe**

Musée consacré aux oeuvres de Louis Jourdan. Objets personnels laissés par le peintre dans son village. Egalement: 1 vidéo créée à partir de documents anciens retraçant la vie à Saint-Paul à l'époque de l'artiste. En dehors de la période estivale, visites uniquement pour les

groupes, sur réservation *tous les jours de 10h à 17h. Musée Louis Jourdan. Place Louis-Jourdan. Tél. 04.74.42.51.48.*

**■ VIRIAT****"Bulles à Viriat"**

Exposition basée sur l'univers graphique de Riff Reb's et sur la bande dessinée jeunesse "La Carotte aux étoiles" (Ed. La Gouttière). Exposition "Laboratoire de bande dessinée": des panneaux interactifs expliquent les codes de la BD de façon simple et ludique (suivies d'exercices et de jeux). *Les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à midi. Jusqu'au samedi 6 octobre. Bibliothèque multimédia. 313 rue Prosper-Convert. Gratuit. Tél. 04.74.25.12.14.*

*Les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à midi. Jusqu'au samedi 6 octobre. Bibliothèque multimédia. 313 rue Prosper-Convert. Gratuit. Tél. 04.74.25.12.14.*

**JEUX, CONCOURS****■ MALAFRETAX****Parc Panda**

Multi-activités: paintball, bubble foot, baby foot humain géant et basket bump .... Sur réservation. *Tous les jours de 10h à 22h. Jusqu'au vendredi 30 novembre. Parc Panda. Chemin des bruyères. Tél. 06.47.75.17.81.*

**■ TRÉVOUX****Concours de dessins**

Projet architectural de la médiathèque. Dès 9 ans, dessine ta médiathèque idéale. Participation du 1er au 29 septembre. Les dessins seront exposés dans l'espace jeunesse afin que chacun puisse voter pour sa médiathèque préférée. Vote du 2 au 19 octobre. Remise des prix le samedi 20 octobre à 14h30. *Tous les jours de 10h à 17h. Jusqu'au samedi 29 septembre. Médiathèque La Passerelle. 3 place de la Passerelle. Gratuit. Tél. 04.81.91.89.50.*

**RANDONNÉES, BALADES, VISITES GUIDÉES, ORIENTATION****■ BOURG-EN-BRESSE****Musée de la mécanographie**

"Le temps des grands mécaniciens": 300 machines à écrire, à calculer et comptables, ancêtres de nos ordinateurs et smartphones! Visites libres le mercredi (14h30-18h). Visites commentées ou individuelles ou en groupe à partir de 5 personnes. Inscriptions à l'OT ou sur place. *Tous les mercredis de 14h30 à 18h. Jusqu'au mercredi 31 juillet. Musée de la mécanographie. 47 boulevard Victor-Hugo. 5 €. 4 € par personne pour les groupes, 3 € enfant à partir de 10 ans et 2 € accès handicapés. Tél. 04.74.22.49.40.*

*Tous les mercredis de 14h30 à 18h. Jusqu'au mercredi 31 juillet. Musée de la mécanographie. 47 boulevard Victor-Hugo. 5 €. 4 € par personne pour les groupes, 3 € enfant à partir de 10 ans et 2 € accès handicapés. Tél. 04.74.22.49.40.*

**■ COURTES****Ferme-musée de la Forêt**

Visites libres ou commentées. Authentique ferme bressane à colombage de la fin du XVIe siècle avec sa mystérieuse cheminée sarrasine, sa galerie à pans de bois et sa balustrade à croisillons. Classée Monument historique. Elle témoigne de savoir-faire ancestraux remarquables. *tous les jours sauf le lundi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Jusqu'au dimanche 30 septembre. Ferme musée de la Forêt. Route de la Forêt. 3,50 €. Gratuit pour les enfants (- de 12 ans). Tél. 04.74.30.77.41.*

**■ DOMSURE****Visite de la ferme**

A voir les chevrettes et assister

à la traite des chèvres. D'autres animaux sont visibles: chevaux, poules, canards, brebis, lapin, cochon. *Tous les jours à 17h30. Jusqu'au vendredi 30 novembre. La Ferme Fantasy. 1304B route de la Plume. Gratuit. Tél. 06.16.17.22.40.*

**■ JAYAT****Visites guidées du moulin de Bruno**

Le moulin datant de 1350 a appartenu aux Chartreux de Montmerle. Ce moulin à farine est complet (turbines, meules...) et peut fonctionner. De plus, il est équipé pour produire de l'hydroélectricité, participant au développement durable. Visites tous les mercredis ou sur demande. *Tous les mercredis de 10h à midi et de 14h à 18h. Jusqu'au mercredi 12 septembre. Moulin de Bruno. 270 Moulin Bruno. Tél. 04.74.30.89.94.*

**■ SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS**

**Maison de Pays en Bresse** Découvrez l'écomusée Maison de Pays en Bresse: 5 bâtiments, 2000m<sup>2</sup> d'exposition, parc forestier. Animations, démonstrations. Ouverture: d'avril à octobre: du mardi au samedi (10h-12h30/13h30-17h); et en juillet-août (10h-12h30/13h30-18h). Les dimanches et jours fériés: 14h-18h. *Tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Jusqu'au samedi 27 octobre. Maison de Pays en Bresse. 100 route de Bourg. 5,50 €. 5,50 € pour les seniors, 3 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et gratuit pour les enfants (- de 10 ans). Tél. 04.74.30.52.54.*

*Tous les mercredis de 10h à midi et de 14h à 18h. Jusqu'au mercredi 12 septembre. Moulin de Bruno. 270 Moulin Bruno. Tél. 04.74.30.89.94.*

**■ SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS**

**Maison de Pays en Bresse** Découvrez l'écomusée Maison de Pays en Bresse: 5 bâtiments, 2000m<sup>2</sup> d'exposition, parc forestier. Animations, démonstrations. Ouverture: d'avril à octobre: du mardi au samedi (10h-12h30/13h30-17h); et en juillet-août (10h-12h30/13h30-18h). Les dimanches et jours fériés: 14h-18h. *Tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Jusqu'au samedi 27 octobre. Maison de Pays en Bresse. 100 route de Bourg. 5,50 €. 5,50 € pour les seniors, 3 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et gratuit pour les enfants (- de 10 ans). Tél. 04.74.30.52.54.*

*Tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Jusqu'au samedi 27 octobre. Maison de Pays en Bresse. 100 route de Bourg. 5,50 €. 5,50 € pour les seniors, 3 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et gratuit pour les enfants (- de 10 ans). Tél. 04.74.30.52.54.*

**■ SAINT-PAUL-DE-VARAX****Eglise romane**

Découvrez l'église romane du XII<sup>e</sup> siècle, classée Monument historique depuis 1908. Venez admirer les tympans sculptés et historiés et le décor intérieur du XIX<sup>e</sup> siècle. Visite en groupe ou individuel uniquement sur réservation. *Tous les jours de 10h à 17h. Jusqu'au lundi 31 décembre. Eglise. Place Louis-Jourdan. Gratuit. Tél. 04.74.42.51.48.*

**SPECTACLES****■ MONTMERLE-SUR-SAÔNE****Heure du conte**

La médiathèque vous propose une heure du conte sur l'Italie de 15h à 15h45 pour les 6/10 ans et de 16h à 16h30 pour les 3/5 ans. Inscriptions à la médiathèque ou par mail: mediatheque@mairie-montmerle.fr *mercredi 5 septembre de 15h à 16h30. Médiathèque. Place de la mairie. 3 €. Gratuit pour les adhérents. Tél. 04.74.06.27.54.*

**SPORTS, SPORTS DE LOISIRS****■ JASSANS-RIOTTIER****Saône Country**

Danse en ligne ou en cercle (individuelle ou couple). 120 adhérents emmenés par une dynamique équipe d'animateurs diplômés NTA (diplômes américains). Cours de débutants, novices, intermédiaires, avancés. Durée: 1h15. Tarif: 130 €. Séances les lundi et mercredi à 19 h et à 20 h 30, jeudi à 19 h. *Mercredi 5 septembre Salle des fêtes. 433 rue de la mairie. Tél. 04.74.67.32.08. 04.74.00.85.97.*

## AMBÉRIEU-EN-BUGEY

## ■ CINÉ FESTIVAL

3 avenue de Verdun

En eaux troubles : ma. : 20h45.

Equalizer 2 : (Int. -12 ans)ma. : 20h45.

Hôtel Transylvanie 3 : Des vacances monstrueuses : ma. : 18h30.

Kin : le commencement : ma. : 18h30, 20h45.

Mission Impossible - Fallout : ma. : 18h.

## BELLEVILLE

## ■ LE SINGULIERS

Le Singulier 3 boulevard Joseph Roselli

DéTECTIVE Dee : La légende des Rois Célestes : ma. : 20h30.

Dogman : (Int. -12 ans)(VO) ve. : 14h; di. : 20h30; lu. : 18h.

Happiness Road : (VO) ma. : 20h30.

Kin : le commencement : me. : 16h30, 21h; je. : 18h; sa. : 16h30; di. : 16h, 20h30.

Le Monde est à toi : ma. : 15h, 18h.

Les Indestructibles 2 : me., sa. : 14h; di. : 13h30.

My Lady : (VO) me. : 21h; sa. : 16h15; lu. : 15h.

Neuilly sa mère, sa mère : ve. : 18h30; sa. : 18h45; lu. : 18h.

Parvana : me. : 14h, 18h45; sa. : 14h; di. : 13h30.

Photo de famille : me. : 16h30, 18h45; je. : 20h30; ve. : 14h, 16h15, 21h; sa. : 21h; di. : 18h15; lu. : 15h, 20h30.

The Guilty : (VO) je. : 20h30; ve. : 16h30; sa. : 18h45.

Under The Silver Lake : (VO) ma. : 17h45.

Under The Tree : (VO) je. : 18h; ve. : 21h; di. : 18h15; lu. : 20h30.

Une Valse dans les allées : (VO) ma. : 15h.

Woman at War : (VO) ve. : 18h30; sa. : 21h; di. : 15h45.

## BELLEY

## ■ L'ARLEQUIN

av. Alphonse-Baudin

22 Miles : (Int. -12 ans avec avertissement)ma. : 19h, 21h15.

Alpha : me. : 14h30; je. : 19h; lu. : 15h, 19h.

Darkest Minds : Rébellion : me. : 21h; je., ve., lu. : 20h45; sa., di. : 20h.

En eaux troubles : me. : 20h45; je., ve. : 21h; sa. : 17h, 20h; di. : 17h.

Guy : me. : 14h30, 19h; je., ve. : 19h; sa. : 14h30; di. : 17h; lu. : 15h, 20h45.

Hôtel Transylvanie 3 : Des vacances monstrueuses : sa., di. : 14h30.

Kin : le commencement : me. : 14h30, 19h, 21h; je., ve. : 20h45; sa., di. : 14h30, 20h; lu. : 19h, 21h.

Le Monde est à toi : ma. : 21h15.

Les Indestructibles 2 : di. : 14h30.

Les Vieux fourneaux : ma., me., ve. : 19h; sa., di. : 17h; lu. : 15h.

Mission Impossible - Fallout : ma. : 21h15.

Under The Silver Lake : (VO) sa. : 17h; di. : 20h.

Under The Tree : (VO) je., lu. : 19h.

Vierges : (VO) ma. : 19h.

## BOURG-EN-BRESSE

## ■ LA GRENETTE

4, Cours de Verdun

BlacKkKlansman - J'ai infiltré le Ku Klux Klan : (VO) ma. : 14h30, 19h, 21h.

Capitaine Morten et la reine des araignées : sa. : 14h.

Guy : ma. : 14h30, 19h, 21h.

La mauvaise réputation : (VO) ma. : 19h.

Le Poirier sauvage : (VO) me. : 16h30, 19h; je., sa. : 19h; ve., lu. : 14h30; di. : 16h30, 19h30.

Shéhérazade : me., sa., di. : 14h, 16h30, 19h, 21h; je., lu. : 14h30, 19h; ve. : 14h30, 19h, 21h.

The Guilty : (VO) ma. : 14h30, 21h10.

## ■ L'AMPHI

1 allée des Brotteaux

22 Miles : (Int. -12 ans avec avertissement)ma. : 13h55, 16h45, 19h, 21h55.

## LES SORTIES

## 22 MILES

(N)Action, thriller de Peter Berg avec Mark Wahlberg, Lauren Cohen, Iko Uwais, Ronda Rousey, Terry Kinney. Etats-Unis (2018 - 1h35). Un officier d'élite du renseignement américain tente d'extraire un policier qui détient des informations compromettantes. Ils vont être traqués par une armée d'assassins tout au long des 22 miles les séparant de l'avion qui leur permettra de quitter le pays.

## BRAQUEURS D'ÉLITE

(N)Thriller, action de Steven Quale avec J.K. Simmons, Sullivan Stapleton, Clemens Schick, Sylvia Hoeks, Charlie Bewley. Allemagne, France (2018 - 1h46). Une équipe de Navy Seals, en mission dans l'Europe en guerre, découvre au fin fond d'un lac un trésor d'une valeur inestimable. Ils entreprennent de ramener l'or à la surface afin de le restituer aux habitants démunis. Mais, repérés par l'ennemi, ils ne disposeront que de quelques heures pour mener à bien leur opération.

## BURNING

(N)Drame, thriller de Lee Chang-Dong avec Yoo Ah-In, Steven Yeun,

Jeon Jong-seo. Corée du Sud (2018 - 2h28). Lors d'une livraison, Jongso, un jeune coursier, retrouve par hasard son ancienne voisine, Haemi, qui le séduit immédiatement. De retour d'un voyage à l'étranger, celle-ci revient cependant avec Ben, un garçon fortuné et mystérieux. Alors que s'instaure entre eux un troublant triangle amoureux, Ben révèle à Jongso son étrange secret. Peu de temps après, Haemi disparaît...

## GUY

(N)Comédie dramatique d'Alex Lutz avec Alex Lutz, Tom Dingler, Pascale Arbillot, Brigitte Rouan, Dani. France (2018 - 1h41). Gauthier, un jeune journaliste, apprend par sa mère qu'il serait le fils illégitime de Guy Jamet, un artiste de variété française ayant eu son heure de gloire entre les années 60 et 90. Celui-ci est justement en train de sortir un album de reprises et de faire une tournée. Gauthier décide de le suivre, caméra au poing, dans sa vie quotidienne et ses concerts de province, pour en faire un portrait documentaire.

## KIN : LE COMMENCEMENT

(N)Action, thriller, science fiction

de Josh Baker, Jonathan Baker (XVII) avec Myles Truitt, Jack Reynor, Zoë Kravitz, James Franco, Dennis Quaid. Etats-Unis (2018 - 1h43). Eli, jeune adolescent de Detroit, erre dans une usine désaffectée où il découvre par hasard une arme surpuissante, d'origine inconnue, qu'il ramène chez lui. Mais passé l'amusement, Eli réalise qu'on ne soustrait pas impunément une arme aussi redoutable : il se retrouve recherché par des criminels, par le FBI, et par ceux qui semblent être les propriétaires légitimes de l'arme futuriste. Accompagné de son grand frère et d'une jeune danseuse, Eli n'a d'autres choix que de fuir, emportant avec lui un seul bagage : cette mystérieuse arme...

## SAUVAGE

(N)Drame de Camille Vidal-Naquet avec Félix Maritaud, Eric Bernard, Nicolas Dibla, Philippe Ohrel, Mehdi Boudina. France (2018 - 1h39). Léo, 22 ans, se vend dans la rue pour un peu d'argent. Les hommes défilent. Lui reste là, en quête d'amour. Il ignore de quoi demain sera fait. Il s'élanche dans les rues. Son cœur bat fort.

## Break : ma. : 14h45.

Darkest Minds : Rébellion : ve. : 20h30; sa. : 18h; di. : 16h15.

Dogman : (Int. -12 ans)(VO) ma. : 20h30.

Don Pasquale (Opéra de Paris-FRA Cinéma) : je. : 19h15.

Le Cercle littéraire de Guernesey : je. : 17h (VO) me., lu. : 20h30.

Les Indestructibles 2 : me., di. : 14h; sa. : 15h30.

Les Vieux fourneaux : me. : 16h15; ve. : 16h; sa. : 20h30; di., lu. : 18h15.

Mission Impossible - Fallout : ma. : 17h30.

Under The Silver Lake : (VO) me. : 18h; ve. : 17h45; di. : 20h30; lu. : 15h30.

## OYONNAX

■ CENTRE CULTUREL ARAGON  
88 cours de Verdun

Guy : me. : 15h, 20h30; je., ve., sa., lu. : 20h30; di. : 17h, 20h30.

Hôtel Transylvanie 3 : Des vacances monstrueuses : sa. : 17h.

Mary Shelley : (VO) ma. : 20h30.

My Lady : (VO) ma. : 20h30.

Silent Voice : (VO) me. : 15h; je., ve. : 20h30; di. : 17h.

The Last of Us : (VO) me., sa. : 20h30; lu. : 14h30, 20h30.

Une Valse dans les allées : (VO) sa. : 17h; di. : 20h30; lu. : 14h30.

## ■ CINÉMA ATMOSPHÈRE

Parc Jeantet

22 Miles : (Int. -12 ans avec avertissement)ma. : 18h30, 21h.

Alpha : me. : 15h, 18h30, 21h; je., lu. : 21h; ve. : 19h; sa. : 19h, 21h30; di. : 15h, 21h.

Destination Pékin ! : me., sa., di. : 15h.

DéTECTIVE Dee : La légende des Rois Célestes : (3D) ma. : 21h.

En eaux troubles : me. : 21h; ve. : 19h, 21h30; sa. : 15h, 19h; di., lu. : 18h30, 21h.

Kin : le commencement : ma. : 18h30, 21h.

Lukas : me., di., lu. : 18h30, 21h; je. : 21h; ve., sa. : 21h30.

Papillon : ma. : 18h30.

Un nouveau jour sur Terre : me., di. : 15h, 18h30; je. : 21h; ve. : 19h, 21h30; sa. : 15h, 19h, 21h30; lu. : 18h30.

## TRÉVOUX

## ■ CINÉMA LA PASSERELLE

1 quai de Saône

Hôtel Transylvanie 3 : Des

vacances monstrueuses : sa. : 17h30; di. : 15h.

Les Vieux fourneaux : ve., sa. : 20h30; di. : 17h; lu. : 18h.

Mission Impossible - Fallout : ve. : 17h30; di. : 19h; lu. : 20h.

## VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ CGR VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
193 Rue de la Quarantaine

22 Miles : (Int. -12 ans avec avertissement)ma. : 13h45, 15h50, 17h45, 19h50, 22h; me., sa., di. : 16h, 19h45, 22h; je., ve. : 13h50, 16h, 19h45, 22h; lu. : 13h50, 16h, 20h, 22h.

Alpha : ma. : 11h; me., je., ve., sa., di., lu. : 17h50 (3D) ma. : 18h.

Ant-Man et la Guêpe : ma. : 19h50.

Braqueurs d'élite : ma. : 13h40, 15h50, 17h50, 20h, 22h10; je., ve., lu. : 10h50, 13h40, 15h50.

Darkest Minds : Rébellion : ma. : 10h50, 17h50, 20h; me., di. : 17h50, 20h; je. : 11h, 13h50, 17h50, 22h; ve. : 11h, 13h50, 17h50, 20h; sa. : 17h50, 22h; lu. : 11h, 13h40, 17h50, 22h.

Destination Pékin ! : ma. : 10h50, 13h45, 15h50; me., sa., di. : 11h, 13h50, 15h50.

Elvis Presley : 68 comeback special (CGR Events) : ve. : 19h45; sa. : 16h15; lu. : 17h50.

En eaux troubles : ma. : 11h, 16h30, 20h, 22h15; me., di. : 11h, 13h40, 13h50, 15h50, 19h50, 20h, 22h10; je., ve., sa., lu. : 11h, 13h40, 13h50, 15h50, 19h50, 22h10 (3D) ma. : 13h40, 15h50, 22h30; me., ve., di. : 22h15; je., sa., lu. : 22h30.

Equalizer 2 : (Int. -12 ans)ma. : 16h30, 19h45, 22h15; me., di. : 19h50, 22h15; je., ve. : 16h15, 19h50, 22h15; lu. : 15h45, 19h50, 22h15.

Hôtel Transylvanie 3 : Des vacances monstrueuses : ma. : 13h40, 15h40; me., sa., di. : 10h50, 13h50, 16h.

Kin : le commencement : ma. : 10h50, 13h40, 15h45, 20h, 22h10; me., je., ve., sa., di., lu. : 10h50, 13h40, 15h45, 19h50, 22h10.

Le Monde est à toi : ma. : 22h15.

Les Indestructibles 2 : ma. : 10h50, 13h45; me., sa., di. : 10h50, 13h40, 16h15.

Les Vieux fourneaux : ma. : 11h, 13h45, 15h40, 17h45, 19h50; me., je., ve., sa., di., lu. : 11h, 13h45, 15h45, 18h, 19h50.

Lukas : ma. : 15h45, 22h10; me., je., ve., sa., di., lu. : 22h15.

Ma Reum : ma., me., sa., di. : 18h; je., ve., lu. : 16h, 18h.

Mamma Mia! Here We Go Again : ma., me., je., ve., sa., di., lu. : 11h.

Mission Impossible - Fallout : ma. : 10h50, 13h45, 18h, 19h45, 21h; me., ve., di. : 10h50, 16h15, 18h, 21h; je., lu. : 10h50, 16h15, 18h, 19h40, 21h; sa. : 10h50, 18h, 19h40, 21h.

Neuilly sa mère, sa mère : ma. : 11h, 13h40, 17h50, 22h; me., di. : 13h45, 17h45, 22h; je., lu. : 10h50, 13h45, 17h45, 20h; ve. : 10h50, 13h45, 17h45, 22h; sa. : 13h45, 17h45, 20h.

Photo de famille : me., je., ve., sa., di., lu. : 10h50, 13h50, 15h50, 17h50, 20h, 22h10.

Un nouveau jour sur Terre : me., je., ve., sa., di., lu. : 11h, 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 22h.

■ LES 400 COUPS  
Espace Barmondère

BlacKkKlansman - J'ai infiltré le Ku Klux Klan : (VO) ma., sa. : 18h30; me., ve., lu. : 21h; di. : 14h30.

Burning : (VO) ma. : 18h15, 21h; me., ve., lu. : 18h15; sa. : 14h30, 21h; di. : 17h, 20h.

Capitaine Morten et la reine des araignées : me., sa., di. : 14h30.

Cas de conscience : (VO) me. : 21h; sa. : 14h30; di. : 20h.

Guy : ma., sa. : 18h45, 21h; me. : 14h30; ve. : 14h30, 21h; di. : 17h; lu. : 21h.

La Révolution silencieuse : (VO) ve., lu. : 18h40; sa. : 21h.

Miracle : (VO) me. : 18h45; ve. : 12h15; di. : 17h; lu. : 21h.

The Bacchus Lady : (VO) me. : 21h; ve. : 18h40; di. : 14h30.

Under The Silver Lake : (VO) ma., ve. : 21h; me. : 18h20; di. : 20h.

Woman at War : (VO) me. : 14h30; sa., lu. : 18h30.

Alpha : ma. : 14h, 17h, 19h30, 21h55.

Ant-Man et la Guêpe : ma. : 19h.

Darkest Minds : Rébellion : ma. : 14h, 16h30, 19h15, 21h45.

En eaux troubles : ma. : 14h, 16h30, 19h, 21h30.

Equalizer 2 : (Int. -12 ans)ma. : 14h, 16h30, 19h, 21h30.

Kin : le commencement : ma. : 14h, 16h45, 19h15, 21h45.

Les Vieux fourneaux : ma. : 14h, 16h45, 19h30, 21h45.

Mission Impossible - Fallout : ma. : 13h50, 16h, 19h, 21h.

Neuilly sa mère, sa mère : ma. : 14h, 16h45, 21h30.

## CHAMPAGNE-EN-VALROMÉY

## ■ CINEBUS CHAMPAGNE-EN-VALROMÉY

Maison de Pays

Les Indestructibles 2 : je. : 17h30.

Woman at War : je. : 20h30.

## FERNEY-VOLTAIRE

## ■ CINÉMA VOLTAIRE

Centre Commercial, La Poterie.

BlacKkKlansman - J'ai infiltré le Ku Klux Klan : ma. : 20h45; je. : 21h; sa. : 21h15 (VO) me. : 21h15; ve. : 21h; di. : 15h40; lu. : 13h45.

En eaux troubles : me., je., ve., sa., di. : 21h.

Guy : ma. : 18h30; me., sa., di. : 19h25; je. : 18h45; ve. : 21h15; lu. : 13h45.

Hôtel Transylvanie 3 : Des vacances monstrueuses : me., sa., di. : 13h25.

Les Indestructibles 2 : me., sa., di. : 13h15.

Les Vieux fourneaux : ma. : 18h30; me., je., ve., sa., di. : 16h15; lu. : 16h30.

Mission Impossible - Fallout : me., sa. : 15h45; di. : 20h45.

Mon tissu préféré : (VO) me., sa., di. : 17h20; je. : 13h50; ve. : 14h.

My Lady : je. : 14h; ve. : 18h40; di. : 18h30 (VO) me., sa. : 18h50; je. : 18h30; lu. : 21h.

Première année : lu. : 21h.

Reine d'un été : me., sa., di. : 15h40; je. : 16h45; ve. : 14h; lu. : 16h30.

Sauvage : (Int. -16 ans)ma., je. : 21h; me., sa., di. : 21h30; ve. : 16h15.

Un nouveau jour sur Terre : me., je., ve., sa., di. : 14h, 18h30; lu. : 14h, 21h.

Une Valse dans les allées : (VO) je., lu. : 16h; ve. : 15h55, 18h35.

## HAUTEVILLE-LOMPNES

## ■ CINÉMA NOVELTY

318, rue de la République

Neuilly sa mère, sa mère : ma. : 20h.

## MÂCON

## ■ CINÉMARIVAUX

70 rue Michel Debré

22 Miles : (Int. -12 ans avec avertissement)ma. : 14h05, 16h05, 20h, 21h55.

## TF1

**6.25** Tfo. **8.30** Téléshopping. **9.20** Petits secrets en famille. Série. **10.25** Demain nous appartient. **11.00** Les feux de l'amour. **12.00** Les 12 coups de midi ! Jeu. **13.00** Le 13h. **13.55** Une amitié dangereuse pour ma fille. Film TV. Drame. **15.35** L'instinct d'une mère. Film TV. Thriller. **17.10** 4 mariages pour 1 lune de miel. Jeu. **18.15** Bienvenue chez nous. Jeu. **19.20** Demain nous appartient. Feuilleton. **20.00** Le 20h. **20.35** Le 20h le mag. Magazine. **20.50** Nos chers voisins. Série.

21.00 Série



## The Good Doctor

Drame. EU. 2017. Saison 1. Avec Freddie Highmore, Nicholas Gonzalez, Antonia Thomas, Chuku Modu, Beau Garrett. 2 épisodes. Inédits. Transportant un organe destiné à un don, Claire et Shaun doivent se dépêcher de retourner à l'hôpital.

## 22.45 New York, unité spéciale

Série. Policière. EU. Avec Mariska Hargitay, Kelli Giddish, Ice-T, Raúl Esparza, Peter Scanavino. 3 épisodes. **1.15** New York, unité spéciale. Série. C'est du passé...

## France 2

**5.30** Les z'amours. Jeu. **6.00** Le 6h info. **6.30** Télématin. Mag. **9.35** Amour, gloire et beauté. Feuilleton. **9.55** C'est au programme. Mag. **10.50** Motus. Jeu. **11.20** Les z'amours. Jeu. **11.55** Tout le monde veut prendre sa place. Jeu. **13.00** 13 heures. **13.55** Ça commence aujourd'hui. Mag. **15.10** Je t'aime, etc. Mag. **16.20** Affaire conclue. Mag. **18.00** Tout le monde a son mot à dire. Jeu. **18.40** N'oubliez pas les paroles ! Jeu. **20.00** 20 heures. **20.40** Un si grand soleil. Feuilleton.

21.00 Magazine



## Les pouvoirs extraordinaires...

... du corps humain Scientifique. Prés. : M. Cymes, A. Karembeu. 2h15. Les super pouvoirs de nos héros préférés. Inédit. Adriana Karembeu et Michel Cymes partent à la rencontre de personnalités sportives et du monde du spectacle.

## 23.15 Les pouvoirs extraordinaires...

... du corps humain Magazine. Présentation : Michel Cymes, Adriana Karembeu. 2h05. Les super pouvoirs des enfants. **1.20** Les pouvoirs extraordinaires du corps humain Mag.

## France 3

**6.00** Ludo. **8.10** Le goût des rencontres. Mag. **8.45** Histoire de se balader. **9.15** Cap Sud-Ouest. Mag. **9.50** 9h50 le matin. **10.50** L'instant R. Mag. **11.15** Midi en France. Mag. **12.00** 12/13. **12.55** Météo à la carte. Mag. **13.50** Rex. Série. (3 épisodes). **16.05** Un livre un jour. Mag. **16.10** Des chiffres et des lettres. Jeu. **16.45** Personne n'y avait pensé ! Jeu. **17.30** Slam. Jeu. **18.10** Questions pour un champion. Jeu. **19.00** 19/20. **20.00** Vu. Mag. **20.20** Plus belle la vie. **20.45** Tout le sport. Mag.

21.00 Série



## Noces rouges

Drame. Fra. 2018. Saison 1. Avec Cristiana Reali, Alexia Barlier, Lannick Gautry, Patrick Catalifo. 2 épisodes. Inédits. Claire dévoile à Alice ce qu'il s'est passé le soir de l'accident dans lequel le frère de Vincent est mort. **22.45** Soir/3.

## 23.20 In situ

Magazine. Présentation : Marie-Sophie Lacarrau. 0h50. Tourisme religieux : un sacré business. Inédit. **0.15** Le pitch cinéma. Mag. **0.20** Mireille Darc, la femme libre. Doc. **2.10** Un livre un jour. Mag.

## Canal+

**7.30** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon. **8.10** Djam. Film. Drame. **9.45** Surprises. **9.55** Le Caire confidentiel ★★ Film. Policier. **11.50** La boîte à questions. **11.55** L'info du vrai, le mag. Mag. **12.55** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon. **13.35** This Is Us. Série. **15.00** Surprises. **15.10** The Square ★★ Film. Comédie dramatique. **17.40** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon. **18.25** La boîte à questions. **18.30** L'info du vrai. **19.50** L'info du vrai, le mag. Mag. **20.55** Catherine et Liliane.

21.00 Film



## Les grands esprits ★★

Comédie dramatique. Fra. 2017. Réal. : Olivier Ayache-Vidal. 1h46. Inédit. Avec Denis Podalydès, Léa Drucker, Abdoulaye Diallo. Un professeur de Lettres quitte un prestigieux lycée parisien pour la banlieue où il aide une classe de collège.

## 22.50 Tchi tcha

Magazine. Présentation : Laurie Cholewa. 0h50. Au programme de ce magazine : des enquêtes, des interviews, des coups de cœur et des confidences. **23.40** Braquage à l'ancienne ★★ Film. Comédie policière.

## France 5

**6.30** Zouzous. **8.40** Écho-logis. Série doc. **9.20** La maison des maternelles. **10.15** Nature fragile. Série doc. **10.50** Le Petit Caucase, entre l'Europe et l'Asie. Doc. **11.45** La quotidienne. **13.05** Une maison, un artiste. Série doc. **13.40** Le magazine de la santé. Mag. **14.35** Allô docteurs. Mag. **15.10** Vu sur Terre. Série doc. **15.35** Rêver le futur. **16.35** Les plus beaux treks. Série doc. **17.30** C à dire ?! Mag. **17.45** C dans l'air. **19.00** C à vous. **20.00** C à vous, la suite. **20.20** Vues d'en haut. Série doc.

20.50 Documentaire



## Mères sous X, mères de l'ombre

Société. 2018. Réalisation : Nicolas Bourgoïn et Nathalie Perrier. 1h10. Inédit. Aujourd'hui encore, malgré la pilule et l'avortement, 400 à 600 femmes accouchent chaque année sous X. **22.00** Débat.

## 22.40 C dans l'air

Magazine. Présentation : Caroline Roux. 1h05. Caroline Roux invite des experts pour décrypter un thème au cœur de l'actualité sociale ou politique. **23.45** C à vous. Magazine. **0.45** C à vous, la suite. Magazine.

## M6

**6.00** M6 Music. Clips. **7.00** M6 Kid. **8.50** M6 boutique. Mag. **10.00** Desperate Housewives. Série. Les excuses. - La loyauté. - Les bonnes actions. **12.45** Le 12.45. **13.30** Scènes de ménages. Série. **13.40** Une romancière en danger. Film TV. Policier. EU. 2018. Réal. : Christie Will Wolf. **15.35** La vengeance de Gina. Film TV. Comédie dramatique. **17.25** Les reines du shopping. Jeu. **18.35** La meilleure boulangerie de France. Jeu. **19.45** Le 19.45. **20.25** Scènes de ménages. Série.

21.00 Série



## Scènes de ménages

Comédie. Fra. 2018. Saison 10. Avec Didier Bourdon, Marion Game, Gérard Hernandez. Au boulot ! Inédit. C'est la rentrée, l'occasion de découvrir les couples de «Scènes de ménages» dans leur univers professionnel.

## 23.10 Scènes de ménages

Série. Comédie. Fra. 2017. Saison 9. Avec Valérie Karsenti, Frédéric Bourly, Marion Game. Aventures sous les tropiques. Les couples de la série partent sous des latitudes exotiques, de belles crises en perspective !

## Arte

**16.30** Invitation au voyage. Magazine. **17.10** Xenius. **17.35** Gérard de par le monde : Japon. **18.05** Douces France(s). **19.00** Le Japon vu du ciel. **19.45** Arte journal. **20.05** 28 minutes.

20.50 Documentaire



## Révolutions sexuelles

Société. Fra. 2018. Réalisation : Sylvain Desmille. 1h50. Le droit au plaisir (1/2). Inédit. La révolution sexuelle engendre une redéfinition radicale du rapport hommes/femmes. Réinventer l'amour (2/2). Inédit.

## 22.40 God Save Russia

Doc. Société. Fra. 2018. Réalisation : Alice Cohen et Samuel Lieven. 1h00. **23.40** Biélorussie, une dictature ordinaire. Documentaire. **0.40** Au cœur des accords d'Oslo.

## TFX

**13.25** Gossip Girl. **16.10** Beauty Match : le choc des influenceuses. **18.05** La villa : la bataille des couples. **19.55** Suburgatory. Série. (2 épisodes). **21.00** 2012. Film. Catastrophe. EU-Can. 2009. VM. Réalisation : Roland Emmerich. 2h32. Avec John Cusack. **23.50** San Andreas : alerte séisme. Film TV. Science-fiction. EU. 2015. Réal. : John Baumgartner. 1h24. **1.30** Panique sur Seattle. Film TV. Catastrophe.

## C8

**8.00** Téléachat. **9.00** Touche pas à mon poste ! **12.45** William à midi. **13.50** Maigret. Série. **17.45** C'est que de la télé ! **19.05** TPMP : première partie. **20.10** Touche pas à mon poste !

21.00 Film



## Pattaya ★★

Comédie. Fra. 2015. Réal. : F. Gastambide. 1h37. Inédit. Avec Franck Gastambide, Ramzy Bedia. Deux galériens des cités rejoignent un pote qui a monté un petit business en Thaïlande. Les ennuis commencent.

## 23.00 Touche pas à mon poste !

Divertissement. Présentation : Cyril Hanouna. 1h30. Cyril Hanouna et sa troupe reviennent sur les moments forts de la télévision.

## W9

**11.40** Génération Hit Machine. **12.40** Ma famille d'abord. Série. **16.40** Un dîner presque parfait. **18.50** Les Marseillais vs le reste du monde. **20.55** La petite histoire de France. Série.

21.00 Film



## Babysitting 2 ★★

Comédie. Fra. 2015. Réalisation : Nicolas Benamou et Philippe Lacheau. 1h30. Avec Philippe Lacheau, Tarek Boudali. Lors d'une excursion dans la forêt amazonienne, une bande de copains disparaît dans la nature.

## 22.45 Paul ★

Film. Comédie. EU. 2011. VM. Réal. : G. Mottola. 1h42. Avec Simon Pegg. Lors d'un périple aux États-Unis, deux geeks anglais rencontrent un extraterrestre en fuite.

## TMC

**10.00** Un plan diabolique. Film TV. Thriller. **11.55** Friends. **13.55** Columbo. **16.40** Les experts : Miami. Série. **18.35** L'avant Quotidien. **19.20** Quotidien, première partie. **19.40** Quotidien.

21.00 Magazine



## 90' enquêtes

Société. Prés. : Tatiana Silva. 1h20. Arnaques, vols et bons plans : comment éviter le Paris-piège à touristes ? Inédit. Pour assurer la sécurité des touristes qui visitent la capitale, la police est sur le pied de guerre.

## 22.20 90' enquêtes

Magazine. 1h15. Paris secret : la face cachée de la Ville Lumière. **23.35** 90' enquêtes. Magazine. Présentation : Tatiana Silva.

## TF1 Séries Films

**6.55** Petits secrets entre voisins. Série. **8.50** Au nom de la vérité. Série. **14.20** Une nounou d'enfer. Série. **17.15** Grey's Anatomy. Série. Ainsi soit-il - Une nouvelle famille. - Démonstration. - Coeurs esseulés. **20.55** Guépardes. Série. Si on ne dort pas dans la brousse, on ne peut rêver de lion. **21.00** Gran Torino ★★ Film. Drame. EU. 2008. Réal. : Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood et Bee Vang. **23.05** Billy Elliot ★★ Film. Drame. GB-Fra. 2000. Réal. : Stephen Daldry. Avec Jamie Bell et Gary Lewis.

## Gulli

**11.40** Oggy et les cafards. **12.05** Zig et Sharko. **12.30** Oggy et les cafards. **13.00** Zig et Sharko. **13.25** Dreamtopia. **13.50** Robot Trains. **14.15** G ciné. Mag. **14.20** C'est pas sorcier. Mag. **15.20** Parents, un jeu d'enfant. Mag. **15.30** Totally Spies ! Série. **16.30** Gulligood. Mag. **19.00** Kally's Mashup, la voix de la pop. **20.55** Les Thunderman. Série. **0.15** Zig et Sharko. **0.30** Oggy et les cafards. **0.45** Zig et Sharko. **1.00** Foot 2 rue extrême. Série.

## RTS Un

**12.45** Le 12h45. **13.25** Divorce et je te tuera. Film TV. Thriller. **15.05** Major Crimes. Série. **15.50** Call the Midwife. Série. **17.45** Le court du jour. **17.55** Top Models. **18.20** C'est pas question ! Jeu. **18.50** Météo régionale. **18.58** Les titres du 19h30. **19.00** Couleurs locales. **19.30** Le 19h30. **20.07** Allocutions, déclarations. **20.20** À bon entendre. **21.10** Capitaine Marleau. Série. **21.55** Chicago Med. Série. **0.25** Whispers. Série. **1.05** Couleurs locales.

## France 4

**7.10** Martin Matin. **7.55** Zafari. **8.50** Titeuf. **9.35** Jamie a des tentacules. **10.25** Zip Zip. **11.30** À table les enfants. **11.35** Les Pyjamasques. **12.10** Zouzous. **13.35** Plus belle la vie. Feuilleton. **15.55** Unikitty. **16.25** Les Minikeums. **19.55** Une saison au zoo. **20.50** Des jours meilleurs. Série. **20.55** Une vie de chaton. Documentaire. **22.15** Trois petits chats. Documentaire. **23.05** Une saison dans la savane. **1.30** Basique, les sessions.

## CSTAR

**7.00** Lâche ta couette. **8.30** Top clip. **10.00** Top Cstar. **10.30** Top 90. **11.40** Top France. **12.45** Top clip. **15.20** Top 80. **16.30** Top albums. Clips. Prés. : T-Miss. **17.40** Douanes sous haute surveillance. Série documentaire. **18.40** Pawn Stars - Les rois des enchères. Télé-réalité. **21.00** Hollywood Autopsy. Série documentaire. Michael Jackson - Elvis Presley. **22.50** Lady Diana, 20 ans déjà ! Documentaire.

## Vos rendez-vous sportifs

**BeIN Sports 1** **21.00** Spéciale LeBron James. Magazine. Basket-ball. NBA Extra - Le mag. **Eurosport** **12.00** FEI Eventing Nations Cup. Equitation. En Irlande. **15.00** Tour d'Espagne. Cyclisme. 10<sup>e</sup> étape (172 km). En direct. **20.15** US Open. Tennis. Quarts de finale messieurs. En direct. **Eurosport 2** **18.00** US Open. Tennis. Quarts de finale dames. En direct de New York (États-Unis).

**L'équipe** **12.00** et **16.00** Masters. Pétanque. Final Four, demi-finale n°1 et 2. En direct. **14.15** Tour de Grande-Bretagne. Cyclisme. 3<sup>e</sup> étape : Bristol - Bristol (125 km). En direct. **20.45** Masters. Pétanque. Final Four, finale. En direct d'Istres (France). **RMC Sport 3** **12.00** Air Race. Sports extrêmes. À Kazan (Russie). **14.00** Crankworx. VTT. À Whistler. **16.15** Jumping International de Bruxelles. Equitation.

## MARCHÉS FINANCIERS

Séance du lundi 3 septembre 2018

**CAC 40**  
**5413,8 pts**  
**+ 0,13 %**

**DOW JONES à 18h**  
**0,00 % Clos**

**NIKKEI**  
**- 0,69 % à 22707,38 pts**

**BRENT à 18h**  
**+ 0,64 % à 78,14 \$**

CHANGES		
Valeurs	en devise	pour 1 €
Etats-Unis USD	0,8607	1,1619
Suisse CHF	0,8881	1,126
Royaume-Uni GBP	1,1085	0,9021
Japon JPY	0,0077	129,0495
Danemark DKK	0,1342	7,454

### VALEURS DU CAC 40

Valeurs	Dem.€	Var.	Var. An	Valeurs	Dem.€	Var.	Var. An	Valeurs	Dem.€	Var.	Var. An
<b>Le CAC 40 depuis le 31/12 : + 1,91 %</b>											
Accor	43,36	+ 0,60	+ 0,84	Engie	12,6	- 0,24	- 12,10	Saint-Gobain	36,51	- 1,50	- 20,60
Air Liquide	108,9	+ 0,37	+ 3,66	Essilor Intl	124,3	-	+ 8,13	Sanofi	74,5	+ 1,10	+ 3,69
Airbus Grp	107,5	+ 1,17	+ 29,52	Hermes intl	562,4	+ 0,39	+ 26,03	Schneider Electric	70,1	- 0,20	- 1,07
Arcelormittal	25,93	- 0,04	- 4,37	Kering	462,2	- 1,24	+ 26,52	Societe Generale	35,37	+ 0,37	- 17,84
Atos SE	101,85	- 1,31	- 16,07	Legrand	64,64	- 0,40	+ 0,70	Sodexo	89,64	- 0,09	- 20,00
Axa	22,12	+ 1,73	- 10,57	L'Oréal	207	+ 0,15	+ 11,92	Solvay SA	114,7	+ 0,04	- 1,04
BNP Paribas	50,66	+ 0,16	- 18,62	LVMH	302,3	+ 0,15	+ 23,19	STMicrollectr.	17,715+	+ 0,06	- 2,69
Bouygues	36,97	- 2,79	- 14,64	Michelin	101,3	- 0,64	- 15,27	Technipfmc	26,39	+ 0,08	+ 2,09
Cap Gemini	110,8	+ 0,05	+ 12,04	Orange	13,95	-	- 3,63	Total	54,14	+ 0,50	+ 17,58
Carrefour	15,485+	+ 0,75	- 14,16	Pernod Ricard	136,25	+ 0,18	+ 3,26	Unibail-R/We	177,08	- 2,17	- 7,99
Credit Agricole	11,884+	+ 0,78	- 13,88	Peugeot	23,7	-	+ 39,78	Valeo	38,44	- 1,71	- 38,27
Danone	67,87	+ 0,07	- 2,97	Publicis Groupe	54,98	- 0,58	- 2,95	Veolia Environ.	18,08	- 0,44	- 15,02
				Renault	73,39	- 1,09	- 12,54	Vinci	82,12	- 0,53	- 3,56
				Safran	112,45	+ 0,13	+ 30,89	Vivendi	22,3	- 0,22	- 0,54

OR		
Valeurs	Dem.€	Var. Var. an
Lingot	33940	+ 0,80 - 2,33
Napoléon	199,9	0,00 - 3,38
Pièce 20 Dollars	1138	- 1,00 - 2,57
Pièce 10 Dollars	595	- 0,63 + 1,19
Pièce 50 Pesos	1252,25	- 2,09 - 4,41
Souverain	252,8	+ 0,44 - 3,03
Pièce Latine 20F	195	- 0,96 - 3,89
Pièce 10 Florins	208	+ 2,46 - 2,26
Pièce Suisse 20F	193,5	- 0,15 - 4,54
Once d'or	1200,05	- 0,20 - 5,10

### REPÈRES ÉCONOMIQUES

**SMIC** : 9,88 € / heure  
 1498,47 € brut pour 151,67 h / mois  
**RSA** : 545,48 € / mois (seule)  
 818,22 € / mois (si enfant ou couple)  
**Allocations familiales** : 129,47 € (2 enfants)  
 295,35 € (3 enfants)  
**Minim. vieillesse** : 833 € / mois (pers. seule)  
**Plafond Sécurité sociale** : 3311 € / mois  
**Chômage** : 8,7 % (2e trimestre 2018)  
**Inflation** : + 2,30 % sur un an (- 0,10 % : juil)  
**Indice de référence des loyers** :  
 127,77 (1er tr. 2018) + 1,25 % sur un an

### EURONEXT A ET B EN CONTINU

Valeurs	Dem.€	Var.	Var. an
AB Science	4,33	- 1,59	- 48,08
ABC Arbitrage	7,14	-	+ 13,69
Abivax	6,7	- 0,15	- 22,36
ADP	189,8	+ 0,26	+ 19,75
Air France-KLM	8,384	+ 1,33	- 38,26
Air Liquide	108,9	+ 0,37	+ 3,66
Akka Technologies	69,2	+ 1,17	+ 49,46
Albioma	19,24	+ 0,21	- 8,56
ALD	15,81	- 1,50	+ 22,42
Alstom	38	-	+ 9,81
Altamir	16,68	-	+ 9,45
Altarea	200	+ 0,20	- 3,89
Alten	89,5	+ 0,62	+ 28,57
Altran Techno.	9,25	- 2,43	- 26,01
Amplitude	3,16	-	- 10,73
Amundi	62,08	- 0,03	- 12,13
Antalis Internatio	1,42	+ 1,28	- 27,92
April	12,45	-	- 15,31
Archos	0,737	+ 0,96	+ 13,38
Argan	45,8	- 1,29	+ 14,16
Arkema	107,65	- 0,23	+ 6,01
Artprice.com	14,28	+ 0,28	- 15,25
Assystem	27,6	- 0,72	- 7,75
Atos SE	101,85	- 1,31	- 16,07
Axway Software	18,4	- 0,54	- 19,30
Bains C.Monaco	53,6	+ 0,75	- 0,76
Beneteau	13,92	+ 1,16	- 30,21
Bic	78,75	- 1,25	- 14,08
bioMerieux	74,8	- 1,19	+ 0,15
Boiron	66,2	- 1,34	- 11,56
Bollore	3,86	- 6,40	- 14,75
Bonduelle	28,55	- 0,52	- 35,22
Bourbon	4,98	-	- 28,86
Bureau Veritas	22,2	+ 0,27	- 2,59
Burelle	1300	- 1,52	+ 2,36
Capelli	44,6	+ 0,45	- 14,28
Casino Guichard	26,47	- 3,08	- 47,65
CDA-Cie des Alpes	29,7	- 0,84	- 9,12
Cegedim	30,9	- 0,64	- 6,87
CeGeREAL	37,8	-	- 0,32
Cerenis Therapeu.	2,04	+ 3,03	+ 6,81
CGG	2,41	+ 0,84	+ 57,74
Christian Dior	373,3	+ 0,57	+ 22,57
CNIM	103,5	+ 0,49	- 23,06
CNP Assurances	20	+ 0,65	+ 3,87
Coface	8,08	+ 0,12	- 9,36
Colas	171,6	+ 0,82	- 5,45
CRCAM Brié Pic. CC	24,305	- 1,00	- 8,07
CRCAM Paris IDF	91,55	+ 0,06	+ 14,41

CRCAM Nord Fr.	21,35	- 1,16	- 2,15
Credit Agricole	11,884	+ 0,78	- 13,88
Danone	67,87	+ 0,07	- 2,97
Dassault-Aviation	1616	+ 0,81	+ 24,51
Dassault Systemes	139,9	+ 0,22	+ 57,92
Derichebourg	4,816	+ 0,04	- 47,15
Direct Energie	42,16	- 0,28	+ 6,76
Edenred	33	+ 0,52	+ 36,48
EDF	13,915	- 1,38	+ 33,54
Eiffage	96,32	- 0,66	+ 5,45
Elect.Strasbourg	114,5	-	- 9,02
Elior	13,42	- 0,52	- 22,09
Elis	19,69	- 1,30	- 14,45
Engie	12,6	- 0,24	- 12,10
Eramet	74,6	+ 1,22	- 24,67
Essilor Intl	124,3	-	+ 8,13
Esso	45,35	- 0,22	- 20,86
Eurazeo	65,4	-	- 10,82
Euro Ressources	3,19	- 0,31	- 8,86
Eurofins Scient.	484,4	- 0,41	- 4,57
Europcar	8,125	- 1,81	- 20,73
Eutelsat Com.	20,42	+ 0,10	+ 5,83
Exel Industries	103	- 0,96	- 11,21
Faurecia	51,6	- 2,24	- 20,77
FFP	112,2	- 0,88	+ 11,86
Flo (Groupe)	0,265	+ 3,72	+ 1,92
FNAC Darty	72,85	+ 0,21	- 27,66
Fonc. Lyon.	60,6	+ 0,66	+ 10,97
Fonc. des Regions	89,5	- 0,61	- 5,27
Fonciere des Murs	26,8	- 0,37	- 6,36
Fonciere Inea	39,8	+ 0,25	- 0,75
Gaumont	138	- 0,36	+ 9,65
Gecina	146,4	- 1,01	- 4,87
Genfit	23,6	+ 0,26	- 1,34
Gensight Biologics	2,29	+ 4,09	- 62,94
GL Events	24,55	+ 2,29	+ 0,20
Groupe Eurotunnel	10,785	- 0,60	+ 0,61
Groupe Partouche	25	+ 0,81	- 26,01
GTT	57,75	- 1,95	+ 15,27
Guerbet S.A	57,4	+ 2,87	- 27,62
Haulotte Group	11,82	+ 0,17	- 26,72
Icade	83,85	- 0,24	+ 2,34
IDI	44,4	+ 0,45	- 5,33
Iliad	108,05	- 2,92	- 45,91
Imerys	61,7	- 0,32	- 21,44
Ingenico Group	57,84	- 4,46	- 35,02
Inside Secure	2,67	+ 1,91	- 9,18
Interparfums	39,65	- 0,63	+ 26,24
Inventiva	8,6	-	+ 73,74
Ipsen	152,8	- 0,23	+ 53,46
Ipsos	27,62	+ 1,17	- 10,03
Jacques Bogart	6,3	- 3,08	- 36,17

Jacquet Metal Sce	25,1	- 0,20	- 8,73
JC Decaux	28,1	- 0,99	- 16,38
Kaufman et Broad	44,5	- 1,77	+ 12,29
Klepierre	30,51	- 1,26	- 16,79
LafargeHolcim	41,64	- 1,12	- 11,48
Lagardere	25,43	+ 0,12	- 4,86
Lanson-Bcc	31,2	+ 0,65	- 5,02
Laurent-Perrier	109,5	- 0,91	+ 31,44
Ldc	126	-	+ 9,57
LISI	34,7	- 1,98	- 13,47
M6-Metropole TV	17,02	- 0,06	- 20,97
Maisons du Monde	25,64	+ 1,67	- 32,08
Manitou	30,9	- 0,96	+ 1,31
Manutan Inter.	75,4	- 2,33	- 15,80
Mauna Kea Tech	2,905	+ 0,17	- 38,71
Maurel et Prom	5,83	- 0,34	+ 61,94
Mediawan	13,95	- 1,41	+ 42,35
Mercialys	14,15	- 3,68	- 23,29
Mersen	33,5	- 0,45	- 10,28
Natixis	5,776	+ 0,45	- 12,43
Naturex	135,2	+ 0,30	+ 52,65
Navya	6,4	- 1,39	- 10,49
Neopost	23,02	- 0,26	- 4,08
Neurones	24,9	+ 0,81	- 13,54
Nexans	27,38	- 0,44	- 46,43
Nexity	51,8	- 1,43	+ 4,39
Nicox	7,87	+ 1,03	- 22,39
NRJ Group	8,78	- 0,23	- 3,73
Odet(Financ.)	844	- 2,99	- 14,40
Orege	3,34	- 0,30	- 15,23
Orpea	115,6	- 0,77	+ 17,60
Parrot	4,94	+ 4,66	- 43,99
Pierre Vacances	30,75	+ 0,66	- 32,90
Plastic Omn.	33,29	- 2,43	- 12,15
Plastiques Du Val	13,8	- 3,36	- 26,20
Prodways Group	4,19	+ 2,20	- 11,97
Rallye	8,675	- 2,75	- 41,50
Remy Cointreau	121,5	+ 0,66	+ 5,19
Renault	73,39	- 1,09	- 12,54
Rexel	13,56	+ 0,07	- 10,32
Robertet	508	- 0,39	+ 24,51
Roche Boobis	21,8	- 0,91	+ 9,00
Rothschild & Co	33,45	+ 0,45	+ 9,55
Rubis	51,05	+ 0,10	- 13,45
S.T. Dupont	0,163	- 1,21	+ 8,67
Samsø	160	+ 0,63	- 6,51
Sartorius Stedim	110,3	+ 1,01	+ 82,95
Savencia	73	- 0,27	- 9,56
Scor Se	35,45	+ 1,55	+ 5,68
Seb	160,1	- 0,31	+ 3,66
Seche Environnem.	27	- 0,37	- 9,76
Sequana	0,464	- 0,64	- 32,75

Showroomprive	6,41	+ 1,10	+ 1,10
SIPH	-	-	+ 0,54
SMCP	23,995	+ 0,27	+ 24,65
Soitec Regr.	65,65	- 1,65	+ 10,43
Solocal Gpe	1,031	- 0,58	+ 24,22
Somfy	79,5	- 0,63	- 3,48
Sopra Steria Group	153	- 0,26	- 1,83
Spie	16,01	- 1,90	- 26,24
Stef	97	- 2,02	+ 2,73
Suez Env.	12,355	- 0,80	- 15,75
Supersonics	2,02	- 1,46	+ 7,45
Synergie	38	+ 0,93	- 13,41
Technicolor	1,175	- 0,51	- 59,06
Teleperformance	165,9	+ 0,24	+ 38,89
Terreis	41,9	- 0,71	- 2,10
Tessi	178	-	+ 1,14
TF1	8,425	- 1,46	- 31,42
Thales	121,85	+ 0,41	+ 35,57
Thermador Gp	57	- 2,06	+ 0,44



MOTS FLÉCHÉS

Alain Bonhomme

RECETTE

ON ASPIRE À S'EN DÉBARRESSER	ITINÉRAIRE D'UN ÉMIGRÉ... (L')	CONTRÔLE DE POLICE	AGENTS SOUTERRAINS	DÉPARTEMENT	JOUER AU BRIDGE	ENTRETIEN SON SOUFFLE
FRANCO DE PORC	REMIT DANS SON ÉTAT D'ORIGINE	SE BALANCE	ON RETOURNE Y CLOPER	MARQUE LE VOISINAGE	RÉPÉTITION	AU MILIEU DU QUAI
RETOURNE À L'ÉTUDE ?						
SERPENT						
			TRAITÉE EN BLOC			GÉNÉRATRICE DE COURANT ALTERNATIF
			CHIEN COURANT			
MALINS PLAISIRS					PRÉNOM	
NOURRITURE À BASE D'ŒUF					COUP DE POKER	
					CHANTIER	
					BARON D'AGNEAU	
CENTRE DE RECHERCHES		UN CÔTÉ DANS LE VENT		LA VOIE DU SANG		
TRAVAIL POSTÉ				SE PREND POUR MOI		
		REFAIT LE MAUVAIS CÔTÉ DE LA MONTAGNE...		TISSEUSE DE TOILE		FASCINÉS PAR UN REGARD
CHÂTELAINE						
UN PEU SEICHE			VALET DE PIED			INTERJECTION
			HASARDEUX			GRANDS POISSONS
		INDIFFÉRENCE MARQUÉE		DISTRAYANT		
		QUARTIERS RÉSERVÉS		TRAITE COMME UN MALPROPRE		INTRO-DUISENT
MET EN ÉTAT DE TOUT RÉUSSIR	ABANDON D'ENFANT				BELLE VOIE	ON EN FAIT APPEL
	ACCUMULE LES POINTS				HÈLE BICHE	CONTRATS DE LOCATION
			LA BELLE ÉPOQUE			VILLE D'ALLEMAGNE
			FLÛTER... DANS UN VIOLON			
GROS CŒUR		BIEN CAPABLE			VARIÉTÉ D'ORANGE	
MÎTES EN GARDE		D'ABORD AGRÉABLE			N'A PAS PU NOUS FICHER LA PAIX	
						ÉLIMÛT
						QUI PROVIENT
UN AIR CLASSIQUE				UN NOMBRE X		L'ENTAME DU GIGOT
FIXIONS DE LA POINTE				SERVICE ACCOMPLI		GÉNÉRAL DE DIVISION
						ARTICLE
						À TOUTS BOUTS DE CHAMP
ALIMENTS					OÙ ÉVOLUE LA TROUPE	
JURER						
			DES CRANS DANS LES CHEVEUX			

Burger au chèvre et ketchup de betteraves



Ingrédients pour 6 personnes :

Pains à burger : 12 g de levure de boulanger, 14 cl d'eau, 250 g de farine, 25 g de lait en poudre, 25 g de sucre en poudre, 50 g de beurre pomme, 5 g de sel, un peu de lait pour la dorure.

Ketchup de betteraves : 175 g de betteraves rouges cuites, 100 g de sucre fin, 7,5 cl de vinaigre de framboises.

Viande : 600 g de viande de bœuf haché.  
Garniture : 1 paquet de tranches de chèvre, 1/2 oignon rouge, 25 g de jeunes pousses d'épinards, 1 tomate.

Préparation : 30 min.

Cuisson : 35 min.

Réalisation :

Dans une casserole, placer les betteraves coupées en morceaux, le sucre et le vinaigre de framboises puis faire cuire 5 min. Mixer le tout hors du feu jusqu'à l'obtention d'un ketchup lisse. Réserver. Dans le bol d'un robot, émietter la levure et la faire dissoudre dans de l'eau tiède. Laisser reposer 10 min. Verser la farine, le lait en poudre, le sel, le sucre dans le bol du robot équipé d'un crochet. Ajouter le mélange eau/levure et pétrir quelques minutes. Quand la pâte commence à former une boule qui se détache, ajouter le beurre en morceaux. Pétrir encore quelques minutes. Placer la pâte dans un saladier. Recouvrir d'un film étirable huilé. Laisser lever 2 h à 30 °C (la pâte doit doubler de volume). Dégazer la pâte puis façonner des boules égales (de 80 g environ) et laisser reposer sur une plaque recouverte de papier cuisson pendant 1 h 30 en les recouvrant d'un torchon propre. Faire chauffer le four à 190 °C. Dorer les pains avec du lait. Faire cuire 25 min jusqu'à ce que les pains soient bien dorés. Laisser refroidir sur une grille avant de les couper pour les garnir. Façonner les steaks et les faire cuire dans une poêle antiadhésive bien chaude, 3 min de chaque côté. Déposer les tranches de chèvre sur le steak 1 min avant la fin de la cuisson et couvrir la poêle, puis laisser cuire jusqu'à ce que le chèvre soit fondu. Badigeonner les pains à burger de ketchup de betterave, placer quelques feuilles de jeunes pousses d'épinards puis déposer le steak surmonté de chèvre. Terminer par des rondelles d'oignon rouge et une tranche de tomate. Déguster immédiatement.

Soignon

HOROSCOPE

**BÉLIER** 21/03 - 20/04  
**Travail** : Vos collègues font fausse route et vous ne parvenez pas à les ramener à la raison. Montrez-vous patient ! **Amour** : Vous avez besoin de l'autre et cela crève les yeux ! Lancez-vous coûte que coûte ! **Santé** : Faites un peu de sport.

**TAUREAU** 21/04 - 21/05  
**Travail** : Des succès et des joies en perspective. Les natifs du premier décan sont plus concernés que les autres. **Amour** : Bonne influence de Vénus. Vous êtes généreux et tendre. Vos proches n'auront pas à s'en plaindre. **Santé** : Bon équilibre.

**GÉMEAUX** 21/05 - 21/06  
**Travail** : Soyez méthodique et patient. Il vous reste encore quelques étapes à franchir pour parvenir à vos fins. **Amour** : Vos pensées sont ailleurs. Vous désorientez vos proches, à commencer par votre partenaire. **Santé** : Risque d'insomnie.

**CANCER** 22/06 - 22/07  
**Travail** : La chance souffle sur votre maisonnée. L'immobilier et le secteur artistique sont favorisés. **Amour** : Rapports affectifs un peu complexes. Vous voyez des problèmes là où il n'y en a pas et c'est navrant. **Santé** : Ménagez vos nerfs.

**LION** 23/07 - 22/08  
**Travail** : Il serait judicieux de faire le bilan. Avez-vous bien analysé tous les aspects de vos projets ? **Amour** : Vous manquez de tolérance. Soyez plus ouvert, vous éviterez bien des conflits et des accrochages futiles. **Santé** : Mangez léger.

**VIERGE** 23/08 - 22/09  
**Travail** : Uranus injecte une dose d'improvisation dans votre vie et nourrit votre intuition et votre créativité. **Amour** : Vous n'en faites qu'à votre tête. Cela risque de se retourner durement contre vous. **Santé** : Hydratez bien votre peau.

**BALANCE** 23/09 - 22/10  
**Travail** : Des imprévus pas toujours agréables à gérer. Il faudra composer avec eux, et ne pas trahir votre désappointement. **Amour** : Une harmonie durable avec une personne proche. Vous pouvez vous confier sans crainte. **Santé** : Sommeil agité.

**SCORPION** 23/10 - 22/11  
**Travail** : Essayez de prévoir ce qui peut arriver. Vous disposez d'atouts intéressants qu'il faudra jouer au moment adéquat. **Amour** : Le pep vous lâche un peu. Profitez-en pour passer une journée calme, avec vos proches. **Santé** : Légère fatigue.

**SAGITTAIRE** 23/11 - 22/12  
**Travail** : Faites le tri entre les occasions chanceuses et les propositions déraisonnables ou sans intérêt. **Amour** : Vous êtes sur les nerfs. Vous ne parvenez pas à vous détendre et à prendre les choses comme elles viennent. **Santé** : Assez bonne.

**CAPRICORNE** 23/12 - 20/01  
**Travail** : Agissez avec discernement. Evitez de brûler les étapes et de précipiter les choses. **Amour** : Solo, vous ne semblez pas du tout apte à faire la juste part des choses. Laissez-vous donc aller un peu plus. **Santé** : Tension nerveuse.

**VERSEAU** 21/01 - 19/02  
**Travail** : Découvrez les vertus de la discipline. Vous devez aussi jeter un regard plus objectif sur votre situation. **Amour** : Bonne entente avec les Scorpion. Vous vous comprenez et vous partagez des goûts communs. **Santé** : Massages conseillés.

**POISSONS** 20/02 - 20/03  
**Travail** : Vous vous posez trop de questions. Si vous en avez la possibilité, prenez un peu de distance avec le travail. Reposez-vous ! **Amour** : Compréhension réciproque avec un tiers. Cela vous rend d'humeur agréable. **Santé** : Dos sensible.